773

Christiane Sommer

Auszüge

aus den

französischen Classikern

Verfertiget

von

E. C. Trapp

Zur

allgemeinen Schulencyclopädie

gehörig

Siebenter Theil

VOLTAIRE

Braunschweig

in der Schulbuchhandlung

1798.

PQ
1126
T7
v.7

Pétersbourg.

Au bord de l'Eſtonie eſt le golf de Finlande. C'eſt à l'orient de cette mer, et à la jonction de la Nevã et du lac de Ladogá, qu'eſt la ville de Pétersbourg, la plus nouvelle et la plus belle ville de l'empire, bâtie par le czar *Pierre*, malgré tous les obſtacles réunis qui s'oppoſaient à ſa fondation.

Elle s'élève ſur le golfe de Cronſtadt, au milieu de neuf bras de rivières qui diviſent ſes quartiers; un château occupe le centre de la ville dans une île formée par le grand cours de la Neva: ſept canaux tirés de rivières baignent les murs d'un palais, ceux de l'amirauté, du chantier des galères, et pluſieurs manufactu-

res. Trente-cinq grandes égliſes ſont autant d'ornemens à la ville; et parmi ces égliſes il y en a cinq pour les étrangers, ſoit catholiques-romains, ſoit réformés, ſoit luthériens: ce ſont cinq temples élevés à la tolérance, et autant d'exemples donnés aux autres nations. Il y a cinq palais; l'ancien que l'on nomme celui d'été, ſitué ſur la rivière de Neva, eſt bordé d'une baluſtrade immenſe de belles pierres, tout le long du rivage. Le nouveau palais d'été, près de la porte triomphale, eſt un des plus beaux morceaux d'architecture qui ſoient en Europe; les bâtimens élevés pour l'amirauté, pour le corps des cadets, pour les collèges impériaux, pour l'academie des ſciences, la bourſe, le magaſin des marchandiſes, celui des galères, ſont autant de monumens magnifiques. La maiſon de la police, celle de la pharmacie publique, où tous les vaſes ſont de porcelaine; le magaſin pour la cour, la fonderie, l'arſenal, les ponts, les marchés, les places, les caſernes pour la garde à cheval et pour les gardes à pied, contribuent à l'embelliſſement de la ville, autant qu'à ſa ſureté. On y compte actuellement quatre cents mille âmes. Aux environs de la ville ſont des maiſons de plaiſance dont la magnificence étonne les voyageurs: il y en a une dont les jets

d'eau ſont très-ſupérieurs à ceux de Verſailles. Il n'y avait rien en 1702, c'était un marais impraticable.

* * *

Ce fut donc dans ce terrain déſert et marécageux, qui ne communique à la terre ferme que par un ſeul chemin, que *Pierre* jeta *) les premiers fondemens de Pétersbourg au ſoixantième degré de latitude, et au quarante-quatrième et demi de longitude a). Les débris de quelques baſtions de Nianz b) furent les premières pierres de cette fondation. On commença par élever un petit fort dans une des îles qui eſt aujourd'hui au milieu de la ville. Les ſuédois ne craignaient pas cet établiſſement dans un marais où les grands vaiſſeaux ne pouvaient aborder; mais bientôt après ils virent les fortifications s'avancer, une ville ſe former, et enfin la petite île de Cronslot, qui eſt devant la ville, devenir en 1704 une forteresſe

*) 1703, 27 Mai, jour de la pentecôte.

a) Die Grade der *Breite* werden von der *Linie* (Aequator) an gerechnet, die Grade der *Länge* von der Inſel *Ferro* (einer kanariſchen) an.

b) Eine wichtige Feſtung, die *Peter* i. J. 1703 ſamt der Provinz Ingermannland, worin ſie lag, eroberte.

imprenable, ſous le canon de laquelle les plus grandes flottes peuvent être à l'abri.

Ces ouvrages, qui ſemblaient demander un temps de paix, s'exécutaient au milieu de la guerre; et des ouvriers de toute espèce venaient de Moscou, d'Aſtracan, de Caſan, de l'Ukraine, travailler à la ville nouvelle. La difficulté du terrain qu'il fallut raffermir et élever, l'éloignement des ſecours, les obſtacles imprévus qui renaiſſaient à chaque pas en tout genre de travail, enfin les maladies épidémiques qui enlevèrent un nombre prodigieux de manoeuvres, rien ne découragea le fondateur; il eut une ville en cinq mois de temps. Ce n'était qu'un aſſemblage de cabanes avec deux maiſons de briques, entourés de remparts, et c'était tout ce qu'il fallait alors, la conſtance et le temps ont fait le reſte. Il n'y avait encore que cinq mois que Pétersbourg était fondée lorsqu'un vaiſſeau hollandais y vint trafiquer *); le patron reçut des gratifications, et les hollandais apprirent bientôt le chemin de Pétersbourg.

Pierre, en dirigeant cette colonie, la mettait en ſureté tous les jours par la priſe des

*) Novembre.

poſtes voiſins. Un colonel ſuédois, nommé *Croniort*, s'était poſté ſur la rivière Seſtra et menaçait la ville naiſſante. *Pierre* court à lui avec ſes deux régimens de garde, le défait et lui fait repaſſer la rivière. Ayant ainſi mis ſa ville en ſureté, il va à Olonitz c) commander la conſtruction de pluſieurs petits vaiſſeaux, et retourne à Pétersbourg ſur une frégate qu'il a fait conſtruire avec ſix bâtimens de transport, en attendant qu'on achève les autres.

Dans ce temps-là même il tend toujours la main au roi de Pologne; il lui envoie douze mille hommes d'infanterie, et un ſubſide de trois cents mille roubles, qui ſont plus de quinze cents mille francs de notre monnaie. Il n'avait qu'environ cinq millions de roubles de revenu; les dépenſes pour ſes flottes, pour ſes armées, pour tous ſes nouveaux établiſſemens devaient l'épuiſer. Il avait fortifié presque à la fois Novogorod, Pleskou, Kiovie, Smolensko, Aſof, Archangel; il fondait une capitale. Cependant il avait encore de quoi ſecourir ſon allié d'hommes et d'argent. Le hollandais *Corneille le Bruyn*, qui voyageait vers ce temps-là

c) Zwiſchen den Seen Ladoga und Onega, wo P. ſeine Werſte hatte.

en Ruſſie, et avec qui *Pierre* s'entretint, comme il feſait avec tous les étrangers, rapporte que le czar lui dit qu'il avait encore trois cents mille roubles de reſte dans ſes coffres, après avoir pourvu à tous les frais de la guerre.

Pour mettre ſa ville naiſſante hors d'inſulte, *Pierre* va lui-même ſonder la profondeur de la mer; il aſſigne l'endroit où il doit élever le fort de Cronslot, en fait un modèle en bois et laiſſe à *Menzicoff* le ſoin de faire exécuter l'ouvrage ſur ſon modèle. De là il va paſſer l'hiver à Moscou pour y établir inſenſiblement tous les changemens qu'il fait dans les loix, dans les moeurs, dans les uſages. Il règle ſes finances, et y met un nouvel ordre; il preſſe les ouvrages entrepris ſur la Véroniſe d), dans Azoph, dans un port qu'il établiſſait ſur le Palus Méotide ſous le fort de Taganrok.

Retourné à Pétersbourg *), il trouve ſa nouvelle citadelle de Cronslot fondée dans la mer, et achevée: il la garnit d'artillerie.

* * *

d) Vielleicht der Fluſs Rjäſa, den Peter mit dem Lesnoi Woroneſch durch einen Graben vereinigen lieſs. (In der Taubowſchen Provinz im Woroneſiſchen General-gouvernement.)

*) 30 Mars 1704.

On voyait dès-lors e) plus de deux cents vaiſſeaux étrangers aborder chaque année à la nouvelle ville impériale. Ce commerce s'eſt accru de jour en jour, et a valu plus d'une fois cinq millions (argent de france) à la couronne. C'était beaucoup plus que l'intérêt des fonds que cet établiſſement avait coûté. Ce commerce diminua beaucoup celui d'Archangel: et c'eſt ce que voulait le fondateur, parce qu'Archangel eſt trop impraticable, trop éloigné de toutes les nations, et que le commerce qui ſe fait ſous les yeux d'un ſouverain appliqué eſt toujours plus avantageux. Celui de la Livonie reſte toujours ſur le même pied. La Ruſſie en général a trafiqué avec ſuccès: mille a douze cents vaiſſeaux ſont entrés tous les ans dans ſes ports, et *Pierre* a ſu joindre l'utilité à la gloire.

e) Nach dem Jahr 1718, als Peter die groſsen Arbeiten vollendet hatte, die er zum Theil in dieſem Jahr anfing, nämlich die Newa mit einem andern ſchiffbaren Fluſs zu vereinigen, den groſsen Kanal von Kronſtadt und den, welcher das kaſpiſche Meer mit dem Finnländiſchen Meerbuſen verbindet, zu machen und die neue Stadt Ladoga zu bauen.

Peters I Reiſen.

Pierre envoya au mois de Mars 1697 ſoixante jeunes ruſſes du régiment de *le Fort* en Italie, la plûpart à Veniſe, quelques-uns à Livourne, pour y apprendre la marine et la conſtruction des galères; il en fit partir quarante autres pour s'inſtruire en Hollande de la fabriqne et de la manoeuvre des grands vaiſſeaux: d'autres furent envoyés en Allemagne pour ſervir dans les armées de terre, et pour ſe former à la diſcipline allemande. Enfin il réſolut de s'éloigner quelques années de ſes états, dans le deſſein d'apprendre à les mieux gouverner. Il ne pouvait réſiſter au violent déſir de s'inſtruire par ſes yeux, et même par ſes mains, de la marine et des arts qu'il voulait établir dans ſa patrie. Il ſe propoſa de voyager inconnu en Danemark, dans le Brandebourg, en Hollande, à Vienne, à Veniſe et à Rome. Il n'y eut que la France et l'Eſpagne qui n'entraſſent point dans ſon plan; l'Eſpagne parce que ces arts qu'il cherchait y étaient alors trop négligés; et la France, parce qu'ils y regnaient peut-être avec trop de faſte, et que la hauteur de *Louis* XIV, qui avait choqué tant de potentats, convenait mal à la ſimplicité avec laquelle il comptait faire ſes voya-

ges. De plus, il était lié avec la plûpart de toutes les puiſſances chez lesquelles il allait, excepté avec la France et avec Rome. Il ſe ſouvenait encore avec quelque dépit du peu d'égard que *Louis* XIV avait eu pour l'ambaſſade de 1687, qui n'eut pas autant de ſuccès que de célébrité f); et enfin il prenait déjà le parti d'*Auguſte* électeur de Saxe, à qui le prince de *Conti* disputait la couronne de Pologne.

Le deſſein étant pris de voir tant d'états et tant de cours, en ſimple particulier, il ſe mit lui-même à la ſuite de trois ambaſſadeurs, comme il s'était mis à la ſuite de ſes généraux à ſon entrée triomphante dans Moscou.

Les trois ambaſſadeurs étaient le général *le Fort*, le boïard *Alexis Gollovin*, commiſſaire-général des guerres et gouverneur de la Sibérie, le même qui avait ſigné le traité d'une paix perpétuelle avec les plénipotentiaires de la

f) „L'académie des inſcriptions célébra par une médaille „cette ambaſſade, comme ſi elle fût venue des Indes: mais „malgré la médaille l'ambaſſadeur *Dolgorouki* échoua; il „eſſuya même de violens dégoûts par la conduite de ſes „domeſtiques; on eût mieux fait de tolérer leurs fautes, „mais la cour de *Louis* XIV ne pouvait prévoir alors que „la Ruſſie et la France compteraient un jour parmi leurs „avantages celui d'être étroitement alliées.“ *Volt.*

Chine sur les frontières de cet empire, et *Vonitsin*, diak ou secrétaire d'état, long-temps employé dans les cours étrangères. Quatre premiers secrétaires, douze gentilshommes, deux pages pour chaque ambassadeur, une compagnie de cinquante gardes avec leurs officiers, tous du régiment Préobazinski, composaient la suite principale de cette ambassade; il y avait en tout deux cents personnes: et le czar, se réservant pour tous domestiques un valet de chambre, un homme de livrée et un nain, se confondait dans la foule. C'était une chose inouïe dans l'histoire du monde qu'un roi de vingt-cinq ans qui abandonnait ses royaumes pour mieux regner. Sa victoire sur les turcs et les tartares, l'éclat de son entrée triomphante à Moscou, les nombreuses troupes étrangères affectionnées à son service, la mort d'*Ivan* son frère, la clôture de la princesse *Sophie*, et plus encore le respect général pour sa personne, devaient lui répondre de la tranquillité de ses états pendant son absence. Il confia la régence au boïard *Strechnef* et au knès *Romadonoski*, lesquels devaient dans les affaires importantes délibérer avec d'autres boïards.

Les troupes formées par le général *Gordon* restèrent à Moscou pour assurer la tranquillité

de la capitale. Les Strelitz g), qui pouvaient la troubler, furent distribués sur le frontières de la Crimée, pour conserver la conquête d'Azoph, et pour reprimer les incursions des tartares. Ayant ainsi pourvu à tout, il se livrait à son ardeur de voyager et de s'instruire.

Ce voyage ayant été l'occasion ou le prétexte de la sanglante guerre qui traversa si long-temps le czar dans tous ses grands projets, et enfin les seconda: qui détrôna le roi *Auguste* de Pologne, donna la couronne à *Stanislas*, et la lui ôta; qui fit du roi de Suède *Charles* XII le premier des conquérants pendant neuf années, et le plus malheureux des rois pendant neuf autres; il est nécessaire, pour entrer dans le détail de ces événemnes, de représenter ici en quelle situation était alors l'Europe.

g) „Le gouvernement ressemblait à celui des Turcs par *la milice des Strélitz*, qui, comme celle das janissaires, disposa quelquefois du trône, et troubla l'état presque toujours autant qu'elle le soutint. Ces Strélitz étaient au nombre de quarante mille hommes. Ceux qui étaient dispersés dans les provinces subsistaient de brigandages; ceux de Moscou vivaient en bourgeois, trafiquaient, ne servaient point, et poussaient à l'excès l'insolence."
Voltaire.

Le ſultan *Muſtapha* II regnait en Turquie. Sa faible adminiſtration ne feſait de grands efforts, ni contre l'empereur d'Allemagne *Léopold*, dont les armes étaient heureuſes en Hongrie, ni contre le czar qui venait de lui enlever Azoph et qui menaçait le Pont-Euxin, ni même contre Veniſe qui enfin s'était emparée de tout le Péloponèſe.

Jean Sobieski roi de Pologne, à jamais célèbre par la victoire de Choczin, et par la délivrance de Vienne, était mort le 17 Juin 1696; et cette couronne était déjà disputée par *Auguſte* électeur de Saxe qui l'emporta, et par *Armand* prince de *Conti*, qui n'eut que l'honneur d'être élu.

La Suède venait de perdre, et regrettait peu *Charles* XI *), premier ſouverain véritablement abſolu dans ce païs, père d'un roi qui le fut davantage, et avec lequel s'eſt éteint le despotisme. Il laiſſait ſur le trône *Charles* XII ſon fils agé de quinze ans. C'était une conjoncture favorable en apparence aux projets du czar; il pouvait s'agrandir ſur le golf de Finlande et vers la Livonie. Ce n'était pas aſſez

*) Avril 1697.

d'inquiéter les turcs sur la mer noire; des établissemens sur le Palus-Meotide et vers la mer Caspienne ne suffisaient pas à ses projets de marine, de commerce et de puissance; la gloire même, que tout réformateur désire ardemment, n'était ni en Perse ni en Turquie; elle était dans notre partie de l'Europe, où l'on éternise les grands talens en tout genre. Enfin *Pierre* ne voulait introduire dans ses états ni les moeurs turques, ni les persanes, mais les nôtres.

L'Allemagne en guerre à la fois avec la Turquie et avec la France, ayant pour ses alliés l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande contre le seul *Lois* XIV, était prête à conclure la paix, et les plénipotentiaires étaient déjà assemblés au chateau de Rysvick auprès de la Haye.

Ce fut dans ces circonstances que *Pierre* et son ambassade prirent leur route au mois d'Avril 1697 par la grande Novogorod. De là on voyagea par l'Estonie et par la Livonie, provinces autrefois contestées entre les russes, les suédois et les polonais, et acquises enfin à la Suède par la force des armes.

La fertilité de la Livonie, sa situation de Riga sa capitale, pouvaient tenter le czar; il

eut du moins la curioſité de voir les fortifications des citadelles. Le comte d'*Alberg*, gouverneur de Riga en prit de l'ombrage; il lui refuſa cette ſatisfaction, et parut témoigner peu d'égard pour l'ambaſſade. Cette conduite ne ſervit pas à refroidir dans le coeur du czar le déſir qu'il pouvait concevoir d'être un jour le maître de ces provinces.

De la Livonie on alla dans la Pruſſe brandebourgeoiſe, dont une partie a été habitée par les anciens Vandales; la Pruſſe polonaiſe avait été compriſe dans la Sarmatie d'Europe: la brandebourgeoiſe était un païs pauvre, mal peuplé, mais où l'électeur, qui ſe fit donner depuis le titre de roi, étalait une magnificence nouvelle et ruineuſe. Il ſe piqua de recevoir l'ambaſſade dans ſa ville de Koenigsberg avec un faſte royal. On ſe fit de part et d'autre les préſens les plus magnifiques. Le contraſte de la parure françaiſe, que la cour de Berlin affectait, avec les longues robes aſiatiques des ruſſes, leurs bonnets rehauſſés de perles et de pierreries, leurs cimeterres pendans à la ceinture, fit un effet ſingulier. Le czar était vêtu à l'allemande. Un prince de Géorgie qui était avec lui, vêtu à la mode des Perſans, étalait une autre ſorte de magnificence: c'eſt le mê-

me qui fut pris à la journée de Nerva, et qui eſt mort en Suède.

Pierre mépriſait tout ce faſte; il eût été à déſirer qu'il eût également mépriſé ces plaiſirs de table dans lesquels l'Allemagne mettait alors ſa gloire. Ce fut dans un de ces repas trop à la mode alors, auſſi dangereux pour la ſanté que pour les moeurs, qu'il tira l'épée contre ſon favori *le Fort* h); mais il témoigna autant

h) „Il était d'une noble et ancienne famille de Piémont „transplantée depuis près de deux ſiècles à Genève, où „elle a occupé les premiers emplois. On voulut l'élever dans „le négoce, qui ſeul a rendu conſidérable cette ville au„trefois connue uniquement par la controverſe. Son gé„nie qui le portait à de plus grandes choſes, le fit quitter „la maiſon paternelle dès l'âge de quatorze ans. Il ſer„vit quatre mois en qualité de cadet dans la citadelle de „Marſeille; de là il paſſa en Hollande, ſervit quelque „temps voloutaire, et fut bleſſé au ſiège de Grave ſur la „Meuſe. Cherchant enſuite ſon avancement par-tout où „l'eſpérance le guidait, il s'embarqua en 1675 avec un „colonel allemand nommé *Verſlin*, qui s'était fait „donner par le czar *Alexis*, père de *Pierre*, une commiſ„ſion de lever quelques ſoldats dans les Païs-Bas, et de „les amener au port d'Archangel. — Pierre le goûta et „lui donna d'abord une compagnie d'infanterie. A peine „*le Fort* avait-il ſervi; il n'était point ſavant; il n'avait „étudié à fond aucun art, mais il avait beaucoup vu avec „le talent de bien voir; ſa conformité avec le czar était „de devoir tout à ſon génie. Il ſavait d'ailleurs le hol„landais et l'allemand que *Pierre* apprenait, comme les „langues de deux nations qui pouvaient être utiles à ſes „deſſeins. Tout le rendit agréable à *Pierre*; il s'attacha

de regret de cet emportement paſſager qu'*Alexandre* en eut du meurtre de *Clitus* i). Il demanda pardon à *le Fort*: il diſait qu'il voulait réformer ſa nation, et qu'il ne pouvait pas encore ſe réformer lui-même. Le général *le Fort* dans ſon manuſcrit loue encore plus le fond de ſon caractère qu'il ne blame cet excès de colère.

L'ambaſſade paſſe par la Poméranie, par Berlin, une partie prend ſa route par Magdebourg, l'autre par Hambourg, ville que ſon grand commerce rendait déjà puiſſante, mais non pas auſſi opulente et auſſi ſociable qu'elle l'eſt devenue depuis. On tourne vers Minden; on paſſe la Veſtphalie, et enfin on arrive par Clèves dans Amſterdam.

Le czar ſe rendit dans cette ville quinze jours avant l'ambaſſade, il logea d'abord dans la maiſon de la compagnie des Indes, mais bien-

„à lui; les plaiſirs commencèrent ſa faveur, et les talens „la confirmèrent: il fut confident du plus dangereux „deſſein que pût former un czar, celui de ſe mettre en „état de caſſer un jour ſans péril la milice ſéditieuſe et „barbare des ſtrélitz." *Voltaire.*

i) Der auch bei einer üppigen Tafel von ſeinem Herrn und Freunde, *Alexander*, angefallen ward.

tôt il choiſit un petit logement dans les chantiers de l'amirauté. Il prit un habit de pilote, et alla dans cet équipage au village de Sardam, où l'on conſtruiſait alors beaucoup plus de vaiſſeaux encore qu'aujourd'hui. Ce village eſt auſſi grand, auſſi peuplé, auſſi riche et plus propre que beaucoup de villes opulentes. Le czar admira cette multitude d'hommes toujours occupés, l'ordre, l'exactitude des travaux, la célébrité prodigieuſe à conſtruire un vaiſſeau et à la munir de tous ſes agrès, et cette quantité incroyable de magaſins et de machines qui rendent le travail plus facile et plus ſûr. Le czar commença par acheter une barque à laquelle il fit de ſes mains un mât briſé; enſuite il travailla à toutes les parties de la conſtruction d'un vaiſſeau, menant la même vie que les artiſans de Sardam, s'habillant, ſe nourriſſant comme eux, travaillant dans les forges, dans les corderies, dans ces moulins dont la quantité prodigieuſe borde le village, et dans leſquels on ſcie le ſapin et le chêne, on tire l'huile, on fabrique le papier, on file les métaux ductiles. Il ſe fit inſcrire dans le nombre des charpentiers ſous le nom de *Pierre Michaeloff*. On l'appelait communément *maître Pierre*, (Peterbas) et les ouvriers, d'abord interdits d'avoir un ſouverain pour compagnon, s'y accoutumèrent familièrement.

Tandis qu'il maniait à Sardam le compas et la hache, on lui confirma la nouvelle de la ſciſſion de la Pologne, et de la double nomination de l'électeur *Auguſte* et du prince de *Conti*. Le charpentier de Sardam promit auſſitôt trente mille hommes au roi *Auguſte*. Il donnait de ſon attelier des ordres à ſon armée d'Ukraine aſſemblée contre les turcs.

Ses troupes *), commandées par le général *Shein* et par le prince *Dolgorouki*, venaient de remporter une victoire auprès d'Azoph ſur les tartares, et même ſur un corps de janiſſaires que le ſultan *Muſtapha* leur avait envoyé. Pour lui il perſiſtait à s'inſtruire dans plus d'un art; il allait de Sardam à Amſterdam travailler chez le célèbre anatomiſte *Ruyſch*; il feſait des opérations de chirurgie, qui, en un beſoin, pouvaient le rendre utile à ſes officiers ou à lui-même. Il s'inſtruiſait de la phyſique naturelle dans la maiſon du bourgmeſtre *Vitſen*, citoyen recommandable à jamais par ſon patriotisme, et par l'emploi de ſes richeſſes immenſes qu'il prodiguait en citoyen du monde envoyant à grands frais des hommes habiles chercher ce qu'il y avait de plus rare dans toutes

*) Juillet 1696.

les parties de l'univers, et frétant des vaiſſeaux à ſes dépens, pour découvrir de nouvelles terres.

Peterbas ne ſuspendit ſes travaux que pour aller voir ſans cérémonie, à Utrecht et à la Haye, *Guillaume* roi d'Angleterre et Stadthouder des Provinces-Unies. Le général *le Fort* était ſeul en tiers avec les deux monarques. Il aſſiſta enſuite à la cérémonie de l'entrée de ſes ambaſſadeurs et à leur audience, ils préſentèrent en ſon nom aux députés des états, ſix cents des plus belles martres zibelines, et les états, outre le préſent ordinaire qu'ils leur firent à chacun d'une chaîne d'or et d'une medaille, leur donnèrent trois carroſſes magnifiques. Ils reçurent les premières viſites de tous les ambaſſadeurs plénipotentiaires qui étaient au congrès de Rysvick, excepté les français à qui ils n'avaient pas notifié leur arrivée, non ſeulement parce que le czar prenait le parti du roi *Auguſte* contre le prince de *Conti*, mais parce que le roi *Guillaume*, dont il cultivait l'amitié, ne voulait point la paix avec la France.

De retour à Amſterdam il y reprit ſes premières occupations, et acheva de ſes mains un vaiſſeau de ſoixante pièces de canon qu'il avait

commencé, et qu'il fit partir pour Archangel, n'ayant pas alors d'autre port ſur les mers de l'Océan. Non ſeulement il feſait engager à ſon ſervice des refugiés français, des ſuiſſes, des allemands, mais il feſait partir des artiſans de toute espèce pour Moscou, et n'envoyait que ceux qu'il avait vu travailler lui-même, Il eſt très-peu de métiers et d'arts qu'il n'approfondît dans les, détails: il ſe plaiſait ſur-tout à réformer les cartes des géographes, qui alors plaçaient au hazard toutes les poſitions des villes et des fleuves de ſes états peu connus. On a conſervé la carte ſur laquelle il traça la communication de la mer caspienne et de la mer noire, qu'il avait déjà projetée, et dont il avait chargé un ingénieur allemand nommé *Brakel*. La jonction de ces deux mers était plus facile que celle de l'Océan et de la Méditerranée exécutée en France; mais l'idée d'unir la mer d'Azoph et la Caspienne effrayait alors l'imagination. De nouveaux établiſſemens dans ce païs lui paraiſſaient d'autant plus convenables que ſes ſuccès lui donnaient de nouvelles espérances.

Ses troupes remportaient une victoire contre les tartares aſſez près d'Azoph *), et même

*) 11 Août 1697.

quelques mois après elles prirent la ville d'Or ou Orkapi, que nous nommons Précop. Ce ſuccès ſervit à le faire reſpecter davantage de ceux qui blamaient un ſouverain d'avoir quitté ſes états pour exercer des métiers dans Amſterdam. Ils virent que les affaires du monarque ne ſouffraient pas des travaux du philoſophe voyageur et artiſan. Il continua dans Amſterdam ſes occupations ordinaires de conſtructeur de vaiſſeaux, d'ingénieur, de géographe, de phyſicien pratique, jusqu'au milieu de Janvier 1698, et alors il partit pour l'Angleterre, toujours à la ſuite de ſa propre ambaſſade.

Le roi *Guillaume* lui envoya ſon yacht et deux vaiſſeaux de guerre. Sa manière de vivre fut la même que celle qu'il s'était préscrite dans Amſterdam, et dans Sardam. Il ſe logea près du grand chantier à Deptford, et ne s'occupa guère qu'à s'inſtruire. Les conſtructeurs hollandais ne lui avaient enſeigné que leur méthode et leur routine: il connut mieux l'art en Angleterre; les vaiſſeaux s'y batiſſaient ſuivant des proportions mathématiques. Il ſe perfectionna dans cette ſcience, et bientôt il en pouvait donner des leçons. Il travailla ſelon la méthode anglaiſe à la conſtruction d'un vaiſſeau, qui ſe trouva un des meilleurs voiliers de la

mer. L'art de l'horlogerie, déjà perfectionné à Londres, attira ſon attention; il en connut parfaitement toute la théorie. Le capitaine et ingénieur *Perri*, qui le ſuivit de Londres en Ruſſie, dit que depuis la fonderie des canons jusqu'à la filerie des cordes, il n'y eut aucun métier qu'il n'obſervât et auquel il ne mît la main, toutes les fois qu'il était dans les atteliers.

On trouva bon, pour cultiver ſon amitié, qu'il engageât des ouvriers comme il avait fait en Hollande: mais outre les artiſans il eut ce qu'il n'aurait pas trouvé ſi aiſément à Amſterdam, des mathématiciens. *Ferguſſon* écoſſais, bon géometre, ſe mit à ſon ſervice: c'eſt lui qui a établi l'arithmétique en Ruſſie dans les bureaux des finances, ou l'on ne ſe ſervait auparavant que de la méthode tartare de compter avec des boules enfilées dans du fil d'archal, méthode qui ſuppléait à l'écriture, mais embarraſſante et tardive, parce qu'après le calcul on ne peut voir ſi on s'eſt trompé. Nous n'avons connu les chiffres indiens dont nous nous ſervons que par les arabes au neuvième ſiècle; l'empire de Ruſſie ne les a reçus que mille ans après: c'eſt le ſort de tous les arts; ils ont fait lentement

e tour du monde. Deux jeunes gens de l'école des mathématiques accompagnèrent *Ferguſſon*, et ce fut le commencement de l'école de marine que *Pierre* établit depuis. Il obſervait et calculait les éclipſes avec *Ferguſſon*. L'ingénieur *Perri*, quoique très-mécontent de n'avoir pas été aſſez récompenſé, avoue que *Pierre* s'était inſtruit dans l'aſtronomie : il connaiſſait bien les mouvemens des corps céleſtes, et même les loix de la gravitation qui les dirige. Cette force ſi demontrée, et avant le grand *Newton* ſi inconnue, par laquelle toutes les planètes pèſent les unes ſur les autres, et qui les retient dans leurs orbites, était déjà familière à un ſouverain de la Ruſſie, tandis qu'ailleurs on ſe repaſſait de tourbillons k) chimériques, et que dans la patrie de Galilée des ignorans ordonnaient à des ignorans de croire que la terre eſt immobile.

Perri partit de ſon côté pour aller travailler à des jonctions de rivières, à des ponts, à des écluſes. Le plan du czar était de faire communiquer par des canaux l'Océan, la mer caſpienne et la mer noire.

k Die Wirbel des *Carteſius*, die er annahm, um die Bewegung der Weltkörper zu erklären.

On ne doit pas omettre que des négocians anglais à la tête desquels se mit le marquis de *Carmarthen* amiral, lui donnèrent quinze mille livres sterling pour obtenir la permission de débiter du tabac en Russie. Le patriarche, par une sévérité mal entendue, avait proscrit cet objet de commerce, l'église russe défendait le tabac comme un péché. *Pierre* mieux instruit, et qui parmi tous les changemens projetés méditait la réforme de l'église, introduisit ce commerce dans ses états. Avant que *Pierre* quittât l'Angleterre, le roi *Guillaume* lui fit donner le spectacle le plus digne d'un tel hôte, celui d'une bataille navale. On ne se doutait pas alors que le czar en livrerait un jour de véritables contre les suédois, et qu'il remporterait des victoires sur la mer baltique. Enfin *Guillaume* lui fit présent du vaisseau sur lequel il avait coutume de passer en Hollande, nommé le *royal transport*, aussi bien construit que magnifique. *Pierre* retourna sur ce vaisseau en Hollande à la fin de Mai 1698. Il amenait avec lui trois capitaines de vaisseau de guerre, vingt cinq patrons de vaisseau nommés aussi capitaines, quarante lieutenans, trente chirurgiens, deux cents cinquante canonniers, et plus de trois cents artisans. Cette colonie d'hommes habiles en tout genre passa de Hol-

lande à Archangel sur le *royal transport*, et de là fut répandue dans les endroits où leurs services étaient néceſſaires. Ceux qui furent engagés à Amſterdam prirent la route de Nerva qui appartenait à la Suède.

Pendant qu'il feſait ainſi transporter les arts d'Angleterre et de Hollande dans ſon païs, les officiers qu'il avait envoyés à Rome et en Italie engageaient auſſi quelques artiſtes. Son général *Scheremeto*, qui était à la tête de ſon ambaſſade en Italie, allait de Rome à Naple, à Veniſe, à Malthe; et le czar paſſa à Vienne avec les autres ambaſſadeurs. Il avait à voir la diſcipline guerrière des allemands après la flotte anglaiſe et les atteliers de Hollande. La politique avait encore autant de part au voyage que l'inſtruction. L'empereur était l'allié néceſſaire du czar contre les turcs. *Pierre* vit *Léopold* incognito. Les deux monarques s'entretinrent debout pour éviter les embarras du cérémonial.

Il n'y eut rien de marqué dans ſon ſéjour à Vienne que l'ancienne fête de *l'hôte* et de *l'hôteſſe*, que *Léopold* renouvela pour lui, et qui n'avait point été en uſage pendant ſon règne. Cette fête, qui ſe nomme *Wirthſchaft*,

se célèbre de cette manière. L'empereur est l'hôtelier, l'impératrice l'hôtelière, le roi des Romains[1], les archiducs, les archiducheſſes ſont d'ordinaire les aides, et reçoivent dans l'hôtellerie toutes les nations vêtues à la plus ancienne mode de leur païs: ceux qui ſont appelés à la fête tirent au ſort des billets. Sur chacun eſt écrit le nom de la nation et de la condition qu'on doit repréſenter, l'un a un billet de mandarin chinois, l'autre de mirza tartare, de ſatrape perſan, ou de ſénateur romain; une princeſſe tire un billet de jardinière ou de laitière; un prince eſt païſan ou ſoldat. On forme des danſes convenables à tous ces caractères. L'hôte, l'hôteſſe et ſa famille ſervent à table. Telle eſt l'ancienne inſtitution: mais dans cette occaſion le roi des romains *Joſeph* et la comteſſe de *Traun* repréſentèrent les anciens égyptiens; l'archiduc *Charles* et la comteſſe de *Valſtein* figuraient les flamands du temps de *Charles-quint*. L'archiducheſſe *Marie-Eliſabeth* et le comte de *Traun* étaient en tartares; l'archiducheſſe *Joſephine* avec le comte de *Vorkla* étaient à la perſane; l'archiducheſſe *Marianne* et le prince *Maximilien* de Hanovre en païſan de la Nord-Hollande. *Pierre* s'habilla

1) Der römiſche König, d. i. der erwählte Nachfolger des Kaiſers in der Regierung.

en païſan de Friſe, et on ne lui adreſſa la parole qu'en cette qualité, en lui parlant toujours du grand czar de Ruſſie. Ce ſont de très petites particularités; mais ce qui rappelle les anciennes moeurs peut à quelques égards mériter qu'on en parle.

Pierre était prêt à partir de Vienne pour aller achever de s'inſtruire à Veniſe, lorsqu'il eut la nouvelle d'une révolte qui troublait ſes états.

Peters Unternehmungen nach der Rückkunft von ſeiner erſten Reiſe.

Il avait pourvu à tout en partant, et même aux moyens de réprimer une rebellion. Ce qu'il feſait de grand et d'utile pour ſon païs fut la cauſe même de cette révolte.

De vieux boïards à qui les anciennes coutumes étaient chères, des prêtres à qui les nouvelles paraiſſaient des ſacrilèges, commencèrent les troubles. L'ancien parti de la princeſſe *Sophie* m) ſe réveilla. Une de ſes ſoeurs,

m) Peters Schweſter, die vor ihm regiert hatte, aber von ihm abgeſetzt und in ein Kloſter geſperrt worden war.

dit on, renfermée avec elle dans le même monaſtère, ne ſervit pas peu à exciter les esprits: on repréſentait de tous côtés combien il était à craindre que des étrangers ne vinsſent inſtruire la nation. Enfin qui le croirait? la permiſſion que le czar avait donnée de vendre du tabac dans ſon empire, malgré le clergé, fut un des grands motifs des ſéditieux. La ſuperſtition, qui dans toute la terre eſt un fléau ſi funeſte et ſi cher aux peuples, paſſa du peuple ruſſe aux ſtrélitz répandus ſur les frontières de la Lithuanie: ils s'aſſemblèrent, ils marchèrent vers Moscou, dans le deſſein de mettre *Sophie* ſur le trône, et de fermer le retour à un czar qui avait violé les uſages en oſant s'inſtruire chez les étrangers. Le corps commandé par *Shein* et par *Gordon*, mieux discipliné qu'eux, les battit à quinze lieues de Moscou: mais cette ſupériorité d'un général étranger ſur l'ancienne milice, dans laquelle pluſieurs bourgeois de Moscou étaient enrolés, irrita encore la nation.

Pour étouffer ces troubles, le czar part *) ſecrétement de Vienne, paſſe par la Pologne, voit incognito le roi *Auguſte*, avec lequel il

*) Septembre 1698.

prend déjà des mesures pour s'agrandir du côté de la mer baltique. Il arrive enfin à Moscou, et surpend tout le monde par sa présence: il récompense les troupes qui ont vaincu les strélitz: les prisons étaient pleines de ces malheureux. Si leur crime était grand, le chatiment le fut aussi. Leurs chefs, plusieurs officiers et quelques prêtres furent condamnés à la mort; quelques-uns furent roués, deux femmes enterrées vives. On pendit autour des murailles de la ville, et on fit périr dans d'autres supplices deux mille strélitz; leurs corps restèrent deux jours exposés sur les grands chemins et sur-tout autour du monastère où résidaient les princesses *Sophie* et *Eudoxe*. On érigea des colonnes de pierre où le crime et le chatiment furent gravés. Un très-grand nombre qui avaient leurs femmes et leurs enfans à Moscou furent dispersés avec leur famille dans la Siberie, dans le royaume d'Astracan, dans le païs d'Azoph: par-là du moins leur punition fut utile à l'état; ils servirent à défricher et à peupler des terres qui manquaient d'habitans et de culture.

Peut-être si le czar n'avait pas eu besoin d'un exemple terrible, il eût fait travailler aux ouvrages publics une partie des strélitz qu'il fit exécuter, et qui furent perdus pour lui et

pour l'état; la vie des hommes devant être comptée pour beaucoup, ſur-tout dans un païs où la population demandait tous les ſoins d'un légiſlateur: il crut devoir étonner et ſubjuguer pour jamais l'eſprit de la nation par l'appareil et par la multitude des ſupplices. Le corps entier de ſtrélitz, qu'aucun de ſes prédéceſſeurs n'aurait oſé ſeulement diminuer, fut caſſé à perpétuité, et leur nom aboli. Ce grand changement ſe fit ſans la moindre réſiſtance, parce qu'il avait été préparé. Le ſultan des turcs *Osman* fut dépoſé dans le même ſiècle et égorgé, pour avoir laiſſé ſeulement ſoupçonner aux janiſſaires qu'il voulait diminuer leur nombre. *Pierre* eut plus de bonheur ayant mieux pris ſes meſures. Il ne reſta de toute cette grande milice des ſtrélitz que quelques faibles régimens qui n'étaient plus dangereux, et qui cependant, conſervant encore leur ancien eſprit, ſe revoltèrent dans Aſtracan en 1705, mais furent bientôt réprimés.

Autant *Pierre* avait déployé de ſévérité dans cette affaire d'état *), autant il montra d'humanité quand il perdit quelque temps après ſon favori *le Fort* qui mourut d'une mort préma-

*) 12 Mars 1699.

turée à l'age de quarante-ſix-ans. Il l'honora d'une pompe funèbre telle qu'on en fait aux grands ſouverains. Il aſſiſta lui-même au convoi une pique à la main, marchant après les capitaines au rang de lieutenant qu'il avait pris dans le grand régiment du général, enſeignant à la fois à ſa nobleſſe à reſpecter le mérite et les grades militaires.

On connut après la mort de *le Fort* que les changemens préparés dans l'état ne venaient pas de lui, mais du czar. Il s'était confirmé dans ſes projets par les converſations avec *le Fort*, mais il les avait tous conçus, et il les exécuta ſans lui.

Dès qu'il eut détruit les ſtrélitz, il établit des régimens réguliers ſur le modèle allemand; ils eurent des habits courts et uniformes, au lieu de ces jaquettes incommodes dont ils étaient vêtus auparavant: l'exercice fut plus régulier.

Les gardes préobazinsky étaient déjà formés: ce nom leur venait de cette première compagnie de cinquante hommes que le czar jeune encore avait exercée dans la retraite de *Préobazinsky*, du temps que ſa ſoeur *Sophie*

gouvernait l'état; et l'autre régiment des gardes était auſſi établi.

Comme il avait paſſé lui-même par les plus bas grades militaires, il voulut que les fils de ſes boïards et de ſes knès commençaſſent par être ſoldats avant d'être officiers. Il en mit d'autres ſur ſa flotte à Véroniſe et vers Azoph, et il fallut qu'ils fiſſent l'apprentiſſage de matelot. On n'oſait refuſer un maître qui avait donné l'exemple. Les anglais et les hollandais travaillaient à mettre cette flotte en état, à conſtruire des écluſes, à établir des chantiers où l'on pût carener les vaiſſeaux à ſec, à reprendre le grand ouvrage de la jonction du Tanaïs et du Volga, abandonné par l'allemand *Brakel*. Dès-lors les réformes dans ſon conſeil d'état, dans les finances, dans l'égliſe, dans la ſociété même furent commencées.

Les finances étaient à peu près adminiſtrées comme en Turquie. Chaque boïard payait pour ſes terres une ſomme convenue qu'il levait ſur ſes païſans ſerfs; le czar établit pour ſes receveurs des bourgeois, des bourgmeſtres qui n'étaient pas aſſez puiſſans pour s'arroger le droit de ne payer au tréſor public que ce

qu'ils voudraient. Cette nouvelle adminiſtration des finances fut ce qui lui couta le plus de peine; il fallut eſſayer de plus d'une méthode avant de ſe fixer.

La réforme dans l'égliſe, qu'on croit partout difficile et dangereuſe, ne le fut point pour lui. Les patriarches avaient quelquefois combattu l'autorité du trône, ainſi que les ſtrélitz; *Nicon* avec audace, *Joachim*, un des ſucceſſeurs de *Nicon* avec ſoupleſſe. Les évêques s'étaient arrogé le droit du glaive, celui de condamner à des peines afflictives et à la mort, droit contraire à l'esprit de la réligion et au gouvernement: cette uſurpation ancienne leur fut ôtée. Le patriarche *Adrien* étant mort à la fin du ſiècle, *Pierre* déclara qu'il n'y en aurait plus. Cette dignité fut entièrement abolie: les grands biens affectés au patriarchat furent réunis aux finances publiques qui en avaient beſoin. Si le czar ne ſe fit pas chef de l'égliſe ruſſe, comme les rois de la Grande-Brétagne le ſont de l'égliſe anglicane, il en fut en effet le maître abſolu, parce que les ſynodes n'oſaient ni déſobéir à un ſouverain deſpotique, ni diſputer contre un prince plus éclairé qu'eux.

Il ne faut que jetter les yeux ſur le préambule de l'édit de ſes réglemens eccléſiaſtiques donné en 1721, pour voir qu'il agiſſait en légiſlateur et en maître: *Nous nous croirions coupable d'ingratitude envers le Très-Haut, ſi après avoir réformé l'ordre militaire et le civil, nous négligions l'ordre ſpirituel etc. A ces cauſes, ſuivant l'exemple des plus anciens rois dont la piété eſt célèbre, nous avons pris ſur nous le ſoin de donner de bons réglemens au clergé.* Il eſt vrai qu'il établit un ſynode pour faire éxecuter ſes loix eccléſiaſtiques; mais les membres du ſynode devaient commencer leur miniſtère par un ſerment dont lui-même avait écrit et ſigné la formule: ce ſerment était celui de l'obéiſſance: en voici les termes: *Je jure d'être fidelle et obéiſſant ſerviteur et ſujet à mon naturel et véritable ſouverain, aux auguſtes ſucceſſeurs qu'il lui plaira de nommer, en vertu du pouvoir inconteſtable qu'il en a. Je reconnais qu'il eſt le juge ſuprême de ce collège ſpirituel; je jure par le dieu qui voit tout, que j'entends et que j'explique ce ſerment dans toute la force et le ſens que les paroles préſentent à ceux qui le liſent ou qui l'écoutent.* Ce ſerment eſt encore plus fort que celui de ſuprématie en Angleterre. Le monarque ruſſe n'était pas à la vérité un

des pères du ſynode, mais il dictait leurs loix; il ne touchait point à l'encenſoir, mais il dirigeait les mains qui le portaient.

En attendant ce grand ouvrage, il crut que dans ſes états, qui avaient beſoin d'être peuplés, le célibat des moines était contraire à la nature et au bien public. L'ancien uſage de l'égliſe ruſſe eſt que les prêtres ſéculiers ſe marient au moins une fois; ils y ſont même obligés: et autrefois quand ils avaient perdu leur femme, ils ceſſaient d'être prêtres: mais une multitude de jeunes gens et de jeunes filles, qui font voeu dans un un cloître d'être inutiles et de vivre aux dépens d'autrui, lui parut dangereuſe; il ordonna qu'on n'entrerait dans les cloitres qu'à cinquante ans, c'eſt-à-dire dans un âge où cette tentation ne prend presque jamais, et il défendit qu'on y reçût à quelque âge que ce fût un homme revêtu d'un emploi public.

Ce réglement a été aboli depuis lui, lorsqu'on a cru devoir plus de condescendance aux monaſtères: mais pour la dignité de patriarche elle n'a jamais été rétablie, les grands revenus du patriarchat ayant été employés au payement des troupes.

Ces changemens excitèrent d'abord quelques murmures; un prêtre écrivit que *Pierre* était l'anti-chriſt, parce qu'il ne voulait point de patriarche: et l'art de l'imprimerie, que le czar encourageait, ſervit à faire imprimer des libelles: mais auſſi un autre prêtre répondit que ce prince ne pouvait être l'anti-chriſt, parce que le nombre de 666 n) ne ſe trouvait pas dans ſon nom, et qu'il n'avait point le ſigne de la bête. Les plaintes furent bientôt réprimées. *Pierre* en effet donna bien plus à ſon égliſe qu'il ne lui ôta; car il rendit peu à peu le clergé plus régulier et plus ſavant. Il a fondé à Moscou trois collèges, où l'on apprend les langues, et où ceux qui ſe deſtinaient à la prêtriſe étaient obligés d'étudier.

Une des réformes les plus néceſſaires était l'abolition ou du moins l'adouciſſement de quatre grands ca êmes; ancien aſſujettiſſement de l'égliſe grecque, auſſi p rnicieux pour ceux qui travaillent aux ouvrages publics, et ſurtout pour les ſoldats, que le fut l'ancienne ſuperſtition des juifs de ne point combattre le jour du ſabbat. Auſſi le czar dispenſa-t-il

n) Die Zahl des Thiers, welches der Antichriſt ſeyn ſoll. S. Offenb. Joh. XIII, 18.

au moins ſes troupes et ſes ouvriers de ces carêmes, dans lesquels d'ailleurs, s'il n'était pas permis de manger, il était d'uſage de s'enivrer. Il les diſperſa même de l'abſtinence les jours maigres; les aumôniers de vaiſſeau et de régiment furent obligés d'en donner l'exemple, et le donnèrent ſans répugnance.

Le calendrier était un objet important. L'année fut autre fois réglée dans tous les païs de la terre par les chefs de la religion; non ſeulement à cauſe des fêtes, mais parce qu'anciennement l'aſtronomie n'était guère connue que des prêtres. L'année commençait au premier de Septembre chez les ruſſes; il ordonna que déſormais l'année comencerait au premier Janvier, comme dans notre Europe. Ce changement fut indiqué pour l'année 1700 à l'ouverture du ſiècle, qu'il fit célébrer par un jubilé et par de grandes ſolennités. La populace admirait comment le czar avait pu changer le cours du ſoleil. Quelques obſtinés, perſuadés que Dieu avait créé le monde en Septembre, continuèrent leur ancien ſtile: mais il changea dans les bureaux, dans les chancelleries et bientôt dans tout l'empire. *Pierre* n'adoptait pas le calendrier grégorien que les mathematiciens anglais rejettaient, et

qu'il faudra bien un jour recevoir dans tous les païs.

Depuis le cinquième ſiècle, temps auquel on avait connu l'uſage des lettres, on écrivait ſur des rouleaux, ſoit d'écorce, ſoit de parchemin, et enſuite ſur du papier. Le czar fut obligé de donner un édit par lequel il était ordonné de n'écrire que ſelon notre uſage.

La réforme s'étendit à tout. Les mariages ſe feſaient auparavant comme dans la Turquie et dans la Perſe, où l'on ne voit celle qu'on épouſe que lorsque le contrat eſt ſigné, et qu'on ne peut plus s'en dédire. Cet uſage eſt bon chez des peuples où la polygamie eſt établie, et où les femmes ſont renfermées; il eſt mauvais pour les païs où l'on eſt réduit à une femme, et où le divorce eſt rare.

Le czar voulut accoutumer ſa nation aux moeurs et aux coutumes des nations chez leſquelles il avait voyagé, et dont il avait tiré tous les maîtres qui inſtruiſaient alors la ſienne.

Il était utile que les ruſſes ne fuſſent point vêtus d'une autre manière que ceux qui leur enſeignaient les arts; la haine contre les étrangers étant trop naturelle aux hommes,

et trop entretenue par la différence des vêtemens. L'habit de cérémonie, qui tenait alors du polonais, du tartare et de l'ancien hongrois, était, comme on l'a dit, très-noble; mais l'habit des bourgeois et du bas peuple reſſemblait à ces jaquettes pliſſées vers la ceinture, qu'on donne encore à certains pauvres dans quelques-uns de nos hôpitaux. En général la robe fut autrefois le vêtement de toutes les nations; ce vêtement demandait moins de façon et moins d'art: on laiſſait croître ſa barbe par la même raiſon. Le czar n'eut pas de peine à introduire l'habit de nos nations, et la coutume de ſe raſer à ſa cour: mais le peuple fut plus difficile; on fut obligé d'impoſer une taxe ſur les habits longs et ſur les barbes. On ſuſpendait aux portes de la ville des modèles de juſtaucorps: on coupait les robes et les barbes à qui ne voulait pas payer. Tout cela s'exécutait gaiement, et cette gaieté même prévint les ſéditions.

L'attention de tous les législateurs fut toujours de rendre les hommes ſociables; mais pour l'être, ce n'eſt pas aſſez d'être raſſemblés dans une ville, il faut ſe communiquer avec politeſſe. Cette communication adoucit par-tout les amertumes de la vie. Le czar introduiſit

les *assemblées*, en italien *ridotti*, mot que les gazetiers ont traduit par le terme impropre de *redoute*. Il fit inviter à ces assemblées les dames avec leurs filles habillées à la mode des nations méridionales de l'Europe: il donna même des réglemens pour ces petites fêtes de société. Ainsi jusqu'à la civilité de ses sujets, tout fut son ouvrage et celui du temps.

Pour mieux faire gouter ces innovations, il abolit le mot de *golut*, *esclave*, dont les russes se servaient quand ils voulaient parler aux czars et quand ils présentaient des requêtes; il ordonna qu'on se servit du mot *raad* qui signifie *sujet*. Ce changement n'ôta rien à l'obéissance, et devait concilier l'affection. Chaque mois voyait un établissement ou un changement nouveau. Il porta l'attention jusqu'à faire placer sur le chemin de Moscou à Véronise des poteaux peints qui servaient de colonnes milliaires de verstes en verstes, c'est-à-dire à la distance de sept cents cuiquante pas, et fit construire des espèces de caravanserails de vingt verstes en vingt verstes.

En étendant ainsi ses soins sur le peuple, sur les marchands, sur les voyageurs, il voulut mettre quelque pompe dans sa cour, haïssant

le faſte dans ſa perſonne, et le croyant néceſſaire aux autres. Il inſtitua l'ordre de St. André *) à l'imitation de ces ordres dont toutes les cours de l'Europe ſont remplies. *Gollovin*, ſucceſſeur de *le Fort* dans la dignité de grand amiral, fut le premier chevalier de cet ordre. On regarda l'honneur d'y être admis comme une grande recompenſe. C'eſt un avertiſſement qu'on porte ſur ſoi d'être reſpecté par le peuple; cette marque d'honneur ne coute rien à un ſouverain, et flatte l'amour propre d'un ſujet ſans le rendre puiſſant.

Tant d'innovations utiles étaient reçues avec applaudiſſement de la plus ſaine partie de la nation, et les plaintes des partiſans des anciennes meurs étaient étouffées par les acclamations des hommes raiſonnables.

CATHARINA I.

Pierre prend la petite ville de Marienbourg ſur les confins de la Livonie et de l'Ingrie. Il y a dans le nord beaucoup de villes de ce nom; mais celle-ci, quoiqu'elle n'exiſte plus, eſt cependant plus célèbre que toutes les autres par l'aventure de l'impératrice Catherine.

*) 10. Septembre 1698.

Cette petite ville s'étant rendue à discrétion, les ſuédois, ſoit par inadvertence, ſoit à deſſein, mirent le feu aux magaſins. Les ruſſes irrités détruiſirent la ville, et emmenèrent en captivité tout ce qu'ils trouvèrent d'habitans. Il y avait parmi eux une jeune livonienne, élevée chez le miniſtre luthérien nommé *Gluk*; elle fut du nombre des captifs, c'eſt celle là même qui devint depuis la ſouveraine de ceux qui l'avaient priſe, et qui a gouverné les ruſſes ſous le nom d'impératrice *Catherine*.

On avait vu auparavant des citoyens ſur le trône; rien n'était plus commun en Ruſſie, et dans tous les royaumes de l'Aſie, que les mariages des ſouverains avec leurs ſujettes: mais qu'une étrangère priſe dans les ruines d'une ville ſaccagée ſoit devenue la ſouveraine abſolue de l'empire où elle fut amenée captive, c'eſt ce que la fortune et le mérite n'ont fait voir que cette fois dans les annales du monde.

La jeune priſonnière de Marienbourg, à qui on avait donné le nom de *Catherine*, était au deſſus de ſon ſexe et de ſon malheur. Elle ſe rendit ſi agréable par ſon caractère que le czar voulut l'avoir auprès de lui; elle l'accompagna dans ſes courſes et dans ſes travaux pé-

nibles, partageant ſes fatigues, adouciſſant ſes peines par la gaieté de ſon eſprit et par ſa complaiſance; ne connaiſſant point cet appareil de luxe et de molleſſe dont les femmes ſe font ailleurs des beſoins réels. Ce qui rendit ſa faveur plus ſingulière, c'eſt qu'elle ne fut ni enviée, ni traverſée et que perſonne n'en fut la victime. Elle calma ſouvent la colère du czar, et le rendit plus grand encore en le rendant plus clément. Enfin elle lui devint ſi néceſſaire qu'il l'épouſa ſecrétement en 1707.

* * *

Il était probable qu'enfin les ruſſes allaient être perdus (16) ſans reſource par leur poſition, par l'inégalité du nombre et par la diſette. Les escarmouches continuaient toujours; la cavalerie du czar, presque toute demontée, ne pouvait plus être d'aucun ſecours, à moins qu'elle ne combattît à pied; la ſituation paraiſſait déſeſpérée. Il n'y eut jamais de poſition plus dangereuſe, et la retraite était impoſſible; il fallait remporter une victoire complête, ou périr juſqu'au dernier, ou être eſclave des turcs.

o) Die Rede iſt von dem Feldzuge Peters wider die Türken i. J. 1711. wo die ruſſiſche Armee am Fluſſe Pruth in die äuſſerſte Verlegenheit kam.

Toutes les relations, tous les mémoires du temps conviennent unanimement que le czar, incertain s'il tenterait le lendemain le sort d'une nouvelle bataille, s'il exposerait sa femme son armée, son empire, et le fruit de tant de travaux à une perte qui semblait inévitable, se retira dans sa tente, accablé de douleur et agité de convulsions dont il était quelque fois attaqué, et que ses chagrins redoublaient. Seul, en proie à tant d'inquiétudes cruelles, ne voulant pas que personne fût témoin de son état il défendit qu'on entrât dans sa tente. Il vit alors quel était son bonheur d'avoir permis à sa femme de le suivre. *Catherine* entra malgré la défense.

Une femme qui avait affronté la mort pendant tous ces combats, exposée comme un autre au feu de l'artillerie des turcs, avait le droit de parler. Elle persuada son époux de tenter la voie de la négociation.

C'est la coutume immémoriale dans tout l'orient, quand on demande audience aux souverains ou à leurs représentans, de ne les aborder qu'avec des présens. *Catherine* rassembla le peu de pierreries qu'elle avoit apportées dans ce voyage guerrier, dont toute magnificence et tout luxe étaient bannis. Elle y ajouta deux

pelisses de renard noir; l'argent comptant qu'elle ramassa fut destiné pur le Kiaia. Elle choisit elle-même un officier intelligent qui devait avec deux valets porter les présens au grand-visir, et ensuite faire conduire au Kiaia en sureté le présent qui lui était réservé. Cet officier fut chargé d'une lettre du maréchal *Sheremetoff* à *Mehemet Baltogi*. Les mémoires de *Pierre* conviennent de la lettre; ils ne disent rien des détails dans lesquels entra *Catherine*; mais tout est assez confirmé par la déclaration de *Pierre* lui-même, donnée en 1723, quand il fit couronner *Catherine* impératrice. Elle nous a été, dit-il, d'un très grand secours dans tous les dangers, et particulièrement à la bataille du Pruth, où notre armée était réduite à vingt deux mille hommes. Si le czar en effet n'avait plus alors que vingt deux mille hommes, menacés de périr par la faim ou par le fer, le service rendu par *Catherine* était aussi grand que les bienfaits dont son époux l'avait comblée.

* * *

Catherine sa belle-mère p) n'assista point à ce mariage, car quoiqu'elle fût regardée

p) Die Rede ist von *Alexis*, Peters Sohn erster Ehe, der mit der Prinzessin von Wolfenbüttel, einer Schwester der Gemahlin Kaiser Karls VI, vermählt ward.

comme czarine, elle n'était point reconnue ſolennellement en cette qualité, et le titre d'Alteſſe qu'on lui donnait à la cour du czar lui laiſſait encore un rang trop équivoque, pour qu'elle ſignât au contract, et pour que le cérémonial allemand lui accordât une place convenable à ſa dignité d'épouſe du czar *Pierre*. Elle était alors à Thorn dans la Pruſſe polonaiſe *). Le czar envoya d'abord les deux nouveaux époux à Volfenbuttel, et reconduiſit bientôt la czarine à Pétersbourg avec cette rapidité et cette ſimplicité d'appareil qu'il mettait dans tous ſes voyages.

Ayant fait le mariage de ſon fils, il déclara plus ſolennellement le ſien, et le célébra à Pétersbourg. La cérémonie fut auſſi auguſte **) qu'on peut la rendre dans un païs nouvellement créé, dans un temps où les finances étaient dérangées par la guerre ſoutenue contre les turcs, et par celle qu'on feſait encore au roi de Suède. Le czar ordonna ſeul la fête, et y travailla lui-même ſelon ſa coutume. Ainſi *Catherine* fut publiquement reconnu czarine, pour prix d'avoir ſauvé ſon époux et ſon armée.

Les acclamations avec leſquelles ce mariage fut reçu dans Pétersbourg étaient ſincères: mais les

*) Janvier 1712. **) 19 Fevrier.

les applaudiſſemens des ſujets aux actions d'un prince abſolu ſont toujours ſuſpects : ils furent confirmés par tous les eſprits ſages de l'Europe, qui virent avec plaiſir, preſque dans le même temps, d'un côté l'héritier de cette vaſte monarchie n'ayant de gloire que ſa naiſſance, marié à une princeſſe ; et de l'autre un conquérant, un négociateur partageant publiquement ſon coeur et ſon trône avec une inconnue, captive à Marienbourg, et qui n'avait que du mérite. L'approbation même eſt devenue plus générale, à meſure que les eſprits ſe ſont plus éclairés par cette ſaine philoſophie qui a fait tant de progrès depuis quarante ans, philoſophie ſublime et circonſpecte, qui apprend à ne donner que des reſpects extérieurs à toute eſpèce de grandeur et de puiſſance, et à réſerver les reſpects véritables pour les talens et pour les ſervices.

Je dois fidellement rapporter ce que je trouve, concernant ce mariage, dans les dépêches du comte de *Baſſevitz*, conſeiller aulique à Vienne, et long-temps envoyé de Holſtein à cour de Ruſſie. C'était un de le homme de mérite, plein de droiture et de candeur et qui a laiſſé en Allemagne une mémoire précieuſe. Voici ce qu'il dit dans ſes lettres : „La czarine avait été „non-ſeulement néceſſaire à la gloire de *Pierre*,

„mais elle l'était à la conſervation de ſa vie. Ce „prince était malheureuſement ſujet à des con- „vulſions douloureuſes, qu'on croyait être l'ef- „fet d'un poiſon qu'on lui avait donné dans ſa „jeuneſſe. *Catherine* ſeule avait trouvé le ſe- „cret d'apaiſer ſes douleurs par des ſoins péni- „bles et des attentions recherchées dont elle „ſeule était capable et elle, ſe donnait toute entière „à la conſervation d'une ſanté auſſi précieuſe à „l'état qu'à elle-même. Ainſi le czar ne pou- „vant vivre ſans elle la fit compagne de lit et „de ſon trône." Je me borne à rapporter ſes propres paroles.

La fortune, qui dans cette partie du monde avait produit tant de ſcènes extraordinaires à nos yeux et qui avait élevé l'impératrice *Catherine* de l'abaiſſement et de la calamité, au plus haut degré d'élevation, la ſervit encore ſingulièrement quelques années après la ſolennité de ſon mariage.

Voici ce que je trouve dans le manuſcrit curieux d'un homme qui était alors au ſervice du czar, et qui parle comme témoin.

„Un envoyé du roi *Auguſte* à la cour du „czar, retournant à Dresde par la Courlande,

„entendit dans un cabaret un homme qui pa-
„raiſſait dans la miſère, et à qui on feſait l'ac-
„cueil inſultant que cet état n'inſpire que trop
„aux hommes. Cet inconnu piqué dit qu'on
„ne le traiterait pas ainſi s'il pouvait parvenir
„à être préſenté au czar, et que peut-être
„il aurait dans ſa cour de plus puiſſantes protec-
„tions qu'on ne penſait."

„L'envoyé du roi *Auguſte*, qui entendit ce
„discours, eut la curioſité d'interroger cet hom-
„me, et ſur quelques réponſes vagues qu'il en
„reçut, l'ayant conſidéré plus attentivement,
„il crut démêler dans ſes traits quelques reſ-
„ſemblances avec l'impératrice. Il ne put
„s'empêcher, quand il fut à Dresde, d'en écri-
„re à un de ſes amis à Petersbourg. La lettre
„tomba dans les mains du czar, qui envoya or-
„dre au prince *Repnin*, gouverneur de Riga,
„de tâcher de découvrir l'homme dont il était
„parlé dans la lettre. Le prince *Repnin* fit
„partir un homme de confiance pour Mitau en
„Courlande: on découvrit l'homme; il s'ap-
„pelait *Charles Scavronski;* il était fils d'un
„gentilhomme de Lithuanie, mort dans les
„guerres de Pologne, et qui avait laiſſé deux
„enfans au berceau, un garçon et une fille.
„L'un et l'autre n'eurent d'éducation que celle

„qu'on peut recevoir de la nature dans l'aban-
„don général de toutes choſes. *Scavronski*, ſé-
„paré de ſa ſoeur dès la plus tendre enfance
„ſavait ſeulement qu'elle avait été priſe dans
„Marienbourg en 1704 et la croyait encore
„auprès du prince *Menzikoff*, où il penſait
„qu'elle avait fait quelque fortune."

„Le prince *Repnin*, ſuivant les ordres ex-
„près de ſon maître, fit conduire à Riga *Sca-*
„*vronski*, ſous prétexte de quelque délit dont
„on l'accuſait; on fit contre lui une eſpèce
„d'information, et on l'envoya ſous bonne gar-
„de à Petersbourg, avec ordre de le bien trai-
„ter ſur la route. Quand il fut arrivé à Pé-
„tersbourg, on le mena chez un maître-d'hô-
„tel du czar, nommé *Shepleff*. Ce maître-d'hô-
„tel, inſtruit du rôle qu'il devait jouer, tira
„de cet homme beaucoup de lumières ſur ſon
„état, et lui dit enfin que l'accuſation qu'on
„avait intentée contre lui à Riga était très-
„grave, mais qu'il obtiendrait juſtice, qu'il de-
„vait préſenter une requête à ſa majeſté, qu'on
„dreſſerait cette requête en ſon nom, et qu'on
„ferait en ſorte qu'il pût la lui donner lui-même."

„Le lendemain le czar alla dîner chez
„*Shepleff*; on lui préſenta *Scavronski*; ce

„prince lui fit beaucoup de queſtions, et de-
„meura covaincu, par la naïveté de ſes répon-
„ſes, qu'il était le propre frère de la czarine.
„Tous deux avaient été dans leur enfance en
„Livonie. Toutes les réponſes que fit *Scavrons-*
„*ki* aux queſtions du czar ſe trouvaient confor-
„mes à ce que ſa femme lui avait dit de ſa
„naiſſance et des premiers malheurs de ſa vie.“

„Le czar ne doutant plus de la vérité, pro-
„poſa le lendemain à ſa femme d'aller dîner
„avec lui chez ce même *Skepleff*; il fit venir
„au ſortir de table ce même homme qu'il avait
„interrogé la veille. Il vint vêtu des mêmes
„habits qu'il avait portés dans le voyage; le czar
„ne voulut point qu'il parût dans un autre état
„que celui auquel ſa mauvaiſe fortune l'avait
„accoutumé.“

Il l'interrogea encore devant ſa femme. Le manuſcrit porte qu'à la fin il lui dit ces propres mots: *cet homme eſt ton frère: allons, Charles, baiſe la main de l'impératrice, et embraſſe ta ſoeur.*

L'auteur de la relation ajoute que l'impératrice tomba en défaillance, et que lorsqu'elle eut repris ſes ſens, le czar lui dit: *il n'y a là*

rien que de ſimple; ce gentilhomme eſt mon beau-frère; s'il a du mérite, nous en ferons quelque choſe, s'il n'en a point nous n'en ferons rien.

Il me ſemble qu'un tel discours montre autant de grandeur que de ſimplicité, et que cette grandeur eſt très peu commune. L'auteur dit que *Scavronski* reſta long-tems chez *Shepleff*, qu'on lui aſſigna une penſion conſidérable, et qu'il vécut très-retiré. Il ne pouſſe pas plus loin le récit de cette aventure, qui ſervit ſeulement à découvrir la naiſſance de *Cathérine:* mais on ſait d'ailleurs que ce gentilhomme fut créé comte, qu'il épouſa une fille de qualité, et qu'il eut deux filles mariées à des premiers ſeigneurs de Ruſſie. Je laiſſe au peu des perſonnes qui peuvent être inſtruites de ces détails, à demêler ce qui eſt vrai dans cette aventure, et ce qui peut y avoir été ajouté. L'auteur du manuſcrit ne parait pas avoir raconté ces faits dans la vue de débiter du merveilleux à ſes lecteurs, puiſque ſon mémoire n'était point deſtiné à voir le jour. Il écrit à un ami avec naïveté ce qu'il dit avoir vu. Il ſe peut qu'il ſe trompe ſur quelques circonſtances, mais le fond parait vrai; car ſi ce gentilhomme, avait ſu qu'il était frère d'une perſonne ſi puiſſante, il

n'aurait pas attendu tant d'années pour ſe faire reconnaître. Cette reconnaiſſance, toute ſingulière qu'elle parait, n'eſt pas ſi extraordinaire que l'élevation de *Catherine*: l'une et l'autre ſont une preuve frappante de la deſtinée et peuvent ſervir à nous faire ſuſpendre notre jugement, quand nous traitons de fables tant d'événemens de l'antiquité, moins oppoſés peut-être à l'ordre commun des choſes que toute l'hiſtoire de cette impératrice.

Peters Reiſen mit ſeiner Gemahlin.

Le czar voulut faire en Europe un ſecond voyage. Il avait fait le premier en homme qui s'était voulu inſtruire des arts; il fit le ſecond en prince qui cherchait à pénétrer le ſecret de toutes les cours. Il mena ſa femme à Copenhague, à Lubec, à Schverin, à Neuſtadt; il vit le roi de Pruſſe dans la petite ville d'Aversberg; de là ils paſſèrent à Hambourg, à cette ville d'Altona que les ſuédois avaient brûlée, et qu'on rebâtiſſait. Descendant l'Elbe jusqu'à Stade, ils paſſèrent par Brème, où le magiſtrat donna un feu d'artifice, et une illumination dont le deſſein for-

mait en cent endroits ces mots: *Notre libérateur vient nous voir.* Enfin il revit Amſterdam*) et cette petite chaumière de Sardam où il avait appris l'art de la conſtruction des vaiſſeaux, il y avait environ dix-huit années: il trouva cette chaumière changée en une maiſon agréable et commode qui ſubſiſte encore, et qu'on nomme la *maiſon du prince.*

On peut juger avec quelle idolâtrie il fut reçu par un peuple de commerçans et de gens de mer, dont il avait été le compagnon; ils croyaient voir dans le vainqueur de Pultava leur élève, qui avait fondé chez lui le commerce et la marine, et qui avait appris chez eux à gagner des batailles navales: ils le regardaient comme un de leurs concitoyens devenu empereur.

Il parait dans la vie, dans les voyages, dans les actions de *Pierre le grand*, comme dans celles de *Charles* XII, que tout eſt éloigné de nos moeurs peut-être un peu trop efféminées; et c'eſt par cela même que l'hiſtoire de ces deux hommes célèbres excite tant notre curioſité.

*) 17 Decembre.

L'épouſe du czar était demeurée à Schverin malade, fort avancée dans ſa nouvelle groſſeſſe; cependant dès qu'elle put ſe mettre en route, elle voulut aller trouver le czar en Hollande: les douleurs la ſurprirent à Véſel *) où elle accoucha d'un prince qui ne vécut qu'un jour. Il n'eſt pas dans nos uſages qu'une femme malade voyage immédiatement après ſes couches: la czarine au bout de dix jours arriva dans Amſterdam: elle voulut voir cette chaumière de Sardam, dans laquelle le czar avait travaillé de ſes mains. Tous deux allèrent ſans appareil, ſans ſuite, avec deux domeſtiques, dîner chez un riche charpentier de vaiſſeaux à Sardam, nommé *Kalf*, qui avait le premier commercé à Pétersbourg. Le fils revenait de France où *Pierre* voulait aller. La czarine et lui écoutèrent avec plaiſir l'aventure de ce jeune homme, que je ne rapporterais pas, ſi elle ne feſait connaître des moeurs entièrement oppoſées aux nôtres.

Ce fils du charpentier *Kalf* avait été envoyé à Paris par ſon père pour y apprendre le français, et ſon père avait voulu qu'il y

*) 14 Janvier.

vécût honorablement. Il ordonna que le jeune homme quittât l'habit plus que ſimple que tous les citoyens de Sardam portent, et qu'il fît à Paris une dépenſe plus convenable à ſa fortune qu'à ſon éducation; connaiſſant aſſez ſon fils pour croire que ce changement ne corromprait pas ſa frugalité et la bonté de ſon caractère.

Kalf ſignifie *veau* dans toutes les langues du Nord; le voyageur prit à Paris le nom de du *Veau*: il vécut avec quelque magnificence; il fit des liaiſons. Rien n'eſt plus commun à Paris que de prodiguer les titres de marquis et de comte à ceux qui n'ont pas même une terre ſeigneuriale, et qui ſont à peine gentilshommes. Ce ridicule a toujours été toléré par le gouvernement, afin que les rangs étant plus confondus, et la nobleſſe plus abaiſſée, on fût déſormais à l'abri des guerres civiles autrefois ſi fréquentes. Le titre de haut et puiſſant ſeigneur à été pris des anoblis, par des roturiers qui avaient acheté chèrement des offices. Enfin les noms de marquis, de comte, ſans marquiſat et ſans comté, comme de chevalier ſans ordre et d'abbé ſans abbaye, ſont ſans aucune conſéquence dans la nation.

Les amis et les domeſtiques de *Kalf* l'appelèrent toujours le comte du *Veau*; il ſoupa

chez les princeſſes, et joua chez la ducheſſe de *Berri:* peu d'étrangers furent plus fêtés. Un jeune marquis, qui avait été de tous ſes plaiſirs, lui promit de l'aller voir à Sardam; et tint parole. Arrivé dans ce village, il fit demander la maiſon du comte de *Kalf.* Il trouva un attelier de conſtructeurs de vaiſſeaux, et le jeune *Kalf* habillé en matelot hollandais, la hache à la main, conduiſant les ouvrages de ſon père. *Kalf* reçut ſon hôte avec toute la ſimplicité antique qu'il avait repriſe, et dont il ne s'écarta jamais. Un lecteur ſage peut pardonner cette petite digreſſion, qui n'eſt que la condamnation des vanités et l'éloge des moeurs.

Le czar reſta trois mois en Hollande. Il ſe paſſa pendant ſon ſéjour des choſes plus ſérieuſes que l'aventure de *Kalf.* La Haye, depuis la paix de Nimègue, de Ryswick et d'Utrecht, avait conſervé la réputation d'être le centre des négociations de l'Europe: cette petite ville ou plutôt ce village, le plus agréable du Nord, était principalement habité par des miniſtres de toutes les cours et par des voyageurs qui venaient s'inſtruire à cette école. On jetait alors les fondemens d'une grande révolution dans l'Europe. Le czar, informé des commencemens de ces orages, prolongea ſon

ſéjour dans les Païs-bas, pour être plus à portée de voir ce qui ſe tramait à la fois au Midi et au Nord, et pour ſe préparer au parti qu'il devait prendre.

* * *

Pierre réſolut enfin d'aller en France: il n'entendait pas la langue du païs, et par-là perdait le plus grand fruit de ſon voyage; mais il penſait qu'il y avait beaucoup à voir, et il voulut apprendre de près en quels termes était le régent de France avec l'Angleterre, et ſi ce prince était affermi.

Pierre le grand fut reçu en France comme il devait l'être. On envoya d'abord le Maréchal *de Teſſé* avec un grand nombre de ſeigneurs, un escadron des gardes, et les carroſſes du roi à ſa rencontre. Il avait fait, ſelon ſa coutume, une ſi grande diligence, qu'il était déjà à Gournay lorsque les équipages arrivèrent à Elbeuf. On lui donna ſur la route toutes les fêtes qu'il voulut bien recevoir. On le reçut d'abord au louvre où le grand appartement était préparé pour lui, et d'autres pour toute ſa ſuite, pour les princes *Kourakin* et *Dolgorouki*, pour le vice chancelier baron *Schaffirof*, pour l'ambaſſadeur

Tolstoy, le même qui avait eſſuyé tant de violations du droit des gens en Turquie. Toute cette cour devait être magnifiquement logée et ſervie; mais *Pierre* étant venu pour voir ce qui pouvait lui être utile, et non pour eſſuyer de vaines cérémonies qui gênaient ſa ſimplicité, et qui conſumaient un temps précieux, alla ſe loger le ſoir même à l'autre bout de la ville au palais ou hôtel de *Lesdiguière*, appartenant au maréchal de *Villeroi*, où il fut traité et défrayé comme au louvre. Le lendemain, le régent de Finance vint le ſaluer à cet hôtel *): le ſur-lendemain on lui amena le roi encore enfant q), conduit par le maréchal de *Villeroi* ſon gouverneur, de qui le père avait été gouverneur de *Louis* XIV. On épargna adroitement au czar la gêne de rendre la viſite immédiatement après l'avoir reçue; il y eut deux jours d'intervalle; il reçut les reſpects du corps de ville, et alla le ſoir voir le roi: la maiſon du roi était ſous les armes: on mena ce jeune prince jusqu'au carroſſe du czar. *Pierre*, étonné et inquiété de la foule qui ſe preſſait autour de ce monarque enfant, le prit et le porta quelque temps dans ſes bras.

*) 8 Mai.

q) Ludwig XV, während deſſen Minderjährigkeit der Herzog von Orleans Regent war.

Des miniſtres plus rafinés que judicieux ont écrit que le maréchal de *Villeroi* voulant faire prendre au roi de France la main et le pas, l'empereur de Ruſſie ſe ſervit de ce ſtratagème pour déranger ce cérémonial par un air d'affection et de ſenſibilité: c'eſt une idée abſolument fauſſe: la politeſſe françaiſe et ce qu'on devait à *Pierre le grand* ne permettaient pas qu'on changeât en dégoût les honneurs qu'on lui rendait. Le cérémonial conſiſtait à faire pour un grand monarque et pour un grand homme tout ce qu'il eût déſiré lui-même, s'il avait fait attention à ces détails. Il s'en faut beaucoup que les voyages des empereurs *Charles* IV, *Sigismund* et *Charles* V en France aient eu une célébrité comparable à celle du ſéjour qu'y fit *Pierre le grand*. Ces empereurs n'y vinrent que par des intérêts de politique, et n'y parurent pas dans un temps où les arts perfectionnés puſſent faire de leur voyage une époque mémorable. Mais quand *Pierre le grand* alla dîner chez le duc d'*Antin* dans le palais de Petitbourg, à trois lieues de Paris, et qu'à la fin du repas il vit ſon portrait qu'on venait de peindre, placé tout d'un coup dans la ſalle, il ſentit que les français ſavaient mieux qu'aucun peuple du monde recevoir un hôte ſi digne.

Il fut encore plus surpris lorsqu'allant voir frapper des médailles dans cette longue galerie du louvre, où tous les artistes du roi sont honorablement logés, une médaille qu'on frappait étant tombée, et le czar s'empressant de la ramasser, il se vit gravé sur cette médaille, avec une Renommée sur le revers, posant un pied sur le globe, et ces mots de *Virgile* si convenables à *Pierre le grand*, VIRES ACQUIRIT EUNDO: allusion également fine et noble, et également convenable à ses voyages et à sa gloire. On présenta de ces médailles d'or à lui et à tous ceux qui l'accompagnaient. Allait-il chez les artistes? on mettait à ses pieds tous les chefs-d'oeuvres, et on le suppliait de daigner les recevoir. Allait-il voir les hautes-lices des *Gobelins*, le tapis de la savonnerie r), les atteliers des sculpteurs, des peintres, des orfevres du roi, des fabricateurs d'instrumens de mathematique? tout ce qui semblait mériter son approbation lui était offert de la part du roi.

r) C'est ainsi qu'on apelle la manufacture royale d'ouvrages à la turque et façon de Perse. Elle fut rétablie en 1604 en faveur de *Pierre du Pont*, tapissier ordinaire de Louis XIII et de *Simon Lourdet* son élève. *Henri* IV les avait logés au Louvre; mais Louis XIII leur donna la maison de la *savonnerie*. *Encyclop.*

Pierre était mécanicien, artiſte, géomètre. Il alla à l'académie des ſciences, qui ſe para pour lui de tout ce qu'elle avait de plus rare; mais il n'y eut rien de plus rare que lui-même. Il corrigea de ſa main pluſieurs fautes de géographie dans les cartes qu'on avait de ſes états, et ſur-tout dans celles de la mer caspienne. Enfin il daigna être un des membres de cette académie, et entretint depuis une correſpondance ſuivie d'expériences et de découvertes avec ceux dont il voulait bien être le ſimple confrère. Il faut remonter aux *Pythagores* et aux *Anacharſis* pour trouver de tels voyageurs, et ils n'avaient pas quitté un empire pour s'inſtruire.

On ne peut s'empêcher de remettre ici ſous les yeux du lecteur ce transport dont il fut ſaiſi en voyant le tombeau du cardinal de *Richelieu*: peu frappé de la beauté de ce chef-d'oeuvre de ſculpture, il ne le fut que de l'image d'un miniſtre qui s'était rendu célèbre dans l'Europe, en l'agitant, et qui avait rendu à la France ſa gloire perdue après la mort de *Henri* IV. On ſait qu'il embraſſa cette ſtatue, et qu'il s'écria: *Grand-homme, je t'aurais donné la moitié de mes états*, pour apprendre de toi à gouverner l'autre. Enfin avant de

pártir, il voulait voir cette célèbre Mme de *Maintenon*, qu'il ſavait être veuve en effet de *Louis* XIV, et qui touchait à ſa fin. Cette eſpèce de conformité entre le mariage de *Louis* XIV et le ſien excitait vivement ſa curioſité: mais il y avait entre le roi de France et lui cette différence, qu'il avait épouſé publiquement une héroïne, et que *Louis* XIV n'avait eu en ſecret qu'une femme aimable. La czarine n'était pas de ce voyage: *Pierre* avait trop craint les embarras du cérémonial, et la curioſité d'une cour peu faite pour ſentir le mérite d'une femme qui, des bords du Pruth à ceux de Finlande, avait affronté la mort à côté de ſon époux ſur mer et ſur terre.

La démarche que la ſorbonne fit auprès de lui, quand il alla voir le mauſolée du cardinal de *Richelieu*, mérite d'être traitée à part.

Quelques docteurs de ſorbonne voulurent avoir la gloire de réunir l'égliſe grecque avec l'égliſe latine. Ceux qui connaiſſent l'antiquité ſavent aſſez que le Chriſtianisme eſt venu en occident par les grecs d'Aſie, que c'eſt en Orient qu'il eſt né, que les premiers conciles, les premières liturgies, les premiers rites, tout eſt de l'Orient; qu'il n'y a pas même un ſeul

terme de dignité et d'office qui ne ſoit grec, et qui n'atteſte encore aujourd'hui la ſource dont tout nous eſt venu. L'empire romain ayant été diviſé, il était impoſſible qu'il n'y eût tôt ou tard deux religions, comme deux empires, et qu'on ne vît entre les chrétiens d'Orient et d'Occident le même ſchisme qu'entre les osmanlis et les perſans.

C'eſt ce ſchisme que quelques docteurs de l'univerſité de Paris crurent éteindre tout d'un coup, en donnant un mémoire à *Pierre le grand*. Le pape *Léon* IX et ſes ſucceſſeurs n'avaient pu en venir à bout avec des légats, des conciles, et même de l'argent. Ces docteurs auraient dû ſavoir que *Pierre le grand*, qui gouvernait ſon égliſe, n'était pas homme à reconnaître le pape; en vain ils parlèrent dans leurs mémoires des libertés de l'égliſe gallicane, dont le czar ne ſe ſouciait guère; en vain ils dirent que les papes doivent être ſoumis aux conciles, et que le jugement d'un pape n'eſt point une règle de foi; ils ne réuſſirent qu'à déplaire beaucoup à la cour de Rome par leur écrit, ſans plaire à l'empereur de Ruſſie ni à l'égliſe ruſſe.

Il y avait dans ce plan de réunion des objets de politique qu'ils n'entendaient pas, et

des points de controverſe qu'ils diſaient entendre, et que chaque parti explique comme il lui plait. Il s'agiſſait du Saint-Esprit qui procède du Père et du Fils ſelon les Latins, et qui procède aujourd'hui du Père par le Fils ſelon les Grecs, après n'avoir long-temps procédé que du Père: ils citaient *St. Epiphane*, qui dit *que le Saint-Esprit n'eſt pas frère du Fils, ni petit-fils du Père.* Mais le czar en partant de Paris avait d'autres affaires qu'à vérifier des paſſages de *St. Epiphane.* Il reçut avec bonté le mémoire des docteurs. Ils écrivirent à quelques évêques ruſſes, qui firent une réponſe polie; mais le plus grand nombre fut indigné de la propoſition.

Ce fut pour diſſiper les craintes de cette réunion qu'il inſtitua quelque temps après la fête comique du conclave, lorsqu'il eut chaſſé les jéſuites de ſes états en 1718.

Il y avait à ſa cour un vieux fou nommé *Sotof*, qui lui avait appris à écrire, et qui s'imaginait avoir mérité par ce ſervice les plus importantes dignités. *Pierre*, qui adouciſſait quelquefois les chagrins du gouvernement par des plaiſanteries convenables à un peuple non encore entièrement réformé par lui, promit à

ſon maître à écrire de lui donner une des premières dignités du monde; Il le créa Knès papa avec deux mille roubles d'appointement, et lui aſſigna une maiſon à Péterbourg dans le quartier des tartares; des bouffons l'inſtallèrent en cérémonie: il fut harangué par quatre bègues; il créa des cardinaux et marcha en proceſſion à leur tête. Tout ce ſacré collège était ivre d'eau-de-vie. Après la mort de ce *Sotof*, un officier nommé *Buturlin* fut créé pape. Moscou et Pétersbourg ont vu trois fois renouveler cette cérémonie, dont le ridicule ſemblait être ſans conſéquence, mais qui en effet confirmait les peuples dans leur averſion pour une égliſe qui prétendait un pouvoir ſuprême, et dont le chef avait anathématiſé tant de rois. Le czar vengeait en riant vingt empereurs d'Allemagne, dix rois de France et une foule de ſouverains. C'eſt-là tout le fruit que la ſorbonne recueillit de l'idée peu politique de réunir les égliſes grecque et latine.

Le voyage du czar en France fut plus utile par ſon union avec ce royaume commerçant, et peuplé d'hommes induſtrieux, que par la prétendue réunion de deux égliſes rivales, dont l'une maintiendra toujours ſon an-

tique indépendance, et l'autre sa nouvelle supériorité.

Pierre ramena à sa suite plusieurs artisans français, ainsi qu'il en avait amené d'Angleterre; car toutes les nations chez lesquelles il voyagea, se firent un honneur de le seconder dans son dessein de porter tous les arts dans une patrie vouvelle, et de concourir à cette espèce de création.

Il minuta dès-lors un traité de commerce avec la France, et le remit entre les mains de ses ministres en Hollande, dès qu'il y fut de retour. Il ne put être signé par l'ambassadeur de France *Chateau-neuf* que le quinze Août 1717 à la Haye. Ce traité ne concernait pas seulement le commerce, il regardait la paix du Nord. Le roi de France, l'électeur de Brandebourg acceptèrent le titre de médiateurs qu'il leur donna. C'était assez faire sentir au roi d'Angleterre qu'il n'était pas content de lui, et c'était combler les espérances de *Gortz*, qui mit dès-lors tout en oeuvre pour réunir *Pierre* et *Charles*, pour susciter à *George* de nouveaux ennemis, et pour prêter la main au cardinal *Albéroni* d'un bout de l'Europe à l'autre. Le baron de *Gortz*

vit alors publiquement à la Haye les miniſtres du czar; il leur déclara qu'il avait un plein-pouvoir de conclure la paix de la Suède.

Le czar laiſſait *Gortz* préparer toutes leurs batteries ſans y toucher, prêt à faire la paix avec le roi de Suède, mais auſſi à continuer la guerre; toujours lié avec le Danemark, la Pologne, la Pruſſe, et même en apparence avec l'électeur d'Hanovre.

Il paraît évidemment qu'il n'avait d'autre deſſein arrêté que celui de profiter des conjonctures. Son principal objet était de perfectionner tous ſes nouveaux établiſſemens. Il ſavait que les négociations, les intérêts des princes, leurs ligues, leurs amitiés, leurs défiances, leurs inimitiés éprouvent presque tous les ans des viciſſitudes, et que ſouvent il ne reſte aucune trace de tant d'efforts de politique. Une ſeule manufacture bien établie fait quelquefois plus de bien à un état que vingt traités.

Pierre ayant réjoint ſa femme, qui l'attendait en Hollande, continua ſes voyages avec elle. Ils traverſèrent enſemble la Veſtphalie, et arrivèrent à Berlin ſans aucun appareil. Le nouveau roi de Pruſſe n'était pas moins enne-

mi des vanités du cérémonial et de la magnificence que le monarque de Ruſſie. C'était un ſpectacle inſtructif pour l'étiquette de Vienne et d'Eſpagne, pour le punctilio d'Italie et pour le goût de luxe qui regne en France, qu'un roi qui ne ſe ſervait jamais que d'un fauteuil de bois, qui n'était vêtu qu'en ſimple ſoldat, et qui s'était interdit toutes les délicateſſes de la table et toutes les commodités de la vie.

Le czar et la czarine menaient une vie auſſi ſimple et auſſi dure, et ſi *Charles* XII s'était trouvé avec eux, on eût vu enſemble quatre têtes couronnées accompagnées de moins de faſte qu'un évêque allemand ou qu'un cardinal de Rome. Jamais le luxe et la molleſſe n'ont été combattus par de ſi nobles exemples.

Il faut avouer qu'un de nos citoyens s'attirerait parmi nous de la conſidération, et ſerait regardé comme un homme extraordinaire, s'il avait fait une fois en ſa vie, par curioſité, la cinquième partie des voyages que fit *Pierre* pour le bien de ſes états. De Berlin il va à Dantzick avec ſa femme; il protège à Mitau la ducheſſe de Courlande ſa nièce, devenue veuve: il viſite toutes ſes conquêtes, donne

de nouveaux réglemens dans Pétersbourg, va à Moscou, y fait rebâtir des maiſons de particuliers tombées en ruine: de là il ſe transporte à Czariſin ſur le Volga pour arrêter les incurſions des tartares de Cuban: il conſtruit des lignes du Volga au Tanaïs, et fait élever des forts de diſtance en diſtance d'un fleuve à l'autre. Pendant ce temps-là même, il fait imprimer le code militaire qu'il a compoſé: une chambre de juſtice eſt établie pour examiner la conduite de ſes miniſtres, et pour remettre de l'ordre dans les finances; il pardonne à quelques coupables, il en punit d'autres; le prince *Menzikoff* même fut un de ceux qui eurent beſoin de ſa clémence: mais un jugement plus ſévère, qu'il ſe crut obligé de rendre contre ſon propre fils, remplit d'amertume une vie ſi glorieuſe s).

s) Dieſer Sohn war eben der *Alexis*, deſſen vorhin erwähnt worden. Er hatte ſich des Aufruhrs verdächtig gemacht und ward zum Tode verurtheilt, ſtarb aber plötzlich eh das Urtheil vollzogen werden konnte.

Peters Unternehmungen im Jahr 1718 und den nächſtfolgenden Jahren.

Ce fut dans cette année 1718, époque de l'exhérédation et de la mort de ſon fils aîné, qu'il procura le plus d'avantages à ſes ſujets, par la police générale auparavant inconnue, par les manufactures et les fabriques en tout genre, ou établies ou perfectionnées, par les branches nouvelles d'un commerce qui commençait à fleurir, et par ces canaux qui joignent les fleuves, les mers et les peuples que la nature a ſéparés. Ce ne ſont pas là de ces événemens frappans qui charment le commun des lecteurs, de ces intrigues de cour qui amuſent la malignité, de ces grandes révolutions qui intéreſſent la curioſité ordinaire des hommes, mais ce ſont les reſſorts véritables de la félicité publique que les yeux philoſophiques aiment à conſidérer.

Il y eut donc un lieutenant-général de la police de tout l'empire, établi à Pétersbourg à la tête d'un tribunal, qui veillait au maintien de l'ordre d'un bout de la Ruſſie à l'autre. Le luxe dans les habits, et les jeux de hazard, plus dangereux que le luxe, furent ſévèrement défendus. On établit des écoles

d'arithmétique déjà ordonnées en 1716 dans toutes les villes de l'empire. Les maiſons pour les orphelins et pour les enfans trouvés, déjà commencées, furent achevées, dotées et remplies. Nous joindrons ici tous les établiſſemens utiles, auparavant projetés, et finis quelques années après. Toutes les grandes villes furent délivrées de la foule odieuſe de ces mendians, qui ne veulent avoir d'autre métier que celui d'importuner ceux qui en ont, et de traîner, aux dépens des autres hommes, une vie miſérable et honteuſe; abus trop ſouffert dans d'autres états.

Les riches furent obligés de bâtir à Petersbourg des maiſons régulières ſuivant leur fortune. Ce fut une excellente police de faire venir ſans frais tous les matériaux à Pétersbourg, par toutes les barques et chariots qui revenaient à vide des provinces voiſines.

Les poids et les meſures furent fixés et rendus uniformes ainſi que les lois. Cette uniformité tant déſirée, mais ſi inutilement dans des états dès long-temps policés, fut établie en Ruſſie ſans difficulté et ſans murmure; et nous penſons que parmi nous cet établiſſement ſalutaire ſerait impraticable. Le

prix des denrées néceſſaires fut réglé; ces fanaux que *Louis* XIV établit le premier dans Paris, éclairèrent pendant la nuit la ville de Pétersbourg: les pompes pour les incendies, les barrières dans les rues ſolidement pavées; tout ce qui regarde la ſureté, la propreté, et le bon ordre, les facilités pour le commerce intérieur, les privilèges donnés à des étrangers, et les réglemens qui empêchaient l'abus de ces privilèges; tout fit prendre à Pétersbourg et à Moscou une face nouvelle.

On perfectionna plus que jamais les fabriques des armes, ſur-tout celle que le czar avait formée à dix milles environ de Pétersbourg; il en était le premier intendant; mille ouvriers y travaillaient ſouvent ſous ſes yeux. Il allait donner ſes ordres lui-même à tous les entrepreneurs des moulins à grains, à poudre, à ſcie; aux directeurs des fabriques de corderies et de voiles, des briqueteries, des ardoiſes, des manufactures de toiles; beaucoup d'ouvriers de toute eſpèce lui arrivèrent de France: c'était le fruit de ſon voyage. Il établit un tribunal de commerce dont les membres étaient mi-partie nationaux et étrangers, afin que la faveur fût égale pour tous les fabricans et pour tous les artiſtes. Un

français forma une manufacture de très belles glaces à Pétersbourg, avec les ſecours du prince *Menzikoff.* Un autre fit travailler à des tapiſſeries de haute-lice ſur le modèle de celles des *Gobelins;* et cette manufacture eſt encore aujourd'hui très-encouragée. Un troiſième fit réuſſir les fileries d'or et d'argent, et le czar ordonna qu'il ne ſerait employé par année dans cette manufacture que quatre mille marcs ſoit d'argent, ſoit d'or, afin de n'en point diminuer la maſſe dans ſes états.

Il donna trente mille roubles, c'eſt-à-dire cent cinquante mille livres de France, avec tous les matériaux et tous les inſtrumens néceſſaires à ceux qui entreprirent les manufactures de draperies et des autres étoffes de laine. Cette libéralité utile le mit en état d'habiller ſes troupes de draps faits dans ſon païs: auparavant on tirait ces draps de Berlin et d'autres païs étrangers.

On fit à Moscou d'auſſi belles toiles qu'en Hollande, et à ſa mort il y avait déjà à Moscou et à Jaroslau quatorze fabriques de toiles de lin et de chanvre.

On n'aurait certainement pas imaginé autre-fois, lorsque la ſoie était vendue en Eu-

rope au poids de l'or, qu'un jour au-délà du lac Ladoga, ſous un climat glacé, et dans des marais inconnus, il s'éleverait une ville opulente et magnifique, dans laquelle la ſoie de Perſe ſe manufacturerait auſſi-bien que dans Ispahan. *Pierre* l'entreprit et y réuſſit. Les mines de fer furent exploitées mieux que jamais: on découvrit quelques mines d'or et d'argent; et un conſeil des mines fut établi pour conſtater ſi les exploitations donneraient plus de profit qu'elles ne coûteraient de dépenſe.

Pour faire fleurir tant de manufactures, tant d'arts différens, tant d'entrepriſes, ce n'était pas aſſez de ſigner des patentes et de nommer des inſpecteurs; il fallait dans ces commencemens qu'il vît tout par ſes yeux, et qu'il travaillât même de ſes mains, comme on l'avait vu auparavant conſtruire des vaiſſeaux, les appareiller et les conduire. Quand il s'agiſſait de creuſer des canaux dans des terres fangeuſes et presque impraticables, on le voyait quelquefois ſe mettre à la tête des travailleurs, fouiller la terre et la transporter lui-même.

Il fit cette année 1718 le plan du canal et des écluſes de Ladoga. Il s'agiſſait de faire communiquer la Néva à une autre rivière navi-

gable, pour amener facilement les marchandiſes à Pétersbourg, ſans faire un grand détour par le lac Ladoga trop ſujet aux tempêtes et ſouvent impraticable pour les barques; il nivela lui-même le terrain; on conſerve encore les inſtrumens dont il ſe ſervit pour ouvrir la terre et la voiturer; cet exemple fut ſuivi de toute ſa cour, et hâta un ouvrage qu'on regardait comme impoſſible: il a été achevé après ſa mort; car aucune de ſes entrepriſes reconnues poſſibles n'a été abandonnée.

Le grand canal de Cronſtadt, qu'on met aiſément à ſec, et dans lequel on carène et on radoube les vaiſſeaux de guerre, fut auſſi commencé dans le temps même des procédures contre ſon fils.

Il bâtit cette même année la ville neuve de Ladoga. Bientôt après il tira ce canal qui joint la mer caspienne au golf de Finlande et à l'Océan; d'abord les eaux des deux rivières qu'il fit communiquer, reçoivent les barques qui ont remonté le Volga: de ces rivières on paſſe par un autre canal dans le lac d'Ilmen; on entre enſuite dans le canal de Ladoga, d'où les marchandiſes peuvent être transportées par la grande mer dans toutes les parties du monde.

Occupé de ces trauvaux qui s'exécutaient ſous ſes yeux, il portait ſes ſoins jusqu'au Kamſhatka à l'extrémité de l'Orient, et il fit bâtir deux forts dans ce païs ſi long-temps inconnu au reſte du monde. Cependant des ingénieurs de ſon académie de marine établie en 1715 marchaient déjà dans tout l'empire pour lever des cartes exactes, et pour mettre ſous les yeux de tous les hommes cette vaſte étendue de contrées qu'il avait policées et enrichies.

On ſait que les bonnes lois ſont rares, mais que leur exécution l'eſt encore davantage. Plus un état eſt vaſte et compoſé de nations diverſes, plus il eſt difficile de les réunir par une même jurisprudence. Le pére du czar *Pierre* avait fait rédiger un code ſous le titre d'*Oulogénie*; il était même imprimé, mais il s'en fallait beaucoup qu'il pût ſuffire.

Pierre avait, dans ſes voyages, amaſſé des matériaux pour rebâtir ce grand édifice qui croulait de toutes parts: il tira des inſtructions du Danemarck, de la Suède, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la France, et prit de ces différentes nations ce qu'il crut qui convenait à la ſienne.

Il y avait une cour de boïards qui décidait en dernier reſſort des affaires contentieuſes: le rang et la naiſſance y donnaient ſéance, il fallait que la ſcience la donnât: cette cour fut caſſée.

Il créa un procureur-général, auquel il joignit quatre aſſeſſeurs dans chacun des gouvernemens de l'empire: ils furent chargés de veiller à la conduite des juges, dont les ſentences reſſortirent au Sénat qu'il établit; chacun de ces juges fut pourvu d'un exemplaire de l'*Oulogénie*, avec les additions et les changemens néceſſaires, en attendant qu'on pût rédiger un corps complet de lois.

Il défendit à tous ces juges, ſous peine de mort de recevoir ce que nous appelons *des épices*: elles ſont médiocres chez nous, mais il ſerait bon qu'il n'y en eût point. Les grands frais de notre juſtice ſont les ſalaires des ſubalternes, la multiplicité des écritures, et ſurtout cet uſage onéreux dans les procédures de compoſer les lignes de trois mots, et d'accabler ainſi ſous un tas immenſe de papiers les fortunes des citoyens. Le czar eut ſoin que les frais fuſſent médiocres, et la juſtice prompte. Les juges, les greffiers eurent des ap-

pointemens du tréſor public, et n'achetèrent point leurs charges.

Ce fut principalement dans l'année 1718, pendant qu'il inſtruiſait ſolennellement le procès de ſon fils, qu'il fit ces réglemens. La plupart des lois qu'il porta furent tirés de celles de la Suède, et il ne fit point de difficulté d'admettre dans les tribunaux les priſonniers ſuédois inſtruits de la juriſprudence de leur païs, et qui ayant appris la langue de l'empire, voulurent reſter en Ruſſie.

Les cauſes des particuliers reſſortirent au gouverneur de la province et à ſes aſſeſſeurs; enſuite on pouvait en appeler au Sénat; et ſi quelqu'un après avoir été condamné par le Sénat en appelait au czar même, il était déclaré digne de mort, en cas que ſon appel fût injuſte: mais pour tempérer cette loi, il créa un maître-général des requêtes, qui recevait les placets de tous ceux qui avaient au Sénat, ou dans les cours inférieures, des affaires ſur leſquelles la loi ne s'était pas encore expliquée.

Enfin il acheva en 1722 ſon nouveau code, et il défendit, ſous peine de mort, à tous les juges de s'en écarter et de ſubſtituer leur opi-

nion particulière à la loi générale. Cette ordonnance terrible fut affichée, et l'eſt encore dans tous les tribunaux de l'empire.

Il créait tout. Il n'y avait pas jusqu'à la ſociété qui ne fût ſon ouvrage. Il régla les rangs entre les hommes ſuivant leurs emplois, depuis l'amiral et le maréchal jusqu'à l'enſeigne, ſans aucun égard pour la naiſſance.

Ayant toujours dans l'esprit, et voulant apprendre à ſa nation que des ſervices étaient préférables à des aïeux, les rangs furent auſſi fixés pour les femmes et quiconque dans une aſſemblée prenait une place qui ne lui était pas aſſignée, payait une amende.

Par un réglement plus utile, tout ſoldat qui devenait officier, devenait gentilhomme, et tout boïard flétri par la juſtice devenait roturier.

Après la rédaction de ces lois et de ces réglemens, il arriva que l'augmentation du commerce, l'accroiſſement des villes et des richeſſes, la population de l'empire, les nouvelles entrepriſes, la création de nouveaux emplois amenèrent néceſſairement une multitude d'affaires nouvelles et de cas imprevus, qui tous

étaient la ſuite des ſuccès même de *Pierre* dans la réforme générale de ſes états.

L'impératrice *Eliſabeth* acheva le corps de lois que ſon père avait commencé, et ces lois ſe ſont reſſenties de la douceur de ſon règne.

Dans ce temps-là même, *Pierre* travaillait plus que jamais à la réforme du clergé. Il avait aboli le patriarchat, et cet acte d'autorité ne lui avait pas gagné le coeur des eccléſiaſtiques. Il voulait que l'adminiſtration impériale fût toute-puiſſante et que l'adminiſtration eccléſiaſtique fût reſpectée et obéiſſante. Son deſſein était d'établir un conſeil de religion toujours ſubſiſtant, qui dependît du ſouverain et qui ne donnât de lois à l'égliſe que celles qui ſeraient approuvées par le maître de l'état, dont l'égliſe fait partie. Il fut aidé dans cette entrepriſe par un archevêque de Novogorod, nommé *Théophane Procop*, ou *Procopvitz*, c'eſt-à-dire *fils de Procop*.

Le prélat était ſavant et ſage; ſes voyages en diverſes parties de l'Europe l'avaient inſtruit des abus qui règnent; le czar, qui en avait été témoin lui-même, avait dans tous ſes établiſſemens ce grand avantage, de pouvoir, ſans

contradiction, choiſir l'utile et éviter le dangereux. Il travailla lui-même en 1718 et 1719 avec cet archevêque. Un ſynode perpétuel fut établi, compoſé de douze membres, ſoit évêques, ſoit archimandrites, tous choiſis par le ſouverain. Ce collège fut augmenté depuis jusqu'à quatorze.

Les motifs de cet établiſſement furent expliqués par le czar dans un discours préliminaire: le plus remarquable, et le plus grand de ces motifs, eſt „qu'on n'a pas à craindre, ſous l'ad„miniſtration d'un collège de prêtres, les trou„bles et les ſoulèvemens qui pourraient arri„ver ſous le gouvernement d'un ſeul chef ec„cléſiaſtique; que le peuple, toujours enclin „à la ſuperſtition, pourrait, en voyant d'un „côté un chef de l'état, et de l'autre un chef „de l'égliſe, imaginer qu'il y a en effet deux „puiſſances.“ Il cite ſur ce point important l'exemple des longues diviſions entre l'empire et le ſacerdoce, qui ont enſanglanté tant de royaumes.

Il penſait et il diſait publiquement que l'idée de deux puiſſances, fondée ſur l'allegorie des deux épées qui ſe trouvèrent chez les apôtres, était une idée abſurde.

Le czar attribua à ce tribunal le droit de régler toute la discipline eccléſiaſtique, l'examen des moeurs et de la capacité de ceux qui ſont nommés aux évêchés par le ſouverain, le jugement définitif des cauſes religieuſes dans leſquelles on appelait autrefois au patriarche, la connaiſſance des revenus des monaſtères et des diſtributions des aumônes.

Cette aſſemblée eut le titre de *très-ſaint ſynode*, titre qu'avaient pris les patriarches. Ainſi le czar rétablit en effet la dignité patriarchale, partagée en quatorze membres, mais tous dépendans du ſouverain, et tous feſant ſerment de lui obéir, ſerment que les patriarches ne feſaient pas. Les membres de ce ſacré ſynode aſſemblés avaient le même rang que les ſénateurs; mais auſſi ils dépendaient du prince, ainſi que le Sénat.

Cette nouvelle adminiſtration, et le nouveau code eccléſiaſtique ne furent en vigueur, et ne reçurent une forme conſtante que quatre ans après, en l'année 1722. *Pierre* voulut d'abord que le ſynode lui préſentât ceux qu'il jugerait les plus dignes des prélatures. L'empereur choiſiſſait un évêque, et le ſynode le ſacrait. *Pierre* préſidait ſouvent à cette aſſemblée. Un jour qu'il s'agiſſait de préſen-

ter un evêque, le ſynode remarqua qu'il n'avait encore que des ignorans à préſenter au czar: *Hé bien*, dit-il, *il n'y a qu'à choiſir le plus honnête homme; cela vaudra bien un ſavant.*

Il eſt à remarquer que dans l'égliſe grecque il n'y a point de ce que nous appelons abbés ſéculiers: le petit collet n'y eſt connu que par ſon ridicule; mais par un autre abus, puisqu'il faut que tout ſoit abus dans le monde, les prélats ſont tirés de l'ordre monaſtique. Les premiers moines n'étaient que des ſéculiers, les uns dévots, les autres fanatiques, qui ſe retiraient dans des déſerts: ils furent raſſemblées enfin par *St. Baſile*, reçurent de lui une règle, firent des voeux, et furent comptés pour le dernier ordre de la hiérarchie, par lequel il faut commencer pour monter aux dignités. C'eſt ce qui remplit de moines la Grèce et l'Aſie. La Ruſſie en était inondée: ils étaient riches, puiſſans; et quoique très-ignorans, ils étaient à l'avénement de *Pierre*, presque les ſeuls qui ſuſſent écrire: ils en avaient abuſé dans les premiers temps, où ils furent ſi étonnés et ſi ſcandaliſés des innovations que feſait *Pierre* en tout genre. Il avait été obligé en 1703 de défendre l'encre et les plumes aux moines: il fallait une permiſſion expreſſe de l'archimandrite, qui ré-

pondait de ceux à qui il la donnait. *Pierre* voulut que cette ordonnance subsistât. Il avait voulu d'abord qu'on n'entrât dans l'ordre monastique qu'à l'âge de cinquante ans; mais c'était trop tard; la vie de l'homme est trop courte, on n'avait pas le temps de former des évêques: il régla avec son synode qu'il serait permis de se faire moine à trente ans passés, mais jamais au dessous; défense aux militaires et cultivateurs d'entrer jamais dans un couvent, à moins d'un ordre exprès de l'empereur ou du synode: jamais un homme marié ne peut être reçu dans un monastère, même après le divorce, à moins que sa femme ne se fasse aussi religieuse de son plein consentement, et qu'ils n'aient point d'enfans. Quiconque est au service de l'état ne peut se faire moine, à moins d'une permission expresse. Tout moine doit travailler de ses mains à quelque métier. Les religieuses ne doivent jamais sortir de leur monastère; on leur donne la tonsure à l'age de cinquante ans, comme aux diaconesses de la primitive église; et si avant d'avoir reçu la tonsure elles veulent se marier, non-seulement elles le peuvent, mais on les y exhorte: règlement admirable dans un païs où la population est beaucoup plus nécessaire que les monastères.

Pierre voulut que ces malheureuſes filles, que Dieu a fait naître pour peupler l'état, et qui par une dévotion mal-entendue enſeveliſſent dans les cloîtres la race dont elles devaient être mères, fuſſent du moins de quelque utilité à la ſociété qu'elles trahiſſent; il ordonna qu'elles fuſſent toutes employées à des ouvrages de la main convenable à leur ſexe. L'impératrice *Catherine* ſe chargea de faire venir des ouvrières du Brabant et de la Hollande; elle les diſtribua dans les monaſtères, et on y fit bientôt des ouvrages dont *Catherine* et les dames de ſa cour ſe parèrent.

Il n'y a peut-être rien au monde de plus ſage que toutes ces inſtitutions; mais ce qui mérite l'attention de tous les ſiècles, c'eſt le règlement que *Pierre* porta lui-même, et qu'il adreſſa au ſynode en 1724. Il fut aidé en cela par *Théophane Procopvitz*. L'ancienne inſtitution eccléſiaſtique eſt très-ſavamment expliquée dans cet écrit; l'oiſiveté monacale y eſt combattue avec force; le travail non-ſeulement recommandé, mais ordonné; et la principale occupation doit être de ſervir les pauvres: il ordonne que les ſoldats invalides ſoient répartis dans les couvens; qu'il y ait des religieux prépoſés pour avoir ſoin d'eux; que les

plus robuſtes cultivent les terres appartenantes aux couvens. Il ordonne la même choſe dans les monaſtères des filles; les plus fortes doivent avoir ſoin des jardins; les autres doivent ſervir les femmes et les filles malades. Il entre dans les plus petits détails de ces différens ſervices: il deſtine quelques monaſtères de l'un et l'autre ſexe à recevoir les orphelins et à les élever.

Il ſemble en liſant cette ordonnance de *Pierre* le grand, du trente-un Janvier 1724, qu'elle ſoit compoſée à la fois par un miniſtre d'état et par un père de l'égliſe.

Presque tous les uſages de l'égliſe ruſſe ſont différens des nôtres. Dès qu'un homme eſt ſousdiacre parmi nous, le mariage lui eſt interdit; et c'eſt un ſacrilège pour lui de ſervir à peupler ſa patrie. Au contraire, ſi-tôt qu'un homme eſt ordonné ſous-diacre en Ruſſie, on l'oblige de prendre une femme: il devient prêtre, archiprêtre: mais pour devenir évêque il faut qu'il ſoit veuf et moine.

Pierre défendit à tous les curés d'employer plus d'un de leurs enfans au ſervice de leur égliſe, de peur qu'une famille trop nombreuſe

ne tyrannisât la paroisse; et il ne leur fut permis d'employer plus d'un de leurs enfans, que quand la paroisse le demanderait elle-même. On voit que dans les plus petits détails de ces ordonnances ecclésiastiques tout est dirigé au bien de l'état, et qu'on prend toutes les mesures possibles pour que les prêtres soient considérés, sans être dangereux; et qu'il ne soient ni avilis ni puissans.

Je trouve dans des mémoires curieux composés par un officier fort aimé de *Pierre le grand*, qu'un jour on lisait à ce prince le chapître du *Spectateur anglais* qui contient un parallèle entre lui et *Louis* XIV: il dit, après l'avoir écouté: „je ne crois pas mériter la pré„férence qu'on me donne sur ce monarque: „mais j'ai été assez heureux pour lui être su„périeur dans un point essentiel; j'ai forcé mon „clergé à l'obéissance et à la paix et *Louis* XIV „s'est laissé subjuguer par le sien."

Un prince qui passait les jours au milieu des fatigues de la guerre, et les nuits à rédiger tant de lois, à policer un si vaste empire, à conduire tant d'immenses travaux dans l'espace de deux mille lieues, avait besoin de délassemens. Les plaisirs ne pouvaient être alors ni aussi nobles ni aussi délicats qu'ils le sont deve-

nus depuis. Il ne faut pas s'étonner si *Pierre* s'amusait à sa fête des cardinaux dont nous avons déjà parlé, et à quelques autres divertissemens de cette espèce; ils furent quelquefois aux dépens de l'église romaine, pour laquelle il avait une aversion très-pardonnable à un prince du rite grec, qui veut être le maître chez lui. Il donna aussi de pareils spectacles aux dépens des moines de sa patrie, mais des anciens moines qu'il voulait rendre ridicules, tandis qu'il reformait les nouveaux. Nous avons déjà vu qu'avant qu'il promulgât ses lois ecclésiastiques, il avait créé pape un de ses fous, et qu'il avait célébré la fête du conclave. Ce fou, nommé *Sotof*, était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Le czar imagina de lui faire épouser une veuve de son âge, et de célébrer solennellement cette noce; il fit faire l'invitation par quatre bègues; des vieillards décrépits conduisaient la mariée; quatre de plus gros hommes de Russie servaient de coureurs: la musique était sur un char conduit par des ours, qu'on piquait avec des pointes de fer, et qui par leurs mugissemens formaient un basse digne des airs qu'on jouait sur le chariot. Les mariés furent bénis dans la cathédrale par un prêtre aveugle et sourd, à qui on avait mis des lunettes. La procession, le mariage, le repas

des noces, le déshabillé des mariés, la cérémonie de les mettre au lit, tout fut également convenable à la bouffonnerie de ce divertissement.

Une telle fête nous parait bien bizarre; mais l'eſt elle plus que nos divertiſſemens du carnaval? eſt-il plus beau de voir cinq cents perſonnes portant ſur le viſage des masques hideux, et ſur le corps des habits ridicules, ſauter toute une nuit dans une ſalle ſans ſe parler?

Nos anciennes fêtes des fous et de l'âne et de l'abbé des cornards dans nos égliſes étaient-elles plus majeſtueuſes et nos comédies de la *Mère Sotte* t) montraient elles plus de génie?

t) Iſt vermuthlich einerlei mit *mère-folle*, oder mère-folie nom d'un ſociété facétieuſe, qui s'établit en Bourgogne ſur la fin du XIV ſiècle ou au commencement du XV. Dieſe luſtige Geſellſchaft beſtand aus mehr als 500 Perſonen aus allen Ständen; ſogar *Henri de Bourbon*, ein Prinz vom Geblüt, ward im Jahr 1626 darein aufgenommen. Ihr Aufzug zur Karnavalszeit, wo ſie ſich, in Dijon, als Winzer verkleideten, durch die Stadt fuhren und ſatiriſche Lieder ſangen, hieſs la *mère-folie*, feſtum fatuorum, das Narrenfeſt. Das Oberhaupt dieſer Geſellſchaft ward von ihr gewählt und führte den Namen *mère-folle*. Er hatte ſeinen Hof wie ein Fürſt, ſeine Schweizer-garde, ſeine Garde zu Pferde, ſeine Juſtiz und Hausbedienten, ſeinen Kanzler, kurz alles was ein König nur haben kann. Von ſeinen richterlichen Ausſprüchen ging die Appellation gerade ans Parlement, — Im Jahr 1630 ward die Geſellſchaft wegen der vielen Ausſchweifungen und Unordnungen, wozu ſie Gelegenheit gab, von *Louis* XIII aufgehoben.

Peters letztes Jahr.

Pierre, au retour de ſon expédition de Perſe *), ſe vit plus que jamais l'arbitre du Nord. Il ſe déclara le protecteur de la famille de ce même *Charles* XII dont il avait été dix huit ans l'ennemi. Il fit venir à la cour le duc de Holſtein, neveu de ce monarque; il lui deſtina ſa fille aînée, et ſe prépara dès-lors à ſoutenir ſes droits ſur le duché de Holſtein-Schlesvick **); il s'y engagea même dans un traité d'alliance qu'il conclut avec la Suède.

Il continuait les travaux commencés dans toute l'étendue de ſes états ***), jusqu'au fond du Kamſhatka; et pour mieux diriger ces travaux il établiſſait à Pétersbourg ſon académie des ſciences. Les arts floriſſaient de tous côtés; les manufactures étaient encouragées, la marine augmentée, les armées bien entretenues, les lois obſervées: il jouiſſait en paix de ſa gloire; il voulut la partager d'une manière nouvelle avec celle qui, en réparant le malheur de la campagne du Pruth, avait, diſait-il, contribué à cette gloire même.

*) 1724. **) Février. ***) 1724.

Ce fut à Moscou *) qu'il fit couronner et sacrer sa femme *Catherine*, en présence de la duchesse de Courlande, fille de son frère aîné, et du duc de Holstein qu'il allait faire son gendre. La déclaration qu'il publia mérite attention; on y rappelle l'usage de plusieurs rois chrétiens de faire couronner leurs épouses; on y rappelle les exemples des empereurs *Basilide*, *Justinien*, *Héraclius* et *Léon* le philosophe. L'empereur y specifie les services rendus à l'état par *Catherine*, et sur-tout dans la guerre contre les turcs, lorsque son armée réduite, dit-il, à vingt-deux mille hommes, en avait plus de deux cents mille à combattre. Il n'était point dit dans cette ordonnance que l'impératrice dût règner après lui; mais il y préparait les esprits par cette cérémonie inusitée dans ses états.

Ce qui pouvait peut-être encore faire regarder *Catherine* comme destinée à posséder le trône après son époux, c'est que lui-même marcha devant elle à pied le jour du couronnement, en qualité de capitaine d'une nouvelle compagnie qu'il créa, sous le nom de chevaliers de l'impératrice.

*) 18 Mai.

Quand on fut arrivé à l'égliſe, *Pierre* lui poſa la couronne ſur la tête *); elle voulut lui embraſſer les genoux, il l'en empêcha; et au ſortir de la cathédrale, il fit porter le ſceptre et le globe devant elle. La fête fut digne en tout d'un empereur. *Pierre* étalait dans les occaſions d'éclat autant de magnificence qu'il mettait de ſimplicité dans ſa vie privée.

Ayant couronné ſa femme, il ſe réſolut enfin à donner ſa fille aînée *Anne Petrona* au duc de Holſtein. Cette princeſſe avait beaucoup de traits de ſon père; elle était d'une taille majeſtueuſe et d'une grande beauté. On la fiança au duc de Holſtein, mais ſans grand appareil. *Pierre* ſentait déjà ſa ſanté très-altérée **), et un chagrin domeſtique, qui peut-être aigrit encore le mal dont il mourut, rendit ces derniers temps de ſa vie peu convenables à la pompe des fêtes.

Catherine avait un jeune chambellan nommé *Moëns de la Croix*, né en Ruſſie d'une famille flamande: il était d'une figure diſtinguée; ſa ſoeur, Mme de *Balc*, était dame d'atour de l'impératrice: tous deux gouvernaient ſa mai-

*) 1724. **) 24 Novembre.

ſon. On les accuſa l'un et l'autre auprès de l'empereur; ils furent mis en prison, on leur fit leur procès pour avoir reçu des préſens. Il avait été défendu dès l'an 1714 à tout homme en place d'en recevoir, ſous peine d'infamie et de mort; et cette défenſe avait été pluſieurs fois renouvelée.

Le frère et la ſoeur furent convaincus: tous ceux qui avaient ou acheté, ou récompenſé leurs ſervices, furent nommés dans la ſentence, excepté le duc de Holſtein et ſon miniſtre le comte de *Baſſevitz*: il eſt vraiſemblable même que des préſens faits par ce prince à ceux qui avaient contribué à faire réuſſir ſon mariage, ne furent pas regardés comme une choſe criminelle.

Moëns fut condamné à perdre la tête, et ſa ſoeur, favorite de l'impératrice, à recevoir onze coups de knout. Les deux fils de cette dame, l'un chambellan, et l'autre page, furent dégradés et envoyés en qualité de ſimples ſoldats dans l'armée de Perſe.

Ces ſévérités, qui révoltent nos moeurs, étaient peut-être néceſſaires dans un païs où le maintien des lois ſemblait exiger une rigueur

effrayãnte. L'impératrice demanda la grâce de ſa dame d'atour, et ſon mari irrité la refuſa. Il caſſa dans ſa colère une glace de Veniſe, et dit à ſa femme: „tu vois qu'il ne faut qu'un „coup de ma main pour faire rentrer cette glace „dans la pouſſière dont elle eſt ſortie.“ *Catherine* le regarda avec une douleur attendriſſante, et lui dit: „Hé bien, vous avez caſſé ce qui fe„ſait l'ornement de votre palais, croyez-vous „qu'il en devienne plus beau?“ Ces paroles appaiſèrent l'empereur; mais toute la grâce que ſa femme put obtenir de lui, fut que ſa dame d'atour ne recevrait que cinq coups de knout au lieu de onze.

Je ne rapporterais pas ce fait s'il n'était atteſté par un miniſtre témoin oculaire, qui lui-même ayant fait des préſens au frère et à la ſoeur, fut peut-être une des principales cauſes de leur malheur. Ce fut cette aventure qui enhardit ceux qui jugent de tout avec malignité, à débiter que *Catherine* hâta les jours d'un mari qui lui inſpirait plus de crainte par ſa colère que de reconnaiſſance par ſes bienfaits.

On ſe confirma dans ces ſoupçons cruels par l'empreſſement qu'eut *Catherine* de rappe-

ler ſa dame d'atour immédiatement après la mort de ſon époux, et de lui donner toute ſa faveur. Le devoir d'un hiſtorien eſt de rapporter ces bruits publics qui ont éclaté, dans tous les temps et dans tous les états, à la mort des princes enlevés par une mort prématurée, comme ſi la nature ne ſuffiſait pas à nous détruire; mais le même devoir exige qu'on faſſe voir combien ces bruits étaient téméraires et injuſtes.

Il y a une diſtance immenſe entre le mécontentement paſſager que peut cauſer un mari ſévère, et la réſolution déſeſpérée d'empoiſonner un époux et un maître auquel on doit tout. Le danger d'une telle entrepriſe eût été auſſi grand que le crime. Il y avait alors un grand parti contre *Catherine*, en faveur du fils de l'infortuné czarovitz [u]). Cependant ni cette faction, ni aucun homme de la cour ne ſoupçonnèrent *Catherine*, et les bruits vagues qui coururent, ne furent que l'opinion de quelques étrangers mal inſtruits, qui ſe livrèrent ſans aucune raiſon à ce plaiſir malheureux de ſuppoſer de grands crimes à ceux qu'on croit in-

u) Alexis.

téreſſés à les commettre. Cet intérêt même était fort douteux dans *Catherine*; il n'était pas ſûr qu'elle dût ſuccéder; elle avait été couronnée, mais ſeulement en qualité d'épouſe du ſouverain, et non comme devant être ſouveraine après lui.

La déclaration de *Pierre* *) n'avait ordonné cet appareil que comme une cérémonie et non comme un droit de régner: elle rappelait les exemples des empereurs romains qui avaient fait couronner leurs épouſes, et aucune d'elles ne fut maîtreſſe de l'empire. Enfin, dans le temps même de la maladie de *Pierre*, pluſieurs crurent que la princeſſe *Anne Petrona* lui ſuccéderait conjointement avec le duc de Holſtein ſon époux **), ou que l'empereur nommerait ſon petit-fils pour ſon ſucceſſeur: ainſi bien loin que *Catherine* eût intérêt à la mort de l'empereur, elle avait beſoin de ſa conſervation.

Il était conſtant que *Pierre* était attaqué depuis long-temps d'un abcès et d'une retention d'urine qui lui cauſait des douleurs aigües. Les eaux minérales d'Olonitz et d'autres qu'il

*) 1725. **) 1725.

mit en uſage ne furent que d'inutiles ſecours: on le vit s'affaiblir ſenſiblement depuis le commencement de l'année 1724. Ses travaux, dont il ne ſe relâcha jamais, augmentèrent ſon mal et hâtèrent ſa fin; ſon état parut bientôt mortel; il reſſentit des chaleurs brûlantes qui le jettaient dans un délire presque continuel*): il voulut écrire dans un moment d'intervalle que lui laiſſèrent ſes douleurs, mais ſa main ne forma que des caractères inliſibles, dont on ne pût déchiffrer que ces mots en ruſſe: *rendez tout à . . . .*

Il cria qu'on fît venir la princeſſe *Anne Petrona* à laquelle il voulait dicter; mais lorsqu'elle parût devant ſon lit il avait déjà perdu la parole, et il tomba dans une agonie qui dura ſeize heures. L'impératrice *Catherine* n'avait pas quitté ſon chevet depuis trois nuits; il mourut enfin entre ſes bras le vingt-huit Janvier vers les quatre heures du matin.

On porta ſon corps dans la grand'ſalle du palais, ſuivi de toute la famille impériale, du Sénat, de toutes les perſonnes de la première

*) Janvier.

distinction et d'une foule de peuple : il fut exposé sur un lit de parade, et tout le monde eut la liberté de l'approcher et de lui baiser la main, jusqu'au jour de son enterrement qui se fit le $\frac{10}{21}$ Mars 1725.

On a cru, on a imprimé qu'il avait nommé son épouse *Catherine* héritière de l'empire par son testament, mais la vérité est qu'il n'avait point fait de testament, ou que du moins il n'en a jamais paru ; négligéance bien étonnante dans un législateur, et qui prouve qu'il n'avait pas cru sa maladie mortelle.

On ne savait point à l'heure de sa mort qui remplirait son trône ; il laissait *Pierre* son petit-fils, né de l'infortuné *Alexis* ; il laissait sa fille aînée la duchesse de Holstein. Il y avait une faction considérable en faveur du jeune *Pierre*. Le prince *Menzikoff*, lié avec l'impératrice *Catherine* dans tous les temps, prévint tous les partis et tous les desseins. *Pierre* était prêt d'expirer quand *Menzikoff* fit passer l'impératrice dans une salle où leurs amis étaient déjà assemblés ; on fait transporter le trésor à la forteresse, on s'assure des gardes ; le prince *Menzikoff* gagna l'archevê-

que de Novogorod; *Catherine* tint avec eux, et avec un ſecrétaire de confiance nommé *Macarof*, un conſeil ſecret, où aſſiſta le miniſtre du duc de Holſtein. L'impératrice, au ſortir de ce conſeil, revint auprès de ſon époux mourant, qui rendit les derniers ſoupirs entre ſes bras. Auſſitôt les ſénateurs, les officiers-généraux accoururent au palais; l'impératrice les harangua; *Menzikoff* répondit en leur nom; on délibéra pour la forme hors de la préſence de l'impératrice. L'archevéque de Plescou *Théophane* déclara que l'empereur avait dit la veille du couronnement de *Catherine*, qu'il ne la couronnait que pour la faire régner après lui; toute l'aſſemblée ſigna la proclamation, et *Catherine* ſuccéda à ſon époux le jour même de ſa mort.

Pierre le grand fut regretté en Ruſſie de tous ceux qu'il avait formés, et la génération qui ſuivit celle des partiſans des anciennes moeurs le regarda bientôt comme ſon père. Quand les étrangers ont vu que tous ſes établiſſemens étaient durables ils ont eu pour lui une admiration conſtante, et ils ont avoué qu'il avait été inſpiré plutôt par une ſageſſe extraordinaire que par l'envie de faire des choſes

étonnantes. L'Europe a reconnu qu'il avait aimé la gloire, mais qu'il l'avait mise à faire du bien, que ses défauts n'avaient jamais affaibli ses grandes qualités, qu'en lui l'homme eut ses taches, et que le monarque fut toujours grand. Il a forcé la nature en tout, dans ses sujets, dans lui-même, et sur la terre et sur les eaux: mais il l'a forcé pour l'embellir. Les arts, qu'il a transplantés de ses mains dans des païs dont plusieurs alors étaient sauvages, ont en fructifiant rendu témoignage à son génie et éternisé sa mémoire; ils paraissent aujourd'hui originaires des païs même où il les a portés. Lois, police, politique, discipline militaire, marine, commerce, manufactures, sciences, beaux-arts, tout s'est perfectionné selon ses vues: et par une singularité dont il n'est point d'exemple, ce sont quatre femmes montées après lui successivement sur le trône qui ont maintenu tout ce qu'il acheva, et ont perfectionné tout ce qu'il entreprit.

Le palais a eu des révolutions après sa mort; l'état n'en a éprouvé aucune. La splendeur de cet empire s'est augmentée sous *Catherine* I; il a triomphé des turcs et des suédois sous *Anne Petrona*; il a conquis sous *Elisabeth*

la Pruſſe et une partie de la Poméranie; il a joui d'abord de la paix, et il a vu fleurir les arts ſous *Catherine* II.

C'eſt aux hiſtoriens nationaux d'entrer dans tous les détails des fondations, des lois, des guerres et des entrepriſes de *Pierre le grand*; ils encourageront leurs compatriotes en célébrant tous ceux qui ont aidé ce monarque dans ſes travaux guerriers et politiques. Il ſuffit à un étranger, amateur déſintéreſſé du mérite, d'avoir eſſayé de montrer ce que fut le grand homme qui apprit de *Charles* XII à le vaincre, qui ſortit deux fois de ſes états pour les mieux gouverner, qui travailla de ſes mains à presque tous les arts néceſſaires, pour en donner l'exemple à ſon peuple, et qui fut le fondateur et le père de ſon empire.

Les ſouverains des états depuis long-temps policés ſe diront à eux-mêmes: „ſi „dans les climats glacés de l'ancienne Scythie „un homme aidé de ſon ſeul génie a fait de „ſi grandes choſes, que devons-nous faire „dans des royaumes où les travaux accumulés „de pluſieurs ſiècles nous ont rendu tout facile?“

* * *

Pierre le grand avait une taille haute, dégagée, bien formée, le visage noble, des yeux animés, un tempérament robuste, propre à tous les exercices et à tous les travaux; son esprit était juste, ce qui est le fond de tous les vrais talens; et cette justesse était mêlée d'une inquiétude qui le portait à tout entreprendre et à tout faire. Il s'en fallait beaucoup que son éducation eût été digne de son génie: l'intérêt de la princesse *Sofie* avait été sur tout de le laisser dans l'ignorance, et de l'abandonner aux excès que la jeunesse, l'oisiveté, la coutume et son rang ne rendirent que trop permis. — Les plaisirs de la table avec quelques étrangers, attirés à Moscou par le ministre *Gallitzin* ne firent pas augurer qu'il serait un reformateur: cependant malgré les mauvais exemples, et même malgré les plaisirs, il s'appliquait à l'art militaire et au gouvernement: on devait déjà reconnaître en lui le germe d'un grand homme.

On s'attendait encore moins qu'un prince qui était saisi d'un effroi machinal qui allait

jusqu'à la ſueur froide et à des convulſions, quand il fallait paſſer un ruiſſeau, deviendrait un jour le meilleur homme de mer dans le ſeptentrion. Il commença par dompter la nature en ſe jettant dans l'eau malgré ſon horreur pour cet élément; l'averſion ſe changea même en un goût dominant.

LE FANATISME OU MAHOMET LE PROPHETE.

TRAGEDIE.

PERSONNAGES:

MAHOMET.

ZOPIRE, Sheich ou Shérif de la Mecque.

OMAR, Lieutenant de Mahomet.

SEIDE, } Esclaves de Mahomet.
PALMIRE, }

PHANOR, Sénateur de la Mecque.

Troupe de Mecquois.

Troupe de Muſulmans.

ACTE PREMIER.

SCENE PREMIERE.

ZOPIRE, PHANOR.

ZOPIRE.

Qui moi, baiſſer les yeux devant ces faux prodiges [a])?
Moi, de ce fanatique encenſer les preſtiges?
L'honorer dans la Mecque après l'avoir banni [b])?
Non. Que des juſtes dieux Zopire ſoit puni,
Si tu vois cette main, jusqu'ici libre et pure,
Careſſer la révolte, et flatter l'impoſture!

a) *Zopire* antwortet in den erſten Zeilen *Phanorn*, der ihm gerathen hatte, Mahomeden die Thore von M. zu öffnen.

b) *Mahomet* muſste bekanntlich mit ſeiner neuen Lehre von Mekka nach Medina flüchten.

PHANOR.

Nous chériſſons en vous ce zèle paternel
Du chef auguſte et ſaint du Sénat d'Ismaël [c];
Mais ce zèle eſt funeſte, et tant de réſiſtance,
Sans laſſer Mahomet, irrite ſa vengeance.
Contre ſes attentats vous pouviez autrefois
Lever impunément le fer ſacré des lois,
Et des embraſemens d'une guerre immortelle
Etouffer ſous vos pieds la première étincelle.
Mahomet, citoyen, ne parut à vos yeux
Qu'un novateur obſcur, un vil ſéditieux:
Aujourd'hui c'eſt un prince; il triomphe, il domine;
Impoſteur à la Mecque, et prophète à Médine,
Il ſait faire adorer à trente nations
Tous ces mêmes forfaits qu'ici nous déteſtons.
Que dis-je? en ces murs même une troupe égarée,
Des poiſons de l'erreur avec zèle enivrée,
De ſes miracles faux ſoutient l'illuſion,
Répand le fanatisme [d]) et la ſédition,
Appelle ſon armée, et croit qu'un Dieu terrible
L'inſpire, le conduit, et le rend invincible.
Tous nos vrais citoyens avec vous ſont unis;

c). Die Araber ſtammen von *Ismael*, dem Sohn *Abrahams*, her. — *Zopire* war *Sheik*, d. i. Oberhaupt des Staats und der Kirche in M., darum heiſst er *auguſte* et *ſaint*.

d) Die Wuth des neuen Kirchenglaubens.

Mais les meilleurs conſeils, ſont-ils toujours ſuivis?
L'amour des nouveautés, le faux *) zèle, la crainte,
De la Mecque alarmée ont déſolé l'enceinte;
Et ce peuple, en tout temps chargé de vos bienfaits,
Crie encore à ſon père, et demande la paix.

ZOPIRE.

La paix avec ce traitre! Ah! peuple ſans courage,
N'en attendez jamais qu'un horrible esclavage:
Allez, portez en pompe, et ſervez à genoux
L'idole dont le poids va vous écraſer tous.
Moi, je garde à ce fourbe une haine éternelle,
De mon coeur ulcéré la plaie eſt trop cruelle:
Lui-même a contre moi trop de reſſentimens.
Le cruel fit périr ma femme et mes enfans;
Et moi, jusqu'en ſon camp j'ai porté le carnage:
La mort de ſon fils même honora mon courage.
Les flambeaux de la haine, entre nous allumés,
Jamais des mains du temps ne ſeront conſumés.

PHANOR.

Ne les éteignez point, mais cachez-en la flamme;
Immolez au public les douleurs de votre ame.
Quand vous verrez ces lieux par ſes mains ravagés,

*) Der *unächte*, d. i. blinde Eifer.

Vos malheureux enfans ſeront-ils mieux vengés ?
Vous avez tout perdu, fils, frère, épouſe, fille ;
Ne perdez point l'état : c'eſt-là votre famille.

ZOPIRE.

On ne perd les Etats que par timidité.

PHANOR.

On périt quelquefois par trop de fermeté.

ZOPIOE.

Périſſons, s'il le faut.

PHANNR.

Ah ! quel triſte courage,
Quand vous touchez au port, vous expoſe au naufrage ?
Le ciel, vous le voyez, a remis en vos mains
De quoi fléchir encor ce tyran des humains.
Cette jeune Palmire en ſes camps élevée,
Dans vos derniers combats par vous-même enlevée,
Semble un ange de paix descendu parmi nous,
Qui peut de Mahomet appaiſer le courroux.
Déjà par ſes hérauts il l'a redemandée.

ZOPIRE.

Tu veux qu'à ce barbare elle ſoit accordée ?
Tu veux que d'un ſi cher et ſi noble tréſor
Ses criminelles mains s'enrichiſſent encor ?
Quoi ! lorsqu'il nous apporte et la fraude et la guerre,
Lorsque ſon bras enchaîne et ravage la terre,

Les plus tendres appas brigueront f) ſa faveur,
Et la beauté ſera le prix de la fureur?
Ce n'eſt pas qu'à mon âge, aux bornes de ma vie,
Je porte à Mahomet une honteuſe envie;
Ce coeur triſte et flétri, que les ans ont glacé,
Ne peut ſentir les feux d'un déſir inſenſé.
Mais ſoit qu'en tous les temps un objet né pour plaire
Arrache de nos voeux l'hommage involontaire g);
Soit que privé d'enfans je cherche à diſſiper
Cette nuit de douleurs h) qui vient m'envelopper;
Je ne ſais quel penchant pour cette infortunée
Remplit le vide affreux de mon ame étonnée i).
Soit faibleſſe ou raiſon, je ne puis ſans horreur
La voir aux mains d'un monſtre, artiſan de l'erreur,
Je voudrais qu'à mes voeux heureuſement docile,
Elle même en ſecret pût chérir cet aſile;
Je voudrais que ſon coeur, ſenſible à mes bienfaits,
Déteſtât Mahomet autant que je le hais.
Elle veut me parler ſous ces ſacrés portiques
Non loin de cet autel de nos dieux domeſtiques;
Elle vient, et ſon front, ſiége de la candeur,
Annonce en rougiſſant les vertus de ſon coeur.

f) Sollen ſich bewerben.

g) Uns, ohne daſs wir's wollen, an ſich ziehe.

h) Dieſen finſtern Schmerz.

i) *étonnée*, die ſich über ſich ſelbſt wundert, wie ſie eine Fremde ſo lieben kann.

SCENE II.

ZOPIRE, PALMIRE.

ZOPIRE.

Jeune et charmant objet, dont le ſort de la guerre,
Propice à ma vieilleſſe, honora cette terre,
Vous n'êtes point tombée en de barbares mains;
Tout reſpecte avec moi vos malheureux deſtins,
Votre âge, vos beautés, votre aimable innocence.
Parlez; et s'il me reſte encor quelque puiſſance,
De vos juſtes déſirs ſi je remplis les voeux,
Ces derniers de mes jours ſeront des jours heureux.

PALMIRE.

Seigneur, depuis deux mois ſous vos lois priſonnière
Je dus à mes deſtins pardonner ma miſère:
Vos généreuſes mains s'empreſſent d'effacer
Les larmes que le ciel me condamne à verſer.
Par vous, par vos bienfaits, à parler enhardie,
C'eſt de vous que j'attends le bonheur de ma vie.
Aux voeux de Mahomet j'oſe ajouter les miens:
Il vous a demandé de briſer mes liens;
Puiſſiez-vous l'écouter, et puiſſé-je lui dire
Qu'après le ciel et lui je dois tout à Zopire!

ZOPIRE.

Ainſi de Mahomet vous regrettez les fers,
Ce tumulte des camps, ces horreurs des déſerts,
Cette patrie errante, au trouble abandonnée.

PALMIRE.

La patrie eſt aux lieux où l'ame eſt enchaînée.
Mahomet a formé mes premiers ſentimens,
Et ſes femmes en paix guidaient mes faibles ans k);
Leur demeure eſt un temple, où ces femmes ſacrées
Lèvent au ciel des mains de leur maître adorées.
Le jour de mon malheur, hélas! fut le ſeul jour
Où le ſort des combats à troublé leur ſéjour:
Seigneur, ayez pitié d'une ame déchirée,
Toujours préſente aux lieux dont je ſuis ſéparée.

ZOPIRE.

J'entends: vous eſpérez partager quelque jour
De ce maître orgueilleux et la main et l'amour.

PALMIRE.

Seigneur, je le révère, et mon ame tremblante
Croit voir dans Mahomet un dieu qui m'épouvante.

k) In dieſer und den folgenden Zeilen antwortet ſie auf das, was Z. von *tumulte des camps, patrie errante* u. ſ. w. geſagt hatte.

Non, d'un ſi grand hymen mon coeur n'eſt point flatté;
Tant d'éclat convient mal à tant d'obſcurité l).

ZOPIRE.

Ah! qui que vous ſoyez, il n'eſt point né peut-être
Pour être votre époux, encor moins votre maître;
Et vous ſemblez d'un ſang fait pour donner des lois
A l'arabe inſolent qui marche égal aux rois.

PALMIRE.

Nous m) ne connaiſſons point l'orgueil de la naiſſance:
Sans parens, ſans patrie, esclave dès l'enfance,
Dans notre égalité nous cheriſſons nos fers;
Tout nous eſt étranger, hors le dieu que je ſers.

ZOPIRE.

Tout vous eſt étranger! cet état peut-il plaire?
Quoi! vous ſervez un maître, et n'avez point de père?
Dans mon triſte palais, ſeul privé d'enfans,
J'aurais pu voir en vous l'appui de mes vieux ans.
Le ſoin de vous former des deſtins plus propices
Eût adouci des miens n) les longues injuſtices.
Mais non, vous abhorrez ma patrie et ma loi.

l) Niedriger Stand, oder Abkunft.
m) Ich und meines gleichen, die Mahomet erbeutete oder kaufte.
n) Meines Schickſals.

PALMIRE.

Comment puis-je être à vous? je ne ſuis
point à moi o).
Vous aurez mes regrets, votre bonté m'eſt chère;
Mais enfin Mahomet m'a tenu lieu de père.

ZOPIRE.

Quel père! juſtes Dieux! lui? ce monſtre
impoſteur?

PALMIRE.

Ah! quels noms inouïs lui donnez vous,
Seigneur!
Lui dans qui tant d'Etats adorent leur prophète;
Lui, l'envoyé du ciel, et ſon ſeul interprète!

ZOPIRE.

Etrange aveuglement des malheureux mortels!
Tout m'abandonne ici, pour dreſſer des autels
A ce coupable heureux qu'épargna ma juſtice
Et qui courut au trône, échappé du ſupplice.

PALMIRE.

Vous me faites frémir, Seigneur, et de
mes jours p)
Je n'avais entendu ces horribles discours.
Mon penchant, je l'avoue, et ma reconnaiſſance
Vous donnaient ſur mon coeur une juſte puiſ-
ſance;

o) Ich hänge nicht von mir ſelbſt ab.

p) So lange ich lebe.

Vos blasphèmes affreux contre mon protecteur
A ce penchant ſi doux font ſuccèder l'horreur.

ZOPIRE.

O ſuperſtition ! tes rigueurs inflexibles
Privent d'humanité les coeurs les plus ſenſibles.
Que je vous plains, Palmire, et que ſur vos erreurs
Ma pitié malgré moi me fait verſer des pleurs !

PALMIRE.

Et vous me refuſez !

ZOPIRE.

Oui. Je ne puis vous rendre
Au tyran qui trompa ce coeur flexible et tendre :
Oui, je crois voir en vous un bien trop précieux,
Qui me rend Mahomet encore plus odieux.

SCENE III.

ZOPIRE, PALMIRE, PHANOR.

ZOPIRE.

Que voulez vous, Phanor ?

PHANOR.

Aux portes de la ville
D'où l'on voit de Moad la campagne fertile,
Omar eſt arrivé

ZOPIRE.

Qui? ce farouche Omar,
Que l'erreur aujourd'hui conduit après ſon char [q]),
Qui combattit long-temps le tyran qu'il adore,
Qui vengea ſon pays?

PHANOR.

Peut-être il l'aime encore.
Moins terrible à nos yeux, cet inſolent guerrier,
Portant entre ſes mains le glaive et l'olivier,
De la paix à nos chefs a préſenté le gage [r]).
On lui parle, il demande, il reçoit un ôtage.
Séide eſt avec lui [s]).

PALMIRE.

Grand Dieu! deſtin plus doux!
Quoi! Séide?

PHANOR.

Omar vient, il s'avance vers vous.

ZOPIRE.

Il le faut écouter. Allez, jeune Palmire.
(Palmire ſort.)
Omar devant mes yeux! qu'oſera-t-il me dire?
O Dieux de mon païs, qui depuis trois mille ans
Protégiez d'Ismaël les généreux enfans!

q) D. i. der jetzt ein treuer Anhänger des Irlehrers Mahomet iſt.

r) Den Oelzweig.

s) Dieſe letzten Worte ſagt er zu Palmiren.

Soleil, ſacrés flambeaux, qui dans votre carrière,
Images de ces dieux, nous pretez leur lumière,
Voyez et ſoutenez la juſte fermeté
Que j'oppoſai toujours contre l'iniquité !

SCENE IV.

ZOPIRE, OMAR, PHANOR, Suite.

ZOPIRE.

Hé bien, après ſix ans tu revois ta patrie,
Que ton bras défendit, que ton coeur a trahie.
Ces murs ſont encor pleins de tes premiers exploits.
Déſerteur de nos dieux, déſerteur de nos lois,
Perſécuteur nouveau de cette cité ſainte,
D'où vient que ton audace en profane l'enceinte ?
Miniſtre d'un brigand qu'on dût exterminer,
Parle; que me veux-tu ?

OMAR.

Je veux te pardonner.
Le prophète d'un dieu, par pitié pour ton âge,
Pour tes malheurs paſſés, ſur-tout pour ton courage,
Te préſente une main qui pourrait t'écraſer,
Et j'apporte la paix qu'il daigne propoſer.

ZOPIRE.

Un vil séditieux prétend avec audace
Nous accorder la paix, et non demander grace!
Souffrirez-vous, grands Dieux! qu'au gré de ses forfaits
Mahomet nous raviſſe ou nous rende la paix?
Et vous, qui vous chargez des volontés d'un traître,
Ne rougiſſez-vous point de ſervir un tel maître?
Ne l'avez-vous pas vu, ſans honneur et ſans biens,
Ramper au dernier rang des derniers citoyens?
Qu'alors il était loin de tant de renommée!

OMAR.

A tes viles grandeurs ton ame accoutumée
Juge ainſi du mérite, et pèſe les humains
Au poids que la fortune avait mis dans tes mains.
Ne ſais-tu pas encore, homme faible et ſuperbe,
Que l'inſecte inſenſible, enſeveli ſous l'herbe,
Et l'aigle impérieux, qui plane au haut du ciel,
Rentre dans le néant aux yeux de l'Eternel?
Les mortels ſont égaux; ce n'eſt point la naiſſance,
C'eſt la ſeule vertu qui fait la différence.
Il eſt t) de ces eſprits favoriſés des cieux,
Qui ſont tout par eux-mêmes, et rien par leurs ayeux.

t) Anſtatt *il y a.*

Tel eſt l'homme, en un mot, que j'ai choiſi pour maître;
Lui ſeul dans l'univers a mérité de l'être:
Tout mortel à ſa loi doit un jour obéir,
Et j'ai donné l'exemple aux ſiècles à venir.

ZOPIRE.

Je te connais, Omar; en vain ta politique
Vient m'étaler ici ce tableau fanatique,
En vain tu peux ailleurs éblouir les eſprits;
Ce que ton peuple adore excite mes mépris.
Bannis toute impoſture, et d'un coup d'oeil plus ſage,
Regarde ce prophète à qui tu rends hommage;
Vois l'homme en Mahomet, conçois par quel degré
Tu fais monter aux cieux ton fantôme adoré.
Enthouſiaſte ou fourbe; il faut ceſſer de l'être;
Sers-toi de ta raiſon, juge avec moi ton maître;
Tu verras de chameaux un groſſier conducteur,
Chez ſa première épouſe inſolent impoſteur,
Qui, ſous le vain appas d'un ſonge ridicule,
Des plus vils des humains tente la foi crédule,
Comme un ſéditieux à mes pieds amené,
Par quarante vieillards à l'exil condamné:
Trop léger châtiment qui l'enhardit au crime.
De caverne en caverne il fuit avec Fatime.
Ses diſciples errans de cités en déſerts
Proscrits, perſécutés, bannis, chargés de fers

De leurs venins bientôt ils infectent Médine.
Toi-même alors, toi-même, écoutant la raiſon,
Tu voulus dans ſa ſource arrêter le poiſon.
Je te vis plus heureux, et plus juſte, et plus brave,
Attaquer le tiran dont je te vois l'esclave.
S'il eſt un vrai prophète, oſas-tu le punir?
S'il eſt un impoſteur, oſes-tu le ſervir?

OMAR.

Je voulus le punir, quand mon peu de lumière
Méconnut ce grand homme entré dans la carrière;
Mais enfin, quand j'ai vu que Mahomet eſt né
Pour changer l'univers à ſes pieds conſterné;
Quand mes yeux, éclairés du feu de ſon génie,
Le virent s'élever dans ſa courſe infinie;
Eloquent, intrépide, admirable en tout lieu,
Agir, parler, punir ou pardonner en dieu;
J'aſſociai ma vie à ſes travaux immenſes:
Des trônes, des autels en ſont les récompenſes.
Je fus, je te l'avoue, aveugle comme toi;
Ouvre les yeux, Zopire, et change ainſi que moi:
Et ſans plus me vanter les fureurs de ton zèle,
Ta perſécution ſi vaine et ſi cruelle,
Nos frères gémiſſans, notre Dieu blasphémé,
Tombe aux pieds d'un héros par toi-même opprimé.
Viens baiſer cette main qui porte le tonnerre.
Tu me vois après lui le premier de la terre:
Le poſte qu'il te reſte eſt encore aſſez beau,

Pour fléchir noblement sous ce maître nouveau.
Vois ce que nous étions, et vois ce que nous sommes.
Le peuple aveugle et faible est né pour les grands hommes,
Pour admirer, pour croire, et pour nous obéir.
Viens régner avec nous, si tu crains de servir;
Partage nos grandeurs, au lieu de t'y soustraire,
Et las de l'imiter, fais trembler le vulgaire.

ZOPIRE.

Ce n'est qu'à Mahomet, à ses pareils, à toi,
Que je prétends, Omar, inspirer quelqu'effroi.
Tu veux que du sénat le Shérif infidelle
Encense un imposteur, et couronne un rebelle!
Je ne te nîrai point que ce fier séducteur
N'ait beaucoup de prudence et beaucoup de valeur:
Je connais comme toi les talens de ton maître;
S'il était vertueux, c'est un héros peut-être:
Mais ce héros, Omar, est un traître, un cruel,
Et de tous les tyrans c'est le plus criminel.
Cesse de m'annoncer sa trompeuse clémence,
Le grand art qu'il possède est l'art de la vengeance.
Dans le cours de la guerre, un funeste destin
Le priva de son fils que fit périr ma main.
Mon bras perça le fils, ma voix bannit le père;
Ma haine est inflexible, ainsi que sa colère;

Pour rentrer dans la Mecque, il doit m'exterminer,
Et le juſte aux méchans ne doit point pardonner.

OMAR.

Hé bien, pour te montrer que Mahomet pardonne,
Pour te faire embraſſer l'exemple qu'il te donne,
Partage avec lui-même, et donne à tes tribus
Les dépouilles des rois que nous avons vaincus.
Mets un prix à la paix, mets un prix à Palmire,
Nos tréſors ſont à toi.

ZOPIRE.

Tu penſes me ſéduire,
Me vendre ici ma honte, et marchander la paix
Par ſes tréſors honteux, le prix de ſes forfaits?
Tu veux que ſous ſes lois Palmire ſe remette?
Elle a trop de vertus pour être ſa ſujette;
Et je veux l'arracher aux tyrans impoſteurs,
Qui renverſent les lois, et corrompent les moeurs.

OMAR.

Tu me parles toujours comme un juge implacable,
Qui ſur ſon tribunal intimide un coupable.
Penſe et parle en miniſtre, agis, traite avec moi,
Comme avec l'envoyé d'un grand homme et d'un roi.

ZOPIRE.

Qui l'a fait roi? qui l'a couronné?

OMAR.

La victoire.
Ménage sa puissance, et respecte sa gloire.
Aux noms de conquérant et de triomphateur,
Il veut joindre le nom de pacificateur.
Son armée est encore aux bords du Saïbare,
Des murs où je suis né le siège se prépare;
Sauvons, si tu m'en crois, le sang qui va couler:
Mahomet veut ici te voir et te parler.

ZOPIRE.

Lui? Mahomet?

OMAR.

Lui-même; il t'en conjure.

ZOPIRE.

Traître!
Si de ces lieux sacrés j'étais l'unique maître,
C'est en te punissant que jaurais répondu.

OMAR.

Zopire, j'ai pitié de ta fausse vertu;
Mais puisqu'un vil sénat insolemment partage
De ton gouvernement le fragile avantage,
Puisqu'il règne avec toi, je cours m'y présenter.

ZOPIRE.

Je t'y suis u), nous verrons qui l'on doit écouter.
Je défendrai mes lois, mes dieux et ma patrie.

u) Von *suivre*.

Viens-y contre ma voix prêter ta voix impie
Au Dieu perſécuteur, effroi du genre humain,
Qu'un fourbe oſe annoncer, les armes à la main.
(à Phanor.)
Toi, viens m'aider, Phanor, à repouſſer un traître;
Le ſouffrir parmi nous, et l'epargner, c'eſt l'être.
Renverſons ſes deſſeins, confondons ſon orgueil,
Préparons ſon ſupplice, ou creuſons mon cercueil.
Je vais, ſi le ſénat m'écoute et me ſeconde,
Délivrer d'un tyran ma patrie et le monde.

Fin du premier acte.

ACTE II.

SCENE PREMIERE.

SEIDE, PALMIRE.

PALMIRE.

Dans ma prison cruelle est-ce un dieu qui te guide?
Mes maux sont-ils finis? te revois-je Séide.

SEIDE.

O charme de ma vie et de tous mes malheurs!
Palmire, unique objet qui m'a coûté des pleurs,
Depuis ce jour de sang, qu'un ennemi barbare,
Près des camps du prophète, aux bords du Saïbare,
Vint arracher sa proie à mes bras tout sanglans;
Qu'étendu loin de toi sur des corps expirans,
Mes cris, mal entendus sur cette infame rive,
Invoquèrent la mort sourde à ma voix plaintive!
O ma chère Palmire, en quel gouffre d'horreur
Tes périls et ma perte ont abymé mon coeur!
Que mes feux, que ma crainte et mon impatience
Accusaient la lenteur des jours de la vengeance!
Que je hâtais l'assaut si long-temps différé,
Cette heure de carnage, où, de sang énivré,

Je devais de mes mains brûler la ville impie
Où Palmire a pleuré ſa liberté ravie!
Enfin de Mahomet les ſublimes deſſeins,
Que n'oſe approfondir l'humble eſprit des humains,
Ont fait entrer Omar en ce lieu d'eſclavage;
Je l'apprends, et j'y vole. On demande un ôtage;
J'entre, je me préſente, on accepte ma foi,
Et je me rends captif, ou je meurs avec toi.

PALMIRE.

Séide, au moment même, avant que ta préſence
Vint de mon déſeſpoir calmer la violence,
Je me jetais aux pieds de mon fier raviſſeur.
Vous voyez, ai je dit, les ſecrets de mon coeur:
Ma vie eſt dans les camps dont vous m'avez tirée,
Rendez moi le ſeul bien dont je ſuis ſéparée,
Mes pleurs, en lui parlant, ont arroſé ſes pieds;
Ses refus ont ſaiſi mes eſprits effrayés.
J'ai ſenti dans mes yeux la lumière obſcurcie;
Mon coeur, ſans mouvement, ſans chaleur et ſans vie,
D'aucune ombre d'eſpoir n'était plus ſecouru;
Tout finiſſait pour moi quand Séide a paru.

SEIDE.

Quel eſt donc ce mortel inſenſible à tes larmes?

PALMIRE.

C'eſt Zopire; il ſemblait touché de mes alarmes;
Mais le cruel enfin vient de me déclarer
Que des lieux où je ſuis rien ne peut me tirer.

SEIDE.

Le barbare ſe trompe, et Mahomet mon maître
Et l'invincible Omar, et ton amant peut-être;
(Car j'oſe me nommer après ces noms fameux,
Pardonne à ton amant cet eſpoir orgueilleux;)
Nous briſerons ta chaîne, et tarirons tes larmes.
Le dieu de Mahomet, protecteur de nos armes,
Le dieu dont j'ai porté les ſacrés étendards,
Le dieu qui de Médine a détruit les remparts,
Renverſera la Mecque à nos pieds abattue.
Omar eſt dans la ville, et le peuple à ſa vue
N'a point fait éclater ce trouble et cette horreur,
Qu'inſpire aux ennemis un ennemi vainqueur.
Au nom de Mahomet un grand deſſein l'amène.

PALMIRE.

Mahomet nous chérit; il briſerait ma chaîne,
Il unirait nos coeurs; nos coeurs lui ſont offerts:
Mais il eſt loin de nous, et nous ſommes aux fers.

SCENE II.

PALMIRE, SEIDE, OMAR.

OMAR. x)

Vos fers ſeront briſés, ſoyez pleins d'espérance;
Le ciel vous favoriſe, et Mahomet s'avance.

SEIDE.

Lui?

PALMIRE.

Notre auguſte père!

OMAR.

Au conſeil aſſemblé
L'esprit de Mahomet par ma bouche a parlé.
„Ce favori du dieu qui préſide aux batailles,
„Ce grand homme, ai-je dit, eſt né dans vos murailles.
„Il s'eſt rendu des rois le maître et le ſoutien,
„Et vous lui refuſez le rang de citoyen;
„Vient-il vous enchaîner, vous perdre, vous détruire?
„Il vient vous protéger, mais ſur-tout vous inſtruire:
„Il vient dans vos coeurs même établir ſon pouvoir."
Plus d'un juge à ma voix a paru s'émouvoir;

x) Der die lezten Worte gehört hat.

Les esprits s'ébranlaient; l'inflexible Zopire,
Qui craint de la raiſon l'inévitable empire,
Veut convoquer le peuple et s'en faire un appui.
On l'aſſemble, j'y cours, et j'arrive avec lui:
Je parle aux citoyens, j'intimide, j'exhorte;
J'obtiens qu'à Mahomet on ouvre enfin la porte.
Après quinze ans d'exil il revoit ſes foyers;
Il entre accompagné des plus braves guerriers,
D'Ali, d'Ammon, d'Hercide, et de ſa noble élite;
Il entre, et ſur ſes pas chacun ſe précipite.
Chacun porte un regard, comme un coeur différent;
L'un croit voir un héros, l'autre voir un tyran.
Celui-ci le blasphème, et le menace encore;
Cet autre eſt à ſes pieds, les embraſſe et l'adore.
Nous feſons retentir à ce peuple agité
Les noms ſacrés de Dieu, de paix, de liberté.
De Zopire éperdu la cabale impuiſſante
Vomit en vain les feux de ſa rage expirante.
Au milieu de leurs cris, le front calme et ſerein,
Mahomet marche en maître et l'olive à la main:
La trève eſt publiée, et le voici lui-même.

SCENE III.

MAHOMET, OMAR, ALI, HERCIDE, SEIDE, PALMIRE, Suite.

MAHOMET.

Invincibles soutiens de mon pouvoir suprême,
Noble et sublime Ali, Morad, Hercide, Ammon,
Retournez vers ce peuple, instruisez-le en mon nom.
Promettez, menacez, que la vérité règne;
Qu'on adore mon dieu, mais sur-tout qu'on le craigne.
Vous, Séide, en ces lieux!

SEIDE.

O mon père! ô mon roi!
Le dieu qui vous inspire a marché devant moi.
Prêt à mourir pour vous, prêt à tout entreprendre,
J'ai prévenu votre ordre.

MAHOMET.

Il eût fallu l'attendre.
Qui fait plus qu'il ne doit, ne sait point me servir.
J'obéis à mon dieu; vous, sachez m'obéir.

PALMIRE.

Ah! Seigneur, pardonnez à son impatience.
Elevés près de vous dans notre tendre enfance,
Les mêmes sentimens nous animent tous deux:
Helas! mes tristes jours sont assez malheureux!

Loin de vous, loin de lui, j'ai langui priſonnière,
Mes yeux de pleurs noyés s'ouvraient à la lumière :
Empoiſonneriez-vous l'inſtant de mon bonheur ?

MAHOMET.

Palmire, c'eſt aſſez ; je lis dans votre coeur :
Que rien ne vous alarme et rien ne vous étonne.
Allez, malgré les ſoins de l'autel et du trône,
Mes yeux ſur vos deſtins ſeront toujours ouverts ;
Je veillerai ſur vous comme ſur l'univers.
(à Séide.)
Vous, ſuivez mes guerriers ; et vous, jeune Palmire,
En ſervant votre dieu ne craignez que Zopire.

SCENE IV.

MAHOMET, OMAR.

MAHOMET.

Toi, reſte, brave Omar ; il eſt temps que mon coeur
De ſes derniers replis t'ouvre la profondeur.
D'un ſiège encor douteux la lenteur ordinaire
Peut retarder ma courſe et borner ma carrière :
Ne donnons point le temps aux mortels détrompés
De raſſurer leurs yeux de tant d'éclat frappés.

Les préjugés, ami, ſont les rois du vulgaire.
Tu connais quel oracle et quel bruit populaire
Ont promis l'univers à l'envoyé d'un dieu.
Qui, reçu dans la Mecque, et vainqueur en tout lieu,
Entrerait dans ces murs en écartant la guerre;
Je viens mettre à profit les erreurs de la terre.
Mais tandis que les miens, par de nouveaux efforts,
De ce peuple inconſtant font mouvoir les reſſorts,
De quel oeil revois-tu Palmire avec Séide?

OMAR.

Parmi tous ces enfans enlevés par Hercide,
Qui, formés ſous ton joug et nourris dans ta loi,
N'ont de dieu que le tien, n'ont de père que toi,
Aucun ne te ſervit avec moins de ſcrupule,
N'eut un coeur plus docile, un eſprit plus crédule;
De tous tes muſulmans ce ſont les plus ſoumis.

MAHOMET.

Cher Omar, je n'ai point de plus grands ennemis.
Ils s'aiment, c'eſt aſſez.

OMAR.

Blâmes-tu leurs tendreſſes?

MAHOMET.

Ah! connais mes fureurs et toutes mes faibleſſes.

OMAR.

Comment?

MAHOMET.

Tu ſais aſſez quel ſeutiment vainqueur
Parmi mes paſſions rêgne au fond de mon coeur.
Chargé du ſoin du monde, environné d'alarmes,
Je porte l'encenſoir, et le ſceptre, et les armes:
Ma vie éſt un combat, et ma frugalité
Aſſervit la nature à mon auſtérité.
J'ai banni loin de moi cette liqueur traitreſſe,
Qui nourrit des humains la brutale molleſſe;
Dans des ſables brûlans, ſur des rochers déſerts,
Je ſupporte avec toi l'inclémence des airs.
L'amour ſeul me conſole; il eſt ma récompenſe,
L'objet de mes travaux, l'idole que j'encenſe,
Le dieu de Mahomet; et cette paſſion
Eſt égale aux fureurs de mon ambition.
Je préfère en ſecret Palmire à mes épouſes:
Conçois-tu bien l'excès de mes fureurs jalouſes,
Quand Palmire à mes pieds, par un aveu fatal,
Inſulte à Mahomet et lui donne un rival?

OMAR.

Et tu n'es pas vengé?

MAHOMET.

Juge ſi je dois l'être.
Pour le mieux déteſter, apprends à le connaître.
De mes deux ennemis apprends tous les forfaits:
Tous deux ſont nés ici du tyran que je hais.

OMAR.

Quoi! Zopire . . .

MAHOMET.

Eſt leur père: Hercide en ma puiſſance
Remit depuis quinze ans leur malheureuſe enfance.
J'ai nourri dans mon ſein ces ſerpens dangereux,
Déjà ſans ſe connaître ils m'outragent tous deux.
J'attiſai de mes mains leurs feux illégitimes.
Le ciel voulut ici raſſembler tous les crimes.
Je veux . . . leur père vient, ſes yeux lancent vers nous
Les regards de la haine, et les traits du courroux.
Obſerve tout, Omar, et qu'avec ſon escorte
Le vigilant Hercide aſſiège cette porte.
Reviens me rendre compte, et voir s'il faut hâter,
Ou retenir les coups que je dois lui porter.

SCENE V.

ZOPIRE, MAHOMET.

ZOPIRE.

Ah, quel fardeau cruel à ma douleur profonde!
Moi, recevoir ici cet ennemi du monde!

MAHOMET.

Approche, et puisqu'enfin le ciel veut nous unir,
Vois Mahomet ſans crainte, et parle ſans rougir.

ZOPIRE.

Je rougis pour toi ſeul, pour toi dont l'artifice
A traîné ta patrie au bord du précipice;
Pour toi de qui la main ſème ici les forfaits,
Et fait naître la guerre au milieu de la paix.
Ton nom ſeul parmi nous diviſe les familles,
Les époux, les parens, les mères et les filles;
Et la trève pour toi n'eſt qu'un moyen nouveau,
Pour venir dans nos coeurs enfoncer le couteau.
La discorde civile eſt par-tout ſur ta trace;
Aſſemblage inouï de menſonge et d'audace,
Tyran de ton païs, eſt-ce ainſi qu'en ce lieu
Tu viens donner la paix, et m'annoncer un dieu?

MAHOMET.

Si j'avais à répondre à d'autres qu'à Zopire,
Je ne ferais parler que le dieu qui m'inſpire;
Le glaive et l'alcoran, dans mes ſanglantes mains,
Impoſeraient ſilence au reſte des humains.
Ma voix ferait ſur eux les effets du tonnerre,
Et je verrais leurs fronts attachés à la terre;
Mais je te parle en homme, et ſans rien déguiſer:
Je me ſens aſſez grand pour ne pas t'abuſer.
Vois quel eſt Mahomet; nous ſommes ſeuls, écoute:

Je ſuis ambitieux, tout homme l'eſt ſans doute ;
Mais jamais roi, pontife, ou chef, ou citoyen,
Ne conçut un projet auſſi grand que le min.
Chaque peuple à ſon tour a brillé ſur la terre,
Par les lois, par les arts, et ſur-tout par la guerre :
Le temps de l'Arabie eſt à la fin venu.
Ce peuple généreux, trop long temps inconnu,
Laiſſait dans ſes déſerts enſevelir ſa gloire ;
Voici les jours nouveaux marqués par la victoire.
Vois du Nord au Midi l'univers déſolé,
La Perſe encor ſanglante, et ſon trône ébranlé,
L'Inde esclave et timide, l'Egypte abaiſſée,
Des murs de Conſtantin la ſplendeur éclipſée ;
Vois l'empire romain tombant de toutes parts,
Ce grand corps déchiré, dont les membres épars
Languiſſent diſperſés ſans honneur et ſans vie :
Sur ces débris du monde élevons l'Arabie.
Il faut un nouveau culte, il faut de nouveaux fers ;
Il faut un nouveau dieu pour l'aveugle univers.
En Egypte Oſiris, Zoroaſtre en Aſie,
Chez les Crétois Minos, Numa dans l'Italie,
A des peuples ſans moeurs, et ſans culte, et ſans rois,
Donnèrent aiſément d'inſuffiſantes lois.
Je viens après mille ans changer ces lois groſſières.
J'apporte un joug plus noble aux nations entières.
J'abolis les faux dieux, et mon culte épuré

De ma grandeur naiſſante eſt le premier degré.
Ne me reproche point de tromper ma patrie,
Je détruis ſa faibleſſe et ſon idolâtrie :
Sous un roi, ſous un dieu, je viens la réunir ;
Et pour la rendre illuſtre, il la faut aſſervir.

ZOPIRE.

Voilà donc tes deſſeins ! c'eſt donc toi dont l'audace
De la terre à ton gré prétend changer la face !
Tu veux, en apportant le carnage et l'effroi,
Commander aux humains de penſer comme toi :
Tu ravages le monde et tu pretends l'inſtruire.
Ah ! ſi par des erreurs il s'eſt laiſſé ſéduire,
Si la nuit du menſonge a pu nous égarer,
Par quels flambeaux affreux veux-tu nous éclairer ?
Quels droits as-tu reçu d'enſeigner, de prédire,
De porter l'encenſoir, et d'affecter l'empire ?

MAHOMET.

Le droit qu'un eſprit vaſte, et ferme en ſes deſſeins,
A ſur l'eſprit groſſier des vulgaires humains.

ZOPIRE.

Eh quoi ! tout factieux, qui penſe avec courage,
Doit donner aux mortels un nouvel eſclavage ?
Il a droit de tromper, s'il trompe avec grandeur ?

MAHOMET.

Oui ; je connais ton peuple, il a beſoin d'erreur;
Ou véritable ou faux, mon culte eſt néceſſaire.
Que t'ont produit tes dieux? quel bien t'ont-ils pu faire?
Quels lauriers vois-tu croître au pied de leurs autels?
Ta ſecte obſcure et baſſe avilit les mortels,
Enerve le courage, et rend l'homme ſtupide;
La mienne élève l'ame et la rend intrepide.
Ma loi fait des héros.

ZOPIRE.

Dis plutôt des brigands.
Porte ailleurs tes leçons, l'école des tyrans;
Va vanter l'impoſture à Médine où tu règnes,
Où tes maîtres ſéduits marchent ſous tes enſeignes
Où tu vois tes égaux à tes pieds abattus.

MAHOMET.

Des égaux! dès long-temps Mahomet n'en a plus.
Je fais trembler la Mecque, et je règne à Médine;
Crois-moi, reçois la paix, ſi tu crains ta ruine.

ZOPIRE.

La paix eſt dans ta bouche, et ton coeur en eſt loin:
Penſes-tu me tromper?

MAHOMET.

Je n'en ai pas beſoin.
C'eſt le faible qui trompe, et le puiſſant commande.
Demain je puis te voir à mon joug aſſervi :
Aujourd'hui Mahomet veut être ton ami.

ZOPIRE.

Nous amis ! nous ? cruel ! ah, quel nouveau preſtige !
Connais-tu quelque dieu qui faſſe un tel prodige ?

MAHOMET.

J'en connais un puiſſant, et toujours écouté,
Qui te parle avec moi.

ZOPIRE.

Qui ?

MAHOMET.

La néceſſité,
Ton intérêt.

ZOPIRE.

Avant qu'un tel noeud nous raſſemble,
Les enfers et les cieux feront unis enſemble.
L'intérêt eſt ton dieu, le mien eſt l'équité ;
Entre ces ennemis il n'eſt point de traité.
Quel ſerait le ciment, reponds-moi, ſi tu l'oſes,
De l'horrible amitié qu'ici tu me propoſes ?
Réponds ; eſt-ce ton fils que mon bras te ravit ?
Eſt-ce le ſang des miens que ta main répandit ?

MAHOMET.

Oui, ce ſont tes fils mêmes. Oui, connais un myſtère,
Dont ſeul dans l'univers je ſuis depoſitaire:
Tu pleures tes enfans, ils reſpirent tous deux.

ZOPIRE.

Ils vivraient! qu'as tu dit? ô ciel, ô jour heureux!
Ils vivraient! c'eſt de toi qu'il faut que je l'apprenne!

MAHOMET.

Elevés dans mon camp, tous deux ſont dans ma chaîne.

ZOPIRE.

Mes enfans dans tes fers! ils pourraient te ſervir!

MAHOMET.

Mes bienfeſantes mains ont daigné les nourrir.

ZOPIRE.

Quoi! tu n'as point ſur eux étendu ta colère?

MAHOMET.

Je ne les punis point des fautes de leur père.

ZOPIRE.

Achève, éclaircis-moi, parle, quel eſt leur ſort?

MAHOMET.

Je tiens entre mes mains et leur vie et leur mort;
Tu n'as qu'a dire un mot, et je t'en fais l'arbitre.

ZOPIRE.

Moi, je puis les ſauver! à quel prix? à quel titre?
Faut-il donner mon ſang? faut-il porter leurs fers?

MAHOMET.

Non, mais il faut m'aider à tromper l'univers.
Il faut rendre la Mecque, abandonner ton temple,
De la crédulité donner à tous l'exemple,
Annoncer l'alcoran aux peuples effrayés,
Me ſervir en prophète, et tomber à mes pieds:
Je te rendrai ton fils, et je ſerai ton gendre.

ZOPIRE.

Mahomet, je ſuis père, et je porte un coeur tendre.
Après quinze ans d'ennuis, retrouver mes enfans,
Les revoir et mourir dans leurs embraſſemens,
C'eſt le premier des biens pour mon ame attendrie;
Mais s'il faut à ton culte aſſervir ma patrie,
Ou de ma propre main les immoler tous deux,
Connais-moi, Mahomet, mon choix n'eſt pas douteux,
Adieu.

MAHOMET. (ſeul)

Fier citoyen, vieillard inexorable,
Je ſerai plus que toi cruel, impitoyable.

SCENE VI.

MAHOMET, OMAR.

OMAR. y)

Mahomet, il faut l'être, ou nous ſommes perdus:
Les ſecrets des tyrans me ſont déjà vendus.
Demain la trève expire, et demain l'on t'arrête;
Demain Zopire eſt maître, et fait tomber ta tête.
La moitié du ſénat vient de te condamner;
N'oſant pas te combattre, on t'oſe aſſaſſiner.
Ce meurtre d'un héros, ils le nomment ſupplice,
Et ce complot obſcur, ils l'appellent juſtice.

MAHOMET.

Ils ſentiront la mienne; ils verront ma fureur.
La perſécution fit toujours ma grandeur.
Zopire périra.

OMAR.

Cette tête funeſte,
En tombant à tes pieds, fera fléchir le reſte.
Mais ne perds point de temps:

MAHOMET.

Mais, malgré mon courroux,
Je dois cacher la main qui va lancer les coups,
Et détourner de moi les ſoupçons du vulgaire.

y) Der die letzten Worte gehört hat.

OMAR.

Il eſt trop mépriſable.

MAHOMET.

Il faut pourtant lui plaire;
Et j'ai beſoin d'un bras qui, par ma voix conduit,
Soit ſeul chargé du meurtre, et m'en laiſſe le fruit.

OMAR.

Pour un tel attentat je réponds de Séide.

MAHOMET.

De lui?

OMAR.

C'eſt l'inſtrument d'un pareil homicide.
Otage de Zopire, il peut ſeul aujourd'hui
L'aborder en ſecret, et te venger de lui.
Tes autres favoris, zélés avec prudence,
Pour s'expoſer à tout ont trop d'expérience.
Ils ſont tous dans cet âge, où la maturité
Fait tomber le bandeau de la crédulité.
Il faut un coeur plus ſimple, aveugle avec courage,
Un eſprit amoureux de ſon propre eſclavage.
La jeuneſſe eſt le temps de ces illuſions.
Séide eſt tout en proie aux ſuperſtitions;
C'eſt un lion docile à la voix qui le guide.

MAHOMET.

Le frère de Palmire?

OMAR.

Oui, lui-même. Oui, Séide,

De ton fier ennemi la fils audacieux,
De ſon maître offenſé rival inceſtueux.

MAHOMET.

Je déteſte Séide, et ſon nom ſeul m'offenſe.
La cendre de mon fils me crie encor vengeance.
Mais tu connais l'objet de mon fatal amour;
Tu connais dans quel ſang elle a puiſé le jour.
Tu vois que dans ces lieux environnés d'abymes
Je viens chercher un trône, un autel, des victimes;
Qu'il faut d'un peuple fier enchanter les esprits,
Qu'il faut perdre Zopire, et perdre encor ſon fils.
Allons, conſultons bien mon intérêt, ma haine,
L'amour, l'indigne amour, qui malgré moi m'entraîne;
Et la religion, à qui tout eſt ſoumis,
Et la neceſſité, par qui tout eſt permis.

Fin du ſecond acte.

ACTE III.

SCENE PREMIERE.

SEIDE, PALMIRE.

PALMIRE.

Demeure. Quel eſt donc ce ſecret ſacrifice?
Quel ſang a demandé l'éternelle juſtice?
Ne m'abandonne pas.

SEIDE.

Dieu daigne m'appeler:
Mon bras doit le ſervir, mon coeur va lui parler.
Omar veut à l'inſtant, par un ſerment terrible,
M'attacher de plus près à ce maître invincible.
Je vais jurer à Dieu de mourir pour ſa loi,
Et mes ſeconds ſermens ne ſeront que pour toi.

PALMIRE.

D'où vient qu'à ce ſerment je ne ſuis point préſente?
Si je t'accompagnais, j'aurais moins d'épouvante.
Omar, le même Omar, loin de me conſoler,
Parle de trahiſon, de ſang prêt à couler,
Des fureurs du ſénat, des complots de Zopire.
Les feux ſont allumés, bientôt la trève expire.

Le fer cruel eſt prêt, on s'arme, on va frapper:
Le prophète l'a dit, il ne peut nous tromper.
Je crains tout de Zopire, et je crains pour Séide.

SEIDE.

Croirai-je que Zopire ait un coeur ſi perfide!
Ce matin, comme ôtage à ſes yeux préſenté,
J'admirais ſa nobleſſe et ſon humanité:
Je ſentais qu'en ſecret une force inconnue
Enlevait jusqu'à lui mon ame prévenue.
Soit reſpect pour ſon nom, ſoit qu'un dehors heureux
Me cachât de ſon coeur les replis dangereux;
Soit que dans ces momens où je t'ai rencontree,
Mon ame toute entière à ſon bonheur livrée,
Oubliant ſes douleurs, et chaſſant tout effroi
Ne connût, n'entendît, ne vît plus rien que toi:
Je me trouvais heureux d'être auprès de Zopire.
Je le hais d'autant plus qu'il m'avait ſu ſéduire;
Mais, malgré le courroux dont je dois m'animer,
Qu'il eſt dur de haïr ceux qu'on voulait aimer!

PALMIRE.

Ah! que le ciel en tout a joint nos deſtinées!
Qu'il a pris ſoin d'unir nos ames enchaînées!
Hélas! ſans mon amour, ſans ce tendre lien,
Sans cet inſtinct charmant qui joint mon coeur au tien,
Sans la religion que Mahomet m'inſpire,
J'aurais eu des remords en accuſant Zopire.

SEIDE.

Laiſſons ces vains remords, et nous abandonnons
A la voix de ce dieu qu'à l'envi nous ſervons.
Je ſors. Il faut prêter ce ſerment redoutable;
Le dieu qui m'entendra nous ſera favorable;
Et le pontife roi, qui veille ſur nos jours,
Bénira de ſes mains de ſi chaſtes amours.
Adieu. Pour être à toi, je vais tout entreprendre.

SCENE II.

PALMIRE. (ſeule)

D'un noir preſſentiment je ne puis me défendre.
Cet amour dont l'idée avait fait mon bonheur,
Ce jour tant ſouhaité n'eſt qu'un jour de terreur.
Quel eſt donc ce ſerment qu'on attend de Séide?
Tout m'eſt ſuſpect ici; Zopire m'intimide.
J'invoque Mahomet, et cependant mon coeur
Eprouve à ſon nom ſeul une ſecrète horreur.
Dans les profonds reſpects qae ce héros m'inſpire,
Je ſens que je le crains presque autant que Zopire.
Délivre-moi grand dieu, de ce trouble où je ſuis.
Craintive je te ſers, aveugle je te ſuis;
Hélas! daigne eſſuyer les pleurs où je me noie.

SCENE III.

MAHOMET, PALMIRE.

PALMIRE.

C'eſt vous qu'à mon ſecours un dieu propice envoie,
Seigneur. Séide . . . . .

MAHOMET.

Hé bien, d'où vous vient cet effroi?
Et que craint-on pour lui, quand on eſt près de moi?

PALMIRE.

O ciel! vous redoublez la douleur qui m'agite.
Quel prodige inouï! votre ame eſt interdite;
Mahomet eſt troublé pour la première fois.

MAHOMET.

Je devrais l'être au moins du trouble où je vous vois.
Eſt-ce ainſi qu'à mes yeux votre ſimple innocence
Oſe avouer un feu qui peut-être m'offenſe?
Votre coeur a-t-il pu, ſans être épouvanté,
Avoir un ſentiment que je n'ai pas dicté?
Ce coeur que j'ai formé n'eſt il plus qu'un rebelle,
Ingrat à mes bienfaits, à mes lois infidelle?

PALMIRE.

Que dites-vous? ſurpriſe et tremblante à vos pieds,

Je baiſſe en frémiſſant mes regards effrayés.
Eh quoi! n'avez-vous pas daigné, dans ce lieu même,
Vous rendre à nos ſouhaits, et conſentir qu'il m'aime?
Ces noeuds, ces chaſtes noeuds, que dieu formait en nous,
Sont un lien de plus qui nous attache à vous.

MAHOMET.

Redoutez des liens formés par l'imprudence.
Le crime quelquefois ſuit de près l'innocence.
Le coeur peut ſe tromper; l'amour et ſes douceurs
Pourront coûter, Palmire, et du ſang et des pleurs.

PALMIRE.

N'en doutez pas, mon ſang coulerait pour Séide

MAHOMET.

Vous l'aimez à ce point?

PALMIRE.

Depuis le jour qu'Hercide
Nous ſoumit l'un et l'autre à votre joug ſacré,
Cet inſtinct tout-puiſſant, de nous-mêmes ignoré,
Devançant la raiſon, croiſſant avec notre âge,
Du ciel, qui conduit tout, fut le ſecret ouvrage.
Nos penchans, dites-vous, ne viennent que de lui.
Dieu ne ſaurait changer; pourrait-il aujourd'hui
Réprouver un amour que lui-même il fit naître?
Ce qui fut innocent peut-il ceſſer de l'être?
Pourrais-je être coupable?

MAHOMET.

Oui. Vous devez trembler.
Attendez les ſecrets que je dois révéler;
Attendez que ma voix veuille enfin vous apprendre
Ce qu'on peut approuver, ce qu'on doit ſe défendre.
Ne croyez que moi ſeul.

PALMIRE.

Et qui croire que vous?
Eſclave de vos lois, ſoumiſe à vos genoux,
Mon coeur d'un ſaint reſpect ne perd point l'habitude.

MAHOMET.

Trop de reſpect ſouvent mène à l'ingratitude.

PALMIRE.

Non, ſi de vos bienfaits je perds le ſouvenir,
Que Séide à vos yeux s'empreſſe à m'en punir!

MAHOMET.

Séide!

PALMIRE.

Ah! quel courroux arme votre oeil ſévère?

MAHOMET.

Allez, raſſurez vous, je n'ai point de colère.
C'eſt éprouver aſſez vos ſentimens ſecrets;
Repoſez-vous ſur moi de vos vrais intérêts.
Je ſuis digne du moins de votre confiance;
Vos deſtins dépendront de votre obéiſſance.

Si j'eus ſoin de vos jours, ſi vous m'appartenez,
Méritez des bienfaits qui vous ſont deſtinés.
Quoi que la voix du ciel ordonne de Séide,
Affermiſſez ſes pas où ſon devoir le guide:
Qu'il garde ſes ſermens, qu'il ſoit digne de vous.

PALMIRE.

N'en doutez point, mon père, il les remplira tous.
Je réponds de ſon coeur, ainſi que de moi-même.
Séide vous adore encor plus qu'il ne m'aime;
Il voit en vous ſon roi, ſon père, ſon appui:
J'en atteſte à vos pieds l'amour que j'ai pour lui.
Je cours à vous ſervir encourager ſon ame [z].

SCENE IV.

MAHOMET. (ſeul)

Quoi! je ſuis malgré moi confident de ſa flamme?
Quoi! ſa naïveté, confondant ma fureur,
Enfonce innocemment le poignard dans mon coeur?
Père, enfans, deſtinés au malheur de ma vie,
Race toujours funeſte, et toujours ennemie,
Vous allez éprouver, dans cet horrible jour,
Ce que peut à la fois ma haine et mon amour.

z) Je cours encourager ſon ame à vous ſervir.

SCENE V.

MAHOMET, OMAR.

OMAR.

Enfin, voici le temps, et de ravir Palmire,
Et d'envahir la Mecque, et de punir Zopire:
Sa mort ſeule à tes pieds mettra nos citoyens;
Tout eſt déſeſpéré, ſi tu ne le préviens.
Le ſeul Séide ici te peut ſervir ſans doute,
Il voit ſouvent Zopire, il lui parle, il l'écoute.
Tu vois cette retraite, et cet obſcur détour,
Qui peut de ton palais conduire à ſon ſejour:
Là, cette nuit, Zopire à ſes dieux fanatiques
Offre un encens frivole, et des voeux chimériques:
Là, Séide, enivré du zèle de ta loi,
Va l'immoler au dieu qui lui parle par toi.

MAHOMET.

Qu'il l'immole, il le faut; il eſt né pour le crime:
Qu'il en ſoit l'inſtrument, qu'il en ſoit la victime.
Ma vengeance, mes feux, ma loi, ma ſureté,
L'irrévocable arrêt de la fatalité,
Tout le veut. Mais crois-tu que ſon jeune courage,
Nourri du fanatiſme, en ait toute la rage?

OMAR.

Lui ſeul était formé pour remplir ton deſſein.
Palmire à te ſervir excite encore ſa main.

L'amour, le fanatisme, aveuglent ſa jeuneſſe;
Il ſera furieux par excès de faibleſſe.

MAHOMET.

Par les noeuds des ſermens as tu lié ſon coeur?

OMAR.

Du plus ſaint appareil la ténébreuſe horreur,
Les autels, les ſermens, tout enchaîne Séide.
J'ai mis un fer ſacré dans ſa main parricide,
Et la religion le remplit de fureur.
Il vient.

SCENE VI.

MAHOMET, OMAR, SEIDE.

MAHOMET.

Enfant d'un dieu qui parle à votre coeur,
Ecoutez par ma voix ſa volonté ſuprême:
Il faut venger ſon culte, il faut venger Dieu même.

SEIDE.

Roi, pontife et prophète, à qui je ſuis voué,
Maître des nations par le ciel avoué,
Vous avez ſur mon être une entière puiſſance;
Eclairez ſeulement ma docile ignorance.
Un mortel venger Dieu!

MAHOMET.

C'eſt par vos faibles mains
Qu'il veut épouvanter les profanes humains.

SEIDE.

Ah ! ſans doute ce dieu, dont vous êtes l'image,
Va d'un combat illuſtre honorer mon courage.

MAHOMET.

Faites ce qu'il ordonne, il n'eſt point d'autre honneur.
De ſes décrets divins aveugle exécuteur,
Adorez, et frappez; vos mains ſeront armées
Par l'ange de la mort, et le dieu des armées.

SEIDE.

Parlez : quels ennemis vous faut-il immoler ?
Quel tyran faut-il perdre, et quel ſang doit couler?

MAHOMET.

Le ſang du meurtrier que Mahomet abhorre,
Qui nous perſécuta, qui nous pourſuit encore,
Qui combattit mon dieu, qui maſſacra mon fils ;
Le ſang du plus cruel de tous nos ennemis :
De Zopire.

SEIDE.

De lui ! quoi mon bras . . . .

MAHOMET.

Téméraire,
On devient ſacrilège alors qu'on délibère.
Loin de moi les mortels aſſez audacieux

Pour juger par eux-mêmes, et pour voir par
leurs yeux.
Quiconque oſe penſer n'eſt pas né pour me croire.
Obéir en ſilence eſt votre ſeule gloire.
Savez-vous qui je ſuis? ſavez-vous en quels lieux
Ma voix vous a chargé des volontés des cieux?
Si, malgré ſes erreurs et ſon idolâtrie,
Des peuples d'Orient la Mecque eſt la patrie;
Si ce temple du monde eſt promis à ma loi,
Si Dieu m'en a créé le pontife et le roi;
Si la Mecque eſt ſacrée a), en ſavez-vous la cauſe?
Ibrahim y naquit, et ſa cendre y repoſe:
Ibrahim, dont le bras docile à l'éternel
Traîna ſon fils unique aux marches de l'autel,
Etouffant pour ſon dieu les cris de la nature.
Et quand ce dieu par vous veut venger ſon injure,
Quand je demande un ſang à lui ſeul adreſſé b),
Quand Dieu vous a choiſi, vous avez balancé!
Allez, vil idolâtre, et né pour toujours l'être,
Indigne muſulman, cherchez un autre maître.
Le prix était tout prêt, Palmire était à vous;
Mais vous bravez Palmire et le ciel en courroux.
Lâche et faible inſtrument des vengeances
ſuprêmes,

a) Geweiht, wie ein Opferthier.

b) Für ihn, Gott, allein, beſtimmt.

Les traits que vous portez vont tomber sur
vous-mêmes;
Fuiez, servez, rampez sous mes fiers ennemis.

SEIDE.

Je crois entendre Dieu; tu parles, j'obéis.

MAHOMET.

Obéissez, frappez: teint du sang d'un impie,
Méritez par sa mort une éternelle vie.
(à Omar.)
Ne l'abandonne pas; et non loin de ces lieux
Sur tous ses mouvemens ouvre toujours les yeux.

SCENE VII.

SEIDE. (seul)

Immoler un vieillard, de qui je suis l'ôtage,
Sans armes, sans défense, appesanti par l'âge!
N'importe; une victime amenée à l'autel,
Y tombe sans défense, et son sang plaît au ciel.
Enfin, Dieu m'a choisi pour ce grand sacrifice,
J'en ai fait le serment, il faut qu'il s'accomplisse.
Venez à mon secours, ô vous, de qui le bras
Aux tyrans de la terre a donné le trépas;
Ajoutez vos fureurs à mon zèle intrépide,
Affermissez ma main saintement homicide.
Ange de Mahomet, ange exterminateur,
Mets ta férocité dans le fond de mon coeur.
Ah! que vois-je?

SCENE VIII.

ZOPIRE, SEIDE.

ZOPIRE.

A mes yeux tu te troubles, Séide!
Vois d'un oeil plus content le deſſein qui me guide;
Otage infortuné, que le ſort m'a remis,
Je te vois à regret parmi mes ennemis.
La trève a ſuspendu le moment du carnage;
Ce torrent retenu peut s'ouvrir un paſſage c):
Je ne t'en dis pas plus; mais mon coeur, malgré moi,
A frémi des dangers aſſemblés près de toi.
Cher Séide, en un mot, dans cette horreur publique d),
Souffre que ma maiſon ſoit ton aſile unique e).

c) Sinn: Es kann wieder losgehen, eh' man ſich's verſieht, ich zittre vor der Gefahr, in welche du gerathen kannſt, darum flieh' in mein Haus, hier will und kann ich dein Leben, das mir koſtbar iſt, ſchützen.

d) *Publique* ſteht dem *privé* entgegen und bedeutet, was Beziehung auf das *Gemeinweſen*, im Gegenſatz von dem *Hausweſen* hat. Z. will ſagen: als *Haupt meiner Partei*, die im Kriege mit deiner Partei iſt, müſste ich deinen Untergang wollen, als *Menſch* ſuche ich dich zu retten. — *Horreur publique*, Partei-wuth.

e) *Unique*, vertraue dich niemanden als mir, du würdeſt nirgends ſo ſicher ſeyn, als in meinem Hauſe.

Je réponds de tes jours, ils me ſont précieux ;
Ne me refuſe pas.

SEIDE.

O mon devoir ! ô cieux !
Ah Zopire ! eſt-ce vous qui n'avez d'autre envie
Que de me protéger, de veiller ſur ma vie ?
Prêt à verſer ſon ſang, qu'ai-je ouï ? qu'ai-je vu ?
Pardonne, Mahomet, tout mon coeur s'eſt ému.

ZOPIRE.

De ma pitié pour toi tu t'étonnes peut être ;
Mais enfin je ſuis homme, et c'eſt aſſez de l'être
Pour aimer à donner des ſoins compatiſſans
A des coeurs malheureux que l'on croit innocens.
Exterminez, grands Dieux de la terre où nous ſommes,
Quiconque avec plaiſir répand le ſang des hommes !

SEIDE.

Que ce langage eſt cher à mon coeur combattu !
L'ennemi de mon dieu connaît donc la vertu !

ZOPIRE.

Tu la connais bien peu, puiſque tu t'en étonnes.
Mon fils, à quelle erreur hélas tu t'abandonnes !
Ton eſprit, faſciné par les lois d'un tyran,
Penſe que tout eſt crime hors d'être muſulman.
Cruellement docile aux leçons de ton maître,
Tu m'avais en horreur avant de me connaître ;
Avec un joug de fer, un affreux préjugé

Tient ton coeur innocent dans le piège engagé.
Je pardonne aux erreurs où Mahomet t'entraîne:
Mais peux-tu croire un dieu qui commande la haine?

SEIDE.

Ah! je ſens qu'à ce dieu je vais désobéir;
Non, ſeigneur, non, mon coeur ne ſaurait vous haïr.

ZOPIRE.

Hélas! plus je lui parle, et plus il m'intéreſſe;
Son âge, ſa candeur, ont ſurpris ma tendreſſe.
Se peut il qu'un ſoldat de ce monſtre impoſteur
Ait trouvé malgré lui le chemin de mon coeur?
Quel es-tu? de quel ſang les dieux t'ont-ils fait naître?

SEIDE.

Je n'ai point de parens, ſeigneur, je n'ai qu'un maître,
Que jusqu'à ce moment j'avais toujours ſervi,
Mais qu'en vous écoutant ma faibleſſe a trahi.

ZOPIRE.

Quoi! tu ne connais point de qui tu tiens la vie?

SEIDE.

Son camp fut mon berceau, ſon temple eſt ma patrie:
Je n'en connais point d'autre; et parmi ces enfans,
Qu'en tribut à mon maître on offre tous les ans,
Nul n'a plus que Séide éprouvé ſa clémence.

ZOPIRE.

Je ne puis le blâmer de ſa reconnaiſſance f).
Oui, les bienfaits, Séide, ont des droits ſur un coeur.
Ciel! pourquoi Mahomet fut-il ſon bienfaiteur g)?
Il t'a ſervi de père, auſſi bien qu'à Palmire;
D'où vient que tu frémis, et que ton coeur ſoupire?
Tu détournes de moi ton regard égaré;
De quelque grand remords tu ſembles déchiré.

SEIDE.

Et, qui n'en aurait pas dans ce jour effroyable!

ZOPIRE.

Si tes remords ſont vrais, ton coeur n'eſt plus coupable.
Viens, le ſang va couler, je veux ſauver le tiens.

SEIDE.

Juſte ciel! et c'eſt moi qui repandrais le ſien;
O ſermens! ô Palmire! ô vous, Dieu des vengeances!

ZOPIRE.

Remets-toi dans mes mains, tremble ſi tu balances!
Pour la dernière fois, viens, ton ſort en dépend.

f) Dieſe Worte ſagt er für ſich.

g) Wieder für ſich.

SCENE IX.

ZOPIRE, SEIDE, OMAR, Suite.

OMAR. (entrant avec précipitation.)

Traitre, que faites-vous? Mahomet vous attend.

SEIDE.

Où ſuis-je? ô ciel! où ſuis-je, et que
dois-je réſoudre?
D'un et d'autre côté je vois tomber la foudre.
Où courir? où porter un trouble ſi cruel?
Où fuir?

OMAR.

Aux pieds du roi qu'a choiſi l'Eternel.

SEIDE.

Oui, j'y cours abjurer un ſerment que j'abhorre.

SCENE X.

ZOPIRE. (ſeul.)

Ah Séide! où vas tu? Mais il me fuit encore.
Il ſort déſeſpéré, frappé d'un ſombre effroi,
Et mon coeur qui le ſuit s'échappe loin de moi.
Ses remords, ma pitié, ſon aspect, ſon abſence,
A mes ſens déchirés font trop de violence.
Suivons ſes pas.

SCENE XI.

ZOPIRE, PHANOR.

PHANOR.

Lisez ce billet important,
Qu'un arabe en secret m'a donné dans l'instant.

ZOPIRE.

Hercide! qu'ai-je lu? Grands Dieux, votre clémence
Répare t-elle enfin soixante ans de souffrance?
Hercide veut me voir! lui, dont le bras cruel
Arracha mes enfans à ce sein paternel!
Ils vivent! Mahomet les tient sous sa puissance,
Et Séide et Palmire ignorent leur naissance [h])!
Mes enfans! tendre espoir, que je n'ose écouter;
Je suis trop malheureux, je crains de me flatter.
Pressentimens confus, faut-il que je vous croie?
O mon sang! où porter mes larmes et ma joie?
Mon coeur ne peut suffire à tant de mouvemens;
Je cours, et je suis prêt d'embrasser mes enfans.
Je m'arrête, j'hésite, et ma douleur craintive
Prête à la voix du sang une oreille attentive.
Allons. Voyons Hercide au milieu de la nuit;
Qu'il soit sous cette voûte en secret introduit,

h) Ihm fängt an zu ahnen, dass seine beiden Kinder, die in Mahomets Händen sind, *Séide* und *Palmire* seyn können.

Au pied de cet autel, où les pleurs de ton maître
Ont fatigué les dieux qui s'appaiſent peut être.
Dieux! rendez-moi mes fils; Dieux! rendez aux vertus
Deux coeurs nés généreux, qu'un traitre a corrompus.
S'ils ne ſont point à moi, ſi telle eſt ma miſère,
Je les veux adopter, je veux être leur père.

Fin du troiſième acte.

ACTE IV.

SCENE PREMIERE.

MAHOMET, OMAR.

OMAR.

Oui, de ce grand ſecret la trame eſt découverte,
Ta gloire eſt en danger, ta tombe eſt entr'ouverte.
Séide obéira: mais avant que ſon coeur,
Raffermi par ta voix, eût repris ſa fureur,
Séide a révélé cet horrible myſtère.

MAHOMET.

O ciel!

OMAR.

Hercide l'aime: il lui tient lieu de père.

MAHOMET.

Hé bien, que penſe Hercide?

OMAR.

Il parait effrayé;
Il ſemble pour Zopire avoir quelque pitié.

MAHOMET.

Hercide eſt faible; ami, le faible eſt bientôt traître.
Qu'il tremble! il eſt chargé du ſecret de ſon maître.

Je ſais comme on écarte un témoin dangereux.
Suis-je en tout obéi ?

OMAR.

J'ai fait ce que tu veux.

MAHOMET.

Préparons donc le reſte. Il faut que dans une heure
On nous traîne au ſupplice, ou que Zopire meure.
S'il meurt, c'en eſt aſſez ; tout ce peuple éperdu
Adorera mon dieu, qui m'aura défendu.
Voilà le premier pas ; mais ſi-tôt que Séide
Aura rougi ſes mains de ce grand homicide,
Réponds-tu qu'au trépas Séide ſoit livré ?
Réponds-tu du poiſon qui lui fut préparé ?

OMAR.

N'en doute point.

MAHOMET.

Il faut que nos myſtères ſombres
Soient cachés dans la mort, et couverts de ſes ombres ;
Mais tout prêt à frapper, prêt à percer le flanc
Dont Palmire a tiré la ſource de ſon ſang,
Prends ſoin de redoubler ſon heureuſe ignorance ;
Epaiſſiſſons la nuit qui voile ſa naiſſance,
Pour ſon propre intérêt, pour moi, pour mon bonheur.
Mon triomphe en tout temps eſt fondé ſur l'erreur.
Elle naquit en vain de ce ſang que j'abhorre :

On n'a point de parens, alors qu'on les ignore.
Les cris du ſang, ſa force et ſes impreſſions,
Des coeurs toujours trompés ſont les illuſions.
La nature à mes yeux n'eſt rien que l'habitude ;
Celle de m'obéir fit ſon unique étude :
Je lui tiens lieu de tout Qu'elle paſſe en mes bras,
Sur la cendre des ſiens qu'elle ne connaît pas.
Son coeur même en ſecret, ambitieux peut être,
Sentira quelque orgueil à captiver ſon maître.
Mais déjà l'heure approche où Seide en ces lieux
Doit m'immoler ſon père à l'aſpect de ſes dieux.
Retirons-nous.

OMAR.

Tu vois ſa démarche égarée :
De l'ardeur d'obéir ſon ame eſt devorée.

SCENE II.

MAHOMET et OMAR ſur le devant mais retirés de côté ; SEIDE dans le fond.

SEIDE.

Il le faut donc remplir ce terrible devoir !

MAHOMET.

Viens, et par d'autres coups aſſurons mon pouvoir

(il ſort avec Omar.)

SEIDE. (seul)

A tout ce qu'ils m'ont dit je n'ai rien à répondre.
Un mot de Mahomet suffit pour me confondre.
Mais quand il m'accablait de cette sainte horreur,
La persuasion n'a point rempli mon coeur:
Si le ciel a parlé, j'obéirai sans doute.
Mais quelle obéissance! ô ciel! et qu'il en coûte!

SCENE III.

SEIDE, PALMIRE.

SEIDE.

Palmire, que veux-tu? quel funeste transport!
Qui t'amène en ces lieux consacrés à la mort?

PALMIRE.

Séide, la frayeur et l'amour sont mes guides;
Mes pleurs baignent tes mains saintement homicides.
Quel sacrifice horrible, hélas! faut-il offrir?
A Mahomet, à Dieu, tu vas donc obéir?

SEIDE.

O de mes sentimens souveraine adorée,
Parlez, déterminez ma fureur égarée;
Eclairez mon esprit, et conduisez mon bras;

Tenez-moi lieu d'un dieu que je ne comprends pas.
Pourquoi m'a-t-il choisi? le terrible prophète
D'un ordre irrevocable eſt-il donc l'interprète?

PALMIRE.

Tremblons d'examiner. Mahomet voit nos coeurs,
Il entend nos ſoupirs, il obſerve mes pleurs.
Chacun redoute en lui la divinité même;
C'eſt tout ce que je ſais, le doute eſt un blaſphème:
Et le dieu qu'il annonce avec tant de hauteur,
Séide, eſt le vrai dieu, puiſqu'il le rend vainqueur.

SEIDE.

Il l'eſt, puiſque Palmire, et le croit, et l'adore.
Mais mon eſprit confus ne conçoit point encore
Comment ce dieu ſi bon, ce père des humains,
Pour un meurtre effroyable a réſervé mes mains,
Je ne le ſais que trop que mon doute eſt un crime,
Qu'un prêtre ſans remords égorge ſa victime,
Que par la voix du ciel Zopire eſt condamné,
Qu'à ſoutenir ma loi j'étais prédeſtiné.
Mahomet s'expliquait, il a fallu me taire;
Et tout fier de ſervir la céleſte colère,
Sur l'ennemi de dieu je portais le trepas:
Un autre dieu peut-être a retenu mon bras.
Du moins, lorsque j'ai vu ce malheureux Zopire,
De ma religion j'ai ſenti moins l'empire.
Vainement mon devoir au meurtre m'appelait;

A mon coeur éperdu l'humanité parlait.
Mais avec quel courroux, avec quelle tendreſſe,
Mahomet de mes ſens accuſe la faibleſſe!
Avec quelle grandeur, et quelle autorité
Sa voix vient d'endurcir ma ſenſibilité!
Que la religion eſt terrible et puiſſante!
J'ai ſenti la fureur en mon coeur renaiſſante;
Palmire, je ſuis faible, et du meurtre effrayé.
De ces ſaintes fureurs je paſſe à la pitié;
De ſentimens confus une foule m'aſſiège;
Je crains d'être barbare ou d'être ſacrilège.
Je ne me ſens point fait pour être un aſſaſſin.
Mais quoi! dieu me l'ordonne, et j'ai promis ma main;
J'en verſe encor des pleurs de douleur et de rage.
Vous me voyez, Palmire, en proie à cet orage,
Nageant dans le reflux des contrariétés,
Qui pouſſe et qui retient mes faibles volontés.
C'eſt à vous de fixer mes fureurs incertaines;
Nos coeurs ſont réunis par les plus fortes chaînes:
Mais ſans ce ſacrifice à mes mains impoſé,
Le noeud qui nous unit eſt à jamais briſé.
Ce n'eſt qu'à ce ſeul prix que j'obtiendrai Palmire.

PALMIRE.

Je ſuis le prix du ſang du malheureux Zopire!

SEIDE.

Le ciel et Mahomet ainſi l'ont arrêté.

PALMIRE.

L'amour eſt-il donc fait pour tant de cruauté ?

SEIDE.

Ce n'eſt qu'au meurtrier que Mahomet te donne.

PALMIRE.

Quelle effroyable dot !

SEIDE.

Mais ſi le ciel l'ordonne,
Si je ſers et l'amour et la religion ?

PALMIRE.

Hélas !

SEIDE.

Vous connaiſſez la malédiction
Qui punit à jamais la désobéiſſance.

PALMIRE.

Si dieu même en tes mains a remis ſa vengeance,
S'il exige le ſang que ta bouche a promis . . . .

SEIDE.

Hé bien, pour être à toi que faut-il ?

PALMIRE.

Je frémis.

SEIDE.

Je t'entends, ſon arrêt eſt parti de ta bouche.

PALMIRE.

Qui, moi ?

SEIDE.

Tu l'as voulu.

PALMIRE.

Dieu, quel arrêt farouche!
Que t'ai-je dit?

SEIDE.

Le ciel vient d'emprunter ta voix;
C'eſt ſon dernier oracle, et j'accomplis ſes lois.
Voici l'heure où Zopire à cet autel funeſte
Doit prier en ſecret des dieux que je déteſte.
Palmire, éloigne-toi.

PALMIRE.

Je ne puis te quitter.

SEIDE.

Ne vois point l'attentat qui va s'exécuter:
Ces momens ſont affreux. Va, fuis, cette retraite
Eſt voiſine des lieux qu'habite le prophète,
Va, dis-je.

PALMIRE.

Ce vieillard va donc être immolé!

SEIDE.

De ce grand ſacrifice ainſi l'ordre eſt réglé.
Il le faut de ma main traîner ſur la pouſſière,
De trois coups dans le ſein lui ravir la lumière,
Renverſer dans ſon ſang cet autel diſperſé i).

PALMIRE.

Lui mourir par tes mains! tout mon ſang s'eſt glacé.
Le voici. Juſte Ciel! . . . .

(le fond du théatre s'ouvre. On voit un autel.)

i) Zertrümmert.

SCENE IV.

ZOPIRE, SEIDE, PALMIRE, (sur le devant)

ZOPIRE. (près de l'autel.)

O Dieux de ma patrie!
Dieux prêts à ſuccomber ſous une ſecte impie,
C'eſt pour vous-mêmes ici que ma débile voix
Vous implore aujourd'hui pour la dernière fois.
La guerre va renaître, et ſes mains meurtrières
De cette faible paix vont briſer les barrières.
Dieux! ſi d'un ſcélérat vous reſpectez le ſort . . .

SEIDE. (à Palmire)

Tu l'entends qui blasphème?

ZOPIRE.

Accordez-moi la mort;
Mais rendez moi mes fils à mon heure dernière:
Que j'expire en leurs bras, qu'ils ferment ma paupière.
Hélas! ſi j'en croyais mes ſecrets ſentimens,
Si vos mains en ces lieux ont conduit mes enfans . . .

PALMIRE. (à Séide)

Que dit-il? ſes enfans!

ZOPIRE.

O mes dieux que j'adore;
Je mourrais du plaiſir de les revoir encore.

Arbitre des deſtins, daignez veiller ſur eux;
Qu'ils penſent comme moi, mais qu'ils ſoient plus heureux!

SEIDE.

Il court à ſes faux dieux! frappons.
(il tire ſon Poignard)

PALMIRE.

Que vas-tu faire?
Hélas!

SEIDE.

Servir le ciel, te mériter, te plaire.
Ce glaive à notre dieu vient d'être conſacré.
Que l'ennemi de dieu ſoit par lui maſſacré!
Marchons. Ne vois-tu pas dans ces demeures ſombres
Ces traits de ſang, ce ſpectre, et ces errantes ombres?

PALMRE.

Que dis-tu?

SEIDE.

Je vous ſuis, miniſtre du trépas;
Vous me montrez l'autel, vous conduiſez mon bras.
Allons.

PALMIRE.

Non, trop d'horreur entre nous deux s'aſſemble.
Demeure.

SEIDE.

Il n'eſt plus temps, avançons ; l'autel tremble.

PALMIRE.

Le ciel ſe manifeſte, il n'en faut pas douter.

SEIDE.

Me pouſſe-t-il au meurtre, ou veut-il m'arrêter?
Du prophète de dieu la voix ſe fait entendre ;
Il me reproche un coeur trop flexible et trop tendre.

Palmire !

PALMIRE.

Hé bien !

SEIDE.

Au ciel adreſſez tous vos voeux.

Je vais frapper. (il ſort et va derrière l'autel où eſt Zopire)

PALMIRE.

Je meurs. O moment douloureux !
Quelle effroyable voix dans mon ame s'élève !
D'où vient que tout mon ſang malgré moi ſe ſoulève ?
Si le ciel veut un meurtre, eſt ce à moi d'en juger ?
Eſt ce à moi de m'en plaindre, et de l'interroger ?
J'obéis. D'où vient donc que le remords m'accable?
Ah ! quel coeur ſait jamais s'il eſt juſte ou coupable ?
Je me trompe, ou les coups ſont portés cette fois ;

J'entends les cris plaintifs d'une mourante voix.
Séide . . . . . hélas! . . . .

SEIDE. (revient d'un air égaré.)

Où ſuis-je, et quelle voix m'appelle?
Je ne vois point Palmire; un dieu m'a privé d'elle.

PALMIRE.

Eh quoi! méconnais-tu celle qui vit pour toi?

SEIDE.

Où ſommes nous?

PALMIRE.

Hé bien, cette effroyable loi,
Cette triſte promeſſe eſt-elle enfin remplie?

SEIDE.

Que me dis-tu?

PALMIRE.

Zopire a-t-il perdu la vie?

SEIDE.

Qui? Zopire?

PALMIRE.

Ah, grand Dieu! Dieu de ſang altéré!
Ne perſécutez point ſon eſprit égaré.
Fuyons d'ici.

SEIDE.

Je ſens que mes genoux s'affaiſſent.
(il s'aſſied)
Ah! je revois le jour, et mes forces renaiſſent.
Quoi! c'eſt vous?

PALMIRE.

Qu'as-tu fait?

SEIDE. (il se relève.)

Moi! je viens d'obéir . . . . !
D'un bras désespéré je viens de le saisir.
Par ses cheveux blanchis j'ai traîné ma victime.
O ciel! tu l'as voulu, peux-tu vouloir un crime?
Tremblant, saisi d'effroi, j'ai plongé dans son flanc
Ce glaive consacré, qui dut verser son sang.
J'ai voulu redoubler; ce vieillard vénérable
A jeté dans mes bras un cri si lamentable;
La nature a tracé dans ses regards mourans
Un si grand caractère, et des traits si touchans! . . .
De tendresse et d'effroi mon ame s'est remplie,
Et plus mourant que lui, je déteste ma vie.

PALMIRE.

Fuyons vers Mahomet qui doit nous protéger:
Près de ce corps sanglant vous êtes en danger.
Suivez-moi.

SEIDE.

Je ne puis. Je me meurs. Ah Palmire!

PALMIRE.

Quel trouble épouvantable à mes yeux le déchire?

SEIDE. (en pleurant)

Ah! si tu l'avais vu, le poignard dans le sein,
S'attendrir à l'aspect de son lâche assassin!
Je fuyais. Croirais-tu que sa voix affaiblie,

Pour m'appeler encore a ranimé ſa vie?
Il retirait ce fer de ſes flancs malheureux.
Hélas! il m'obſervait d'un regard douloureux.
Cher Séide, a-t-il dit, infortuné Séide!
Cette voix, ces regards, ce poignard homicide,
Ce vieillard attendri, tout ſanglant à mes pieds,
Pourſuivent devant toi mes regards effrayés.
Qu'avons-nous fait!

PALMIRE.

On vient, je tremble pour ta vie
Fuis au nom de l'amour et du noeud qui nous lie.

SEIDE.

Va, laiſſe-moi. Pourquoi cet amour malheureux
M'a-t-il pu commander ce ſacrifice affreux!
Non, cruelle, ſans toi, ſans ton ordre ſuprême,
Je n'aurais pu jamais obéir au ciel même.

PALMIRE.

De quel reproche horrible oſes-tu m'accabler?
Hélas! plus que le tien mon coeur ſe ſent troubler.
Cher amant, prends pitié de Palmire éperdue!

SEIDE.

Palmire! quel obj t vient effrayer ma vue?

(Zopire parait appuyé ſur l'autel, après s'être relevé derrière cet autel où il a reçu le coup)

PALMIRE.

C'eſt cet infortuné, luttant contre la mort,
Qui vers nous tout ſanglant ſe traîne avec effort.

SEIDE.

Hé quoi, tu vas à lui?

PALMIRE.

De remords dévorée,
Je cède à la pitié dont je suis déchirée.
Je n'y puis résister, elle entraîne mes sens.

ZOPIRE. (avançant et soutenu par elle.)

Hélas, servez de guide à mes pas languissans!
(il s'assied.)
Séide, ingrat! c'est toi qui m'arrache la vie!
Tu pleures! ta pitié succède à ta furie!

SCENE V.

ZOPIRE, SEIDE, PALMIRE, PHANOR.

PHANOR.

Ciel! quels affreux objets se présentent à moi!

ZOPIRE.

Si je voyais Hercide! .... Ah Phanor,
est-ce toi?
Voilà mon assassin.

PHANOR.

O crime! affreux mystère!
Assassin malheureux, connaissez votre père.

SEIDE.

Qui?

PALMIRE.

Lui?

SEIDE.

Mon père?

ZOPIRE.

O ciel!

PHANOR.

Hercide eſt expirant,
Il me voit, il m'appelle, il s'écrie en mourant:
S'il en eſt encor temps, préviens un parricide,
Cours arracher ce fer à la main de Séide.
Malheureux confident d'un horrible ſecret,
Je ſuis puni, je meurs des mains de Mahomet:
Cours, hâte-toi d'apprendre au malheureux Zopire
Que Séide eſt ſon fils, et frère de Palmire.

SEIDE.

Vous!

PALMIRE.

Mon frère!

ZOPIRE.

O mes fils! ô nature! ô mes dieux!
Vous ne me trompiez pas, quand vous parliez pour eux.
Vous m'éclairiez ſans doute. Ah malheureux Seide!
Qui t'a pu commander cet affreux homicide?

SEIDE. (se jetant à genoux.)

L'amour de mon devoir et de ma nation,
Et ma reconnaissance, et ma religion,
Tout ce que les humains ont de plus respectable
M'inspira des forfaits le plus abominable.
Rendez, rendez ce fer à ma barbare main.

PALMIRE. (à genoux, arrêtant le bras de Séide.)

Ah! mon père, ah! seigneur, plongez-le dans mon sein.
J'ai seul à ce grand crime encouragé Séide;
L'inceste était pour nous le prix du parricide.

SEIDE.

Le ciel n'a point pour nous d'assez grands châtimens:
Frappez vos assassins.

ZOPIRE, (en les embrassant)

J'embrasse mes enfans.
Le ciel voulut mêler, dans les maux qu'il m'envoie,
Le comble des horreurs au comble de la joie.
Je bénis mon destin, je meurs; mais vous vivez,
O vous, qu'en expirant mon coeur a retrouvés,
Séide, et vous, Palmire, au nom de la nature,
Par ce reste de sang qui sort de ma blessure;
Par ce sang paternel, par vous, par mon trépas,
Vengez-vous, vengez moi, mais ne vous perdez pas.
L'heure approche, mon fils, où la trève rompue

Laiſſait à mes deſſeins une libre étendue,
Les dieux de tant de maux ont pris quelque pitié,
Le crime de tes mains n'eſt commis qu'à moitié.
Le peuple avec le jour en ces lieux va paraître ;
Mon ſang va les conduire ; ils vont punir un traitre.
Attendons ces momens.

SEIDE.

Ah ! je cours de ce pas
Vous immoler ce monſtre, et hâter mon trépas ;
Me punir, vous venger.

SCENE VI.

ZOPIRE, SEIDE, PALMIRE, OMAR, Suite.

OMAR.

Qu'on arrête Séide.
Secourez tous Zopire, enchaînez l'homicide.
Mahomet n'eſt venu que pour venger les lois.

ZOPIRE.

Ciel, quel comble du crime ! et qu'eſt ce que je vois ?

SEIDE.

Mahomet me punir ?

PALMIRE.

Eh quoi! tyran farouche,
Après ce meurtre horrible ordonné par ta bouche!

OMAR.

On n'a rien ordonné.

SEIDE.

Va, j'ai bien mérité
Cet exécrable prix de ma crédulité.

OMAR.

Soldats, obéiſſez.

PALMIRE.

Non. Arrêtez, Perfide!

OMAR.

Madame, obéiſſez, ſi vous aimez Séide.
Mahomet vous protège, et ſon juſte courroux,
Prêt à tout foudroyer, peut s'arrêter pour vous.
Auprès de votre roi, madame, il faut me ſuivre.

PALMIRE.

Grand Dieu, de tant d'horreurs que la mort me délivre!

(on emmène Palmire et Séide.)

ZOPIRE. (à Phanor.)

On les enlève? O ciel! ô père malheureux!
Le coup qui m'aſſaſſine eſt cent fois moins affreux.

PHANOR.

Déjà le jour renaît, tout le peuple s'avance;
On s'arme, on vient à vous, on prend votre défenſe.

ZOPIRE.

Quoi! Séide eſt mon fils!

PHANOR.

N'en doutez point.

ZOPIRE.

Hélas!
O forfaits! ô nature! .... allons, ſoutiens mes pas,
Je meurs. Sauvez, grands dieux, de tant de barbarie
Mes deux enfans que j'aime, et qui m'ôtent la vie.

Fin du quatrième acte.

ACTE V.

SCENE PREMIERE.

MAHOMET, OMAR, Suite dans le fond.

OMAR.

Zopire eſt expirant, et ce peuple éperdu
Levait déjà ſon front dans la poudre abattu.
Tes prophètes et moi, que ton esprit inspire,
Nous désavouons tous le meurtre de Zopire.
Ici, nous l'annonçons à ce peuple en fureur,
Comme un coup du Très-Haut qui s'arme en ta faveur.
Là, nous en gémiſſons, nous promettons vengeance;
Nous vantons ta juſtice, ainſi que ta clémence,
Partout on nous écoute, on fléchit à ton nom;
Et ce reſte importun de la ſédition
N'eſt qu'un bruit paſſager de flots après l'orage,
Dont le courroux mourant frappe encor le rivage,
Quand la ſérenité règne aux plaines du ciel.

MAHOMET.

Impoſons à ces flots un ſilence éternel.
As-tu fait des remparts approcher mon armée?

OMAR.

Elle a marché la nuit vers la ville alarmée:
Osman la conduiſait par de ſecrets chemins.

MAHOMET.

Faut-il toujours combattre, ou tromper les humains!
Séide ne ſait point qu'aveugle en ſa furie,
Il vient d'ouvrir le flanc dont il reçut la vie.

OMAR.

Qui pourrait l'en inſtruire? un éternel oubli
Tient avec ce ſecret Hercide enſeveli:
Séide va le ſuivre, et ſon trépas commence.
J'ai détruit l'inſtrument qu'employa ta vengeance.
Tu ſais que dans ſon ſang ſes mains ont fait couler
Le poiſon qu'en ſa coupe on avait ſu mêler.
Le châtiment ſur lui tombait avant le crime;
Et tandis qu'à l'autel il traînait ſa victime,
Tandis qu'au ſein d'un père il enfonçait ſon bras,
Dans ſes veines, lui-même, il portait ſon trépas.
Il eſt dans la priſon, et bientôt il expire:
Cependant en ces lieux j'ai fait garder Palmire.
Palmire à tes deſſeins va même encor ſervir;
Croyant ſauver Séide, elle va t'obéir.
Je lui fais eſpérer la grâce de Séide.
Le ſilence eſt encor ſur ſa bouche timide:
Son coeur toujours docile, et fait pour t'adorer,
En ſecret ſeulement n'oſera murmurer.
Législateur, prophète, et roi dans ta patrie,

Palmire achèvera le bonheur de ta vie.
Tremblante, inanimée, on l'amène à tes yeux.

MAHOMET.

Va raſſembler mes chefs, et revole en ces lieux.

SCENE II.

MAHOMET, PALMIRE, Suite de Palmire et de Mahomet.

PALMIRE.

Ciel, où ſuis-je! ah grand Dieu!

MAHOMET.

Soyez moins conſternée;
J'ai du peuple et de vous peſé la deſtinée.
Le grand événement qui vous remplit d'effroi,
Palmire, eſt un myſtère entre le ciel et moi.
De vos indignes fers à jamais dégagée,
Vous étes en ces lieux libre, heureuſe et vengée.
Ne pleurez point Séide, et laiſſez à mes mains
Le ſoin de balancer le deſtin des humains.
Ne ſongez plus qu'au vôtre: et ſi vous m'êtes chère,
Si Mahomet ſur vous jeta des yeux de père,
Sachez qu'un ſort plus noble, un titre encor plus grand,
Si vous le méritez, peut-être vous attend.

Portez vos voeux hardis au faite de la gloire ;
De Séide et du reſte étouffez la mémoire :
Vos premiers ſentimens doivent tous s'effacer
A l'aspect des grandeurs où vous n'oſiez penſer.
Il faut que votre coeur à mes bontés réponde,
Et ſuive en tout mes lois, lorsque j'en donne au monde.

PALMIRE.

Qu'entends je ? quelles lois, ô ciel, et quels bienfaits !
Impoſteur teint de ſang, que j'abjure à jamais,
Bourreau de tous les miens, va : ce dernier outrage
Manquait à ma miſère, et manquait à ta rage.
Le voilà donc, grand Dieu ! ce prophète ſacré,
Ce roi que je ſervis, ce dieu que j'adorai !
Monſtre, dont les fureurs et les complots perfides
De deux coeurs innocens ont fait deux parricides,
De ma faible jeuneſſe infame ſéducteur,
Tout ſouillé de mon ſang, tu prétends à mon coeur !
Mais tu n'as pas encore aſſuré ta conquête ;
Le voile eſt déchiré, la vengéance s'apprête.
Entends-tu ces clameurs ? entends tu ces éclats ?
Mon père te pourſuit des ombres du trépas.
Le peuple ſe ſoulève, on s'arme en ma défenſe ;
Leurs bras vont à ta rage arracher l'innocence.
Puiſſe-je de mes mains te déchirer le flanc,
Voir mourir tous les tiens, et nager dans leur ſang !

Puissent la Mecque ensemble, et Médine, et l'Asie,
Punir tant de fureur et tant d'hypocrisie!
Que le monde, par toi séduit et ravagé,
Rougisse de ses fers, les brise et soit vengé!
Que ta religion, que fonda l'imposture,
Soit l'éternel mépris de la race future!
Que l'enfer, dont tes cris menaçaient tant de fois
Quiconque osait douter de tes indignes lois,
Que l'enfer, que ces lieux de douleur et de rage,
Pour toi seul préparés, soient ton juste partage!
Voilà les sentimens qu'on doit à tes bienfaits,
L'hommage, les sermens, et les voeux que je fais.

MAHOMET.

Je vois qu'on m'a trahi; mais quoi qu'il en puisse être,
Et qui que vous soyez, fléchissez sous un maître.
Apprenez que mon coeur . . . .

SCENE III.

MAHOMET, PALMIRE, OMAR, ALI, Suite.

OMAR.

On sait tout, Mahomet:
Hercide en expirant révéla ton secret,
Le peuple en est instruit, la prison est forçée;
Tout s'arme, tout s'émeut: une foule insensée

Elevant contre toi ſes hurlemens affreux,
Portent le corps ſanglant de ſon chef malheureux.
Séide eſt à leur tête, et d'une voix funeſte,
Les excite à venger ce déplorable reſte.
Ce corps, ſouillé de ſang, eſt l'horrible ſignal
Qui fait courir le peuple à ce combat fatal.
Il s'écrie en pleurant: je ſuis un parricide!
La douleur le ranime, et la rage le guide.
Il ſemble respirer pour ſe venger de toi;
On déteſte ton dieu, tes prophètes, ta loi.
Ceux mêmes qui devaient, dans la Mecque alarmée,
Faire ouvrir, cette nuit, la porte à ton armée,
De la fureur commune avec zèle enivrés,
Viennent lever ſur toi leur bras déſeſpérés.
On n'entend que les cris de mort et de vengeance.

PALMIRE.

Achève, juſte ciel! et ſoutiens l'innocence.
Frappe.

MAHOMET. (à Omar.)

Hé bien! que crains-tu?

OMAR.

Tu vois quelques amis,
Qui contre les dangers comme moi raffermis,
Mais vainement armés contre un pareil orage,
Viennent tous à tes pieds mourir avec courage.

MAHOMET.

Seul je les défendrai. Rangez-vous près de moi,
Et connaiſſez enfin qui vous avez pour roi.

SCENE VI *et dernière.*

MAHOMET, OMAR, sa suite d'un côté, SEIDE et le peuple de l'autre, PALMIRE au milieu.

SEIDE (un poignard à la main, mais déjà affaibli par le poison.

Peuple, vengez mon père, et courez à ce traître.

MAHOMET.

Peuples, nés pour me suivre, écoutez votre maître.

SEIDE.

N'écoutez point ce monstre, et suivez-moi.. Grands Dieux!
Quel nuage épaissi se répand sur mes yeux!
(il avance, il chancelle.)
Frappons . . . Ciel! je me meurs.

MAHOMET.

. Je triomphe.

PALMIRE (courant à lui.)

Ah! mon frère,
N'auras-tu pu verser que le sang de ton père?

SEIDE.

Avançons. Je ne puis . . . Quel dieu vient m'accab'er!
(il tombe entre le bras des siens.)

MAHOMET.

Ainsi tout téméraire à mes yeux doit trembler.
Incrédules esprits, qu'un zèle aveugle inspire,

Qui m'oſez blasphèmer, et qui vengez Zopire,
Ce ſeul bras que la terre apprit à redouter,
Ce bras peut vous punir d'avoir oſé douter.
Dieu qui m'a confié ſa parole et ſa foudre,
Si je me veux venger, va vous réduire en poudre.
Malheureux! connaiſſez ſon prophète et la loi;
Et que ce dieu ſoit juge entre Séide et moi.
De nous deux à l'inſtant, que le coupable expire!

PALMIRE.

Mon frère! eh quoi! ſur eux ce monſtre a tant d'empire!
Ils demeurent glacés, ils tremblent à ſa voix.
Mahomet, comme un dieu, leur dicte encor ſes lois.
Et toi, Séide, auſſi!

SEIDE, (entre les bras des ſiens.)

Le ciel punit ton frère.
Mon crime était horrible, autant qu'involontaire.
En vain la vertu même habitait dans mon coeur.
Toi, tremble, ſcélérat, ſi Dieu punit l'erreur,
Vois quel foudre il prépare aux artiſans des crimes!
Tremble; ſon bras s'eſſaye à frapper ſes victimes.
Détournez d'elle, ô Dieu, cette mort qui me ſuit.

PALMIRE.

Non, peuple, ce n'eſt point un dieu qui le pourſuit:
Non: le poiſon ſans doute . . . .

MAHOMET (en l'interrompant, et s'adreſſant au peuple.)

Apprenez, infidelles,
A former contre moi des trames criminelles:

Aux vengeances des cieux reconnaiſſez mes droits.
La nature et la mort ont entendu ma voix
La mort qui m'obéit, qui, prenant ma défenſe,
Sur ce front pâliſſant a tracé ma vengeance,
La mort eſt à vos yeux, prête à fodnre ſur vous.
Ainſi mes ennemis ſentiront mon courroux;
Ainſi je punirai les erreurs inſenſées,
Les révoltes du coeur, et les moindres penſées.
Si ce jour luit pour vous, ingrats, ſi vous vivez,
Rendez grâce au pontife, à qui vous le devez.
Fuyez, courez au temple appaiſer ma colère.

(le peuple ſe retire.)

PALMIRE (revenant à elle.)

Arrêtez. Le barbare empoiſonna mon frère.
Monſtre ainſi ſon trépas t'aura juſtifié;
A force de forfaits tu t'es édifié.
Malheureux aſſaſſin de ma famille entière,
Ote-moi de tes mains ce reſte de lumière.
O frère! ô triſte objet d'un amour plein d'horreurs!
Que je te ſuive au moins.

(elle ſe jette ſur le poignard de ton frère.)

MAHOMET.

Qu'on l'arrête.

PALMIRE.

Je meurs.
Je ceſſe de te voir, impoſteur exécrable.
Je me flatte, en mourant, qu'un dieu plus équitable
Réſerve un avenir pour les coeurs innocens.
Tu dois régner; le monde eſt fait pour les tyrans.

MAHOMET.

Elle m'eſt enlevée.... Ah! trop chere victime!
Je me vois arracher le ſeul prix de mon crime.
De ſes jours pleins d'appas déteſtable en emi,
Vainqueur et tout puiſſant, c'eſt moi qui ſuis puni.
Il eſt donc des remords! ô fureur! ô juſtice!
Mes forfaits dans mon coeur ont donc mis mon ſupplice!
Dieu que j'ai fait ſervir au malheur des humains,
Adorable inſtrument de mes affreux deſſeins,
Toi que j'ai blasphèmé, mais que je crains encore,
Je me ſens condamné, quand l'univers m'adore.
Je brave en vain les traits dont je me ſens frapper.
J'ai trompé les mortels, et ne puis me tromper.
Père, enfans malheureux, immolés à ma rage,
Vengez la terre et vous, et le ciel que j'outrage.
Arrachez-moi ce jour, et ce perfide coeur,
Ce coeur né pour haïr, qui brûle avec fureur.
Et toi, de tant de honte étouffe la mémoire;
Cache au moins ma faibleſſe, et ſauve encor ma gloire:
Je dois régir en dieu l'univers prévenu;
Mon empire eſt détruit ſi l'homme eſt reconnu.

Fin du cinqième et dernière acte.

III.

SIECLE DE LOUIS XIV.

Gouvernement interieur. Juſtice. Commerce. Police. Loix. Diſcipline militaire. Marine. etc.

On doit cette juſtice aux hommes publics qui ont fait du bien à leurs ſiècles, de regarder le point dont ils ſont partis, pour mieux voir les changemens qu'ils ont fait dans leur patrie. La poſtérité leur doit une éternelle reconnaiſſance des exemples qu'ils ont donnés; lors même qu'ils ſont ſurpaſſés. Cette juſte gloire eſt leur unique récompenſe. Il eſt certain que l'amour de cette gloire anima *Louis* XIV, lorsque, commençant à gouverner par lui-même, il voulut réformer ſon royaume, embellir ſa cour et perfectionner les arts.

Non-ſeulement il s'impoſa la loi de travailler régulièrement avec chacun de ſes miniſtres, mais tout homme connu pouvait obtenir de lui une audience particulière, et tout

citoyen avait la liberté de lui préſenter des requêtes et des projets. Les placets étaient reçus d'abord par un maître des requêtes, qui les rendait apoſtillés; ils furent dans la ſuite renvoyés aux bureaux des miniſtres. Les projets étaient examinés dans le conſeil quand ils méritaient de l'être: et leurs auteurs furent admis plus d'une fois à discuter leurs propoſitions avec les miniſtres en préſence du roi. Ainſi on vit entre le trône et la nation une correſpondance qui ſubſiſta, malgré le pouvoir abſolu.

Louis XIV ſe forma et s'accoutuma lui-même au travail; et ce travail était d'autant plus pénible qu'il était nouveau pour lui, et que la ſéduction des plaiſirs pouvait aiſément le diſtraire. Il écrivit les premières dépêches de ſes ambaſſadeurs. Les lettres les plus importantes furent ſouvent minutées de ſa main: et il n'y en eut aucune écrite en ſon nom, qu'il ne ſe fît lire,

A peine *Colbert*, après la chute de *Fouquet*, eut-il rétabli l'ordre dans les finances, que le roi remit aux peuples tout ce qui était dû d'impôts depuis 1647 jusqu'en 1656, et ſur-tout trois millions de tailles [a]). On abo-

a) Ces arrerages des tailles n'étaient dûs que par des gens qu'il était impoſſible de faire payer. Si le retranchement

lit pour cinq cents mille écus par an de droits onéreux. Ainſi l'abbé de *Choiſi* paraît, ou bien mal inſtruit, ou bien injuſte, quand il dit qu'on ne diminua point la recette. Il eſt certain qu'elle fut diminuée par ces remiſes et augmentée par le bon ordre. Les ſoins du premier préſident de *Bellièvre*, aidés des libéralités de la ducheſſe d'*Aiguillon*, et de pluſieurs citoyens, avaient établi l'hôpital-général. Le roi l'augmenta, et en fit élever dans toutes les villes principales du royaume.

Les grands chemins, jusqu'alors impraticables, ne furent plus négligés, et peu à peu devinrent ce qu'ils ſont aujourd'hui ſous *Louis* XV, l'admiration des étrangers. De quelque côté qu'on ſorte de Paris, on voyage à préſent environ cinquante à ſoixante lieues, à quelques endroits près, dans des allées fermes, bordées d'arbres. Les chemins conſtruits par les anciens Romains étaient plus durables, mais non pas ſi ſpacieux et ſi beaux [b]).

de 500000 écus de droits ne fut pas remplacé ſur le champ par un autre impôt, ce qui eſt très-douteux, il ne tarda point à l'être. (*Anmerk. d. franz. Herausg.*)

b) La véritable beauté des grands chemins conſiſte, non dans leur largeur, qui nuit à l'agriculture, mais dans leur ſolidité, et ſur tout dans l'art de les diriger à travers

Le génie de *Colbert* se tourna principalement vers le commerce, qui était faiblement cultivé, et dont les grands principes n'étaient pas connus. Les anglais, et encore plus les hollandais, fesaient par leurs vaisseaux presque tout le commerce de la France. Les Hollandais sur-tout chargaient dans nos ports nos denrées, et les distribuaient dans l'Europe. Le roi commença, dès 1662 à exemter ses sujets d'une imposition nommée *droit de fret*, que payaient tous les vaisseaux étrangers; et il donna aux français toutes les facilités de transporter eux-mêmes leurs marchandises à moins de frais. Alors le commerce maritime naquit. Le conseil de commerce qui subsiste encore aujourd'hui, fut établi; et le roi y présidait tous les quinze jours.

Les ports de Dunkerque et de Marseille furent déclarés francs, et bientôt cet avantage attira le commerce du levant à Marseille, et celui du Nord à Dunkerque.

On forma une compagnie des Indes occidentales en 1664, et celle des grandes Indes

les montagnes, en conciliant la commodité avec l'économie. Cet art s'est perfectionné de nos jours, sur tout dans les pays où la corvée a été abolie.

(*Anmerk. d. franz. Herausg.*)

fut établie la même année. Avant ce temps, il fallait que le luxe de la France fût tributaire de l'induſtrie hollandaiſe. Les partiſans de l'ancienne économie, timide, ignorante et reſſerrée, déclamèrent en vain contre un commerce, dans lequel on échange de l'argent qui ne périrait pas, contre des effets qui ſe conſomment. Ils ne feſaient pas réflection que ces marchandiſes de l'Inde devenues néceſſaires auraient été payées plus chèrement à l'étranger. Il eſt vrai qu'on porte aux Indes orientales plus d'espèces qu'on n'en retire, et que par-là l'Europe s'appauvrit. Mais ces espèces nous viennent du Pérou et du Mexique; elles ſont le prix de nos denrées portées à Cadix; et il reſte plus de cet argent en France que les Indes orientales n'en abſorbent.

Le roi donna plus de ſix millions de notre monnaie d'aujourd'hui à la compagnie. Il invita les perſonnes riches à s'y intéreſſer. Les reines, les princes et toute la cour fournirent deux millions numéraires de ce temps-là. Les cours ſupérieures c) donnèrent douze cents mille li-

c) Die höchſten Gerichtshöfe. - Dergleichen waren ehemals in Frankreich die Parlementer, das Grand Conſeil, die Chambres des Comptes u. ſ. w.

vres, les financiers deux millions, le corps des marchands ſix cents cinquante mille livres. Toute la nation ſecondait ſon maître. Cette compagnie a toujours ſubſiſté. Car encore que les hollandais euſſent pris Pondichéri en 1694, et que le commerce des Indes languît depuis ce temps, il reprit une force nouvelle ſous la régence du duc d'Orleans. Pondichéri devint alors la rivale de Batavia; et cette compagnie des Indes, fondée avec une peine extrême par le grand *Colbert*, reproduite de nos jours par des ſecouſſes ſingulières, fut pendant quelques années une des plus grandes reſſources du royaume [d]). Le roi forma encore une compagnie du Nord en 1669: il y mit des fonds comme dans celle des Indes. Il parut bien alors que le commerce ne déroge pas, puiſque les plus grandes maiſons s'intéreſſaient à ces établiſſemens, à l'exemple du monarque.

La compagnie des Indes occidentales ne fut pas moins encouragée que les autres: le roi fournit le dixième de tous les fonds.

d) Il a été prouvé depuis, que la compagnie des Indes n'avait jamais fait qu'un commerce désavantageux, qu'elle n'avait pu ſoutenir qu'aux dépens du tréſor public. Toute compagnie, même lorſqu'elle eſt floriſſante, dépenſe plus en frais de commerce que les particuliers, et rend les denrées, dont elle a le privilége plus chères que ſi le commerce était reſté libre. (*Anmk. d fr. Herausg.*)

Il donna trente francs par tonneau d'exportation, et quarante d'importation. Tous ceux qui firent conſtruire des vaiſſeaux dans les ports du royaume, reçurent cinq livres pour chaque tonneau que leur navire pouvait contenir e).

On ne peut encore trop s'étonner que l'abbé de *Choiſi* ait cenſuré ces établiſſemens, dans

e) Les ſommes employées à payer les primes ſont levées ſur la nation, ce qu'il ne faut point perdre de vue. L'effet d'une prime eſt d'augmenter pour le commerçant l'intérêt des fonds qu'il met dans le commerce; il peut donc ſe contenter d'un moindre profit. Ainſi l'effet de ces primes eſt d'augmenter le prix des denrées pour le vendeur, ou de les diminuer pour l'acheteur, ou plutôt de produire à la fois les deux effets. Lorſqu'elles ont lieu ſeulement pour le commerce d'un lieu à un autre, leur effet eſt donc d'augmenter le prix au lieu de l'achat, et de le diminuer au lieu de la vente. Ainſi propoſer une prime d'exportation, c'eſt forcer tous les citoyens à payer, pour que les conſommateurs d'une denrée l'achètent plus cher, et que ceux qui la récoltent la vendent auſſi plus cher.

Propoſer une prime d'importation, c'eſt forcer tous les citoyens à payer, pour que ceux qui ont beſoin de certaines denrées puiſſent les acheter à meilleur marché.

L'établiſſement de ces primes ne peut donc être ni utile que pour des temps très courts et dans des circonſtances particulieres. Si elles ſont perpétuelles et générales, elles ne ſervent qu'à rompre l'équilibre qui dans l'état de liberté s'établit naturellemnet entre les productions et les beſoins de chaque eſpèce.

(*Anmerk. des franz. Herausg.*)

ſes mémoires qu'il faut lire avec défiance f). Nous ſentons aujourd'hui tout ce que le miniſtre *Colbert* fit pour le bien du royaume; mais alors on ne le ſentait pas: il travaillait pour des ingrats. On lui fut à Paris beaucoup plus mauvais gré de la ſuppreſſion de quelques rentes ſur l'hôtel-de-ville acquiſe à vil prix depuis 1656, et du décri où tombèrent les billets de l'épargne prodigués ſous le précédent miniſtère, qu'on ne fut ſenſible au bien général qu'il feſait g). Il y avait plus de bour-

f) L'abbé *Caſtel de Saint-Pierre* s'exprime ainſi pag. 105 de ſon manuſcrit intitulé: annales politiques; Colbert grand travailleur, en négligeant les compagnies de commerce maritime pour avoir plus de ſoin des ſciences curieuſes et des beaux arts, prit l'ombre pour le corps. Mais Colbert fut ſi loin de négliger le commerce maritime que ce fut lui ſeul qui l'établit: jamais miniſtre ne prit moins l'ombre pour le corps. C'eſt contredire une verité reconnue de toute la France et de l'Europe. *Volt.*

Cette note a été ecrite au mois d'Août 1756.

(*Anmerk. des franz. Herausg.*)

g) Nous ne pouvons diſſimuler ici que ces plaintes étaient juſtes. Le retranchement des rentes était une banqueroute: et toute banqueroute eſt un veritable crime, lorsqu'une néceſſité abſolue n'y contraint point. La morale des Etats n'eſt pas différente de celle des particuliers; et jamais un homme qui fraude ſes créanciers ne ſera digne d'eſtime, quelque bienfeſant qu'il paraiſſe dans le reſte de ſa conduite. (*Anmerk. d. franz. Herausg.*)

geois [h]) que de citoyens [i]). Peu de perſonnes portaient leurs vues ſur l'avantage public. On ſait combien l'intérêt particulier faſcine les yeux, et rétrécit l'esprit; je ne dis pas ſeulement l'intérêt d'un commerçant, mais d'une compagnie, mais d'une ville. La réponſe groſſière d'un marchand nommé *Hazon* qui, conſulté par ce miniſtre, lui dit: Vous avez trouvé la voiture renverſée d'un côté, et vous l'avez renverſée de l'autre, était encore citée avec complaiſance dans ma jeuneſſe; et cette anecdote ſe retrouve dans [k]) *Moreri* [l]). Il a fallu que

h) Die nur an das Wohl ihrer Stadt, Paris, dachten.

i) Die an das Wohl des ganzen Staats dachten.

k) Der vor *Baile* ein Sach wörterbuch ſchrieb.

l) Un autre négociant, conſulté par lui ſur ce qu'il devait faire pour encourager le commerce, lui répondit: laiſſer faire, et laiſſer paſſer; et il avait raiſon. Colbert fit préciſément le contraire, il multiplia les droits de toute eſpèce, prodigua les reglemens en tout genre. Quelques artiſtes inſtruits lui avant donné des mémoires ſur la méthode de fabriquer différentes eſpèces de tiſſus, ſur l'art de la teinture etc., il imagina d'ériger en loi ce qui n'était que la deſcription des procédés uſités dans les meilleurs manufactures, comme s'il n'était pas de la nature des arts de perfectionner ſans ceſſe leurs procédés; comme ſi le génie d'invention pouvait attendre, pour agir, la permiſſion du légiſlateur; comme ſi les produits des manufactures ne devaient pas changer, ſuivant les différentes modes de ſe vêtir, de ſe meubler. On condamnait à des peines infamantes les ouvriers qui s'écarteraient des règlemens établis pour fixer la largeur d'une étoffe, le nombre des fils de la chaîne, la nature de la ſoie, du

l'esprit philoſophique introduit fort tard en France, ait réformé les préjugés du peuple, pour qu'on rendît enfin une juſtice entière à la mémoire de ce grand homme. Il avait la même exactitude que le duc de *Sulli*, et des vues beaucoup plus étendues. L'un ne ſavait que ménager; l'autre ſavait faire de grands établiſſemens. *Sulli* depuis la paix de Vervins n'eut d'autres embarras que celui de maintenir une économie exacte et ſévère; et il fallut que *Colbert* trouvât des reſſources promptes et immenſes pour la guerre de 1667 et pour celle de 1672. *Henri* IV ſecondait l'économie de *Sulli*: les magnificences de *Louis* XIV contrarièrent toujours le ſiſtème de *Colbert*.

Cependant presque tout fut réparé, ou créé de ſon temps. La réduction de l'intérêt au denier vingt, des emprunts du roi et des particuliers, fut la preuve ſenſible en 1665 d'une abondante circulation. Il voulait enrichir la France et la peupler. Les mariages dans les campagnes

fil qu'on devait employer: et on a long-temps appelé ces réglemens ridicules et tyranniques une protection accordée aux arts. On doit pardonner à Colbert d'avoir ignoré des principes inconnus de ſon temps, et même long-temps après lui; mais ces condamnations rigoureuſes, cette tyrannie qui érige en crimes des actions légitimes en elles-mêmes, ne peuvent être excuſées.

(*Anmerk. ads franz. Herausg.*)

furent encouragés, par une exemtion de tailles pendant cinq années, pour ceux qui s'établiraient à l'âge de vingt ans; et tout père de famille qui avait dix enfans était exempt pour toute sa vie, parce qu'il donnait plus à l'Etat par le travail de ses enfans qu'il n'eût pu donner en payant la taille. Ce réglement aurait dû demeurer à jamais sans atteinte.

Depuis l'an 1663 jusqu'en 1672, chaque année de ce ministère fut marquée par l'établissement de quelque manufacture. Les draps fins, qu'on tirait auparavant d'Angleterre, de Hollande, furent fabriqués dans Abbeville. Le roi avançait au manufacturier deux mille livres par chaque métier battant [m]), outre des gratifications considérables. On compta dans l'année 1669 quarante-quatre mille deux cents métiers en laine dans le royaume. Les manufactures de soie perfectionnées produisirent un commerce de plus de cinquante millions de ce temps-là; et non-seulement l'avantage qu'on en tirait était beaucoup au-dessus de l'achat des soies nécessaires, mais la culture des mûiers mit les fabriquans en état de se passer des soies étrangères pour la trame des étoffes.

m) Der im Gange war.

On commença dès 1666 à faire d'auſſi belles glaces qu'à Veniſe, qui en avait toujours fourni toute l'Europe; et bientôt on en fit, dont la grandeur et la beauté n'ont jamais pu être imitées ailleurs. Les tapis de Turquie et de Perſe furent ſurpaſſés à la n) Savonnerie. Les tapiſſeries de Flandre cédèrent à celles des Gobelins. Le vaſte enclos des Gobelins était rempli alors de plus de huit cents ouvriers; il y en avait trois cents qu'on y logeait. Les meilleurs peintres dirigeaient l'ouvrage, ou ſur leurs propres deſſeins, ou ſur ceux des anciens maîtres d'Italie. C'eſt dans cette enceinte des Gobelins qu'on fabriquait encore des ouvrages de rapport, espèce de moſaïque o) admirable;

n) S. eben Hiſtoire de Ruſſie

o) On entend par *moſaïque* non-ſeulement l'art de tailler et polir quantité de marbre précieux de différentes couleurs, mais encore celui d'en faire un choix convenable, de les aſſembler par petites parties de différentes formes et grandeurs ſur un fond de ſtuc (*Gips*), préparé à cet effet pour en fairé des tableaux repréſentant des portraits, figures, animaux, hiſtoire et païſages, des fleurs, des fruits et toute ſorte de deſſins imitant la peinture.

Lucote dans l'Encyclop.

Moſaïque, espèce de peinture faite avec de petites pierres colorées et des aiguilles de verre compaſſées et rapportées enſemble, de manière qu'elles imitent dans leur aſſemblage, le trait et la couleur des objets qu'on a voulu repréſenter. *Le Chevalier de Jaucourt* dans l'Encyclop.

et l'art de la marqueterie p) fut pouſſé à ſa perfection.

Outre cette belle manufacture de tapiſſeries aux Gobelins, on en établit une autre à Beauvais. Le premier manufacturier eut ſix cents ouvriers dans cette ville; et le roi lui fit préſent de ſoixante mille livres.

Seize cents filles furent occupées aux ouvrages de dentelles: on fit venir trente principales ouvrières de Veniſe et deux cents de Flandre; et on leur donna trente-ſix mille livres pour les encourager. Les fabriques des draps de Sédan, celles de tapiſſeries d'Aubuſſon, dégénérées et tombées, furent rétablies. Les riches étoffes, où la ſoie ſe mêle avec l'or

p) Sous le nom de *marqueterie* l'on entend l'art d'aſſembler proprement et avec délicateſſe, des bois, métaux, verres et pierres précieuſes de différentes couleurs, par plaques, bandes et compartimens, ſur d'autres beaucoup plus communs, pour en faire des meubles, bijous, et tout ce qui peut contribuer à l'embelliſſement des appartemens. Il en eſt de trois ſortes: la première conſiſte dans l'aſſemblage des bois rares et précieux de différentes eſpèces, des écailles, ivoires et autres choſes ſemblables, ſur de la menuiſerie ordinaire; la ſeconde dans l'aſſemblage des émaux et verres de différentes couleurs; et la troiſième dans l'aſſemblage des pierres et marbres les plus précieux, qu'on appelle plus proprement *moſaïques*. *Encore* dans l'Encyclop.

et l'argent, ſe fabriquèrent à Lyon, à Tours, avec une induſtrie nouvelle.

On ſait que le miniſtère acheta en Angleterre le ſecret de cette machine ingénieuſe, avec laquelle on fait les bas dix fois plus promptement qu'a l'aiguille. Le fer-blanc, l'acier, la belle faïence, les cuirs maroquinés, qu'on avait toujours fait venir de loin, furent travaillés en France. Mais des calviniſtes, qui avaient le ſecret du fer-blanc et de l'acier, emportèrent en 1686 ce ſecret avec eux, et firent partager cet avantage et beaucoup d'autres à des nations étrangères.

Le roi achetait tous les ans pour environ huit cents mille de nos livres de tous les ouvrages de goût qu'on fabriquait dans ſon royaume, et il en feſait des préſens.

Il s'en fallait beaucoup que la ville de Paris fût ce qu'elle eſt aujourd'hui. Il n'y avait ni clarté, ni ſureté, ni propreté. Il fallut pourvoir à ce nettoyement continuel des rues, à cette illumination que cinq mille fanaux forment toutes les nuits, paver la ville toute entière, y conſtruire deux nouveaux

ports, rétablir les anciens, faire veiller une garde continuelle à pied et à cheval pour la ſureté des citoyens. Le roi ſe chargea de tout, en affectant des fonds à ces dépenſes néceſſaires. Il créa en 1667 un magiſtrat, uniquement pour veiller à la police. La plupart des grandes villes de l'Europe ont à peine imité ces exemples long-temps après; et aucune ne les a égalés. Il n'y a point de ville pavée comme Paris, et Rome même n'eſt pas éclairée.

Tout commençait à tendre tellement à la perfection que le ſecond lieutenant de police qu'eut Paris, acquit dans cette place une réputation qui le mit au rang de ceux qui ont fait honneur à ce ſiècle; auſſi était-ce un homme capable de tout. Il fut depuis dans le miniſtère; et il eût été bon général d'armée. La place de lieutenant de police était au-deſſous de ſa naiſſance et de ſon mérite; et cependant cette place lui fit un bien plus grand nom que le miniſtère gêné et paſſager qu'il obtint ſur la fin de ſa vie.

On doit obſerver ici que M. d'*Argenſon* ne fut pas le ſeul, à beaucoup-près, de l'ancienne chevalerie, qui eût exercé la magiſtrature. La France eſt presque l'unique païs de l'Europe où

l'ancienne nobleſſe ait pris ſouvent le parti de la robe, presque tous les autres états, par un reſte de barbarie gothique, ignorent encore qu'il y ait de la grandeur dans cette profeſſion q).

Le roi ne ceſſa de bâtir au louvre, à St. Germain, à Verſailles depuis 1661. Les particuliers, à ſon exemple, élevèrent dans Paris mille édifices ſuperbes et commodes Le nombre s'en eſt accru tellement que depuis les environs du Palais-royal et ceux de St. Sulpice, il ſe forma dans Paris deux villes nouvelles, fort ſupérieures à l'ancienne. Ce fut en ce temps-là qu'on inventa la commodité magnifique de ces carroſſes ornés de glaces et ſuspendus par des reſſorts; de ſorte qu'un citoyen de Paris ſe promenait dans cette grande ville avec plus de luxe que les premiers triomphateurs romains n'allaient autrefois au capitole. Cet uſage, qui a commencé dans Paris, fut bien-

q) Cette aſſertion a beſoin d'être expliquée. M. de *Voltaire* n'ignorait pas que dans les républiques ariſtocratiques, comme Veniſe, comme la Pologne, le droit d'exercer les magiſtratures ſupérieures eſt un de ceux de la nobleſſe: qu'en Angleterre les pairs ſont de vrais magiſtrats, et y forment ſeuls la nobleſſe. Il ne veut parler que des monarchies qui ſe ſont élevées ſur les débris du gouvernement féodal: et ſon obſervation eſt vraie pour tous ces païs. (*Anmerk. des franz. Herausg.*)

tôt reçu dans toute l'Europe; et devenu commun, il n'eſt plus un luxe.

Louis XIV avait du goût pour l'architecture pour les jardins, pour la ſculpture; et ce goût était tout dans le grand et dans le noble. Dès que le contrôleur-général *Colbert* eut en 1664 la direction des bâtimens, qui eſt proprement le miniſtère des arts r), il s'appliqua

r) L'abbé de *Saint Pierre* dans ſes annales politiques, pag. 104 de ſon manuſcrit, dit que ces choſes prouvent le nombre des fainéans, leur goût pour la fainéantiſe, qui ſuffit à entretenir et à nourrir d'autres eſpèces de fainéans; que c'eſt préſentement que c'eſt la nation italiennne où ces arts ſont portés à une haute perfection; ils ſont gueux, fainéans, pareſſeux, vains, occupés de niaiſeries etc.

Ces réflections groſſières, et écrites groſſièrement, n'en ſont pas plus juſtes. Lorsque les Italiens réuſſirent le plus dans ces arts, c'était ſous les Médicis, pendant que Veniſe était la plus guerrière et la plus opulente des républiques. C'était le temps où l'Italie produiſit de grands-hommes de guerre, et des artiſtes illuſtres en tout genre; et c'eſt de même dans les années floriſſantes de Louis XIV que les arts ont été le plus perfectionnés. L'abbé de Saint Pierre s'eſt trompé dans beaucoup de choſes, et a fait regretter que la raiſon n'ait pas ſecondé en lui les bonnes intentions *Volt.*

NB. Cette différence d'opinion entre les deux hommes des temps modernes, qui ont conſacré leur vie entière à plaider la cauſe de l'humanité avec le plus de conſtance et le zèle le plus pur, mérite de nous arrêter.

La magnificence dans les monumens publics eſt une ſuite de l'induſtrie et de la richeſſe d'une nation. Si la

à ſeconder les projets de ſon maître. Il fallut d'abord travailler à achever le Louvre. *François*

nation n'a point de dettes, ſi tous les impôts onéreux ſont ſupprimés, ſi le revenu public n'eſt en quelque ſorte que le ſuperflu de la richeſſe publique, alors cette magnificence n'a rien qui bleſſe la juſtice. Elle peut même devenir avantageuſe; par ce qu'elle peut ſervir, ſoit à former des ouvriers utiles à la ſociété, ſoit à occuper ceux qui ne peuvent vivre que d'une eſpèce de travail, dans les temps où, par des circonſtances particulières, ce travail vient à leur manquer. Les beaux arts adouciſſent les moeurs, ſervent à donner des charmes à la raiſon, à inſpirer le goût de l'inſtruction Ils peuvent devenir, entre les mains d'un gouvernement éclairé un des meilleurs moyens d'adoucir ou d'élever les ames, de rendre les moeurs moins féroces ou moins groſſières, de répandre des principes utiles

Mais ſurcharger le peuple d'impôts, pour étonner les étrangers par une vaine magnificence, obérer le tréſor public, pour embellir des jardins, bâtir des théatres, lorsqu'on manque de fontaines, élever des palais, lorsqu'on n'a point de fonds pour creuſer des canaux néceſſaires à l'abondance publique, ce n'eſt point protéger les arts, c'eſt ſacrifier un peuple entier à la vanité d'un ſeul homme.

Offrir un aſile à ceux qui ont verſé leur ſang pour la patrie, élever, aux dépens du public, les enfans de ceux qui ont ſervi leur païs, c'eſt remplir un devoir de reconnaiſſance, c'eſt acquitter une dette ſacrée pour la nation même: qui pourrait blâmer de tels établiſſemens? Mais ſi l'on y déploie une magnificence inutile, ſi l'on emploie à ſecourir cent familles ce qui en eût ſoulagé deux cents, ſi ce qu'on ſacrifie pour la vanité excède ce qu'on a dépenſé en bienfeſance, alors ces mêmes établiſſemens méritent une juſte critique. C'eſt ſur-tout en ce point que l'amour de la juſtice l'emporte ſur l'amour de la gloire. L'un et l'autre inſpirent également le bien: mais l'amour de la juſtice apprend ſeul à le bien faire. Ainſi M. de

Manſard, l'un des plus grands architectes qu'ait eu la France, fut choiſi pour conſtruire les vaſtes édifices qu'on projetait. Il ne voulut pas s'en charger, ſans avoir la liberté de refaire ce qui paraîtrait défectueux dans l'exécution. Cette défiance de lui-même, qui eût entraîné trop de dépenſes, le fit exclure. On appela de Rome le cavalier *Bernini*, dont le nom était célèbre par la colonnade qui entoure le parvis de St. Pierre, par la ſtatue équeſtre de *Conſtantin*, et par la fontaine Navonne s). Des équipages lui furent fournis pour ſon voyage. Il fut conduit à Paris en homme qui venait honorer la France. Il reçut, outre cinq louis par jour pendant huit mois qu'il y reſta, un préſent de cinquante mille écus, avec une penſion de deux mille, et une de cinq cents pour ſon fils. Cette généroſité de *Louis* XIV envers le *Bernin* fut encore plus grande que la magnificence de *François* I pour *Raphaël*. Le *Bernin* par reconnaiſſance fit depuis à Rome la ſtatue équeſtre du roi, qu'on voit à Verſailles.

Voltaire et l'abbé de *Saint-Pierre* avaient tous deux raiſon; et on ne peut leur reprocher que d'avoir exagéré leurs opinions. (*Anmerk. d. franz. Herausg.*)

s) In Rom, auf dem Platz Navona, der durch dieſen groſsen prächtigen Berniniſchen Springbrunnen ſeine ſchönſte Zierde erhält.

Mais quand il arriva à Paris avec tant d'appareil, comme le ſeul homme digne de travailler pour *Louis* XIV, il fut bien ſurpris de voir le deſſin de la façade du louvre, du côté de Saint Germain-l'Auxerrois, qui devint bientôt après dans l'exécution un des plus auguſtes monumens d'architecture qui ſoient au monde. *Claude Perrault* avait donné ce deſſin exécuté par *Louis de Vau* et *Dorbay*. Il inventa les machines avec leſquelles on transporta des pierres de cinquante-deux pieds de long, qui forment le fronton de ce majeſtueux édifice. On va chercher quelquefois bien loin ce qu'on a chez ſoi. Aucun palais de Rome n'a une entrée comparable à celle du louvre, dont on eſt redevable à ce *Perrault* que *Boileau* oſa vouloir rendre ridicule. Ces vignes t) ſi renommées ſont, de l'aveu des voyageurs, très-inférieurs au ſeul château de Maiſons, qu'avait bâti *François Manſard* à ſi peu de frais. *Bernini* fut magnifiquement récompenſé, et ne mérita pas ſes récompenſes: il donna ſeulement des deſſins qui ne furent pas exécutés.

Le roi, en feſant bâtir ce louvre dont l'achèvement eſt tant deſiré, en feſant une ville à

t) Jene Luſthäuſer und Gärten (Villa's) um Rom.

Verſailles près de ce château qui a couté tant de millions, en batiſſant Trianon, Marli, et en feſant embellir tant d'autres édifices, fit élever l'obſervatoire, commencé en 1666, dès le temps qu'il établit l'academie des ſciences. Mais le monument le plus glorieux par ſon utilité, par ſa grandeur et par ſes difficultés, fut ce canal du Languedoc, qui joint les deux mers, et qui tombe dans le port de Cette, conſtruit pour recevoir ſes eaux. Tout ce travail fut commencé dès 1664, et on le continua ſans interruption jusqu'en 1681. La fondation des invalides et la chapelle de ce bâtiment la plus belle de Paris, l'etabliſſement de Saint-Cyr, le dernier de tant d'ouvrages conſtruits par ce monarque, ſuffiraient ſeuls pour faire benir ſa memoire [n]). Quatre mille ſoldats et un grand nombre d'officiers, qui trouvent dans l'un de ces grands aſiles une conſolation dans leur vieilleſſe. et des ſecours pours leurs bleſſures et pour leurs beſoins; deux cents cinquante filles nobles qui reçoivent dans l'autre une éducation

n) L'abbé de *Saint-Pierre* critique cet établiſſement, que presque toutes les nations ont imité. *Volt.*

Aber daraus folgt nicht, daſs St. P. unrecht hat. Sonſt müſste ja auch V. unrecht haben, wenn er z. B. die Intoleranz beſtreitet, die ſo algemein iſt.

digne d'elles, ſont autant de voix qui célèbrent *Louis* XIV. L'établiſſement de Saint-Cyr ſera ſurpaſſé par celui que *Louis* XV vient de former pour élever cinq cents gentilshommes; mais, loin de faire oublier Saint-Cyr, il en fait ſouvenir: c'eſt l'art de faire du bien qui s'eſt perfectionné.

Louis XIV voulut en même temps faire des choſes plus grandes et d'une utilité plus générale, mais d'une exécution plus difficile; c'était de réformer les lois. Il y fit travailler le chancelier *Séguier*, les *Lamoignon*, les *Talon*, les *Bignon*, et ſur-tout le conſeiller d'état *Puſſort*. Il aſſiſtait quelquefois à leurs aſſemblées. L'année 1667 fut à la fois l'époque de ſes premières lois et de ſes conquêtes. L'ordonnance civile parut d'abord; enſuite le code des eaux et des forêts; puis des ſtatuts pour toutes les manufactures; l'ordonnance criminelle; le code du commerce; celui de la marine: tout cela ſuivit presque d'année en année. Il y eut même une juriſprudence nouvelle, établie en faveur des nègres de nos colonies; eſpèce d'hommes qui n'avait pas encore joui des droits de l'humanité x).

x) Tous ces codes ſont des monumens de l'ignorance où la France, et toute l'Europe, à l'exception de l'Angleterre,

Une connaiſſance approfondie de la juriſprudence n'eſt pas le partage d'un ſouverain. Mais le roi était inſtruit des lois principales; il en poſſédait l'esprit, et ſavait ou les ſoutenir ou les mitiger à propos. Il jugeait ſouvent les cauſes de ſes ſujets, non-ſeulement dans le conſeil des ſecrétaires d'état, mais dans celui qu'on appelle le conſeil des parties. Il y a de lui deux jugemens célèbres, dans lesquels ſa voix décida contre lui-même.

Dans le premier, en 1680, il s'agiſſait d'un procès entre lui et des particuliers de Paris qui avaient bâti ſur ſon fonds. Il voulut que les maiſons leurs demeuraſſent avec le fonds qui lui appartenait, et qu'il leur céda.

L'autre regardait un perſan nommé *Roupli*, dont les marchandiſes avaient été ſaiſies par les commis de ſes fermes en 1681. Il

étaient plongées ſur les objets qui intéreſſent le plus les hommes. *Puffort*, loué par *Despréaux*, n'avait d'autre mérite que d'être parent de *Colbert* et d'avoir montré autant de barbarie que de baſſeſſe dans l'affaire de *Fouquet*. Le code criminel eſt une preuve du mépris que des hommes, qui ſe croient au-deſſus des lois, oſent quelquefois montrer pour le peuple; le code noir n'a ſervi qu'à montrer que les gens de loi, conſultés par Louis XIV, n'avaient aucune idée des droits de l'humanité.

(*Anmerk. des franz. Herausg.*

opina que tout lui fût rendu, et y ajouta un préſent de trois mille écus. *Roupli* porta dans ſa patrie ſon admiration et ſa reconnaiſſance. Lorsque nous avons vu depuis à Paris l'ambaſſadeur perſan *Mehemet Rizabeg*, nous l'avons trouvé inſtruit dès long-temps de ce fait par la renommée.

L'abolition des duels fut un des plus grands ſervices rendus à la patrie. Ces combats avaient été autoriſés autrefois par les parlemens mêmes et par l'égliſe; et quoiqu'ils fuſſent défendus depuis *Henri* IV, cette funeſte coutume ſubſiſtait plus que jamais. Le fameux combat de *la Frette*, de quatre contre quatre en 1663, fut ce qui détermina *Louis* XIV à ne plus pardonner. Son heureuſe ſévérité corrigea peu-à-peu notre nation, et même les nations voiſines qui ſe conformèrent à nos ſages coutumes, après avoir pris nos mauvaiſes. Il y a dans l'Europe cent fois moins de duels aujourd'hui que du temps de *Louis* XIII y).

y) La douceur des moeurs, l'habitude de vivre dans la ſociété ont plus contribué que les lois à diminuer la fureur des duels. *Louis* XIV n'a réellement détruit que l'uſage d'appeler des ſeconds. Ses lois n'ont pas empêché que de Stockholm à Cadix, tout gentilhomme qui refuſe un appel, ou qui ſouffre une injure, ne ſoit déshonoré. *Louis* XIV lui-même n'eût oſé, ni voulu forcer un régiment à con-

Législateur de ses peuples, il le fut de ses armées. Il est étrange qu'avant lui on ne connût point les habits uniformes dans les troupes. Ce fut lui qui, la première année de son administration, ordonna que chaque régiment fût distingué par la couleur des habits ou par différentes marques; réglement adopté bien-tôt par toutes les nations. Ce fut lui z) qui institua les brigadiers, et qui mit les corps dont la maison du roi est formée, sur le pied où ils sont autourd'hui. Il fit une compagnie de mousquetaires des gardes du cardinal *Mazarin*, et fixa à cinq cents hommes le nombre des deux compagnies, auxquelles il donna l'habit qu'elles portent encore.

Sous lui plus de connétable; et après la mort du duc d *Epernon*, plus de colonel-général de l'infanterie; ils étaient trop maîtres; il voulait l'être, et le devait. Le maréchal de

ferver un officier qui eût obéi à ses édits. Etablir la peine de mort contre un homme qui a prouvé qu'il préférait la mort à l'infamie est une loi également absurde et barbare, digne en un mot, de la superstition qui l'avait inspirée. (*Anmerk. d franz. Herausg*)

z) L'abbé de *Saint-Pierre*, dans ses annales, ne parle que de cette institution de brigadiers et oublie tout ce que *Louis* XIV fit pour la discipline militaire. *Volt.*

Gramont, ſimple meſtre-de-camp des gardes françaiſes ſous le duc d'*Epernon*, et prenant l'ordre de ce colonel-général, ne le prit plus que du roi, et fut le premier qui eut le nom de colonel des gardes. Il inſtallait lui-même ces colonels à la tête du régiment, en leur donnant de ſa main un hauſſe-col doré avec une pique, et enſuite un esponton quand l'uſage des piques fut aboli. Il inſtitua les grenadiers, d'abord au nombre de quatre par compagnie dans le régiment du roi qui eſt de ſa création; enſuite il forma une compagnie de grénadiers dans chaque régiment d'infanterie; il en donna deux aux gardes françaiſes; maintenant il y en a dans toute l'infanterie une par bataillon. Il augmenta beaucoup le corps des dragons, et leur donna un colonel-général. Il ne faut pas oublier l'établiſſement des haras en 1667. Ils étaient abſolument abandonnés auparavant; et ils furent d'une grande reſſource pour remonter la cavallerie. Reſſource importante, depuis trop négligée [a]).

a) Pour qu'un païs produiſe des chevaux, il faut que les propriétaires de terre, ou les cultivateurs qui les repréſentent, trouvent du profit à en élever, il faut de plus que les impôts permettent aux cultivateurs de faire les avances qu'exige ce commerce. Il eſt aiſé de voir que des haras régis pour le compte du roi ne peuvent produire que des chevaux à un prix exorbitant; et que

L'uſage de la baïonnete au bout du fuſil eſt de ſon inſtitution. Avant lui on s'en ſervait quelquefois; mais il n'y avait que quelques compagnies qui combattiſſent avec cette arme. Point d'uſage uniforme, point d'exercice: tout était abandonné à la volonté du général. Les piques paſſaient pour l'arme la plus redoutable. Le premier régiment qui eut des baïonnettes, et qu'on forma à cet exercice, fut celui de fuſiliers, établi en 1671.

La manière dont l'artillerie eſt ſervie aujourd'hui lui eſt due toute entière. Il en fonda des écoles à Douai, puis à Metz et à Strasbourg; et le régiment d'artillerie s'eſt vu enfin rempli d'officiers, presque tous capables de bien conduire un ſiège. Tous les magazins du royaume etaient pourvus, et on y diſtribuait tous les ans huit cents milliers de poudre. Il forma un régiment de bombardiers et un de houſſards: avant lui on ne connaiſſait les houſſards que chez les ennemis.

Il établit en 1688 trente régimens de milice, fournis et equipés par les communautes.

les règlemens pour les étalons diſtribués dans les provinces n'étaient, comme tant d'autres, qu'un impôt déguiſé ſous la forme d'un établiſſement de police.
(*Anmerk. des franz. Herausg.*)

Ces milices s'exercaient à la guerre, ſans abandonner la culture des campagnes [b]).

Des compagnies de cadets furent entretenues dans la plupart des places frontières: ils y apprenaient les mathématiques, le deſſin et tous les exercices et feſaient les fonctions de ſoldats. Cette inſtitution dura dix années. On ſe laſſa enfin de cette jeuneſſe trop difficile à diſcipliner, mais le corps des ingénieurs, que le roi forma, et auquel il donna les ré-

b) Ces milices étaient tirées au ſort; ainſi on forçait des hommes à s'expoſer malgré eux aux dangers de la guerre ſans leur permettre de racheter leur ſervice perſonnel par de l'argent; ſans que les motifs de devoir qui pouvaient les attacher à leur pays fuſſent écoutés; ſans qu'aucune paye les dédomageât de la perte réelle à laquelle on les condamnait, car un homme, qui peut d'un moment à l'autre être enlevé à ſes travaux par un ordre, trouve plus difficilement de l'emploi qu'un homme libre.

Les tirages forcés jetaient la deſolation dans les villages, feſaient abandonner tous les travaux, excitaient entre ceux qui cherchaient à ſe dérober au ſort et ceux qui voulaient les contraindre à le ſubir, des haines durables, et ſouvent des querelles ſanglantes. Ce fardeau tombait principalement ſur les habitans des campagnes, qui les quittaient pour aller chercher dans les villes des emplois qui les miſſent à l'abri de ce fléau. Mr de *Voltaire* n'avait jamais été le témoin d'un tirage de milice. Si ce ſpectacle, également horrible et déchirant, eût une fois frappé ſes regards, il n'eût pu ſe réſoudre à citer avec éloge cet établiſſement de *Louis* XIV.

glemens qu'il ſuit encore, eſt un établiſſement à jamais durable. Sous lui l'art de fortifier les places fut porté à la perfection, par le maréchal de *Vauban* et ſes élèves, qui ſurpaſſèrent le comte de *Pagan*. Il conſtruiſit ou répara cent cinquante places de guerre.

Pour ſoutenir la diſcipline militaire, il créa des inſpecteurs-généraux, enſuite des directeurs, qui rendirent compte de l'état des troupes; et on voyait par leur rapport, ſi les commiſſaires des guerres avaient fait leur devoir.

Il inſtitua l'ordre de St. Louis, récompenſe honorable, plus briguée ſouvent que la fortune. L'hôtel des invalides mit le comble aux ſoins qu'il prit pour mériter d'être bien ſervi.

C'eſt par de tels ſoins que dès l'an 1672 il eut cent quatre-vingts mille hommes de troupes réglées, et qu'augmentant ſes forces à meſure que le nombre et la puiſſance de ſes ennemis augmentaient, il eut enfin juſqu'à quatre cents cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine.

Avant lui on n'avait point vu de ſi fortes armées. Ses ennemis lui en oppoſèrent à peine d'auſſi conſidérables: mais il fallait qu'ils fuſſent réunis. Il montra ce que la France ſeule pouvait; et il eut toujours, ou de grands ſuccès, ou de grandes reſſources.

Il fut le premier qui en temps de paix donna une image et une leçon complète de la guerre. Il aſſembla à Compiègne ſoixante et dix mille hommes en 1698. On y fit toutes les opérations d'une campagne. C'était pour l'inſtruction de ſes trois petit-fils. Le luxe fit une fête ſomptueuſe de cette école militaire.

Cette même attention qu'il eut à former des armées de terre nombreuſes et bien diſciplinées, même avant d'être en guerre, il l'eut à ſe donner l'empire de la mer. D'abord le peu de vaiſſeaux que le cardinal Mazarin avait laiſſé pourrir dans les ports ſont réparés. On en fait acheter en Hollande, en Suède; et dès la troiſième année de ſon gouvernement, il envoie ſes forces maritimes s'eſſayer à Gigeri ſur la côte d'Afrique. Le duc de *Beaufort* purge les mers de pirates dès l'an 1665; et deux ans après, la France a dans ſes ports

ſoixante vaiſſeaux de guerre. Ce n'eſt là qu'un commencement: mais tandis qu'on fait de nouveaux réglemens et de nouveaux efforts, il ſent déjà toute ſa force. Il ne veut pas conſentir que ſes vaiſſeaux baiſſent leur pavillon devant celui d'Angleterre. En vain le conſeil du roi *Charles* II inſiſte ſur ce droit, que la force, l'induſtrie et le temps avaient donné aux anglais. *Louis* XIV ecrivit au comte d'*Eſtrade* ſon ambaſſadeur: „le roi d'Angle„terre et ſon chancelier peuvent voir quelles „ſont mes forces; mais ils ne voient pas mon „coeur. Tout ne m'eſt rien à l'égard de „l'honneur."

Il ne diſait que ce qu'il était réſolu de ſoutenir; et en effet l'uſurpation des anglais céda au droit naturel et à la fermeté de *Louis* XIV. Tout fut égal entre les deux nations ſur la mer. Mais tandis qu'il veut l'égalité avec l'Angleterre, il ſoutient ſa ſupériorité avec l'Eſpagne. Il fait baiſſer le pavillon aux amiraux eſpagnols devant le ſien, en vertu de cette préſéance ſolennelle accordée en 1662.

Cependant on travaille de tous côtés à l'établiſſement d'une marine, capable de juſti-

fier ces ſentimens de hauteur. On bâtit la ville et le port de Rochefort à l'embouchure de la Charente. On enrôle, on enclaſſe des matelots, qui doivent ſervir, tantôt ſur les vaiſſeaux marchands, tantôt ſur les flottes royales. Il s'en trouve bientôt ſoixante mille d'enclaſſés.

Des conſeils de conſtruction ſont établis dans les ports, pour donner aux vaiſſeaux la forme la plus avantageuſe. Cinq arſenaux de marine ſont bâtis à Breſt, à Rochefort, à Toulon, à Dunkerque, au Havre-de-Grace. Dans l'année 1672 on a ſoixante vaiſſeaux de ligne et quarante fregates. Dans l'année 1681 il ſe trouve cent quatre-vingt-dix huit vaiſſeaux de guerre, en comptant les allèges; et trente galères ſont dans le port de Toulon, ou armées ou prêtes à l'être. Onze mille hommes de troupes réglées ſervent ſur les vaiſſeaux; les galères en ont trois mille. Il y a cent ſoixante ſix mille hommes d'enclaſſés, pour tous les ſervices divers de la marine. On compta les années ſuivantes dans ce ſervice mille gentilshommes ou enfans de famille, feſant la fonction de ſoldats ſur les vaiſſeaux, et apprenant dans les ports tout ce qui prépare à l'art de la navigation et à la manoeuvre: ce ſont les gardes-marines: ils étaient ſur mer ce que

les cadets étaient ſur terre. On les avait inſtitués en 1672. mais en petit nombre. Ce corps a été l'école d'où ſont ſortis les meilleurs officiers de vaiſſeaux.

Il n'y avait point eu encore de maréchaux de France dans le corps de la marine; et c'eſt une preuve combien cette partie eſſentielle des forces de la France avait été négligée. *Jean d Etrées* fut le premier maréchal en 1681. Il parait qu'une des grandes attentions de *Louis* XIV était d'animer dans tous les genres cette émulation ſans laquelle tout languit.

Dans toutes les batailles navales que les flottes françaiſes livrèrent, l'avantage leur demeura toujours, jusqu'à la journée de la Hogue 1692, lorsque le comte de *Tourville*, ſuivant les ordres de la cour, attaqua, avec quarante-quatre voiles, une flotte de quatre-vingt dix vaiſſeaux anglais et hollandais: il fallut céder au nombre: on perdit quatorze vaiſſeaux du premier rang, qui échouèrent et qu'on brûla pour ne les pas laiſſer au pouvoir des ennemis. Malgré cet échec les forces maritimes ſe ſoutinrent toujours dans la guerre de la ſucceſſion. Le cardinal de *Fleuri* les ré-

gligea depuis dans le loisir d'une heureuse paix; seul temps propice pour les rétablir.

Ces forces navales servaient à protéger le commerce. Les colonies de la Martinique, de St. Domingue, du Canada, auparavant languissantes, fleurirent; mais avec un avantage qu'on n'avait point espéré jusqu'alors; car depuis 1635 jusqu'à 1665, ces établissemens avaient été à charge.

En 1664 le roi envoie une colonie à Cayenne; bientôt après une à Madagascar. Il tente toutes les voies de réparer le tort et le malheur qu'avait eu si long-temps la France de négliger la mer, tandis que ses voisins s'étaient formé des empires aux extrémités du monde.

On voit par ce seul coup d'oeil quels changemens *Louis* XIV fit dans l'etat; changemens utiles puisqu'ils subsistent c). Ses ministres le

c) Das folgt nicht, denn schädliche Einrichtungen bestehen ja auch, und bestehen oft länger als nützliche. Man denke nur an den Negerhandel, an die Leibeigenschaft, an den Leibzoll, den die Juden geben müssen, an den Kirchenzwang: lauter schädliche Einrichtungen! Und wie lange bestehen sie nicht schon, und werden sie nicht noch bestehen.

ſecondèrent à l'envi. On leur doit ſans doute tout le détail, toute l'exécution; mais on lui doit l'arrangement général. Il eſt certain que les magiſtrats n'euſſent pas reformé les lois, que l'ordre n'eût pas été remis dans les finances, la diſcipline introduite dans les armées, la police générale dans le royaume; qu'on n'eût point eu de flottes; que les arts n'euſſent point été encouragés; et tout cela de concert, et en même temps avec perſévérance, et ſous différens miniſtres, s'il ne ſe fût trouvé un maître qui eût en général toutes ces grandes vues, avec une volonté ferme de les remplir.

Il ne ſépara point ſa propre gloire de l'avantage de la France, et il ne regarda pas le royaume du même oeil qu'un ſeigneur regarde ſa terre, de laquelle il tire tout ce qu'il peut, pour ne vivre que dans les plaiſirs. Tout roi qui aime la gloire aime le bien public [d]): il n'avait plus ni *Colbert* ni *Louvois*, lorsque vers l'an 1698 il ordonna, pour l'inſtruction du duc de Bourgogne, que chacun intendant fît une deſcription détaillée de ſa province. Par-là on pouvait avoir une notice exacte du royaume,

d) So!

et un dénombrement juſte des peuples. L'ouvrage fut utile, quoique tous les interdans n'euſſent pas la capacité et l'attention de M. de *Lamoignon de Bâville*. Si on avait rempli les vues du roi ſur chaque province, comme elles le furent par ce magiſtrat dans le dénombrement du Languedoc, ce recueil de mémoires eût été un des plus beaux monumens du ſiècle. Il y en a quelques uns de bien faits; mais on manqua le plan, en n'aſſujettiſſant pas tous les intendans au même ordre. Il eût été à déſirer que chacun eût donné par colonne un état du nombre des habitans de chaque élection, des nobles, des citoyens e), des laboureurs, des artiſans, des manoeuvres, des beſtiaux de toute espèce, des bonnes, des médiocres et des mauvaiſes terres, de tout le clergé régulier et ſéculier, de leurs revenus, de ceux des villes, de ceux des communautés.

Tous ces objets ſont confondus dans la plupart des mémoires qu'on a donnés: les matières y

e) Hier werden die *citoyens* von den *nobles*, den *laboureurs*, den *artiſans*, den *manoeuvres* unterſchieden. Was ſoll man hier unter *citoyens* verſtehn? Von den *bourgeois* hatte V. ſie oben ganz richtig unterſchieden, und *Staatsglieder* darunter verſtanden. Man ſieht, wie ſchwankend die Bedeutung dieſes Worts zu ſeiner Zeit noch war.

ſont peu approfondies, et peu exactes; il faut y chercher ſouvent avec peine les connaiſſances dont on a beſoin, et qu'un miniſtre doit trouver ſous ſa main et embraſſer d'un coup d'oeil, pour découvrir aiſément les forces, les beſoins et les reſſources. Le projet était excellent; et une exécution uniforme ſerait de la plus grande utilité.

Voilà en général ce que *Louis* XIV fit et eſſaya pour rendre ſa nation plus floriſſante. Il me ſemble qu'on ne peut guère voir tous ces travaux et tous ces efforts ſans quelque reconnaiſſance, et ſans être animé du bien public qui les inſpira. Qu'on ſe repréſente ce qu'était le royaume du temps de la fronde f), et ce qu'il eſt de nos jours. *Louis* XIV fit plus de bien à ſa nation que vingt de ſes prédéceſſeurs enſemble; et il s'en faut beaucoup qu'il fit ce qu'il aurait pu. La guerre, qui finit par la paix de Ryswick, commença la ruine de ce grand commerce que ſon miniſtre *Colbert* avait établi; et la guerre de la ſucceſſion l'acheva.

S'il avait employé à embellir Paris, à finir le louvre, les ſommes immenſes que coûtèrent

f) Zur Zeit des bürgerlichen Krieges während der Minderjährigkeit Ludwigs XIV.

les aqueducs et les travaux de Maintenon, pour conduire les eaux à Verſailles, travaux interrompus et devenus inutiles; s'il avait dépenſé à Paris la cinquième partie de ce qu'il en a coûté pour forcer la nature à Verſaille, Paris ſerait dans toute ſon étendue auſſi beau qu'il l'eſt du côté des Tuileries et du pont-royal, et ſerait devenu la ville la plus magnifique de l'univers.

C'eſt beaucoup d'avoir réformé les lois; mais la chicane n'a pu être écraſée par la juſtice. On penſa à rendre la juriſprudence uniforme; elle l'eſt dans les affaires criminelles, dans celles du commerce, dans la procédure: elle pourrait l'être dans les lois qui règlent les fortunes des citoyens. C'eſt un très-grand inconvénient, qu'un même tribunal ait à prononcer ſur plus de cent coutumes différentes. Des droits de terres, ou équivoques ou onéreux, ou qui gênent la ſociété ſubſiſtent encore comme des reſtes du gouvernement féodal qui ne ſubſiſte plus. Ce ſont des décombres d'un bâtiment gothique miné.

Ce n'eſt pas qu'on prétende que les différens ordres de l'état doivent être aſſujettis à la même loi. On ſent bien que les uſages de la

nobleſſe, du clergé, des magiſtrats, des cultivateurs, doivent être diff rens; mais il eſt à ſouhaiter ſans doute que chaque ordre ait ſa loi uniforme dans tout le royaume. que ce qui eſt juſte ou vrai dans la Champagne ne ſoit pas réputé faux ou injuſte en Normandie. L'uniformité en tout genre d'adminiſtration eſt une vertu; mais les difficultés de ce grand ouvrage ont effrayé.

Louis XIV aurait pu ſe paſſer plus aiſément de la reſſource dangereuſe des traitans, à laquelle reduiſit l'anticipation qu'il fit presque toujours ſur ſes revenus.

S'il n'eut pas cru qu'il ſuffiſait de ſa volonté pour faire changer de religion à un million d'hommes, la France n'eût pas perdu tant de citoyens. Ce païs cependant, malgré ſes ſecouſſes et ſes pertes, eſt encore un des plus floriſſans de la terre, parce que tout le bien qu'a fait *Louis* XIV ſubſiſte, et que le mal, qu'il était difficile de ne pas faire dans des temps orageux, a été réparé. Enfin la poſtérité, qui juge les rois, et dont ils doivent avoir toujours le jugement devant les yeux, avouera, en peſant les vertus et les faibleſſes de ce monarque, que, quoiqu'il eût été trop loué

pendant ſa vie il mérita de l'être à jamais, et qu'il fût digne de la ſtatue qu'on lui a érigée à Montpellier, avec une inſcription latine, dont le ſens eſt: *A Louis le grand après ſa mort.* Dom *Uſtaris*, homme d'état, qui a écrit ſur les finances et le commerce d'Eſpagne, appelle *Louis* XIV un homme prodigieux.

Tous les changemens qu'on vient de voir dans le gouvernement, et dans tous les ordres de l'état, en produiſirent néceſſairement un très grand dans les moeurs. L'esprit de faction, de fureur, de rebellion, qui poſſédait les citoyens depuis le temps de *François* II, devint une émulation de ſervir le prince. Les ſeigneurs des grandes terres n'étant plus cantonnés chez eux, les gouverneurs des provinces n'ayant plus de poſtes importans à donner, chacun ſongea à ne mériter de grâces que celles du ſouverain; et l'état devint un tout régulier dont chaque ligne aboutit au centre.

C'eſt-là ce qui délivra la cour des factions et des conſpirations qui avaient troublé l'état pendant tant d'années. Il n'y eut, ſous l'adminiſtration de *Louis* XIV, qu'une ſeule conſpiration en 1674, imaginée par *la Truaumont* gentilhomme normand, perdu de débauches et

de dettes, et embraſſée par un homme de la maiſon de *Rohan*, grand-veneur de France, qui avait beaucoup de courage et peu de prudence. La hauteur et la dureté du marquis de *Louvois* l'avaient irrité au point qu'en ſortant de ſon audience, il entra tout ému et hors de lui même chez M. de *Caumartin*, et ſe jetant ſur un lit de repos: „il faudra, dit-il, „que ce . . . *Louvois* meure ou moi.“ *Caumartin* ne prit cet emportement que pour une colére paſſagère: mais le lendemain ce même jeune homme lui ayant demandé s'il croyait les peuples de Normandie affectionnés au gouvernement, il entrevit des deſſeins dangereux. „Les temps de la fronde ſont paſſés, lui dit-il; „croyez moi, vous vous perdrez, et vous ne „ſerez regretté de perſonne.“ Le chevalier ne le crut pas; il ſe jeta à corps perdu dans la conſpiration de *la Truaumont*. Il n'entra dans ce complot qu'un chevalier de *Préaux*, neveu de *la Truaumont*, qui, ſéduit par ſon oncle, ſéduiſit ſa maitreſſe la marquiſe de *Villiers*. Leur but et leur eſpérance n'étaient pas, et ne pouvaient être de ſe faire un parti dans le royaume. Ils prétendaient ſeulement vendre et livrer Quilleboeuf aux hollandais, et introduire les ennemis en Normandie. Ce fut plutôt une lâche trahiſon mal ourdie qu'une conſpiration

Le ſupplice de tous les coupables fut le ſeul événement que produiſit ce crime inſenſé et inutile, dont à peine on ſe ſouvient aujourd'hui.

S'il y eut quelques ſéditions dans les provinces, ce ne furent que de faibles émeutes populaires aiſement réprimées. Les huguenots mêmes furent toujours tranquilles, juſqu'au temps où l'on démolit leurs temples. Enfin le roi parvint à faire, d'une nation juſque-là turbulente, un peuple paiſible, qui ne fut dangereux qu'aux ennemis, après l'avoir été à lui-même pendant plus de cent années. Les moeurs s'adoucirent, ſans faire tort au courage g).

g) C'eſt ici la véritable cauſe de la proſpérité de la nation francaiſe ſous *Louis* XIV. Les circonſtances où il ſe trouva contribuèrent ſans doute à cette tranquillité de l'état; mais le caractère du roi, et la perſuaſion qu'il fut établir que tout ce qui était ordonné en ſon nom était ſa volonté propre, y ſervirent beaucoup. Malgré la barbarie d'une partie de lois, malgré les vices des principes d'adminiſtration, l'augmentation des impôts, leur forme onéreuſe, la dureté des lois fiſcales; malgré les mauvaiſes maximes qui dirigèrent le gouvernement dans la légiſlation du commerce et des manufactures; enfin malgré les perſécutions contre les proteſtans, on peut obſerver que les peuples de l'intérieur du royaume, et même juſqu'à la guerre de la ſucceſſion, ceux des provinces frontières ont vécu en paix, à l'abri des lois; le cultivateur, l'artiſan, le manufacturier, le marchand, étaient ſûrs de recueillir le fruit de leur travail, ſans craindre ni

Les maiſons que tous les ſeigneurs bâtirent ou achetèrent dans Paris, et leurs femmes qui vécurent avec dignité, formèrent des écoles de politeſſe, qui retirèrent peu à peu les jeunes gens de cette vie de cabaret, qui fut encore long-temps à la mode, et qui n'inſpirait qu'une débauche hardie. Les moeurs tiennent à ſi peu de choſe que la coutume d'aller à cheval dans Paris entretenait une diſpoſition aux querelles fréquentes qui ne ceſſèrent que quand cet uſage fut aboli. La décence, dont on fut redevable principalement aux femmes qui raſſemblèrent la ſociété chez elles rendit les eſprits plus agréables, et la lecture les rendit à la longue plus ſolides. Les trahiſons et les grands crimes, qui ne déshonorent point les hommes dans les temps de faction et de trouble, ne furent presque plus connus. Les

les brigands ni les petits oppreſſeurs. On put donc perfectionner la culture et les arts, ſe livrer à de grandes entrepriſes dans les manufactures et dans le commerce, y conſacrer des capitaux conſidérables, faire des avances, même pour des temps éloignés. Cette paix dans l'intérieur d'un Etat eſt d'une plus grande importance que la plupart des politiques ne l'ont cru. De ce qu'un Etat tranquille a proſpéré, il ne faut point en conclure qu'il ait eu, ni de bonnes lois, ni une bonne conſtitution, ni un bon gouvernement.

horreurs des *Brinvilliers* et des *Voiſins* h) ne furent que des orages paſſagers, ſous un ciel d'ailleurs ſerein, et il ſerait auſſi déraiſonnable de condamner une nation ſur les crimes éclatans de quelques particuliers, que de la canoniſer pour la réforme de la Trappe.i)

Tous les différens états de la vie étaient auparavant reconnaiſſables par des défauts qui les caractériſaient. Les militaires, et les jeunes gens qui ſe deſtinaient à la profeſſion des armes, avaient une vivacité emportée; les gens de juſtice une gravité rebutante, à quoi ne contribuait pas peu l'uſage d'aller toujours

h) Giftmiſcher, welche Gelegenheit zu Errichtung der *chambre ardente*, eines Gerichts, das über Vergiftungen erkannte, gaben.

i) Man kennt die harte Zucht dieſer Abtei. Dieſe hatte eine Zeitlang nachgelaſſen, ward aber i. J. 1664 von *Dom Armand Jean le Boutillier de Rancé* in ihrer ganzen Härte wieder hergeſtellt. „Les tables ſont propres, nues et ſans nappe. Ils ont devant eux du pain, un pot d'eau et une chopine de Paris de cidre. Leur potage eſt ſans beurre et ſans huile; leurs ſauces ſont d'eau épaiſſie avec un peu de gruau et de ſel. Une heure après le repas ils retournent au travail du matin. A ſix heures on dit complies (eine Betſtunde), à ſept on ſonne la retraite; chacun ſe couche ſur des ais où il y a une paillaſſe piquée, un oreiller rempli de paille, et une couverture. Tout cela ſe fait en ſilence et ſans aucun entretien des uns avec les autres.

en robe, même à la cour. Il en était de même des universités et des médecins. Les marchands portaient encore des petites robes, lorsqu'ils s'assemblaient et qu'ils allaient chez les ministres; et les plus grands commerçans étaient alors des hommes grossiers. Mais les maisons, les spectacles, les promenades publiques, où l'on commençait à se rassembler pour goûter une vie plus douce, rendirent peu à peu l'extérieur de tous les citoyens presque semblable. On s'aperçoit aujourd'hui, jusque dans le fond d'une boutique, que la politesse a gagné toutes les conditions. Les provinces se sont ressenties avec le temps de tous ces changemens.

On est parvenu enfin à ne plus mettre le luxe que dans le goût et dans la commodité. La foule de pages et de domestiques de livrée a disparu, pour mettre plus d'aisance dans l'intérieur des maisons. On a laissé la vaine pompe et le faste extérieur aux nations chez lesquelles on ne sait encore que se montrer en public, et où l'on ignore l'art de vivre.

L'extrême facilité introduite dans le commerce du monde, l'affabilité, la simplicité, la culture de l'esprit ont fait de Paris une ville,

qui pour la douceur de la vie l'emporte probablement de beaucoup ſur Rome et ſur Athènes, dans le temps de leur ſplendeur.

Cette foule de ſecours toujours prompts, toujours ouverts pour toutes les ſciences, pour tous les arts les goûts et les beſoins; tant d'utilités ſolides réunies avec tant de choſes agréables, jointes à cette franchiſe particulière aux Pariſiens; tout cela engage un grand nombre d'étrangers à voyager ou à faire leur ſéjour dans cette patrie de la ſociété. Si quelques natifs en ſortent, ce ſont ceux qui, appelés ailleurs par leurs talens, ſont un temoignage honorable à leur païs, ou c'eſt le rebut de la nation qui eſſaie de profiter de la conſidération qu'elle inſpire, ou bien ce ſont des émigrans qui préfèrent encore leur religion à leur patrie, et qui vont ailleurs chercher la miſère ou la fortune, à l'exemple de leurs pères chaſſés de France par la fatale injure faite aux cendres du grand *Henri* IV, l'orsqu'on anéantit ſa loi perpétuelle appelée *l'édit de Nantes*; ou enfin ce ſont des officiers mécontens du miniſtère, des accuſés qui ont échappé aux formes rigoureuſes d'une juſtice quelquefois mal adminiſtrée; et c'eſt ce qui arrive dans tous les païs de la terre.

On s'eſt plaint de ne plus voir à la cour autant de hauteur dans les esprits qu'autrefois. Il n'y a plus en effet de petits tyrans, comme du temps de la fronde, ſous *Louis* XIII, et dans les ſiècles précédens. Mais la véritable grandeur s'eſt retrouvée dans cette foule de nobleſſe, ſi long-temps avilie à ſervir auparavant des ſujets trop puiſſans. On voit des gentilshommes, des citoyens, qui ſe ſeraient crus honorés autrefois d'être domeſtiques de ces ſeigneurs, devenus leurs égaux et très ſouvent leurs ſupérieurs dans le ſervice militaire; et plus le ſervice en tout genre prévaut ſur les titres, plus un état eſt floriſſant.

On a comparé le ſiècle de *Louis* XIV à celui d'*Auguſte*. Ce n'eſt pas que la puiſſance et les événemens perſonnels ſoient comparables. Rome et *Auguſte* étaient dix fois plus conſidérables dans le monde que *Louis* XIV et Paris. Mais il faut ſe ſouvenir qu'Athènes a été égale à l'empire romain, dans toutes les choſes qui ne tirent pas leur prix de la force et de la puiſſance. Il faut encore ſonger que, s'il n'y a rien aujourd'hui dans le monde tel que l'ancienne Rome et qu'*Auguſte*, cependant toute l'Europe enſemble eſt très-ſupérieure à tout l'empire romain. Il n'y avait du temps d'*Auguſte* qu'une ſeule na-

tion, et il y en a aujourd'hui pluſieurs, policées, guerrières, qui poſſèdent des arts que les Grecs et les Romains ignorèrent ; et de ces nations il n'y en a aucune qui ait eu plus d'éclat en tout genre, depuis environ un ſiècle, que la nation formée en quelque ſorte par *Louis* XIV.

* * *

Anecdotes.

La France attendait du duc de Bourgogne, petit-fils de *Louis* XIV, un gouvernement tel que les ſages de l'antiquité en imaginèrent, mais dont l'auſtérité ſerait tempérée par les grâces de la princeſſe ſa femme, plus faites encore pour être ſenties que la philoſophie de ſon époux. Le monde ſait comme toutes ces eſpérances furent trompées. Ce fut le ſort de *Louis* XIV de voir périr en France toute ſa famille par des morts prématurées, ſa femme à quarante-cinq ans, ſon fils unique à cinquante ; et un an après que nous eumes perdu ſon fils, nous vimes ſon petit-fils le dauphin duc de Bourgogne, la dauphine ſa femme, leur fils aîné le duc de Bretagne, portés à St. Denis au même tombeau au mois d'Avril 1712 ; tandiſque le dernier de leurs enfans, monté depuis

ſur le trône, était dans ſon berceau aux portes de la mort. Le duc de Berri, frère du duc de Bourgogne, les ſuivit deux ans après; et ſa fille, dans le même temps, paſſa du berceau au cercueil.

La maladie qui emporta le dauphin duc de Bourgogne, ſa femme et ſon fils, était une rougeole pourprée épidémique. Ce mal fit périr à Paris en moins d'un mois plus de cinq cents perſonnes. Il parcourut toute la France.

Louis XIV dévorait ſa douleur en public; il ſe laiſſa voir à l'ordinaire; mais en ſecret les reſſentimens de tant de malheurs le pénétraient et lui donnaient des convulſions. Il éprouvait toutes ces pertes domeſtiques à la ſuite d'une guérre malheureuſe, avant qu'il fut aſſuré de la paix, et dans un temps où la miſère déſolait le royaume. On ne le vit pas ſuccomber un moment à ſes afflictions.

Le reſte de ſa vie fut triſte. Le dérangement des finances, auquel il ne put remédier, aliéna les coeurs. Sa confiance entière pour le jéſuite *le Tellier*, homme trop violent, acheva de les revolter. C'eſt une choſe très-remarquable que le public, qui lui pardonna toutes

ſes maîtreſſes, ne lui pardonna pas ſon confeſſeur. Il perdit les trois dernières années de ſa vie, dans l'esprit de la plupart de ſes ſujets, tout ce qu'il avait fait de grand et de mémorable.

Privé de presque tous ſes enfans, ſa tendreſſe, qui redoublait pour le duc du Maine et pour le comte de Toulouſe ſes fils légitimés, le porta à les déclarer héritiers de la couronne, eux et leur descendans, au défaut des princes du ſang, par un édit qui fut enregiſt é ſans aucune remontrance en 1714. Il tempérait ainſi, par la loi naturelle, la ſévérité des lois de convention, qui privent les enfans nés hors du mariage de tous droits à la ſucceſſion paternelle. Les rois dispenſent de cette loi. Il crut pouvoir faire pour ſon ſang ce qu'il avait fait en faveur de pluſieurs de ſes ſujets. Il crut ſurtout pouvoir établir pour deux de ſes enfans ce qu'il avait fait paſſer au parlement ſans oppoſition pour les princes de la maiſon de Lorraine. Il égala enſuite le rang de ſes bâtards à celui des princes du ſang en 1715. Le procès que les princes du ſang intentèrent depuis aux princes légitimés eſt connu. Ceux-ci ont conſervé pour leurs perſonnes et pour leurs enfans les honneurs donnés

par *Louis* XIV. Ce qui regarde leur poſtérité dependra du temps, du mérite et de la fortune.

Louis XIV fut attaqué vers le milieu du mois d'Août 1715, au retour de Marli, de la maladie qui termina ſes jours. Ses jambes s'enflèrent; la gangrène commença à ſe manifeſter. Le comte de *Stair* ambaſſadeur d'Angleterre paria, ſelon le génie de ſa nation, que le roi ne paſſerait pas le mois de Septembre. Le duc d'Orléans qui au voyage de Marli avait été abſolument ſeul, eut alors toute la cour auprès de ſa perſonne. Un empirique, dans les derniers jours de la maladie du roi, lui donna un élixir qui ranima ſes forces. Il mangea, et l'empirique aſſura qu'il guérirait. La foule qui entourait le duc d'Orléans diminua dans le moment. „Si le roi mange une ſe„conde fois dit le duc d'Orléans, nous n'au„rons plus perſonne.“ Mais la maladie était mortelle. Les meſures étaient priſes pour donner la régence abſolue au duc d'Orléans. Le roi ne la lui avait laiſſée que très-limitée par ſon teſtament dépoſé au parlement, ou plutôt il ne l'avait établi que chef d'un conſeil de régence, dans lequel il n'aurait eu que la voix prépondérante. Cependant il lui dit: Je vous ai conſervé tous les droits que vous donne

votre naiſſance. C'eſt qu'il ne croyait pas qu'il y eût de loi fondamentale qui donnât dans une minorité un pouvoir ſans bornes à l'heritier préſomtif du royaume. Cette autorité ſuprême, dont on peut abuſer, eſt dangereuſe; mais l'autorité partagée l'eſt encore davantage. Il crut qu'ayant été ſi bien obéi pendant ſa vie, il le ſerait après ſa mort, et ne ſe ſouvenait pas qu'on avait caſſé le teſtament de ſon père k). D'ailleurs perſonne n'ignore avec quelle grandeur d'ame il vit approcher la mort, diſant à madame de *Maintenon*: *J'avais cru qu'il était plus difficile de mourir*; et à ſes domeſtiques: *Pourquoi pleurez vous? m'avez vous cru immortel?* donnant tranquillement ſes ordres ſur beaucoup de choſes *), et même ſur ſa pompe funèbre. Quiconque a beaucoup de témoins de ſa mort meurt toujours avec courage. *Louis* XIII, dans ſa dernière maladie, avait mis en muſique le *De profundis* l), qu'on devait chanter pour lui.

k) Le maréchal de *Berwick* dit dans ſes mémoires qu'il tient de la reine d'Angleterre, que cette princeſſe ayant félicité *Louis* XIV ſur la ſageſſe de ſon teſtament: „On a voulu abſolument que je le fiſſe, répondit-il, mais dès que je ſerai mort, il n'en ſera ni plus ni moins."

(*Anmerk. d franz. Herausg.*)

*) 1 Septembre 1715.

l) Die Seelmeſſe, welche ſo anfängt.

Le courage d'esprit avec lequel *Louis* XIV vit sa fin fut dépouillé de cette ostentation répandue sur toute sa vie. Ce courage alla jusqu'à avouer ses fautes. Son successeur a toujours conservé écrites au chevet de son lit les paroles remarquables que ce monarque lui dit, en le tenant sur son lit entre ses bras: ces paroles ne sont point telles qu'elles sont rapportées dans toutes les histoires. Les voici fidellement copiées:

„Vous allez être bientôt roi d'un grand „royaume. Ce que je vous recommande plus „fortement est de n'oublier jamais les obliga„tions que vous avez à Dieu, Souvenez vous „que vous lui devez tout ce que vous êtes. „Tachez de conserver la paix avec vos voisins. „J'ai trop aimé la guerre; ne m'imitez pas en „cela, non plus que dans les trop grandes dé„penses que j'ai faites. Prenez conseil en „toutes choses, et cherchez à connaître le „meilleur pour le suivre toujours. Soulagez „vos peuples le plutôt que vous le pourrez, „et faites ce que j'ai eu le malheur de ne pou„voir faire moi-même, etc."

Ce discours est très-éloigné de la petitesse d'esprit qu'on lui impute dans quelques mémoires.

On lui a reproché d'avoir porté ſur lui des reliques les dernieres années de ſa vie. Ses ſentimens étaient grands, mais ſon confeſſeur, qui ne l'était pas, l'avait aſſujetti à ces pratiques peu convenables, et aujourd'hui déſuſitées, pour l'aſſujettir plus pleinement à ſes inſinuations. Et d'ailleurs ces reliques qu'il avait la faibleſſe de porter, lui avaient été données par Mme de *Maintenon*.

Quoique la vie et la mort de *Louis* XIV euſſent été glorieuſes, il ne fut pas auſſi regretté qu'il le méritait. L'amour de la nouveauté, l'approche d'un temps de minorité, où chacun ſe figurait une fortune, la querelle de la *conſtitution* [m]) qui aigriſſait les esprits; tout fit recevoir la nouvelle de ſa mort avec un ſentiment qui allait plus loin que l'indifférence. Nous avons vu ce même peuple, qui en 1686 avait demandé au ciel avec larmes la guériſon de ſon roi malade, ſuivre ſon convoi funèbre avec des démonſtrations bien différentes. On prétend que la reine ſa mère lui avait dit un jour dans ſa grande jeuneſſe: Mon fils, reſſemblez à votre grand-père, et non pas à votre père.

m) Die Bulle *unigenitus*, welche der Beichtvater *le Tellier* veranlaſste, und woran ſich das ganze vernünftige Frankreich ärgerte.

Le roi en ayant demandé la raiſon: C'eſt, dit-elle, qu'à la mort de *Henri* IV on pleurait, et qu'on a ri à celle de *Louis* XIII n).

Quoiqu'on lui ait reproché des petiteſſes, des duretés dans ſon zèle contre le janſenisme, trop de hauteur avec les étrangers dans ſes ſuccès, de la faibleſſe pour pluſieurs femmes, de trop grandes ſévérités dans des choſes perſonnelles, des guerres légérement entrepriſes, l'embraſement du Palatinat, les perſécutions contre les réformés; cependant ſes grandes qualités et ſes actions, miſes enfin dans la balance, l'ont emporté ſur ſes fautes. Le temps qui mûrit les opinions des hommes a mis le ſceau à ſa réputation; et malgré tout ce qu'on a écrit contre lui, on ne prononcera point ſon nom ſans reſpect, et ſans concevoir à ce nom l'idée d'un ſiècle éternellemrnt mémorable Si l'on conſidère ce prince dans ſa vie privée on le voit à la vérité trop plein de ſa grandeur, mais affable; ne donnant point a ſa mère

n) J'ai vu de petites tentes dreſſées ſur le chemin de St. Denis. On y buvait, on y chantait, on riait. Les ſentimens des citoyens de Paris avaient paſſé juſqu'à la populace Le jéſuite *le Tellier* était la principale cauſe de cette joie univerſelle J'entendis pluſieurs ſpectateurs dire qu'il fallait mettre e feu aux maiſons des jéſuites avec les flambeaux qui éclairaient la pompe funèbre.

de part au gouvernement, mais rempliſſant avec elle tous les devoirs d'un fils, et obſervant avec ſon épouſe tous les dehors de la bienſéance; bon père, bon maître, toujours décent en public, laborieux dans le cabinet, exact dans les affaires, penſant juſte, parlant bien, et aimable avec dignité.

J'ai remarqué ailleurs qu'il ne prononça jamais les paroles qu'on lui fait dire, lorsque le premier gentilhomme de la chambre et le grand-maître de la garde-robe ſe disputaient l'honneur de le ſervir: *Qu'importe lequel de mes valets me ſerve?* Un diſcours ſi groſſier ne pouvait partir d'un homme auſſi poli et auſſi attentif qu'il l'était, et ne s'accordait guère avec ce qu'il dit un jour au duc de *la Rochefoucauld*, au ſujet de ſes dettes: *Que ne parlez vous à vos amis?* Mot bien différent, qui par lui-même valait beaucoup, et qui fut accompagné d'un don de cinquante mille ecus.

Il n'eſt pas même vrai qu'il ait écrit au duc de *la Rochefoucauld*: „Je vous fais mon „compliment comme votre ami, ſur la charge „de grand-maître de la garde-robe, que je „vous donne comme votre roi.“ Les hiſtoriens lui font honneur de cette lettre. C'eſt

ne pas ſentir combien il eſt peu délicat, combien même il eſt dur de dire à celui dont on eſt le maître, qu'on eſt ſon maître. Cela ſerait à ſa place, ſi on écrivait à un ſujet qui aurait été rebelle: c'eſt ce que *Henri* IV aurait pu dire au duc de *Mayenne* avant l'entière réconciliation. Le ſecrétaire du cabinet, *Roſe*, écrivit cette lettre; et le roi avait trop de bon goût pour l'envoyer. C'eſt ce bon goût qui lui fit ſupprimer les inſcriptions faſtueuſes, dont *Charpentier* de l'académie françaiſe avait chargé les tableaux de *le Brun* dans la galerie de Verſailles; *l'incroyable paſſage du Rhin*; *la merveilleuſe priſe de Valenciennes*, etc. Le roi ſentit que la priſe de Valenciennes, le paſſage du Rhin diſaient davantage. *Charpentier* avait eu raiſon d'orner d'inſcriptions en notre langue les monumens de ſa patrie; la flatterie ſeule avait nui à l'exécution.

On a recueilli quelques réponſes, quelques mots de ce prince, qui ſe réduiſent à très peu de choſe. On prétend que, quand il réſolut d'abolir en France le calviniſme, il dit: „Mon „grand père aimait les hugenots, et ne les „craignait pas; mon père ne les aimait point, „et les craignait: moi je ne les aime, ni ne „les crains.“

Ayant donné en 1658 la place de premier préſident du parlement de Paris à M. de *Lamoignon* alors maître des requêtes, il lui dit: „Si j'avais connu un plus homme de bien et „un plus digne ſujet je l'aurais choiſi.“ Il uſa à peu-près des mêmes termes avec le cardinal de *Noailles*, lorsqu'il lui donna l'archevêché de Paris. Ce qui fait le mérite de ces paroles, c'eſt qu'elles étaient vraies, et qu'elles inſpiraient la vertu.

On prétend qu'un prédicateur indiscret le déſigna un jour à Verſailles, témérité qui n'eſt pas permiſe envers un particulier, encore moins envers un roi. On aſſure que *Louis* XIV ſe contenta de lui dire: *Mon père, j'aime bien à prendre ma part d'un Sermon, mais je n'aime pas qu'on me la faſſe.* Que ce mot ait été dit ou non, il peut ſervir de leçon.

Il s'exprimait toujours noblement et avec préciſion, s'étudiant en public à parler comme à agir en ſouverain. Lorsque le duc d'Anjou partit pour aller régner en Espagne, il lui dit, pour marquer l'union qui allait déſormais joindre les deux nations: *Il n'y a plus de Pyrénées.*

Rien ne peut assurément faire mieux connaître son caractère que le mémoire suivant qu'on a tout entier écrit de sa main °).

„Les rois sont souvent obligés à faire des „choses contre leur inclination, et qui blessent „leur bon naturel. Ils doivent aimer à faire „plaisir, et il faut qu'ils châtient souvent et „perdent des gens à qui naturellement ils veu„lent du bien. L'intérêt de l'état doit mar„cher le premier. On doit forcer son inclina„tion, et ne pas se mettre en état de se repro„cher, dans quelque chose d'importance, qu'on „pouvait faire mieux. Mais quelques intérêts „particuliers m'en ont empêché, et ont déter„miné les vues que je devais avoir pour la „grandeur, le bien et la puissance de l'état. „Souvent il y a des endroits qui font peine; „il y en a de délicats qu'il est difficile de dé„mêler: on a des idées confuses. Tant que „cela est, on peut demeurer sans se détermi„ner: mais dès que l'on se fixe l'esprit à quel„que chose, et qu'on croit voir le meilleur „parti, il le faut prendre. C'est ce qui m'a „fait réussir souvent dans ce que j'ai entrepris, „Les fautes que j'ai faites, et qui m'ont donné

o) Il est déposé à la bibliothèque du roi depuis quelques années.

„des peines infinies, ont été par complaiſance, „et pour me laiſſer aller trop nonchalemment „aux avis des autres. Rien n'eſt ſi dangereux „que la faibleſſe, de quelque nature qu'elle „ſoit. Pour commander aux autres, il faut „s'élever au-deſſus d'eux; et après avoir en„tendu ce qui vient de tous les endroits, on ſe „doit déterminer par le jugement qu'on doit „faire ſans préoccupation, et penſant tou„jours à ne rien ordonner ni exécuter qui ſoit „indigne de ſoi, du caractère qu'on porte, ni „de la grandeur de l'état. Les princes qui „ont de bonnes intentions et quelque connaiſ„ſance de leurs affaires, ſoit par expérience, „ſoit par étude et une grande application à ſe „rendre capables, trouvent tant de differentes „choſes par leſquelles ils ſe peuvent faire con„naître, qu'ils doivent avoir un ſoin particu„lier et une application univerſelle à tout. Il „faut ſe garder contre-ſoi-même, prendre „garde à ſon inclination, et être toujours en „garde contre ſon naturel. Le métier de roi „eſt grand, noble, flatteur, quand on ſe ſent „digne de bien s'acquitter de toutes les choſes „auxquelles il engage; mais il n'eſt pas exempt „de peines, de fatigues, d'inquiétudes. L'in„certitude déſeſpère quelquefois; et quand on „a paſſé un temps raiſonnable à examiner une

„affaire, il faut ſe déterminer et prendre le „parti qu'on croit le meilleur p)."

„Quand on a l'état en vue, on travaille „pour ſoi; le bien de l'un fait la gloire de „l'autre: quand le premier eſt heureux, élevé „et puiſſant, celui qui en eſt cauſe en eſt glo„rieux, et par conſéquent doit plus goûter „que ſes ſujets, par rapport à lui et à eux, „tout ce qu'il y a de plus agréable dans la vie. „Quand on s'eſt mépris, il faut réparer ſa faute „le plutôt qu'il eſt poſſible, et que nulle conſi„dération n'en empêche, pas même la bonté."

„En 1671 un homme mourut qui avait la „charge de ſecrétaire d'état, ayant le départe„ment des étrangers. Il était homme capable,

p) L'abbé *Caſtel de Saint-Pierre*, connu par pluſieurs ouvrages ſinguliers, dans leſquels on trouve beaucoup de vues philoſophiques et très-peu de praticables, a laiſſé des *Annales politiques* depuis 1658 jusqu'a 1739. Il condamne ſévèrement en pluſieurs endroits l'adminiſtration de *Louis* XIV. Il ne veut pas ſur tout qu'on l'appelle *Louis le grand*. Si *grand* ſignifie *parfait*, il eſt ſûr que ce titre ne lui convient pas: mais par ces mémoires écrits de la main de ce monarque, il parait qu'il avait d'auſſi bons principes de gouvernement, pour le moins, que l'abbé de *Saint-Pierre*. Ces mémoires de l'abbé de *Saint-Pierre* n'ont rien de curieux que la bonne-foi groſſière avec laquelle cet homme ſe croit fait pour gouverner.

„mais non pas ſans défauts : il ne laiſſait pas de „bien remplir ce poſte qui eſt très-important. „Je fus quelque temps à penſer à qui je ferais „avoir cette charge; et après avoir bien exa- „miné, je trouvai qu'un homme, qui avait long- „temps ſervi dans des ambaſſades, était celui „qui la remplirait le mieux q)."

„Je lui fis mander de venir. Mon choix „fut approuvé de tout le monde; ce qui n'ar- „rive pas toujours. Je le mis en poſſeſſion de „cette charge à ſon retour. Je ne le connaiſ- „ſais que de réputation et par les commiſſions „dont je l'avais chargé, et qu'il avait bien exé- „cutées; mais l'emploi que je lui ai donné „s'eſt trouvé trop grand et trop etendu pour „lui. Je n'ai pas profité de tous les avantages „que je pouvais avoir, et tout cela par com- „plaiſance et bonté. Enfin il a fallu que je „lui ordonne de ſe retirer, parce que tout „ce qui paſſait par lui perdait de la grandeur „et de la force qu'on doit avoir en exécutant „les ordres d'un roi de France. Si j'avais pris „le parti de l'éloigner plutôt, j'aurais évité „les inconvéniens qui me ſont arrivés, et je „ne me reprocherais pas que ma complaiſance

q) M. de Pompone.

„pour lui a pu nuire à l'Etat. J'ai fait ce dé-„tail pour faire voir un exemple de ce que jai „dit ci-devant.“

Ce monument ſi précieux, et jusqu'à préſent inconnu, dépoſe à la poſtérité en faveur de la droiture et de la magnanimité de ſon ame. On peut même dire qu'il ſe juge trop ſévèrement, qu'il n'avait nul reproche à ſe faire ſur M. de *Pompone*, puisque les ſervices de ce miniſtre et ſa réputation avait déterminé le choix du prince confirmé par l'approbation univerſelle; et s'il ſe condamne ſur le choix de M. de *Pompone*, qui eut au moins le bonheur de ſervir dans les temps les plus glorieux, que ne devait-il pas ſe dire ſur M. de *Chamillart*, dont le miniſtère fut ſi infortuné et condamné ſi univerſellement?

Il avait écrit pluſieurs mémoires dans ce goût, ſoit pour ſe rendre compte à lui-même, ſoit pour l'inſtruction du dauphin duc de Bourgogne. Ces réflexions vinrent après les événemens. Il eût approché davantage de la perfection où il avait le mérite d'aspirer, s'il eût pu ſe former une philoſophie ſupérieure à la politique ordinaire et aux prejugés; philoſophie que dans le cours de tant de ſiècles on

voit pratiquée par ſi peu de ſouverains, et qu'il eſt bien pardonnable aux rois de ne pas connaître, puiſque tant d'hommes privés l'ignorent.

Voici une partie des inſtructions qu'il donne à ſon petit-fils *Philippe* V partant pour l'Espagne. Il les ecrivit à la hâte, avec une négligence qui découvre bien mieux l'ame qu'un diſcours étudié. On y voit le père et le roi.

„Aimez les Espagnols et tous vos ſujets „attachés à vos couronnes et à votre perſonne. „Ne préférez pas ceux qui vous flatteront le „plus: eſtimez ceux qui pour le bien haſar„deront de vous déplaire. Ce ſont-là vos „véritables amis."

„Faites le bonheur de vos ſujets; et dans „cette vue n'ayez de guerre que lorſque vous „y ſerez forcé, et que vous en aurez bien „conſidéré et bien peſé les raiſons dans votre „conſeil."

„Eſſayez de remettre vos finances; veillez „aux Indes et à vos flottes; penſez au commerce; vivez dans une grande union avec la

„France; rien n'étant ſi bon pour nos deux „puiſſances que cette union à laquelle rien ne „pourra réſiſter r)."

„Si vous êtes contraint de faire la guerre, „mettez-vous à la tête de vos armées."

„Songez à rétablir vos troupes par-tout, „et commencez par celles de Flandre."

„Ne quittez jamais vos affaires pour votre „plaiſir; mais faites-vous une ſorte de règle „qui vous donne des temps de liberté et de „divertiſſement."

„Il n'y en a guère de plus innocens que „la chaſſe et le goût de quelque maiſon de „campagne, pourvu que vous n'y faſſiez pas „trop de dépenſe."

„Donnez une grande attention aux affaires „quand on vous en parle; écoutez beaucoup „dans le commencement, ſans rien décider."

„Quand vous aurez plus de connaiſſance, „ſouvenez-vous que c'eſt a vous à décider; „mais quelque expérience que vous ayez, „écoutez toujours tous les avis et tous les

r) On voit qu'il ſe trompa dans cette conjecture.

„raiſonnemens de votre conſeil, avant que de „faire cette déciſion.“

„Faites tout ce qui vous ſera poſſible pour „bien connaître les gens les plus importans, „afin de vous en ſervir à propos.“

„Tâchez que vos vice-rois et gouverneurs „ſoient toujours espagnols.

„Traitez bien tout le monde; ne dites ja„mais rien de facheux à perſonne; mais diſtin„guez les gens de qualité et de mérite.“

„Témoignez de la reconnaiſſance pour le „feu roi, et pour tous ceux qui ont été d'avis „de vous choiſir pour lui ſuccéder.

„Ayez une grande confiance au cardinal „*Porto-Carrero*, et lui marquez le gré que „vous lui ſavez de la conduite qu'il a tenue.“

„Je crois que vous devez faire quelque „choſe de conſidérable pour l'ambaſſadeur qui a „été aſſez heureux pour vous demander et pour „vous ſaluer le premier en qualité de ſujet.“

„N'oubliez pas *Bedmar*, qui a du mérite, „et qui eſt capable de vous ſervir.“

„Ayez une entière créance au duc d'*Har-*
„*court*; il eſt habile homme, et honnête hom-
„me, et ne vous donnera des conſeils que par
„rapport à vous."

„Tenez tous les Français dans l'ordre."

„Traitez bien vos domeſtiques, mais ne
„leur donnez pas trop de familiarité, et encore
„moins de créance. Servez-vous d'eux tant
„qu'ils ſeront ſages: renvoyez-les à la moin-
„dre faute qu'ils feront, et ne les ſoutenez ja-
„mais contre les Espagnols."

„N'ayez de commerce avec la reine douai-
„rière que celui dont vous ne pouvez vous dis-
„penſer. Faites en ſorte qu'elle quitte Ma-
„drid, et qu'elle ne ſorte pas d'Espagne. En
„quelque lieu qu'elle ſoit obſervez ſa conduite,
„et empêchez qu'elle ne ſe mêle d'aucune af-
„faire. Ayez pour ſuſpects ceux qui auront
„trop de commerce avec elle."

„Aimez toujours vos parens. Souvenez
„vous de la peine qu'ils ont eu à vous quitter.
„Conſervez un grand commerce avec eux dans
„les grandes choſes et dans les petites, De-
„mandez-nous ce que vous auriez beſoin ou
„envie d'avoir qui ne ſe trouve pas chez vous;
„nous en uſerons de même avec vous."

„N'oubliez jamais que vous êtes français, „et ce qui peut vous arriver. Quand vous „aurez assuré la succession d'Espagne par des „enfans, visitez vos royaumes, allez à Naples „et en Sicile, passez par Milan et venez en „Flandre s), ce sera une occasion de nous re„voir: en attendant visitez la Catalogne, l'Ar„ragon et autres lieux."

„Jettez quelque argent au peuple quand „vous serez en Espagne, et sur tout en en„trant à Madrid."

„Ne paraissez pas choqué des figures extra„ordinaires que vous trouverez. Ne vous en „moquez point. Chaque païs a ses manières „particulières; et vous serez bientôt accoutu„mé à ce qui vous paraîtra d'abord le plus sur„prenant."

„Evitez, autant que vous pourrez, de „faire des grâces à ceux qui donnent de l'ar„gent pour les obtenir. Donnez à propos et „libéralement, et ne recevez guère de pré-

s) Cela seul peut servir à confondre tant d'historiens qui, sur la foi des mémoires infidelles écrits en Hollande, ont rapporté un prétendu traité, (signé par Philippe V. avant son départ) par lequel traité ce prince cédait à son grand père la Flandre et le Milanais.

„ſens, à moins que ce ne ſoit des bagatelles. „Si quelquefois vous ne pouvez éviter d'en re„cevoir, faites en de plus conſidérables à ceux „qui vous en auront donné, après avoir laiſſé „paſſer quelques jours.“

„Ayez une caſſette pour mettre ce que vous „aurez de particulier, dont vous ſeul aurez „la clef.“

„Je finis par un des plus importans avis „que je puiſſe vous donner. Ne vous laiſſez „pas gouverner. Soyez le maître; n'ayez ja„mais de favori ni de premier miniſtre t). „Ecoutez, conſultez votre conſeil, mais déci„dez. Dieu, qui vous a fait roi, vous donnera „les lumières qui vous ſont néceſſaires, tant „que vous aurez de bonnes intentions u).“

Louis XIV avait dans l'eſprit plus de juſteſſe et de dignité que de ſaillies, et d'ailleurs

t) *Philippe* V. était trop jeune et trop peu inſtruit pour ſe paſſer de miniſtre; et en général l'unité des vues de principes, ſi néceſſaire dans un bon gouvernement, doit obliger tout prince, qui ne gouverne point réellement par lui-même, à mettre un ſeul homme à la tête de toutes les affaires.

u) Le roi d'Eſpagne profita de ces conſeils: c'était un prince vertueux.

on n'exige pas qu'un roi diſe des choſes mémorables, mais qu'il en faſſe. Ce qui eſt néceſſaire à tout homme en place, c'eſt de ne laiſſer ſortir perſonne mécontent de ſa préſence, et de ſe rendre agréable à tous ceux qui l'approchent. On ne peut faire du bien à tout moment; mais on peut toujours dire des choſes qui plaiſent. Il s'en était fait une heureuſe habitude. C'était entre lui et ſa cour un commerce continuel de tout ce que la majeſté peut avoir de grâces, ſans jamais ſe dégrader, et de tout ce que l'empreſſement de ſervir et de plaire peut avoir de fineſſe, ſans l'air de la baſſeſſe. Il était, ſur-tout avec les femmes, d'une politeſſe qui augmentait encore celle de ſes courtiſans, et il ne perdit jamais l'occaſion de dire aux hommes de ces choſes qui flattent l'amour-propre en excitant l'émulation, et qui laiſſent un long ſouvenir.

Un jour madame la ducheſſe de Bourgogne encore fort jeune, voyant à ſouper un officier qui était très-laid, plaiſanta beaucoup et très-haut ſur ſa laideur. „Je le trouve, madame, „dit le roi encore plus haut, un des plus beaux „hommes de mon royaume; car c'eſt un des „plus braves.“

Un officier-général, homme un peu brusque, et qui n'avait pas adouci ſon caractère dans la cour même de *Louis* XIV, avait perdu un bras dans une action, et ſe plaignait au roi qui l'avait pourtant récompenſé, autant qu'on peut le faire pour un bras caſſé: „Je voudrais „avoir perdu auſſi l'autre, dit-il, et ne plus „ſervir votre majeſté.“ *J'en ſerais bien fâché pour vous et pour moi*, lui répondit le roi: et ce diſcours fut ſuivi d'une grâce qu'il lui accorda. Il était ſi éloigné de dire des choſes déſagréables, qui ſont des traits mortels dans la bouche d'un prince, qu'il ne ſe permettait pas même les plus innocentes et les plus douces railleries; tandis que des particuliers en font tous les jours de ſi cruelles et de ſi funeſtes.

Il ſe plaiſait et ſe connaiſſait à ces choſes ingénieuſes, aux impromptus, aux chanſons agréables; et quelquefois même il feſait ſur le champ de petites parodies ſur les airs qui étaient en vogue, comme celle-ci:

Chez mon cadet de frère
Le chancelier Serrant
N'eſt pas trop néceſſaire;
Et le ſage Boifranc
Eſt celui qui ſait plaire.

et cette autre qu'il fit en congédiant un jour le conſeil.

Le conſeil à ſes yeux a beau ſe préſenter;
Si tôt qu'il voit ſa chienne, il quitte tout pour elle:
Rien ne peut l'arrêter,
Quand la chaſſe l'appelle.

Ces bagatelles ſervent au moins à faire voir que les agrémens de l'esprit feſaient un des plaiſirs de ſa cour, qu'il entrait dans ces plaiſirs, et qu'il ſavait dans le particulier vivre en homme, auſſi bien que repréſenter en monarque ſur le théâtre du monde.

Sa lettre à l'archevêque de Rheims au ſujet du marquis de *Barbeſieux*, quoiqu'écrite d'un ſtile extrêmement négligé, fait plus d'honneur à ſon caractère que les penſées les plus ingénieuſes n'en auraient fait à ſon esprit. Il avait donné à ce jeune homme la place de ſecrétaire d'état de la guerre, qu'avait eue le marquis de *Louvois* ſon père. Bientôt mécontent de la conduite de ſon nouveau ſecrétaire d'état, il veut le corriger ſans trop le mortifier. Dans dette vue il s'adreſſe à ſon oncle l'archevêque ce Rheims; il le prie d'avertir ſon neveu. C'eſt un maître inſtruit de tout, c'eſt un père qui parle.

„Je ſais, dit il, ce que je dois à la mé-„moire de M. de *Louvois;* mais ſi votre neveu „ne change de conduite, je ſerai forcé de pren-„dre un parti. J'en ſerais faché; mais il en „faudra prendre un. Il a des talens, mais il „n'en fait pas un bon uſage. Il donne trop „ſouvent à ſouper aux princes au lieu de tra-„vailler; il néglige les affaires pour ſes plai-„firs; il fait attendre trop long-temps les of-„ficiers dans ſon anti-chambre; il leur parle „avec hauteur, et quelquefois avec dureté."

Voilà ce que ma mémoire me fournit de cette lettre, que j'ai vue autrefois en original. Elle fait bien voir que *Louis* XIV n'était pas gouverné par ſes miniſtres, comme on l'a cru, et qu'il ſavait gouverner ſes miniſtres.

Il aimait les louanges; et il eſt à ſouhaiter qu'un roi les aime, parce qu'alors il s'efforce de les mériter. Mais *Louis* XIV ne les recevait pas toujours, quand elles étaient trop fortes. Lorsque notre académie, qui lui rendait compte des ſujets qu'elle propoſait pour ſes prix, lui fit voir celui-ci: *Quelle eſt, de toutes les vertus du roi, celle qui mérite la préférence?* Le roi rougit, et ne voulut pas qu'un tel ſujet fut traité. Il ſouffrit les prologues de

Quinault; mais c'était dans les beaux jours de ſa gloire, dans le temps où l'ivreſſe de la nation excuſait la ſienne. *Virgile* et *Horace* par reconnaiſſance, et *Ovide* par une indigne faibleſſe, prodiguèrent à *Auguſte* des éloges plus forts, et, ſi on ſonge aux proscriptions, bien moins mérités.

Si *Corneille* avait dit dans la chambre du cardinal de *Richelieu* à quelqu'un des courtiſans: dites à M. le cardinal que je me connais mieux en vers que lui; jamais ce miniſtre ne lui eût pardonné; c'eſt pourtant ce que *Despréaux* dit tout haut du roi dans une dispute qui s'éleva ſur quelques vers que le roi trouvait bons et que *Despréaux* condamnait. *Il a raiſon*, dit le roi, *il s'y connait mieux que moi.*

Le duc de *Vendôme* avait auprès de lui *Villiers*, un de ces hommes de plaiſir qui ſe font un mérite d'une liberté cynique. Il le logeait à Verſailles dans ſon appartement. On l'appelait communement *Villiers-Vendôme.* Cet homme condamnait hautement tous les goûts de *Louis* XIV en muſique, en peinture, en architecture, en jardins. Le roi plantait-il un bosquet, meublait-il un appartement conſtruiſait-il

nne fontaine, *Villiers* trouvait tout mal entendu, et s'exprimait en termes peu mesurés. Il est étrange, disait le roi, que *Villiers* ait choisi ma maison pour venir s'y moquer de tout ce que je fais. L'ayant rencontré un jour dans les jardins: Eh bien, lui dit-il, en lui montrant un de ses nouveaux ouvrages, cela n'a donc pas le bonheur de vous plaire? Non, repondit *Villiers*. Cependant reprit le roi, il y a bien des gens qui n'en sont pas si mécontens. Cela peut-être, repartit *Villiers*, chacun a son avis. Le roi répondit: On ne peut pas plaire à tout le monde.

Un jour *Louis* XIV jouant au trictrac, il y eut un coup douteux. On disputait; les courtisans demeuraient dans le silence. Le comte de *Gramont* arrive. Jugez-nous, lui dit le roi. Sire, c'est vous qui avez tort, dit le comte. Et comment pouvez-vous me donner le tort avant de savoir ce dont il s'agit? Eh! Sire, ne voyez vous pas que, pour peu que la chose eût été seulement douteuse, tous ces messieurs vous auraient donné gain de cause?

Le duc d'*Antin* se distingua dans ce siècle par un art singulier, non pas de dire des cho-

ſes flatteuſes, mais d'en faire. Le roi va coucher à Petit-bourg; il y critique une grande allée d'arbres qui cachait la vue de la rivière. Le duc d'*Antin* la fait abattre pendant la nuit. Le roi, à ſon réveil, eſt étonné de ne plus voir ces arbres qu'il avait condamnés. *C'eſt par ce que votre majeſté les a condamnés, qu'elle ne les voit plus*, répond le duc.

Nous avons auſſi rapporté ailleurs que le même homme ayant remarqué qu'un bois aſſez grand au bout du canal de Fontainebleau déplaiſait au roi, prit le moment d'une promenade, et tout étant préparé, il ſe fit donner un ordre de couper ce bois, et on le voit dans l'inſtant abattu tout entier. Ces traits ſont d'un courtiſan ingenieux, et non pas d'un flatteur y).

On à accuſé *Louis* XIV d'un orgueil inſupportable, parce que la baſe de ſa ſtatue à la place des victoires eſt entourée d'esclaves en-

y) „Kein Handel iſt ſo ſchlimm, den nicht der Witz vertheidigt." *Wieland.* — Eine gewiſſe Dame ſah die Sache anders: ſie ſagte: *es iſt gut, daſs der König nicht unſere Köpfe verlangt hat, d'Antin hätte ſie eben ſo ſchnell, wie dieſe Bäume fällen laſſen.*

enchaînés. Mais ce n'eſt point lui qui fit ériger cette ſtatue, ni celle qu'on voit à la place de Vendôme. Celle de la place des Victoires eſt le monument de la grandeur d'ame et de la reconnaiſſance du premier maréchal de la Feuillade pour ſon ſouverain. Il y dépenſa cinq cents mille livres, qui ſont près d'un million aujourd'hui; et la ville en ajouta autant pour rendre la place régulière. Il paraît qu'on a eu également tort d'imputer à *Louis* XIV le faſte de cette ſtatue, et de ne voir que de la vanité et de la flatterie dans la magnanimité du maréchal z).

On ne parlait que de ces quatre esclaves; mais ils figurent des vices domptés, auſſi bien que des nations vaincues; le duel aboli, l'héréſie détruite; les inſcriptions le témoignent aſſez. Elles célèbrent auſſi la jonction des mers, la paix de Nimègue; elles parlent de bienfaits plus que d'exploits guerriers. D'ailleurs c'eſt un ancien uſage des ſculpteurs, de mettre des esclaves aux pieds des ſtatues des rois. Il vaudrait mieux y repréſenter des citoyens libres et heureux. Mais enfin on voit des esclaves aux

z) Würklich?

pieds du clément *Henri* IV et de *Louis* XIII à Paris; on en voit à Livourne ſous la ſtatue de *Ferdinand de Médicis*, qui n'enchaîna aſſurément aucune nation; on en voit à Berlin ſous la ſtatue d'un électeur, qui repouſſa les ſuédois, mais qui ne fit point de conquêtes a).

Les voiſins de la France, et les Français eux-mêmes ont rendu très injuſtement *Louis* XIV reſponſable de cet uſage. L'inſcription *Viro immortali*, à l'homme immortel, a été traité d'idolâtrie; comme ſi ce mot ſignifiait autre choſe que l'immortalité de ſa gloire. L'inſcription de *Viviani* à ſa maiſon de Florence, *Aedes a Deo datae, maiſon donnée par un Dieu*, ſerait bien plus idolâtre: elle n'eſt pourtant qu'une alluſion au ſurnom de *Dieu-donné*, et au vers de *Virgile*, *Deus nobis haec otia fecit.*

A l'ègard de la ſtatue de la place de Vendôme, c'eſt la ville qui l'a érigée. Les inſcriptions latines, qui rempliſſent les quatre faces de la baſe, ſont des flatteries plus groſſières que celle de la place des Victoires. On

a) Kein Handel iſt ſo ſchlimm u. ſ. w.

y lit que *Louis* XIV ne prit jamais les armes que malgré lui. Il démentit bien ſolennellement cette adulation au lit de la mort, par des paroles dont on ſe ſouviendra plus long-temps que de ces inſcriptions ignorées de lui [b]), et qui ne ſont que l'ouvrage de la baſſeſſe de quelques gens de lettres.

Le roi avait deſtiné les bâtimens de cette place pour ſa bibliothèque publique. La place était plus vaſte; elle avait d'abord trois faces. qui étaient celles d'un palais immenſe, dont les murs étaient déjà élevés, lorsque le malheur des temps, en 1701, força la ville de bâtir des maiſons de paticuliers ſur les ruines de ce palais commencé. Ainſi le louvre n'a point été fini; ainſi la fontaine et l'obéliſque, que *Colbert* voulait faire élever vis-a-vis le portail de *Perrault*, n'ont paru que dans les deſſeins; ainſi le beau portail de St. Gervais eſt demeuré offusqué; et la plupart des monumens de Paris laiſſent des regrets.

b) Woher weiſs *Volt.* daſs der König nichts davon gewuſst habe.

La nation désirait que *Louis* XIV eût préféré son louvre et sa capitale au palais de Versailles, que le duc de *Créqui* appelait un favori sans mérite. La postérité admire avec reconnaissance ce qu'on a fait de grand pour le public; mais la critique se joint à l'admiration, quand on voit ce que *Louis* XIV a fait de superbe et de défectueux pour sa maison de campagne.

Il résulte de tout ce qu'on vient de rapporter que ce monarque aimait en tout la grandeur et la gloire. Un prince, qui ayant fait d'aussi grandes choses que lui serait encore simple et modeste, serait le premier des rois, et *Louis* XIV le second.

S'il se repentit en mourant d'avoir entrepris légérement des guerres, il faut convenir qu'il ne jugeait point par les événemens: car de toutes ses guerres, la plus juste et la plus indispensable, celle de 1701, fut la seule malheureuse.

Il eut de son Mariage, outre *Monseigneur*, deux fils et trois filles morts dans l'enfance. Ses amours furent plus heureux: il n'y eut

que deux de ſes enfans naturels qui moururent au berceau ; huit autres vécurent légitimés, et cinq eurent poſtérité. Il eut encore d'une demoiſelle attachée à Mme de *Montespan*, une fille non reconnue, qu'il maria à un gentilhomme d'auprès de Verſailles, nommé *de la Queuë*.

On ſoupçonna, avec beaucoup de vraiſemblance, une religieuſe de l'abbaye de Moret, d'être ſa fille. Elle était extrêmement baſanée, et d'ailleurs lui reſſemblait c) Le roi lui donna vingt mille écus de dot, en la plaçant dans ce couvent. L'opinion qu'elle avait de ſa naiſſance lui donnait un orgueil dont ſes ſupérieures ſe plaignirent. Mme de *Maintenon*, dans un voyage de Fontainebleau, alla au couvent de Moret ; et voulant inſpirer plus de modeſtie à cette religieuſe, elle fit ce qu'elle put pour lui ôter l'idée qui nourriſſait ſa fierté. „Madame, lui dit cette perſonne, „la peine que prend une dame de votre éléva„tion, de venir exprès ici me dire que je „ne ſuis pas fille du roi, me perſuade que je

c) L'auteur l'a vue avec M. de *Caumartin*, l'intendant des finances, qui avait le droit d'entrer dans l'intérieur du couvent.

„le ſuis.“ Le couvent de Moret ſe ſouvient encore de cette anecdote.

Tant de détails pourraient rebuter un philoſophe : mais la curioſité, cette faible ſi commune aux hommes, ceſſe presque d'en être une, quand elle a pour objet des temps et des hommes qui attirent les regards de la poſterité.

IV.

SIECLE DE LOUIS XV.

Révolution de Gènes a).

Il se fesait alors dans Gènes un changement aussi important qu'imprévu.

Les autrichiens usaient avec rigueur du droit de la victoire; les génois ayant épuisé leurs ressources et donné tout l'argent de leur banque de St. George, pour payer seize millions, demandérent grâce pour les huit autres; mais on leur signifia, de la part de l'impératrice-reine *), que non-seulement il les fallait donner, mais qu'il fallait payer encore

a) Während des österreichischen Erbfolge-kriegs, der 1740 anfing und 1748 durch den Aachener Frieden geendigt ward, und worin beinahe ganz Europa verwickelt hat.

*) 30 Novembre 1746.

environ autant pour l'entretien de neuf régimens répandus dans le Faubourg de St. Pierre des Arènes, de Biſagno, et dans les villages circonvoiſins. A la publication de ces ordres le déſeſpoir ſaiſit tous les habitans; leur commerce était ruiné, leur crédit perdu, leur banque épuiſée, les magnifiques maiſons de campagne qui embelliſſaient les dehors de Gènes, pillées, les habitans traités en esclaves par le ſoldat; ils n'avaient plus à perdre que la vie; et il n'y avait point de génois qui ne parût enfin réſolu à la ſacrifier plutôt que de ſouffrir plus long-temps un traitement ſi honteux et ſi rude.

Gènes captive comptait encore parmi ſes disgraces la perte du royaume de Corſe ſi long-temps ſoulevé contre elle, et dont les mécontens ſeraient ſans doute appuyés pour jamais par ſes vainqueurs.

La Corſe qui s'était plainte d'être opprimée par Gènes, comme Gènes l'était par les Autrichiens, jouiſſait dans ce chaos de révolutions de l'infortune de ſes maîtres. Ce ſurcroît d'afflictions n'était que pour le ſénat: en perdant la Corſe, il ne perdait qu'un fantôme d'autorité; mais le reſte des génois était en

proie aux afflictions réelles qu'entraîne la misère. Quelques sénateurs fomentaient sourdement et avec habilité les révolutions désespérées que les habitans semblaient disposés à prendre; ils avaient besoin de la plus grande circonspection; car il était vraisemblable qu'un soulèvement téméraire et mal soutenu ne produirait que la destruction du sénat et de la ville. Les émissaires des sénateurs se contentaient de dire aux plus accrédités du peuple: „jusqu'à „quand attendez-vous que les autrichiens vien„nent vous égorger entre les bras de vos fem„mes et de vos enfans, pour vous arracher le „peu de nourriture qui vous reste? Leurs trou„pes sont dispersées hors de l'enceinte de vos „murs; il n'y a dans la ville que ceux qui veil„lent à la garde de vos portes; vous êtes ici „plus de trente mille hommes capables d'un „coup de main: ne vaut-il pas mieux mourir „que d'être les spectateurs des ruines de votre „patrie?" Mille discours pareils animaient le peuple; mais il n'osait encore remuer; et personne n'osait arborer l'étendard de la liberté.

Les autrichiens tiraient de l'arsenal des Gènes des canons et des mortiers pour l'expédition de Provence, et ils fesaient servir les habitans à ce travail. Le peuple murmu-

rait *), mais il obéiſſait. Un capitaine autrichien ayant rudement frappé un habitant qui ne s'empreſſait pas aſſez, ce moment fut un ſignal auquel le peuple s'aſſembla, s'émut et s'arma de tout ce qu'il put trouver; pierres, bâtons, épées, fuſils, inſtrumens de toute eſpèce. Ce peuple, qui n'avait pas eu ſeulement la penſée de défendre ſa ville quand les ennemis en étaient encore éloignés, la défendit qnand ils en étaient les maîtres. Le marquis de *Botta*, qui était à St. Pierre des Arènes, crut que cette émeute du peuple ſe ralentirait d'elle-même, et que la crainte reprendrait bientôt la place de cette fureur paſſagère. Le lendemain il ſe contenta de renforcer les gardes des portes, et d'envoyer quelques détachemens dans les rues. Le peuple attroupé en plus grand nombre que la veille, courait au palais du doge demander les armes qui ſont dans ce palais; le doge ne répondit rien, les domeſtiques indiquèrent un autre magaſin; on y court, on l'enfonce, on s'arme; une centaine d'officiers ſe diſtribuent dans la place, on ſe barricade dans les rues; et l'ordre qu'on tâche de mettre autant qu'on le peut dans ce bouleverſement ſubit et furieux, n'en ralentit point l'ardeur.

*) 5 Décembre 1746.

Il ſemble que dans cette journée et dans les ſuivantes la conſternation, qui avait ſi long-temps atterré l'esprit des génois, eût paſſé dans les allemands; ils ne tentèrent pas de combattre le peuple avec des troupes régulières; ils laiſsèrent les ſoulevés ſe rendre maîtres de la porte St. Thomas et de la porte St. Michel. Le ſénat qui ne ſavait encore ſi le peuple ſoutiendrait ce qu'il avait ſi bien commencé, envoya une députation au général autrichien dans St. Pierre des Arènes. Le marquis de *Botta* négocia lorsqu'il fallait combattre; il dit aux ſénateurs qu'ils armaſſent les troupes génoiſes laiſſées désarmées dans la ville, et qu'ils les joigniſſent aux Autrichiens, pour tomber ſur les rebelles au ſignal qu'il férait. Mais on ne devait pas s'attendre que le ſénat de Gènes ſe joignît aux oppreſſeurs de la patrie, pour accabler ſes défenſeurs et pour achever ſa perte.

*) Les allemands comptant ſur les intelligences qu'ils avaient dans la ville s'avancèrent à la porte de Bisagno par le Faubourg qui porte ce nom, mais ils y furent reçus par des ſalves de canon et de mousqueterie. Le peuple de Gènes compoſait alors une armée; on battit la caiſſe dans la ville au nom du peuple, et

*) 9 Décembre 1746.

on ordonnait, ſous peine de la vie, à tous les citoyens de ſortir en armes hors de leurs maiſons, et de ſe ranger ſous les drapeaux de leurs quartiers. Les allemands furent attaqués à la fois dans le Faubourg de Biſagno, et dans celui de St. Pierre des Arènes; le tocſin ſonnait en même temps dans tous les villages des vallées; les païſans s'aſſemblèrent au nombre de vingt mille. Un prince Doria, à la tête du peuple, attaqua le marquis de *Botta* dans St. Pierre des Arènes; le général et ſes neuf régimens ſe retirèrent en désordre; ils laiſſèrent quatre mille priſonniers et près de mille morts, tous leurs magaſins, tous leurs équipages, et allèrent au poſte de la Bochette pourſuivis ſans ceſſe par de ſimples païſans, et forcés enfin d'abandonner ce poſte et de fuir jusqu'à Gavi.

C'eſt ainſi que les autrichiens perdirent Gènes pour avoir trop mépriſé et accablé le peuple, et pour avoir eu la ſimplicité de croire que le ſénat ſe joindrait à eux contre les habitans qui ſecouraient le ſénat même. L'Europe vit avec ſurpriſe qu'un peuple faible, nourri loin des armes, et que ni ſon enceinte de rochers, ni les rois de France, d'Eſpagne, de Naples n'avaient pu ſauver du joug des autrichiens, l'eût briſé ſans aucun ſecours et eût chaſſé ſes vainqueurs.

Il y eut dans ces tumultes beaucoup de brigandages; le peuple pilla plusieurs maisons appartenantes aux sénateurs soupçonnés de favoriser les autrichiens. Mais ce qui fut le plus étonnant dans cette révolution, c'est que ce même peuple, qui avait quatre mille de ses vainqueurs dans ses prisons, ne tourna point ses forces contre ses maîtres. Il avait des chefs; mais indiqués par le sénat: et parmi eux, il ne s'en trouva point d'assez considérable pour usurper long-temps l'autorité. Le peuple choisit trente six citoyens pour le gouverner; mais il y ajouta quatre sénateurs, *Grimaldi*, *Scaglia*, *Lomelini*, *Fornari*, et ces quatre nobles rendaient secrétement compte au senat qui paraissait ne se mêler plus du gouvernement: mais il gouvernait en effet: il fesait désavouer à Vienne la révolution qu'il fomentait à Gênes, et dont il redoutait la plus terrible vengeance. Son ministre dans cette cour déclara que la noblesse génoise n'avait aucune part à ce changement qu'on appelait révolte. Le conseil de Vienne agissant encore en maître, e croyant être bientôt en état de reprendre Gènes, lui signifia que le sénat eût à faire payeincessamment les huit millions restans de la somme à laquelle on l'avait condamné, à en donner trente pour les dommages causés à ses

troupes, à rendre tous les prisonniers, à faire justice des séditieux. Ces lois qu'un maître irrité aurait pu donner à des sujets rebelles et impuissans, ne firent qu'affermir les Génois dans la résolution de se défendre, et dans l'espérance de repousser de leur territoire ceux qu'ils avaient chassés de la capitale. Quatre mille autrichiens dans les prisons de Gènes étaient encore des ôtages qui les rassuraient.

Cependant les autrichiens aidés des Piémontais, en sortant de Provence, menaçaient Gènes de rentrer dans ses murs. Un des généraux autrichiens avait déjà renforcé ses troupes de soldats albanois, accoutumés à combattre au milieu des rochers. Ce sont les anciens épirotes qui passent encore pour être aussi bons guerriers que leurs ancêtres. Il eut ces épirotes par le moyen de son oncle, ce fameux *Schulenburg*, qui, après avoir résisté au roi de Snède *Charles* XII, avait défendu Corfou contre l'empire ottoman. Les autrichiens repassèrent donc la Bochetta; ils resserraient Gènes d'assez près; la campagne à droite et à gauche était livrée à la fureur des troupes irregulières, au saccagement et à la dévastation. Gènes était consternée, et cette consternation même y produisait des intelligences avec ses

oppreſſeurs: pour comble de malheur il y avait alors une grande diviſion entre le ſénat et le peuple. La ville avait des vivres, mais plus d'argent; et il fallait dépenſer dix-huit-mille florins par jour pour entretenir les milices qui combattaient dans la campagne, ou qui gardaient la ville. La république n'avait ni aucunes troupes régulières aguerries, ni aucun officier expérimenté. Nul ſecours n'y pouvait arriver que par mer, et encore au hazard d'être pris par une flotte anglaiſe, conduite par l'amiral *Medley*, qui dominait ſur les côtes.

Le roi de France fit d'abord tenir au ſénat un million, par un petit vaiſſeau qui échappa aux anglais. Les galères de Toulon et de Marſeille partent chargées d'environ ſix mille hommes. On relâcha en Corſe et à Monaco à cauſe d'une tempête, et ſur-tout de la flotte anglaiſe. Cette flotte prit ſix bâtimens qui portaient environ mille ſoldats. Mais enfin le reſte entre dans Gènes au nombre d'environ quatre mille cinq cent français qui firent renaître l'espérance.

*) Bientôt après, le duc de *Boufflers* arrive et vient commander les troupes qui dé-

*) Le dernier Avril 1747.

fendent Gènes, et dont le nombre augmente de jour en jour. Il fallut que ce général paſſât dans une barque, et trompât la flotte de l'amiral *Medley*.

Le duc de *Boufflers* ſe trouvait à la tête d'environ huit mille hommes de troupes régulières, dans une ville bloquée, qui s'attendait à être bientôt aſſiégée; il y avait peu d'ordre, peu de proviſions, point de poudre; les chefs du peuple étaient peu ſoumis au ſénat. Les autrichiens conſervaient toujours quelques intelligences. Le duc de *Boufflers* eut d'abord autant d'embarras avec ceux qu'il venait défendre qu'avec ceux qu'il venait combattre. Il mit l'ordre par-tout; des proviſions de toute eſpèce abordèrent en ſureté, moyennant une rétribution qu'on donnait en ſecret à des capitaines de vaiſſeaux anglais: tant l'intérêt particulier ſert toujours à faire ou à reparer les malheurs publics. Les autrichiens avaient quelques moines dans leur parti; on leur oppoſa les mêmes armes avec plus de force; on engagea les confeſſeurs à refuſer l'abſolution à quiconque balançait entre la patrie et les ennemis. Un ermite ſe mit à la tête des milices qu'il encourageait par ſon enthouſiaſme en leur parlant, et par ſon exemple en com-

battant. Il fut tué dans un de ces petits combats qui ſe donnaient tous les jours, et mourut en exhortant les Gènois à ſe défendre. Les dames génoiſes mirent en gage leurs pierreries chez des juifs, pour ſubvenir aux frais des ouvrages néceſſaires.

Mais le plus puiſſant de ces encouragemens fut la valeur des troupes françaiſes, que le duc de *Boufflers* employait ſouvent à attaquer les ennemis dans leurs poſtes au-delà de la double enceinte de Gènes. On réuſſit dans presque tous ces petits combats dont le détail attirait alors l'attention, et qui ſe perdent enſuite parmi des événemens innombrables.

*) La cour de Vienne ordonna enfin qu'on levât le blocus. Le duc de *Boufflers* ne jouit point de ce bonheur et de cette gloire; il mourut de la petite vérole le jour même que les ennemis ſe retiraient. Il était fils du maréchal de *Boufflers*, ce général ſi eſtimé ſous *Louis* XIV, homme vertueux, bon citoyen: et le duc avait les qualités de ſon père.

Gènes n'était pas alors preſſée, mais elle était toujours très menacée par les piémontais

*) 7 Juin 1747.

maîtres de tous les environs, par la flotte anglaiſe qui bouchait ſes ports, par les autrichiens qui revenaient des Alpes fondre ſur elle. Il fallait que le maréchal de *Belle-Isle* descendît en Italie et c'eſt ce qui était d'une extrême difficulté.

Gènes devait à la fin être accablée, le royaume de Naples expoſé, toute espérance ôté à dom *Philippe*, de s'établir en Italie. Le duc de Modène en ce cas paraiſſait ſans reſſource. *Louis* XV ne ſe rebuta pas.

*) Il envoya à Gènes le duc de *Richelieu*, de nouvelles troupes, de l'argent. Le duc de *Richelieu* arrive dans un petit bâtiment malgré la flotte anglaiſe; ſes troupes paſſent à la faveur de la même manoeuvre. La cour de Madrid ſeconde ces efforts; elle fait paſſer à Gènes environ trois mille hommes; elle promet deux cents cinquante mille livres par mois aux Génois, mais le roi de France les donne; le duc de *Richelieu* repouſſe les ennemis dans pluſieurs combats, fait fortifier tous les poſtes, met les côtes en ſureté. Alors la cour d'Angleterre s'épuiſait pour faire tomber Gènes,

*) 27 Septembre 1757.

comme celle de France pour la défendre, Le miniſtère anglais donne cent cinquante mille livres ſterling à l'impératrice-reine et autant au roi de Sardaigne pour entreprendre le ſiège de Gènes. Les anglais perdirent leurs avances. Le maréchal de *Belle-Isle*, après avoir pris le comté de Nice, tenait les autrichiens et les piémontais en alarmes. S'ils feſaient le ſiège de Gènes, il tombait ſur eux. Ainſi étant encore arrêté par eux, il les arrêtait.

Die vereinigten Niederlande bekommen einen Statthalder.

Les hollandais devaient, plus que toute autre puiſſance, preſſer l'heureux effet de ces apparences pacifiques [b]). Un peuple tout commerçant qui n'était plus guerrier, qui n'avait ni bons généraux ni bon ſoldats, et dont les meilleures troupes étaient priſonnières en France au nombre de plus de trente cinq mille hommes, ſemblait n'avoir d'autre intérêt que de ne pas attirer ſur ſon terrain l'orage qu'il avait vu fondre ſur la Flandre. La Hollande n'était plus

b) Die der Kongreſs zu Breda gab.

même une puiſſance maritime; ſes amirautés ne pouvaient pas alors mettre en mer vingt vaiſſeaux de guerre. Les régens ſentaient tous que, ſi la guerre entamait leurs provinces, ils ſeraient forcés de ſe donner un ſtathouder, et par conſéquent un maître. Les magiſtrats d'Utrecht, Dordrecht, de la Brille, avaient toujours inſiſté pour la neutralité; quelques membres de la République étaient ouvertement de cet avis. En un mot, il eſt certain que, ſi les Etats-Généraux avaient pris la ferme réſolution de pacifier l'Europe, ils en ſeraient venus à bout; ils auraient joint cette gloire à celle d'avoir fait autre-fois d'un ſi petit païs un état puiſſant et libre; et cette gloire a été long-temps dans leurs mains; mais le parti anglais et le préjugé général prévalurent Je ne crois pas qu'il y ait un peuple qui revienne plus difficilement de ſes anciennes impreſſions que la nation hollandaiſe. L'irruption de *Louis* XIV, et l'année 1672, étaient encore dans leurs coeurs; et j'oſe dire que je me ſuis aperçu plus d'une fois que leur eſprit, frappé de la hauteur ambitieuſe de *Louis* XIV ne pouvait concévoir la modération de *Louis* XV; ils ne la crurent jamais ſincère. On regardait toutes ſes démarches pacifiques, et tous ſes

ménagemens tantôt comme des preuves de faibleſſe, tantôt comme des pièges.

Le roi, qui ne pouvait les perſuader, fut forcé de conquérir une partie de leur païs pendant la tenue d'un congrès inutile: il fit entrer ſes troupes dans la Flandre hollandaiſe; c'eſt un démembrement des domaines de cette même Autriche dont ils prenaient la défenſe: il commence une lieue au-deſſous d'Anvers ſur l'Escaut. Il eſt garni de petites places d'un difficile accès, et qui auraient pu ſe défendre. Le roi, avant de prendre cette province, pouſſa encore les ménagemens jusqu'à déclarer aux Etats-généraux qu'il ne regarderait ces places que comme un dépôt, qu'il s'engageait à réſtituer ſi tôt que les hollandais ceſſeraient de fomenter la guerre, en accordant des paſſages et des ſecours d'hommes et d'argent à ſes ennemis.

On ne ſentit point cette indulgence, on ne vit que l'irruption; et la marche des troupes françaiſes fit un ſtathouder. Il arriva préciſément ce que l'abbé de *la Ville*, dans le temps qu'il feſait les fonctions d'envoyé en Hollande, avait dit à pluſieurs ſeigneurs des états, qui refuſaient toute conciliation, et qui voulaient changer la forme du gouvernement:

Ce ne ſera pas vous, ce ſera nous qui vous donnerons un maître.

Tout le peuple, au bruit de l'invaſion, demanda pour ſtathouder le prince d'Orange; la ville de Terveere, dont il était ſeigneur commença, et le nomma; toutes les villes de la Zélande ſuivirent *); Rotterdam, Delft le proclamèrent; il n'eût pas été ſûr pour les régens de s'oppoſer à la multitude; ce n'était par-tout qu'un avis unanime. Tout le peuple de la Haye entoura le palais où s'aſſemblent les députés de la province de la Hollande et de Veſtfriſe, la plus puiſſante des ſept, qui ſeule paye la moitié des charges de tout l'état et dont le penſionnaire c)eſt regardé comme le plus conſidérable de la république. Il fallut dans l'inſtant, pour appaiſer le peuple, arborer le dra-

*) 25 Avril 1747.

c) Nom que l'on donne au premier miniſtre des états de la province d'Hollande. Il eſt préſident dans les aſſemblées des états de cette province; il propoſe les matières ſur leſquelles on doit délibérer; il recueille les voix, forme et prononce les réſolutions ou déciſions des états, ouvre les lettres, confère avec les miniſtres étrangers etc. Zum Unterſchiede von den Penſionnaires in den Städten Hollands hieſs er auch der *Groſs penſionnair* Bei der neuen Ordnung der Dinge, die jetzt, 1796, in den vereinten Niederlanden eingeſürt worden, gibt es keine Penſionnairs mehr.

peau d'Orange au palais et à l'hôtel-de-ville; et deux jours après le prince fut élu *). Le diplome porta *qu'en conſidération des triſtes circonſtances où l'on était, on nommait ſtathouder, capitaine et amiral général, Guillaume-Charles-Henri Friſon, prince d'Orange de la branche de Naſſau-D.eſt*, qu'on prononce *Diſt* d). Il fut bientôt reconnu par toutes les villes, et reçu en cette qualité à l'aſſemblée des Etats-Généraux. Les termes dans lesquels la province de Hollande avait conçu ſon élection, montraient trop que les magiſtrats l'avaient nommé malgré eux. On ſait aſſez que tout prince veut être abſolu, et que toute république eſt ingrate. Les Provinces-Unies, qui devaient à la maiſon de Naſſau la plus grande puiſſance où jamais un petit état ſoit parvenu, purent rarement établir ce juſte milieu entre ce qu'ils devaient au ſang de leurs libérateurs, et ce qu'ils devaient à leur liberté.

Louis XIV en 1672, et *Louis* XV en 1747, ont créé deux ſtathouders par la terreur; et le peuple hollandais a rétabli deux fois.

*) 1er Mai.

d) Nein, *Diez*.

ce ſtathouderat, que la magiſtrature voulait détruire.

Les régens avaient laiſſé, autant qu'ils l'avaient pu, le prince *Henri Friſon* d'Orange dans l'éloignement des affaires, et même quand la province de Gueldre le choiſit pour ſon ſtathouder en 1722, quoique cette place ne fut qu'un titre honorable, quoiqu'il ne diſpoſât d'aucun emploi, quoiqu'il ne pût ni changer ſeulement une garniſon, ni donner l'ordre, les états de Hollande écrivirent fortement à ceux de Gueldre, pour les détourner d'une réſolution qu'ils appelaient funeſte. Un moment leur ôta ce pouvoir, dont ils avaient joui pendant près de cinquante années.

Le nouveau ſtathouder commença par laiſſer d'abord la populace piller et démolir les maiſons des receveurs, tous parens et créatures des bourgemeſtres; et quand on eut attaqué ainſi les magiſtrats par le peuple, on contint le peuple par les ſoldats.

Le prince tranquille dans ces mouvemens, ſe fit donner la même autorité qu'avait eue le roi Guillaume, et aſſura mieux encore ſa puiſſance à ſa famille. Non-ſeulement le ſtathou-

derat devint l'héritage de ſes enfans mâles, mais de ſes filles et de leur poſtérité ; car quelque temps après on paſſa en loi, qu'au défaut de la race masculine, une fille ſerait ſtathouder et capitain-général, pourvu qu'elle fît exercer ces charges par ſon mari ; et en cas de minorité, la veuve d'un ſtathouder doit avoir le titre de gouvernante, et nommer un prince pour faire les fonctions du ſtathouderat.

Par cette révolution les Provinces-Unies devinrent une espèce de monarchie mixte, moins reſtreinte à beaucoup d'égards que celles d'Angleterre, de Suède et de Pologne.

* * *

Entrepriſe, victoires, defaite, malheurs déplorables du Prince Charles-Edouard Stuart.

Le prince *Charles-Edouard* était fils de celui qu'on appelait le *Prétendant*, ou le *Chevalier de St. George*. On ſait aſſez que ſon grand père avait eté détrôné par les Anglais, ſon biſaïeul condamné à mourir ſur un echaffaud par ſes propres ſujets, ſa quadriſaïeule e)

e) *Maria* von Schottland, unter der Königin *Eliſabeth*.

livrée au même ſupplice par le parlement d'Angleterre. Ce dernier rejeton de tant de rois et de tant d'infortunés conſumait ſa jeuneſſe auprès de ſon père retiré à Rome. Il avait marqué plus d'une fois le déſir d'expoſer ſa vie pour remonter au trône de ſes pères. On l'avait appelé en France dès l'an 1742, et on avait tenté en vain de le faire débarquer en Angleterre. Il attendait dans Paris quelque occaſion favorable, pendant que la France s'épuiſait d'hommes et d'argent en Allemagne, en France et en Italie. Les viciſſitudes de cette guerre univerſelle ne permettaient plus qu'on penſât à lui: il était ſacrifié aux malheurs publics.

Ce prince s'entretenant un jour avec le cardinal de *Tencin*, qui avait acheté ſa nomination au cardinalat de l'ex-roi ſon père, *Tencin* lui dit: „Que ne tentez-vous de paſſer ſur un „vaiſſeau vers le nord de l'Ecoſſe? votre ſeule „préſence pourra vous former un parti et une „armée; alors il faudra bien que la France „vous donne des ſecours.“

Ce conſeil hardi, conforme au courage de *Charles-Eduard*, le détermina. Il ne fit confidence de ſon deſſein qu'a ſept officiers, les uns irlandais, les autres écoſſais, qui voulurent courir ſa fortune. L'un d'eux s'adreſſe à

un négociant de Nantes nommé *Walsh*, d'une famille noble d'Irlande attachée a la maison *Stuart*. Ce négociant avait une frégate de dix-huit canons, sur laquelle le prince s'embarqua le 12 Juin 1747, n'ayant pour une expédition dans laquelle il s'agissait de la couronne de la Grande-Bretagne, que sept officiers, environ dix-huit cents sabres, douze cents fusils, et quarante huit mille francs. La frégate était escortée d'un vaisseau du roi de soixante-quatre canons, nommé l'*Elisabeth*, qu'un armateur de Dunkerque avait armé en course. C'était alors l'usage que le ministère de la marine prêtât des vaisseaux de guerre aux armateurs et aux négocians qui payaient une somme au roi, et qui entretenaient l'équipage à leurs dépens pendant le temps de la course. Le ministre de la marine, et le roi de France lui-même ignoraient à quoi ce vaisseau devait servir.

Le 20 Juin l'*Elisabeth* et la frégate, voguant de conserve f), rencontrèrent trois vaisseaux de guerre anglais, qui escortaient une flotte marchande. Le plus fort de ces vaisseaux, qui était de soixante et dix canons, se separa du convoi pour aller combattre l'*Elisabeth*, et

f) Die mit einander zur gegenseitigen Bedeckung fahren.

par un bonheur qui semblait présager des succès au prince *Edouard*, sa frégate ne fut point attaquée. L'*Elisabeth* et le vaisseau anglais engagèrent un combat violent, long et inutile. La frégate qui portait le petit-fils de *Jaques* II, échappait et fesait force de voiles vers l'Ecosse.

Le prince aborda d'abord dans une petite île presque déserte au-délà de l'Irlande, vers le cinquante-huitième degré. Il cingle au continent de l'Ecosse. Il débarque dans un petit canton *), appelé le Moidart: quelques habitans auxquels il se déclara se jettèrent à ses genoux: mais que pouvons-nous faire, lui dirent ils? nous n'avons point d'armes, nous sommes dans la pauvreté, nous ne vivons que de pain d'avoine, et nous cultivons une terre ingrate. *Je cultiverai cette terre avec vous*, répondit le prince, *je mangerai de ce pain, je partagerai votre pauvreté, et je vous apporte des armes.*

On peut juger si de tels sentimens, et de tels discours attendrirent ces habitans. Il fut joint par quelques chefs des tribus de l'Ecosse. Ceux du nom de *Makdonall*, de *Lokil*, les *Camerons*, les *Frasers*, vinrent le trouver.

*) Juin 1745.

Ces tribus d'Ecoſſe, qui ſont nommées *Clans* dans la langue écoſſaiſe, habitent un païs hériſſé de montagnes et de forêts dans l'étendue de plus de deux cents milles. Les trente-trois îles des Orcades, et les trente du Zetland ſont habitées par les mêmes peuples, qui vivent ſous les mêmes lois. L'ancien habit romain militaire s'eſt conſervé chez eux ſeuls. On peut croire que la rigueur du climat, et la pauvreté extrême les endurciſſent aux plus grandes fatigues; ils dorment ſur la terre, ils ſouffrent la diſette, ils font de longues marches au milieu des neiges et des glaces. Chaque clan était ſoumis à ſon laird, c'eſt-à-dire ſon ſeigneur, qui avait ſur eux le droit de jurisdiction, droit qu'aucun ſeigneur ne poſſède en Angleterre; et ils ſont d'ordinaire du parti que ce laird a embraſſé.

Cette ancienne anarchie qu'on nomme le droit féodal, ſubſiſtait dans cette partie de la Grande-Bretagne ſtérile, pauvre, abandonnée à elle-même. Les habitans ſans induſtrie, ſans aucune occupation qui leur aſſurât une vie douce, étaient toujours prêts à ſe précipiter dans les entrepriſes qui les flattaient de l'eſpérance de quelque butin. Il n'en était pas ainſi de l'Irlande païs plus fertile, mieux gouverné

par la cour de Londres, et dans lequel on avait encouragé la culture des terres et les manufactures. Les Irlandais commençaient à être plus attachés à leur repos et à leurs poſſeſſions qu'à la maiſon des *Stuarts*. Voilà pourquoi l'Irlande reſta tranquille, et que l'Ecoſſe fut en mouvement.

Depuis la réunion du royaume d'Ecoſſe à celui de l'Angleterre ſous la reine *Anne*, pluſieurs écoſſais qui n'étaient pas nommés membres du parlement de Londres, et qui n'étaient pas attachés à la cour par des penſions, étaient ſecrétement dévoués à la maiſon des *Stuarts*; et en général les habitants des parties ſeptentrionales, plutôt ſubjugués qu'unis, ſupportant impatiemment cette réunion, qu'ils regardaient comme un eſclavage.

Les clans des ſeigneurs attachés à la cour comme des ducs d'*Argile*, d'*Athol*, de *Queenburi*, et d'autres, demeurèrent fidelles au gouvernement; il en faut pourtant excepter un grand nombre qui furent ſaiſis de l'enthouſiasme de leurs compatriotes, et entraînés bientôt dans le parti d'un prince qui tirait ſon origine de leur païs, et qui excitait leur admiration et leur zèle.

Les ſept hommes que le prince avait menés avec lui, était le marquis de *Tullibardine*, frère du duc d'*Athol*, un *Makdonall*, *Thomas Sheridan*, *Sullivan*, déſigné maréchal-des-logis de l'armée qu'on n'avait pas, *Kelli* irlandais, et *Strikland* anglais.

On n'avait pas encore raſſemblé trois cents hommes autour de ſa perſonne, qu'on fit un étendard royal d'un morceau de taffetas apporté par *Sullivan*. A chaque moment la troupe groſſiſſait; et le prince n'avait pas encore paſſé le bourg de Fenning qu'il ſe vit à la tête de quinze cents combattans, qu'il arma de fuſils et de ſabres dont il était pourvu.

Il envoya en France la frégate ſur laquelle il était venu, et informa les rois de France et d'Eſpagne de ſon débarquement. Ces deux monarques lui écrivirent et le traitèrent de frère; non qu'ils le reconnuſſent ſolennellement pour héritier des couronnes de la Grande-Bretagne, mais ils ne pouvaient, en lui écrivant, refuſer ce titre à ſa naiſſance et à ſon courage; ils lui envoyèrent à diverſes repriſes quelques ſecours d'argent, de munitions et d'armes. Il fallait que ces ſecours ſe dérobaſſent aux vaiſſeaux anglais qui croiſaient à l'Orient et à l'Oc-

cident de l'Ecoſſe. Quelques-uns étaient pris, d'autres arrivaient, et ſervaient à encourager le parti qui ſe fortifiait de jour en jour. Jamais le temps d'une révolution ne parut plus favorable. Le roi *George* alors était hors du royaume; il n'y avait pas ſix mille hommes de troupes réglées dans l'Angleterre. Quelques compagnies du régiment de *Sainclair* marchèrent d'abord des environs d'Edimbourg, contre la petite troupe du prince: elles furent entièrement défaites. Trente montagnards prirent quatre-vingts anglais priſonniers avec leurs officiers et leurs bagages.

Ce premier ſuccès augmentait le courage et l'eſpérance, et attirait de tous côtés de nouveaux ſoldats. On marchait ſans relâche. Le prince *Edouard* toujours à pied à la tête de ſes montagnards, vêtu comme eux, ſe nourriſſant comme eux, traverſe le païs de Badenoch, le païs d'Athol, le Perth-Shire, s'empare de Perth ville conſidérable dans l'Ecoſſe. Ce fut là qu'il fut proclamé ſolennellement régent d'Angleterre *), de France d'Ecoſſe et d'Irlande pour ſon père *Jacques* III. Ce titre de régent de France, que s'arrogeait

*) 15 Septembre 1745.

un prince à peine maître d'une petite ville d'Ecoſſe, et qui ne pouvait ſe ſoutenir que par le ſecours du roi de France, était une ſuite de l'uſage étonnant qui a prévalu que les rois d'Angleterre prennent le titre de France; uſage qui devrait être aboli, et qui ne l'eſt pas, parce que les hommes ne ſongent jamais à réformer les abus que quand ils deviennent importans et dangereux.

Le duc de *Perth*, le lord *George Murray* arrivèrent alors à Perth, et firent ſerment au prince. Ils amenèrent de nouvelles troupes; une compagnie entière d'un régiment écoſſais, au ſervice de la cour, déſerta pour ſe ranger ſous ſes drapeaux. Il prend Dundée, Drumond, Neubourg. On tint un conſeil de guerre: les avis ſe partageaient ſur la marche. Le prince dit qu'il fallait aller droit à Edimbourg, la capitale de l'Ecoſſe. Mais comment eſpérer de prendre Edimbourg *) avec ſi peu de monde et point de canon? Il avait des partiſans dans la ville, mais tous les citoyens n'étaient pas pour lui. *Il faut me montrer*, dit-il, *pour les faire déclarer tous:* et ſans perdre de temps, il marche à la capitale, il

*) 29 Septembre.

arrive; il s'empare de la porte. L'alarme eſt dans la ville; les uns veulent reconnaître l'héritier de leurs anciens rois, les autres tiennent pour le gouvernement. On craint le pillage: les citoyens les plus riches transportent leurs effets dans le château: le gouverneur *Gueſt* s'y retire avec quatre cents ſoldats de garniſon. Les magiſtrats ſe rendent à la porte dont *Charles-Edouard* était maître. Le prévôt d'Edimbourg, nommé *Stuart*, qu'on ſoupçonna d'être d'intelligence avec lui, paraît en ſa préſence, et demande d'un air éperdu ce qu'il faut faire. Tomber à ſes génoux, lui répondit un habitant, et le reconnaître. Il fut auſſitôt proclamé dans la capitale.

Cependant on mettait dans Londres ſa tête à prix. Les ſeigneurs de la régence, pendant l'abſence du roi *George*, firent proclamer qu'on donnerait trente mille livres ſterling à celui qui le livrerait. Cette proſcription était une ſuite de l'acte du parlement fait la dix ſeptième année du règne du roi, et d'autres actes du même parlement. La reine *Anne* elle-même avait été forcée de proſcrire ſon propre frère, à qui dans les derniers temps dans elle aurait voulu laiſſer ſa couronne, ſi elle n'avait conſulté que ſes ſentimens. Elle avait mis ſa tête à quatre mille

livres, et le parlement la mit à quatre-vingts mille.

Si une telle proscription eſt une maxime d'état, c'en eſt une bien difficile à concilier avec ces principes de modération que toutes les cours font gloire d'étaler. Le prince *Charles-Edouard* pouvait faire une proclamation pareille; mais il crut fortifier ſa cauſe et la rendre plus reſpectable, en oppoſant, quelques mois après, à ces proclamations ſanguinaires des manifeſtes, dans leſquels il défendait à ſes adhérens d'attenter à la perſonne du roi régnant, et d'aucun prince de la maiſon d'Hanovre.

D'ailleurs il ne ſongea qu'à profiter de cette première ardeur de ſa faction, qu'il ne fallait pas laiſſer ralentir. A peine était-il maître de la ville d'Edimbourg qu'il apprit qu'il pouvait donner une bataille, et il ſe hâta de la donner. Il ſut que le général *Cope* s'avançait contre lui avec des troupes réglées, qu'on aſſemblait les milices, qu'on formait des régimens en Angleterre, qu'on en feſait revenir de Flandre, qu'enfin il n'y avait pas un moment à perdre. Il ſort d'Edimbourg ſans y laiſſer un ſeul ſoldat, et marche avec environ trois

mille montagnards vers les anglais, qui étaient au nombre de plus de quatre-mille: ils avaient deux régimens de dragons. La cavalerie du prince n'était compoſée que de quelques chevaux de bagage. Il ne ſe donna ni le temps ni la peine de faire venir ſes canons de campagne. Il ſavait qu'il y en avait ſix dans l'armée ennemie, mais rien ne l'arrêta. Il atteignit les ennemis à ſept milles d'Edimbourg à Preſton-pans. A peine eſt-il arrivé qu'il range ſon armée en bataille. Le duc de *Perth* et le lord *George Murray* commandaient l'un la gauche et l'autre la droite de l'armée, c'eſt-à-dire, chacun environ ſept ou huit cents hommes. *Charles-Edouard* était ſi rempli de l'idée qu'il devait vaincre, qu'avant de charger les ennemis, il remarqua un défilé par où ils pouvaient ſe retirer, et le fit occuper par cinq cents montagnards. Il engagea donc le combat ſuivi d'environ deux mille cinq cents hommes ſeulement, ne pouvant avoir ni ſeconde ligne, ni corps de réſerve. Il tire ſon épée, et jetant le fourreau loin de lui: *Mes amis*, dit-il, *je ne le remettrai dans le fourreau que quand vous ſerez libres et heureux.* Il était arrivé ſur le champ de bataille preſque auſſitôt que l'ennemi: il ne lui donna pas le temps de faire des décharges d'artillerie. Toute

ſa troupe marche rapidement aux anglais ſans garder de rang, ayant des cornemuſes pour trompettes; ils tirent à vingt pas; ils jettent auſſitôt leurs fuſils; mettent d'une main leurs boucliers ſur leur tête, et ſe précipitant entre les hommes et les chevaux, ils tuent les chevaux à coups de poignard *), et attaquent les hommes le ſabre à la main. Tout ce qui eſt nouveau et inattendu ſaiſit toujours. Cette nouvelle manière de combattre effraya les Anglais: la force du corps, qui n'eſt aujourd'hui d'aucun avantage dans les autres batailles, était beaucoup dans celle-ci. Les Anglais plièrent de tous côtés ſans réſiſtance; on en tua huit-cents; le reſte fuyait par l'endroit que le prince avait remarqué; et ce fut là même qu'on en fit quatorze cents priſonniers. Tout tomba au pouvoir du vainqueur; il ſe fit une cavalerie avec les chevaux des dragons ennemis. Le général *Cope* fut obligé de fuir lui quinzième. La nation murmura contre lui; on l'accuſa devant une cour martiale de n'avoir pas pris aſſez de meſures; mais il fut juſtifié, et il demeura conſtant que les véritables raiſons qui avaient décidé de la bataille, étaient la préſence d'un prince qui inſpirait à ſon parti une

*) 2 Octobre 1745.

confiance audacieuſe, et ſurtout cette manière nouvelle d'attaquer qui étonna les Anglais. C'eſt un avantage qui réuſſit presque toujours les premières fois, et que peut-être ceux qui commandent les armées ne ſongent pas aſſez à ſe procurer.

Le prince *Edouard* dans cette journée ne perdit pas ſoixante hommes. Il ne fut embaraſſé dans ſa victoire que des priſonniers: leur nombre était presque égal à celui des vainqueurs. Il n'avait point de places fortes; ainſi ne pouvant garder ſes priſonniers, il les envoya ſur leur parole, après les avoir fait juer de ne point porter les armes contre lui d'une année. Il garda ſeulement les bleſſés pour en avoir ſoin. Cette magnanimité devait lui faire de nouveaux partiſans.

Peu de jours après cette victoire, un vaiſſeau français et un espagnol abordèrent heureuſement ſur les côtes et y apportèrent de l'argent et de nouvelles espérances: il y avait ſur ces vaiſſeaux des officiers irlandais qui, ayant ſervi en France et en Espagne, étaient capables de diſcipliner ſes troupes. Le vaiſſeau français lui amena le 11 Octobre, au port de Mont-roſe, un envoyé ſecret du

roi de France qui débarqua de l'argent et des armes. Le prince retourné dans Edimbourg vit bientôt après augmenter ſon armée juſqu'à près de ſix mille hommes. L'ordre s'introduiſait dans ſes troupes et dans ſes affaires. Il avait une cour, des officiers, des ſecrétaires d'état. On lui fourniſſait de l'argent de plus de trente milles à la roude. Nul ennemi ne paraiſſait; mais il lui fallait le château d'Edimbourg, ſeule place véritablement forte, qui puiſſe ſervir dans le beſoin de magaſin et de retraite, et tenir en reſpect la capitale. Le chateau d'Edimbourg eſt bâti ſur un roc escarpé: il a un large foſſé taillé dans le roc, et des murailles de douze piéds d'épaiſſeur. La place, quoiqu'irrégulière, exige un ſiége et ſur-tout du gros canon. Le prince n'en avait point. Il ſe vit obligé de permettre à la ville de faire avec le commandant *Gueſt* un accord par lequel la ville fournirait des vivres au château, et le château ne tirerait point ſur elle.

Ce contre-temps ne parut pas déranger ſes affaires. La cour de Londres le craignait beaucoup, puiſqu'elle cherchait à le rendre odieux dans l'eſprit des peuples: elle lui reprochait d'être né catholique romain, et de

venir bouleverſer la religion et les lois du païs. Il ne ceſſait de proteſter qu'il reſpecterait la religion et les lois, et que les anglicans et les presbytériens n'auraient pas plus à craindre de lui, quoique né catholique, que du roi *George* né luthérien. On ne voyait dans ſa cour aucun prêtre: il n'exigeait pas même que dans les paroiſſes on le nommât dans les prières et il ſe contentait qu'on priât en général pour le roi et la famille royale ſans déſigner perſonne.

Le roi d'Angleterre était revenu en hâte le 11 Séptembre pour s'oppoſer aux progrès de la révolution; la perte de la bataille de Preſton-pans l'alarma au point qu'il ne ſe crut pas aſſez fort pour réſiſter avec les milices anglaiſes. Pluſieurs ſeigneurs levaient des régimens de milices à leurs depens en ſa faveur, et le parti *Wigh* ſur-tout, qui eſt le dominant en Angleterre, prenait à coeur la conſervation du gouvernement qu'il avait établi, et de la famille qu'il avait miſe ſur le trône; mais ſi le prince *Edouard* recevait de nouveaux ſecours et avait de nouveau ſuccès, ces milices même pouvaient ſe tourner contre le roi *George*. Il exigea d'abord un nouveau ſerment des milices de la ville de Londres;

ce ferment de fidélité portait ces propres mots: *J'abhorre, je déſerte, je rejette comme un ſentiment impie cette damnable doctrine que des princes excommuniés par le pape peuvent être dépoſés et aſſaſſinés par leurs Jujets ou quelqu'autre que ce ſoit* etc. Mais il ne s'agiſſait ni d'excommunication, ni du pape dans cette affaire; et quant à l'aſſaſſinat, on ne pouvait guère en craindre d'autres que celui qui avait été ſolennellement propoſé au prix de trente mille livres ſterling. On ordonna *), ſelon l'uſage pratiqué dans les temps de troubles, depuis *Guillaume* III, à tous les prêtres catholiques de ſortir de Londres et de ſon territoire. Mais ce n'était pas les prêtres catholiques qui étaient dangereux. Ceux de cette religion ne compoſaient qu'une petite partie du peuple d'Angleterre. C'était la valeur du prince *Edouard* qui était réellement à redouter; c'était l'intrépidité d'une armée victorieuſe, animée [illegible] ſuccès inſ[illegible]. Le roi *Georg* le crut obligé de faire revenir ſix mille hommes des troupes de Flandre, et d'en demander encore ſix mille aux hollandais, ſuivant les traités faits avec la république.

*) 14 Septembre.

Les Etats-Généraux lui envoyèrent précisément les mêmes troupes qui, par la capitulation de Tournai et de Dendermonde, ne devaient servir de dix-huit mois. Elles avaient promis de ne faire aucun service, pas même dans les places les plus éloignées des frontières; et les états justifiaient cette infraction, en disant que l'Angleterre n'était point place frontière. Elles devaient mettre bas les armes devant les troupes de France; mais on alléguait que ce n'était pas contre des français qu'elles allaient combattre; elles ne devaient passer à aucun service étranger; et on répondait qu'en effet elles n'étaient point dans un service étranger, puisqu'elles étaient aux ordres et à la solde des Etats-Généraux.

C'est par de telles distinctions qu'on éludait la capitulation qui semblait la plus précise, mais personne n'avait prévu, ne spécifié un cas que

Rien ne prouve les mieux alarmes que l'excès des précautions. Je ne puis m'empêcher de parler ici d'un artifice dont on se servit pour rendre la personne de *Charles-Edouard* odieuse dans Londres. On fit imprimer un journal imaginaire, dans lequel on comparait les évé-

nemens rapportés dans les gazettes, ſous le gouvernement du roi *George*, à ceux qu'on ſuppoſait ſous la domination d'un prince catholique.

„A préſent, diſait-on, nos gazettes nous „apprennent, tantôt qu'on a porté à la banque „les tréſors enlevés aux vaiſſeaux français et „eſpagnols, tantôt que nous avons raſé Porto-„Bello, tantôt que nous avons Louisbourg et „que nous ſommes maîtres du commerce. „Voici ce que nos gazettes diront ſous la do-„mination du prétendant: aujourd'hui il a été „proclamé dans les marchés de Londres par „des mo tagnards et par des moines. Pluſieurs „maiſons ont été brulées, et pluſieurs citoyens „maſſacrés.“

„Le 4, la maiſon du Sud et la maiſon des „Inds ont été changées en couvens.

„Le 20, on a mis en priſon ſix membres „du parlement.“

„Le 26, on a cédé trois ports d'Angleterre „aux Français.“

„Le 28, la loi *habeas corpus* a été abolie, „et on a paſſé un nouvel acte pour brûler les „héretiques.“

„Le 29, le père *Poignardini*, jéſuite Ita„lien, a été nommé garde du ſceau privé.“

Cependant on ſuſpendait en effet, le 28 Octobre, la loi *habeas corpus*. C'eſt une loi regardée comme fondamentale en Angleterre, et comme le boulevard de la liberté de la nation. Par cette loi, le roi ne peut faire empriſonner aucun citoyen, ſans qu'il ſoit interrogé dans les vingt-quatre heures, et relâché ſous caution, juſqu'à ce que ſon procès lui ſoit fait; et s'il a été arrêté injuſtement, le ſecrétaire d'état doit être condamné à lui payer chèrement chaque heure.

Le roi n'a pas le droit de faire arrêter un membre du parlement, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans le conſentement de la chambre. Le parlement, dans les temps de rebellion, ſuſpend toujours ces lois par un acte particulier, pour un certain temps, et donne pouvoir au roi de s'aſſurer, pendant ce temps ſeulement, des perſonnes ſuſpectes. Il n'y eut aucun membre des deux chambres qui donnât ſur lui la moindre priſe. Quelques-uns cependant étaient ſoupçonnés par la voix publique d'être jacobites; et il y avait des citoyens dans Londres qui étaient ſourdement de

ce parti; mais aucun ne voulait hasarder sa fortune et sa vie sur des espérances incertaines. La défiance et l'inquiétude tenaient en suspens tous les esprits; on craignait de se parler. C'est un crime en ce païs de boire à la santé d'un prince proscrit qui dispute la couronne, comme autre fois à Rome c'en était un, sous un empereur régnant, d'avoir chez soi la statue de son compétiteur. On buvait à Londres à la santé du roi et du prince, ce qui pouvait aussi bien signifier le roi *Jacques* et son fils *Charles-Edouard*, que le roi *George* et son fils le prince de *Galles*. Les partisans secrets de la révolution se contentaient de faire imprimer des écrits tellement mesurés que le parti pouvait aisément les entendre, sans que le gouvernement pût les condamner. On en distribua beaucoup de cette espèce; un entr'autres par lequel on avertissait *qu'il y avait un jeune homme de grande espérance qui était prêt à faire une fortune considérable; qu'en peu de temps il s'était fait plus de vingt mille livres de rente, mais qu'il avait besoin d'amis pour s'établir à Londres.* La liberté d'imprimer est un des privilèges dont les anglais sont le plus jaloux. La loi ne permet pas d'attrouper le peuple et de le haranguer; mais elle permet de parler par écrit à la nation entière. Le gouverne-

ment fit visiter toutes les imprimeries; mais n'ayant le droit d'en faire fermer aucune, sans un délit constaté, il les laissa subsister toutes.

*) La fermentation commença à se manifester dans Londres, quand on apprit que le prince *Edouard* s'était avancé jusqu'à Carlile, et qu'il s'était rendu maître de la ville; que ses forces augmentaient, et qu'enfin il était à Derbi dans l'Angleterre même à trente lieues de Londres: alors il eut pour la première fois des anglais nationaux dans ses troupes. Trois cents hommes du comté de Lancastre prirent parti dans son régiment de Manchester. La renommée, qui grossit tout, fesait son armée forte de trente mille hommes. On disait que tout le comte de Lancastre s'était déclaré Les boutiques et la banque furent fermées un jour à Londres.

* * *

Depuis le jour que le prince *Edourd* aborda en Ecosse, ses partisans sollicitaient des secours de France, les sollicitations redoublaient avec les progrès. Quelques irlandais qui servaient dans les troupes françaises s'imaginèrent qu'une descente en Angleterre vers Plimouth

*) 27 Novembre 1745.

ſerait praticable. Le trajet eſt court de Calais ou de Boulogne vers les côtes. Ils ne voulaient point une flotte de vaiſſeaux de guerre, dont l'équipement eût conſumé trop de temps, et dont l'appareil ſeul eût averti les escadres anglaiſes de s'oppoſer au débarquement. Ils prétendaient qu'on pourrait débarquer huit ou dix mille hommes, et du canon pendant la nuit; qu'il ne fallait que des vaiſſeaux marchands et quelques corſaires pour une telle tentative, et ils aſſuraient que, dès qu'on ſerait débarqué, une partie de l'Angleterre ſe joindrait à l'Armée de France, qui bientôt pourrait ſe réunir auprès de Londres avec les troupes du prince. Ils feſaient enviſager enfin une révolution prompte et entière. Ils demandèrent pour chef de cette entrepriſe le duc de *Richelieu*, qui, par le ſervice rendu dans la journée de Fontenoi g) et par la réputation qu'il avait en Europe, était plus capable qu'un autre de conduire avec vivacité cette affaire hardie et délicate. Ils preſſèrent tant qu'on leur accorda enfin ce qu'ils demandaient. *Lalli*, qui depuis fut lieutenant-général, et

g) Einem Dorfe im öſtreichiſchen Hennegau, wo 1745 die Engländer und Holländer von den Franzoſen geſchlagen wurden.

qui a péri d'une mort si tragique h), était l'ame de l'entreprise. L'écrivain de cette histoire, qui travailla long-temps avec lui, peut assurer qu'il n'a jamais vu d'homme plus zélé, et qu'il ne manqua à l'entreprise que la possibilité. On ne pouvait se mettre en mer vis-à-vis des escadres anglaises, et cette tentative fut regardée à Londres comme absurde.

On ne put faire passer au prince que quelques petits secours d'hommes et d'argent par la mer germanique et par l'est de l'Ecosse. Le lord *Drummond*, frère du duc *Perth*, officier au service de France, arriva heureusement avec quelques piquets et trois compagnies du régiment royal-écossais. Dès qu'il fut débarqué à Montrose, il fit publier qu'il venait par ordre du roi de France secourir le prince de Galles, régent d'Ecosse, son allié, et faire la guerre au roi d'Angleterre électeur d'Hanovre. Alors les troupes hollandaises, qui par leur capitulation ne pouvaient servir contre le roi de France, furent obligées de se conformer à cette loi de la guerre, si long-temps éludée. On les fit repasser en Hollande, tandis que la cour de

h) Er ward unschuldig enthauptet. Sein Sohn *Lalli-Tolendal* ist bei der jetzigen Umwälzung des französischen Staats bekannt worden.

Londres fesait revenir six mille hessois à leur place. Ce besoin de troupes étrangères était un aveu du danger que l'on courait. Le prétendant fesait répandre dans le nord et dans l'occident de l'Angleterre de nouveaux manifestes, par lesquels il invitait la nation à se joindre à lui. Il déclarait qu'il traiterait les prisonniers de guerre comme on traiterait les siens, et il renouvelait expressément à ses partisans la défense d'attenter à la personne du roi régnant et à celle des princes de sa maison. Ces proclamations, qui paraissaient si généreuses dans un prince dont on avait mis la tête à prix, eurent une destinée que les maximes d'état peuvent seules justifier. Elles furent brûlées par la main du bourreau.

Il était plus important et plus nécessaire de s'opposer à ses progrès, que de faire brûler ses manifestes. Les milices anglaises reprirent Edimbourg. Ces milices répandues dans le comté de Lancastre lui coupent les vivres; il faut qu'il retourne sur ses pas. Son armée était tantôt forte, tantôt faible, parce qu'il n'avait pas de quoi le retenir continuellement sous le drapeau par un payement exact. Cependant il lui restait environ huit mille hommes. A peine le prince fut-il informé que

les ennemis étaient à six milles de lui près des marais de Falkirk, qu'il courut les attaquer, quoiqu'ils fussent près d'une fois plus forts que lui. On se battit de la même manière et avec la même impétuosité qu'au combat de Preston-pans. Ses écossais secondés *) encore d'un violent orage qui donnait au visage des anglais, les mirent d'abord en désordre; mais bientôt après ils furent rompus eux-mêmes par leur propre impétuosité. Six piquets de troupes françaises les couvrirent, soutinrent le combat, et leur donnèrent le temps de se rallier. Le prince *Edouard* disait toujours que s'il avait eu seulement trois mille hommes de troupes réglés, il se serait rendu maître de toute l'Angleterre.

Les dragons anglais commencèrent la fuite, et toute l'armée anglaise suivit sans que les généraux et les officiers pussent arrêter les soldats. Ils regagnèrent leur camp à l'entrée de la nuit. Ce camp était retranché et presque entouré de marais.

Le prince demeuré maître du champ de bataille, prit à l'instant le parti d'aller les attaquer

*) 28 Janvier 1745.

dans leur camp, malgré l'orage qui redoublait avec violence. Les montagnards perdirent quelque temps à chercher dans l'obscurité leurs fusils, qu'ils avaient jetés dans l'action, suivant leur coutume. Le prince se met donc en marche avec eux pour livrer un second combat; il pénètre jusqu'au camp ennemi l'épée à la main: la terreur s'y répandit, et les troupes anglaises deux fois battues en un jour, quoiqu'avec peu de perte s'enfuirent à Edimbourg. Ils n'eurent pas six cents hommes de tués dans cette journée, mais ils laissèrent leurs tentes et leurs équipages au pouvoir du vainqueur. Ces victoires fesaient beaucoup pour la gloire du prince, mais peu encore pour ses intérêts. Le duc de *Cumberland* marchait en Ecosse; il arriva à Edimbourg le 10 Février. Le prince *Edouard* fut obligé de lever le siège du château de Sterling. L'hiver était rude; les subsistances manquaient. Sa plus grande ressource était dans quelques partis qui erraient tantôt vers Invernefs, et tantôt vers Aberdeen, pour recueillir le peu de troupes et d'argent qu'on hasardait de lui faire passer de France. La plupart de ces vaisseaux était observés, et pris par les Anglais. Trois compagnies du regiment *Fitz-James* abordèrent heureusement,

Lorsque quelque petit vaiſſeau abordait, il était reçu avec des reclamations de joie; les femmes couraient au devant; elles menaient par la bride les chevaux des officiers. On feſait valoir les moindres ſecours, comme des renforts conſidérables; mais l'armée du prince *Edouard* n'en était pas moins preſſée par le duc de *Cumberland*. Elle était retirée dans Inverneſs, et tout le païs n'était pas pour lui. Le duc de *Cumberland* paſſe enfin la rivière de Spey *) et marche vers Inverneſs; il fallut en venir à une bataille déciſive.

Le prince avait à peu près le même nombre de troupes qu'à la journée de Falkirck. Le duc de *Cumberland* avait quinze bataillons et neuf escadrons avec un corps de montagnards. L'avantage du nombre était toujours néceſſairement du côté des Anglais: ils avaient de la cavalerie bien ſervie, ce qui leur donnait une très grande ſupériorité. Enfin ils étaient accoutumés à la manière de combattre des montagnards, qui ne les étonnait plus. Ils avaient à réparer, aux yeux du duc de *Cumberland*, la honte de leurs défaites paſſées. Les deux armées furent en préſence le 27 Avril

*) 23 Avril 1746.

1746 à deux heures après midi dans un lieu nommé Culloden. Les montagnards ne firent point leur attaque ordinaire qui était si redoutable. La bataille fut entièrement perdue, et le prince légèrement blessé fut entraîné dans la fuite la plus précipitée. Les lieux, les temps font l'importance de l'action. On a vu dans cette guerre en Allemagne, en Italie et en Flandre des batailles de près de cent mille hommes, qui n'ont pas eu de grandes suites. Mais à Culloden une action entre onze mille hommes d'un côté, et sept à huit mille de l'autre, décida du sort de trois royaumes. Il n'y eut pas dans ce combat neuf cents hommes de tués parmi les rebelles; car c'est ainsi que leur malheur les a fait nommer en Ecosse même. On ne leur fit que trois cents vingts prisonniers. Tout s'enfuit du côté d'Inverness, et y fut poursuivi par les vainqueurs. Le prince accompagné d'une centaine d'officiers fut obligé de se jeter dans une rivière à trois milles d'Inverness, et de la passer à la nage. Quand il eut gagné l'autre bord, il vit de loin les flammes au milieu desquelles périssaient cinq ou six cents montagnards dans une grange à laquelle le vainqueur avait mis le feu, et il entendit leurs cris.

Il y avait plusieurs femmes dans son armée : une entr'autres nommée Mme de *Séford*, qui avait combattu à la tête des troupes de montagnards, qu'elle avait amenées ; elle échappa à la poursuite ; quatre autres furent prises. Tous les officiers français furent faits prisonniers de guerre ; et celui qui faisait la fonction de ministre de France auprès du prince *Edouard* se rendit prisonnier dans Invernes. Les Anglais n'eurent que cinquante hommes de tués et deux cents cinquante-neuf de blessés dans cette affaire décisive.

Le duc de *Cumberland* fit distribuer cinq mille livres sterling (environ cent quinze mille livres de France) aux soldats : c'était un argent qu'il avait reçu du maire de Londres ; il avait été fourni par quelques citoyens qui ne l'avaient donné qu'à cette condition. Cette singularité prouvait encore que le parti le plus riche devait être victorieux. On ne donna pas un moment de relâche aux vaincus ; on les poursuivit par-tout. Les simples soldats se retiraient aisément dans leurs montagnes et dans leurs déserts. Les officiers se sauvaient avec plus de peine ; les uns étaient trahis et livrés, les autres se rendaient eux mêmes dans l'espérance du pardon. Le prince *Edouard*,

Sullivan, *Sheridan*, et quelques-uns de ſes adhérens ſe retirèrent d'abord dans les ruines du fort Auguſte, dont il fallut bientôt ſortir. A meſure qu'il s'éloignait, il voyait diminuer le nombre de ſes amis. La diviſion ſe mettait parmi eux, et ils ſe reprochaient l'un à l'autre leurs malheurs; ils s'aigriſſaient dans leurs conteſtations ſur les partis qu'il fallait prendre; pluſieurs ſe retirèrent: il ne lui reſta que *Sheridan* et *Sullivan* qui l'avaient ſuivi quand il partit de France.

Il marcha avec eux cinq jours et cinq nuits, ſans preſque prendre un moment de repos, et manquant ſouvent de nourriture. Ses ennemis le ſuivaient à la piſte. Tous les environs étaient remplis de ſoldats qui le cherchaient, et le prix mis à ſa tête redoublait leur diligence. Les horreurs du ſort qu'il éprouvait étaient en tout ſemblables à celles où fut réduit ſon grand oncle *Charles* II après la bataille de Vorceſter, auſſi funeſte que celle de Culloden. Il n'y a pas d'exemple ſur la terre d'une ſuite de calamités aussi ſingulières et auſſi horribles que celles qui avaient affligé toute ſa maiſon. Il était né dans l'exil, et il n'en était ſorti que pour traîner, après des victoires, ſes partiſans ſur l'echafaut, et pour

errer dans des montagnes. Son père chaſſé au berceau du palais des rois et de ſa patrie, dont il avait été reconnu l'héritier légitime, avait fait comme lui des tentatives qui n'avaient abouti qu'au ſupplice de ſes partiſans. Tout ce long amas d'infortunes uniques ſe préſentait ſans ceſſe au coeur du prince, et il ne perdait pas l'espérance. Il marchait à pied, ſans appareil à ſa bleſſure, ſans aucun ſecours, à travers ſes ennemis; il arriva enfin dans un petit port nommé Arizaig, à l'occident ſeptentrional de l'Ecoſſe.

La fortune ſembla vouloir le conſoler. Deux armateurs de Nantes faiſaient voile vers cet endroit, et lui apportaient de l'argent, des hommes et des vivres; mais avant qu'ils abordaſſent, les recherches continuelles qu'on faiſait de ſa perſonne, l'obligèrent de partir du ſeul endroit où il pouvait alors trouver ſa ſureté; et à peine furent-ils à quelques milles de ce port qu'il apprit que ces deux vaiſſeaux avaient abordé, et qu'ils s'en étaient retournés. Ce contre-temps aggravait encore ſon infortune. Il [illegible] toujours fuir et ſe cacher. *Onel*, un de ſes partiſans irlandais au ſervice d'Eſpagne, qui le joignit dans ces cruelles conjonctures, lui dit qu'il pouvait trouver une retraite aſſurée dans une petite île

voiſine, nommé Stornai, la dernière qui eſt au nord-oueſt de l'Ecoſſe. Ils s'embarquèrent dans un bateau de pêcheur; ils arrivent dans cet aſile; mais à peine ſont-ils ſur le rivage qu'ils apprennent qu'un détachement de l'armée du duc de *Cumberland* eſt dans l'île. Le prince et ſes amis furent obligés de paſſer la nuit dans un marais pour ſe dérober à une pourſuite ſi opiniâtre. Ils haſardèrent au point du jour de rentrer dans leur petite barque, et de ſe remettre en mer ſans proviſions et ſans ſavoir quelle route tenir. A peine eurent-ils vogué deux milles qu'ils furent entourés de vaiſſeaux ennemis.

Il n'y avait plus de ſalut qu'en échouant entre des rochers ſur le rivage d'une petite île déſerte et presque inabordable. Ce qui en d'autres temps eût été regardé comme une des plus cruelles infortunes, fut pour eux leur unique reſſource. Ils cachèrent leur barque derrière un rocher, et attendirent dans ce déſert que les vaiſſeaux anglais fuſſent éloignés, ou que la mort vînt finir tant de déſaſtres. Il ne reſtait au prince, à ſes amis et aux matelots qu'un peu d'eau-de-vie pour ſoutenir leur vie malheureuſe. On trouva par haſard quelques poiſſons ſecs que des pêcheurs pouſſés

par la tempête avaient laiſſés ſur le rivage. On rama d'île en île, quand les vaiſſeaux ennemis ne parurent plus. Le prince aborde dans cette même île de Wiſt où il était venu prendre terre, lorsqu'il arriva de France. Il trouva un peu de ſecours et de repos; mais cette légère conſolation ne dura guère. Des milices du duc de *Cumberland* arrivèrent au bout de trois jours dans ce nouvel aſile. La mort ou la captivité paraiſſait inévitable.

Le prince avec ſes deux compagnons ſe cacha trois jours et trois nuits dans une caverne. Il fut encore trop heureux de ſe rembarquer et fuir dans une autre île déſerte, où il reſta huit jours avec quelques proviſions d'eau-de-vie, de pain d'orge et de poiſſon ſalé. On ne pouvait ſortir de ce déſert, et regagner l'Ecoſſe qu'en risquant de tomber entre les mains des Anglais qui bordaient le rivage; mais il fallait ou périr par la faim, ou prendre ce parti.

Ils ſe remettent donc en mer, et ils abordent pendant la nuit. Ils erraient ſur le rivage, n'ayant pour habits que des lambeaux déchirés de vêtemens à l'uſage des montagnards. Ils rencontrèrent au point du jour une demoiſelle à cheval ſuivie d'une jeune domeſtique

Ils hasardèrent de lui parler. Cette demoiselle était de la maison de *Makdonall* attachée aux *Stuarts*. Le prince, qui l'avait vue dans le temps de ses succès, la reconnut et s'en fit reconnaître. Elle se jeta à ses pieds: le prince, ses amis et elle fondaient en larmes et les pleurs que mademoiselle de *Makdonall* versait dans cette entrevue si singulière et si touchante, redoublaient par le danger où elle voyait le prince. On ne pouvait faire un pas sans risquer d'être pris. Elle conseilla au prince de se cacher dans une caverne qu'elle lui indiqua au pied d'une montagne, près de la cabane d'un montagnard, connu d'elle et affidé, et elle promit de venir le prendre dans cette retraite, ou de lui envoyer quelque personne sûre, qui se chargerait de le conduire.

Le prince s'enfonça donc encore dans une caverne avec ses fidelles compagnons. Le païsan montagnard leur fournit un peu de farine d'orge détrempée dans de l'eau; mais ils perdirent toute espérance, lorsque ayant passé deux jours dans ce lieu affreux, personne ne vint à leurs secours. Tous les environs étaient garnis de milices. Il ne restait plus de vivres à ces fugitifs. Une maladie cruelle affaiblissait le prince: son corps était couvert de bou-

tons ulcérés. Cet état, ce qu'il avait ſouffert, et tout ce qu'il avait à craindre, mettaient le comble à cet excès des plus horribles miſères que la nature humaine puiſſe éprouver; mais il n'était pas au bout.

Mademoiſelle de *Makdonall* envoie enfin un exprès dans la caverne; et cet exprès leur apprend que la retraite dans le continent eſt impoſſible; qu'il faut fuir encore dans une petite île nommée Benbécula, et s'y réfugier dans la maiſon d'un pauvre gentilhomme qu'on leur indique; que mademoiſelle *Makdonall* s'y trouvera, et que là on verra les arrangemens qu'on pourra prendre pour leur ſureté. La même barque qui les avait portés au continent les transporte donc dans cette île. Ils marchent vers la maiſon de ce gentilhomme. Mademoiſelle de *Makdonall* s'embarque à quelques milles de là pour les aller trouver. Mais ils ſont à peine arrivés dans l'île qu'ils apprennent que le gentilhomme chez lequel ils comptaient trouver un aſile, avait été enlevé la nuit avec toute ſa famille. Le prince et ſes amis ſe cachent encore dans des marais. *Onel* enfin va à la découverte. Il rencontre mademoiſelle de *Makdonall* dans une chaumière. Elle lui dit qu'elle pouvait ſauver le

prince en lui donnant des habits de ſervante qu'elle avait apportés avec elle, mais qu'elle ne pouvait ſauver que lui, qu'une ſeule perſonne de plus ſerait ſuſpecte. Ces deux hommes n'héſitèrent pas à préférer ſon ſalut au leur. Ils ſe ſéparèrent en pleurant. *Charles-Edouard* prit des habits de ſervante, et ſuivit, ſous le nom de *Betti*, mademoiſelle de *Makdonall*. Les dangers ne ceſſèrent pas malgré ce déguiſement. Cette demoiſelle et le prince déguiſé ſe refugièrent d'abord dans l'île de Skie à l'occident de l'Ecoſſe.

Ils étaient dans la maiſon d'un gentilhomme, lorsque cette maiſon eſt tout à coup inveſtie par les milices ennemies. Le prince ouvre lui même la porte aux ſoldats. Il eut le bonheur de n'être pas reconnu; mais bientôt après on ſut dans l'île qu'il était dans ce château. Alors il fallut ſe ſéparer de mademoiſelle de *Makdonall*, et s'abandonner ſeul à ſa deſtinée. Il marcha dix milles ſuivi d'un ſimple batelier.

Enfin preſſé de la faim et prêt à ſuccomber, il ſe haſarda d'entrer dans une maiſon, dont il ſavait bien que le maître n'était pas de ſon parti. *Le fils de votre roi*, lui dit-il,

vient vous demander du pain et un habit. Je ſais que vous êtes mon ennemi, mais je vous crois aſſez de vertu pour ne pas abuſer de ma confiance et de mon malheur. Prenez les miſérables vêtemens qui me couvrent, gardez-les, vous pourrez me les apporter un jour dans le palais des rois de la Grande-Bretagne. Le gentilhomme auquel il s'adreſſait fut touché, comme il devait l'être. Il s'empreſſa de le ſecourir, autant que la pauvreté de ce païs peut le permettre, et lui garda le ſecret.

De cette île il regagna encore l'Ecoſſe, et ſe rendit dans la tribu de Morar qui lui était affectionnée; il erra enſuite dans le Lockaber, dans le Badenock. Ce fut là qu'il apprit qu'on avait arrêté mademoiſelle *Makdonall* ſa bienfaitrice, et presque tous ceux qui l'avaient reçu. Il vit la liſte de tous ſes partiſans condamnés par contumace. C'eſt ce qu'on appelle en Angleterre un *acte d'atteindre* i). Il était toujours en danger lui-même; et les ſeules nouvelles qui lui venaient, étaient celles de la priſon de ſes ſerviteurs dont on préparait la mort.

Le bruit ſe répandit alors en France que ce prince était au pouvoir de ſes ennemis.

i) *A bill of attainder.*

Ses agens de Verſailles effrayés ſupplièrent le roi de permettre qu'au moins on fit écrire en ſa faveur. Il y avait en France pluſieurs priſonniers de guerre anglais; et les partiſans du prétendant s'imaginèrent que cette conſidération pourrait retenir la vengeance de la cour d'Angleterre, et prévenir l'éffuſion de ſang qu'on s'attendait à voir verſer ſur les échafauds. Le marquis d'*Argenſon*, alors miniſtre des affaires étrangères et frère du ſecrétaire de la guerre, s'adreſſa à l'ambaſſadeur des Provinces-Unies, M. *Van-Hoëy*, comme à un médiateur. Ces deux miniſtres ſe reſſemblaient en un point qui les rendait différens de presque tous les hommes d'état: c'eſt qu'ils mettaient toujours de la franchiſe et de l'humanité où les autres n'emploient guère que la politique.

L'ambaſſadeur *Van-Hoëy* écrivit donc une longue lettre au duc de *Neucaſtle*, ſecrétaire d'état d'Angleterre. *Puiſſiez-vous*, lui diſait il, *bannir cet art pernicieux que la discorde a enfanté pour exciter les hommes à ſe détruire mutuellement, Miſérables politiques qui ſubſtituent la vengeance, la haine, la méfiance, l'avidité aux préceptes divins de la gloire des rois et du ſalut des peuples.*

Cette exhortation ſemblait être, pour la ſubſtance et pour les expreſſions, d'un autre temps que le nôtre, on la qualifia d'*Homélie*: elle choqua le roi d'Angleterre au lieu de l'adoucir. Il fit porter ſes plaintes aux Etats-Généraux de ce que leur ambaſſadeur avait oſé lui envoyer des remontrances d'un roi ennemi, ſur la conduite qu'il avait à tenir envers des ſujets rebelles. Le duc de *Neucaſtle* écrivit que c'était un procédé inouï. Les Etats-Généraux réprimandèrent vivement leur ambaſſadeur, et lui ordonnèrent de faire excuſe au duc de *Neucaſtle*, et de réparer ſa faute. L'ambaſſadeur, convaincu qu'il n'en avait point faite, obéit et écrivit que *s'il avait manqué, c'était un malheur inſéparable de la condition humaine.* Il pouvait avoir manqué aux lois de la politique, mais non à celles de l'humanité. Le miniſtère anglais et les Etats-Généraux devaient ſavoir combien le roi de France était en droit d'intercéder pour les écoſſais; ils devaient ſavoir que quand *Louis* XIII eut pris la Rochelle, ſecourue en vain par les armées navales du roi d'Angleterre *Jacques* I, ce roi envoya le chevalier *Montaigu* au roi de France, pour le prier de faire grace aux rochellois rebelles; et *Louis* XIII eut égard à cette prière. Le miniſtère anglais n'eut pas la même clémence,

Il commença par tâcher de rendre le prince *Charles-Edouard* mépriſable aux yeux du peuple, par ce qu'il avait été terrible. On fit porter publiquement dans Edimbourg les drapeaux pris à la journée de Culloden; le bourreau portait celui du prince; les autres étaient entre les mains des ramoneurs de cheminée, et le bourreau les brûla tous dans la place publique. Cette farce était le prélude des tragédies ſanglantes qui ſuivirent.

On commença le 10 Août 1745 par exécuter dix-ſept officiers. Le plus conſidérable était le colonel du régiment de Mancheſter, nommé *Townley*; il fut traîné avec huit officiers ſur la claie au lieu du ſupplice, dans la plaine de Kennengton près de Londres; et après qu'on les eut pendus, on leur arracha le coeur dont on leur battit les joues, et on mit leurs membres en quartiers. Ce ſupplice eſt un reſte d'une ancienne barbarie. On arrachait le coeur autrefois aux criminels condamnés, quand ils reſpiraient encore. On ne fait aujourd'hui cette execution que quand ils ſont étranglés. Leur mort eſt moins cruelle, et l'appareil ſanguinaire qu'on y ajoute ſert à effrayer la multitude. Il n'y eut aucun d'eux qui ne proteſtât, avant de mourir, qu'il pé-

riſſait pour une juſte cauſe, et qui n'excitât le peuple à combattre pour elle. Deux jours après, trois pairs écoſſais furent condamnés à perdre la tête.

On ſait qu'en Angleterre les lois ne conſidèrent comme nobles que les lords, c'eſt-à-dire les pairs. Ils ſont jugés, pour crime de haute-trahiſon, d'une autre manière que le reſte de la nation. On choiſit, pour préſider à leur jugement, un pair à qui on donne le titre de *grand-ſtuard* du royaume. Ce nom répond à peu près à celui de grand ſénéchal. Les pairs de la Grande-Bretagne reçoivent alors ſes ordres. Il les convoque dans la grand'ſalle de Veſtminſter par des lettres ſcellées de ſon ſceau, et écrites en latin. Il faut qu'il ait au moins douze pairs avec lui pour prononcer l'arrêt. Les ſéances ſe tiennent avec grand appareil; il s'aſſied ſous un dais; le clerc de la couronne délivre ſa commiſſion à un roi d'armes, qui la lui préſente à genoux: ſix maſſiers l'accompagnent toujours, et ſont aux portières de ſon caroſſe, quand il ſe rend à la ſalle, et quand il en ſort, et il a cent guinées par jour, pendant l'inſtruction du procès. Quand les pairs accuſés ſont amenés devant lui et devant les pairs leurs juges, un

ſergent d'armes crie trois fois *oyez* k), en ancienne langue françaiſe. Un huiſſier porte devant l'accuſé une hache, dont le tranchant eſt tourné vers le *grand-ſtuard*; et quand l'arrêt de mort eſt prononcé, on tourne alors la hache vers le coupable.

*) Ce fut avec ces cérémonies lugubres qu'on amena à Veſtminſter les trois lords *Balmerino, Kilmarnock, Cromarty.* Le chancelier feſait alors les fonctions de *ſtuard:* ils furent tous trois convaincus d'avoir porté les armes pour le prétendant, et condamnés à être pendus et écartelés ſelon la loi. Le *grand-ſtuard*, qui leur prononça l'arrêt, leur annonça en même temps que le roi, en vertu de la prérogative de ſa couronne, changeait ce ſupplice en celui de perdre la tête. L'épouſe du lord *Cromarty*, qui avait huit enfans, et qui était enceinte du neuvième, alla avec ſa famille ſe jeter aux pieds du roi, et obtint la grâce de ſon mari.

**) Les deux autres furent exécutés. *Kilmarnock* monté ſur l'échafaud, ſembla témoi-

k) D. i. *hört*, von *ouïr*.

*) 12 Août 1746. **) 29 Août.

gner du repentir. *Balmerino* y porta une intrépidité inébranlable. Il voulut mourir dans le même habit uniforme, ſous lequel il avait combattu. Le gouverneur de la tour ayant crié ſelon l'uſage, vive le roi *George*, Balmerino répondit hautement, vive le roi *Jacques* et ſon digne fils. Il brava la mort comme il avait bravé ſes juges.

On voyait presque tous les jours des exécutions; on rempliſſait les priſons d'accuſés. Un ſecrétaire du prince *Edouard*, nommé *Murray*, racheta ſa vie en découvrant au gouvernement des ſecrets, qui firent connaître au roi le danger qu'il avait couru. Il fit voir qu'il y avait en effet dans Londres et dans les provinces un parti caché, et que ce parti avait fourni d'aſſez grandes ſommes d'argent. Mais, ſoit que ces aveux ne fuſſent pas aſſez circonſtanciés, ſoit plutôt que le gouvernement craignit d'irriter la nation par des recherches odieuſes, on ſe contenta de pourſuivre ceux qui avaient une part évidente à la rebellion. Dix furent exécutés à York, dix à Carliſle, quarante-ſept à Londres: au mois du Novembre, on fit tirer au ſort des ſoldats et des bas officiers, dont le vingtième ſubit la mort, et le reſte fut transporté dans les colonies.

On fit mourir encore au même mois ſoixante et dix perſonnes à Penrith, à Brumpton et à York, dix à Carliſle, neuf à Londres. Un prêtre anglican, qui avait eu l'imprudence de demander au prince *Edouard* l'évêché de Carliſle, tandis que ce prince était en poſſeſſion de cette ville, y fut mené à la potence en habits pontificaux : il harangua fortement le peuple en faveur de la famille du roi *Jacques*, et il pria Dieu pour tous ceux qui périſſaient comme lui dans cette querelle.

Celui dont le ſort parut le plus à plaindre fut le lord *Devenwater*. Son frère aîné avait eu la tête tranchée à Londres en 1715, pour avoir combattu dans la même cauſe; ce fut lui qui voulut que ſon fils encore enfant, montât ſur l'échafaud, et qui lui dit : Soyez couvert de mon ſang, et apprenez à mourir pour vos rois. Son frère puîné qui, s'étant échappé alors, alla ſervir en France, avait été enveloppé dans la condamnation de ſon frère aîné. Il repaſſa en Angleterre, dès qu'il ſut qu'il pouvait être utile au prince *Edouard;* mais le vaiſſeau ſur lequel il s'était embarqué avec ſon fils et pluſieurs officiers, des armes et de l'argent; fut pris par les Anglais. Il ſubit la

même mort que ſon frère, et avec la même fermeté, en diſant que le roi de France aurait ſoin de ſon fils. Ce jeune gentilhomme, qui n'était point né ſujet du roi d'Angleterre, fût rélâché, et revint en France, où le roi exécuta en effet ce que ſon père s'était promis, en lui donnant une penſion à lui et à ſa ſoeur.

Le dernier pair qui mourut par la main du bourreau, fut le lord *Lovat*, âgé de quatre-vingts ans; c'était lui qui avait été le premier moteur de l'entrepriſe. Il en avait jeté les fondemens dès l'année 1740; les principaux mécontens s'étaient aſſemblés ſecrétement chez lui; il devait faire ſoulever les clans en 1743, lorſque le prince *Charles-Edouard* s'embarqua. Il employa, autant qu'il le put, les ſubterfuges des lois à défendre un reſte de vie qu'il perdit enfin ſur l'échafaud: mais il mourut avec autant de grandeur d'ame qu'il avait mis dans ſa conduite de fineſſe et d'art; il prononça tout haut ce vers d'Horace avant de recevoir le coup:

Dulce et decorum eſt pro patria mori.

Ce qu'il y eut de plus étrange, et ce qu'on ne peut guère voir qu'en Angleterre, c'eſt

qu'un jeune étudiant d'Oxford nommé *Painter*, devoué au parti jacobite, et enivré de ce fanatisme qui produit tant de choses extraordinaires dans les imaginations ardentes demanda à mourir à la place du vieillard condamné. Il fit les plus preſſantes inſtances qu'on n'eut garde d'écouter. Ce jeune homme ne connaiſſait point *Lovat*; mais il ſavait qu'il avait été le chef de la conſpiration et le regardait comme un homme reſpectable et néceſſaire.

Le gouvernement joignit aux vengeances du paſſé des précautions pour l'avenir; il établit un corps de milices ſubſiſtant vers les frontières d'Ecoſſe. On dépouilla tous les ſeigneurs écoſſais de leurs droits de juriſdiction qui leur attachait leurs tribus: et les chefs qui etaient demeurés fidelles, furent indemniſés par des penſions et par d'autres avantages.

Dans les inquiétudes où l'on était en France ſur la deſtinée du prince *Edouard*, on avait fait partir dès le mois de Juin deux petites frégates, qui abordèrent heureuſement ſur la côte occidentale d'Ecoſſe, où ce prince était deſcendu quand il commença cette entrepriſe malheureuſe. On le chercha inutilement dans ce

païs et dans plusieurs îles voisines de la côte du Lockaber. Enfin le 29 Septembre, le prince arriva par des chemins détournés et au travers de mille périls nouveaux au lieu où il était attendu. Ce qui est étrange, et ce qui prouve bien que les coeurs étaient à lui, c'est que les Anglais ne furent avertis ni du débarquement, ni du séjour, ni du départ de ces deux vaisseaux. Ils ramenèrent le prince jusqu'à la vue de Brest; mais ils trouvèrent vis-à-vis le port une escadre anglaise. On retourna alors en haute mer, et on revint ensuite vers les côtes de Bretagne, du côté de Morlaix. Une autre flotte anglaise s'y trouve encore; on hasarda se passer à travers les vaisseaux ennemis; et enfin le prince, après tant de malheurs et de dangers, arriva le 10 Octobre 1746 au port de St. Paul-de-Léon, avec quelques-uns de ses partisans échappés comme lui à la recherche des vainqueurs. Voilà où aboutit une aventure qui eût réussi dans les temps de la chevalerie, mais qui ne pouvait avoir de succès dans un temps où la discipline militaire, l'artillerie et sur tout l'argent décident de tout à la longue.

Pendant que le prince *Edouard* avait erré dans les montagnes et dans les îles d'Ecosse,

et que les échafauds étaient dreſſés de tous côtés pour ſes partiſans, ſon vainqueur, le duc de *Cumberland* avait été reçu à Londres en triomphe: le parlement lui aſſigna vingt-cinq mille pièces de rente, c'eſt à dire environ cinq cents cinquante mille livres monnaie de France, outre ce qu'il avait déjà. La nation anglaiſe fait elle-même ce que font ailleurs les ſouverains.

Le prince *Edouard* ne fut pas alors au terme de ſes calamités; car étant réfugié en France, et ſe voyant obligé à la fin d'en ſortir pour ſatisfaire les Anglais, qui l'exigèrent dans le traité de paix, ſon courage aigri par tant de reconſſes ne voulut pas plier ſous la néceſſité. Il reſiſtait aux remontrances, aux prières, aux ordres, prétendant qu'on devait lui tenir la parole de ne le pas abandonner. On ſe crut obligé de ſe ſaiſir de ſa perſonne. Il fut arrêté, garotté, mis en priſon, conduit hors de France; ce fut-là le dernier coup dont la deſtinée accabla une génération de rois pendant trois cents années.

Charles-Edouard depuis ce temps ſe cacha au reſte de la terre. Que les hommes

privés, qui se plaignent de leurs petites infortunes, jettent les yeux sur ce prince et sur ses ancêtres [1]).

1) Toutes ces particularité furent écrites en 1748, sous la dictée d'un homme qui avait accompagné long-temps le prince Edouard dans ses prospérités et dans ses infortunes.

V.

VERMISCHTE AUFSÄTZE.

VERMISCHTE AUFSÄTZE.

Epitre à Horace.

1771.

Toujours ami des vers, et du diable pouſſé,
Au rigoureux *Boileau* j'écrivis l'an paſſé.
Je ne ſais ſi ma lettre aurait pu lui déplaire,
Mais il me répondit par un plat ſecrétaire
Dont l'écrit froid et long, déjà mis en oubli,
Ne fut jamais connu que de l'abbé *Mabli* a).

a) D. i. *Mabli* hat in Boileau's Namen geantwortet, und auf eine Art, die *Voltairen* miſsfiel. Von *Mabli* gibt der Herausgeber Voltaire's folgende Nachricht:

Il était frère de l'abbé *Condillac* (des Erziehers des Prinzen, itzt Herzogs von Parma). Il avait donné d'excellentes obſervations ſur l'hiſtoire de France et un grand nombre d'autres ouvrages qui reſpirent l'amour de la vertu. On peut lui reprocher d'avoir quelquefois montré de l'humeur contre M. de V et d'autres hommes de lettres qui devaient lui être chers, puiſqu'ils avaient le même but que lui, et défendaient la même cauſe.

Je t'écris aujourd'hui, voluptueux *Horace*,
A toi qui reſpiras la molleſſe et la grâce,
Qui, facile en tes vers et gai dans tes discours,
Chantas les doux loiſirs, les vins et les amours,
Et qui connus ſi bien cette ſageſſe aimable
Que n'eut point de *Quinault* le rival intraitable [b]).

Je ſuis un peu faché pour *Virgile* et pour toi,
Que tous deux nés romains vous flattiez tant un roi [c]).
Mon *Frédéric* du moins, né roi très-légitime,
Ne doit point ſes grandeurs aux baſſeſſes du crime.
Ton maître était un fourbe, un tranquille aſſaſſin;
Pour voler ſon tuteur il lui perça le ſein;
Il trahit *Cicéron*, père de la patrie;
Aman inceſtueux de ſa fille *Julie*,
De ſon rival *Ovide* il proscrivit les vers [d]);

b) Aber auf der andern Seite hat Boileau den Vorzug vor Horaz, daſs er nie etwas geſchrieben hat, wovor die Schamhaftigkeit erröthet; und in ſofern hat er mehr *ſageſſe aimable* als Horaz.

c) Auguſt war zwar nicht dem Namen aber der Sache nach König, in ſofern dis einen unumſchränkten Herrſcher bedeutet.

d) Er verbannte die Verſe Ovids, d. i. den Dichter Ovid. Dieſer ward auch nach *Tomi*, itzt *Tomiswar*, einer Stadt in *Nieder Möſien* itzt die *Bulgarei*, am ſchwarzen Meer verwieſen, wo auch noch itzt wenig Kultur iſt.

Il fit tranſir ſa muſe au milieu des déſerts.
Je ſais que prudemment ce politique *Octave*
Payait l'heureux encens d'un plus adroit eſclave e).
Frédéric exigeait des ſoins moins complaiſans.
Nous ſoupions avec lui ſans lui donner d'encens;
De ſon goût délicat la fineſſe agréable
Feſait, ſans nous gêner, les honneurs de ſa table;
Nul roi ne fut jamais plus fertile en bons mots
Contre les préjugés, les fripons et les ſots.
Maupertuis gâta tout. L'orgueil philoſophique
Aigrit de nos beaux jours la douceur pacifique
Le plaiſir s'envola; je partis avec lui f)

Je cherchai la retraite. On diſait que l'ennui
De ce repos trompeur eſt l'inſipide frère.
Oui, la retraite pèſe à qui ne ſait rien faire;

e) Dieſer Sklav ſoll wol *Virgil* oder gar *Horaz* ſelbſt ſeyn, die beide in ihren Gedichten dem Auguſt viel Weihrauch geſtreut haben.

f) *Lui* bezieht ſich auf *plaiſir*. — V. und M. beneideten ſich die Gunſt des Königs. V. nahm Anlaſs von einem Streit, den M. mit dem Profeſſor *König* im Haag hatte, unter dem Namen eines *Docteur Akakia* wider M. zu ſchreiben und ihn lächerlich zu machen. *Friedrich*, der ſeinen Präſidenten (denn das war M. bei der Akademie in Berlin) auf dieſe Art nicht wollte Preis gegeben wiſſen, lieſs jene Flugſchrift öffentlich verbrennen, welches V. ſehr übel nahm. Aber dis war nicht das einzige, was ihn mit dem König entzweite und von Berlin wegzugehn nöthigte.

Mais l'esprit qui s'occupe y goûte un vrai bonheur,
Tibur g) était pour toi la cour de l'empereur:
Tibur dont tu nous fais l'agréable peinture,
Surpassa les jardins vantés par *Epicure*.
Je crois Ferney h) plus beau. Les regards étonnés
Sur cent vallons fleuris doucement promenés,
De la mer de Genève admirent l'étendue;
Et les Alpes de loin, s'élevant dans la nue
D'un long amphithéâtre enferment ces côteaux
Où le pampre en festons rit parmi les ormeaux.
Là, quatre états divers i) arrêtent ma pensée.
Je vois de ma terrasse, à l'équerre tracée,
L'indigent Savoyard, utile en ses travaux,

g) Izt *Tivoli*, eine Stadt in Italien in einer sehr schönen Gegend, wo H. ein Landhaus hatte.

h) Ein Dorf im Ländchen Gex unweit Genf, in welchem V. ein Schloss hatte. Dis Dorf gehört unter den Kirchsprengel des Bischofs von Annecy.

i) Diese vier Staaten beschreibt er gleich nachher: es sind *Savoyen*, *Genf*, *Bern* und die *Franche Comté*, welche letztere ehemals eine Art von Freistaat unter Spanisch-Oestereichschem Schutz war, aber 1674 von dem grosen *Condé*, der hier von dem Hause, woraus er abstammte, *Bourbon* heisst, für *Ludwig* XIV in sechs Wochen erobert ward. *Ludwig* gab den Schweizern eine Million Livres baar, und ausserdem eine Versicherung auf 600,000 L. damit sie den Spanisch-Oestereichschen Truppen, welche der Franche Comté zu Hülfe kommen wollten, den Durchgang durch ihr Gebiet verfagten.

Qui vient couper mes blés pour payer ſes impôts.
Des riches Génevois les campagnes brillantes,
Des Bernois valeureux les cités floriſſantes,
Enfin cette Comté franche aujourd'hui de nom.
Qu'avec l'or de *Louis* conquit le grand *Bourbon*:
Et du bord de mon lac à tes rives du Tibre,
Je te dis, mais tout bas k), heureux un peuple libre.

Je le ſuis en ſecret dans mon obſcurité:
Ma retraite et mon âge ont fait ma ſureté.
D'un pédant d'Annecy j'ai confondu la rage l),
J'ai ri de ſa ſottiſe: et quand mon ermitage
Voyait dans ſon enceinte, arriver à grands flots
De cent divers païs les belles, les héros,
Des rimeurs, des ſavans, des têtes couronnées,
Je laiſſais du vilain les fureurs acharnées
Hurler d'une voix rauque au bruit de mes plaiſirs.
Mes ſages voluptés n'ont point de repentirs.
J'ai fait un peu de bien, c'eſt mon meilleur ouvrage.
Mon ſéjour eſt charmant, mais il était ſauvage:
Depuis le grand édit m), inculte, inhabité,

k) Damit es der König von Frankreich, der König von Preuſſen u. ſ. w. nicht hören möchten.

l) Des Biſchofs *Biord*. S. Epitre à St Lambert.

m) A la révocation de l'édit de Nantes, tous les principaux habitans du petit païs de Gex paſſérent à Genève

Ignoré des humains dans ſa triſte beauté,
La nature y mourait, je lui portai la vie;
J'oſai ranimer tout. Ma pénible induſtrie
Raſſembla des colons par la miſère épars.
J'appelai les métiers qui précèdent les arts;
Et pour mieux cimenter mon utile entrepriſe,
J'unis le proteſtant avec ma ſainte égliſe.

Toi qui vois d'un même oeil frère *Ignace* et *Calvin*,
Dieu tolérant, Dieu bon, tu bénis mon deſſin!
André Ganganelli [n]), ton ſage et doux vicaire,
Sait m'approuver en roi s'il me blâme en ſaint-père.
L'ignorance en frémit: et *Nonotte* [o]) hébété
S'indigne en ſon tandis de ma félicité.

et dâns les terres helvétiques. Cette langue de terre qui eſt dans la plus belle ſituation de l'Europe, fut déſerte, elle ſe couvrit de marais; il y eut quatre vingt charrues de moins; plus d'un village fut réduit à une ou deux maiſons, tandis que Genève, par ſa ſeule induſtrie, et presque ſans territoire, a ſu acquérir plus de quatre millions de rentes en contrates ſur la France, ſans compter ſes manufactures et ſon commerce.

n) Der damalige Papſt, der jene Vermiſchung der Proteſtanten und Katholiken zwar nicht als Kirchen-gott gut heiſsen konnte, aber doch als kluger Fürſt billigen muſste, und auch wirklich Voltairen unangefochten liefs.

Ne me demande pas ce que c'eſt qu'un *Nonotte*,
Un *Ignace*, un *Calvin*, leur cabale bigotte,
Un prêtre roi de Rome, un papé, un vice-dieu
Qui, deux clefs à la main, commande au même lieu
Où tu vis le ſénat aux genoux de *Pompée*
Et la terre en tremblant par *Céſar* uſurpée.
Aux champs élyſiens tu dois en être inſtruit.
Vingt ſiècles deſcendus dans l'éternelle nuit
T'ont dit comme tout change, et par quel ſort bizarre
Le laurier des *Trajans* fit place à la tiare,
Comment ce fou d'Ignace, étrillé dans Paris
Fut mis au rang des ſaints, même des beaux esprits,
Comment il en déchut; et par quelle avanture
Nous vint l'abbé *Nonotte* après l'abbé de *Pure* o),

Ce monde, tu le ſais, eſt un mouvant tableau,
Tantôt gai, tantôt triſte, éternel et nouveau.
L'empire des Romains finit par *Auguſtule* p);

o) P. war ein ſchlechter Schriftſteller zu *Boileau's* Zeit und ward von dieſem mehrmals ausgelacht: N. zu *Voltaire's* Zeit war dieſem P. ſehr ähnlich.

p) Im Jahr 476.

Aux horreurs de la fronde q) a ſuccèdé la bulle r).
Tout paſſe, tout périt, hors ta gloire et ton nom.
C'eſt-là le ſort heureux des vrais fils d'Apollon.
Tes vers en tout païs ſont cités d'âge en âge.

Hélas! je n'aurai point un pareil avantage.
Notre langue un peu ſèche et ſans inverſions
Peut-elle ſubjuguer les autres nations?
Nous avons la clarté, l'agrément, la juſteſſe;
Mais égalerons-nous l'Italie et la Grece?
Eſt-ce aſſez en effet d'une heureuſe clarté?
Et ne péchons-nous pas par l'uniformité?
Sur vingt tons différens tu ſus monter ta lyre.
J'entends ta *Lalage*, je vois ſon doux ſourire;

q) So heiſst der bürgerliche Krieg, der in Frankreich 1648 unter der Königin *Anna* und dem Kardinal *Mazarin* entſtand und mehrere Jahre dauerte. Man nannte *frondeurs* diejenigen, die der Hofpartei entgegen waren und Verwünſchungen, Schimpfreden u, ſ. w, auf ſie *ſchleuderten*.

r) Die Bulle oder Konſtitution *Unigenitus* (ſo genannt, wie alle Bullen, von dem Worte womit ſie anfängt). Die Jeſuiten veranlaſsten dieſe Bulle, die gegen die Janſeniſten, und zunächſt gegen das Buch: *Réflexions ſur le nouveau teſtament par le P. Quesnel* gerichtet war. Das ganze theologiſche Frankreich und beſonders der Hof nahm Theil an dieſem Streit. Unter den 101 Sätzen, die der Papſt als ketzeriſch in dem Buche verdammt hatte, waren viele, die von jedermann als höchſt unſchuldig und als die reinſte Sittenlehre athmend angeſehen wurden. — An der Spitze der Jeſuiten ſtand *le Tellier*, Beichtvater Ludwigs XIV.

Je n'oſe te parler de ton *Ligurinus* s),
Mais j'aime ton *Mécène*, et ris de *Gatius*.
Je vois de tes rivaux l'importune phalange,
Sous tes traits redoublés enterrés dans la fange.
Que pouvaient contre toi ces ſerpens ténébreux?
Mécène et *Pollion* t) te défendaient contre eux.
Il n'en eſt pas ainſi chez nos Velches u) modernes.

Un vil tas de grimauds, de rimeurs ſubalternes,
A la cour quelquefois a trouvé des prôneurs;
Ils font dans l'antichambre entendre leurs clameurs.
Souvent en balayant dans une ſacriſtie,
Ils traitent un grand roi x) d'hérétique, d'impie.
L'un dit que mes écrits, a *Cramer* y) bien vendus,
Ont fait dans mon épargne entrer cent mille écus.
L'autre que j'ai traité la Genèſe de fable,

s) Eine Ode, wo von unerlaubter Liebe die Rede iſt.

t) Zwei Günſtlinge Augusts und Freunde Horazens und Virgils.

u) Ein Spottname, den V. und ſeine Freunde der franzöſiſchen Nation oder vielmehr den Thoren und Querköpfen in derſelben gaben, wie die folgenden Verſe lehren.

x) Den König *Friedrich*.

y) Sein Verleger.

Que je n'aime point Dieu, mais que je crains
le diable.
Soudain *Fréron* l'imprime; et l'avocat *Mar-*
chand z)
Prétend que je ſuis mort, et fait mon teſtament.
Un autre moins plaiſant, mais plus hardi fauſſaire,
Avec deux faux témoins s'en va chez un notaire,
Au mépris de la langue, au mépris de la hart,
Rédiger mon ſymbole en patois ſavoyard a)

Ainſi lorsqu'un pauvre homme, au fond de
ſa chaumière,
En dépit de *Tiſſot* b) finiſſait ſa carrière,
On vit avec ſurpriſe une troupe de rats
Pour lui ronger les pieds ſe gliſſer dans ſes draps.

Chaſſons loin de chez moi tous ces rats du
Parnaſſe:
Jouiſſons, écrivons, vivons, mon cher *Horace*.

z) *Marchand*, avocat de Paris, s'eſt amuſé à faire le prétendu teſtament de l'auteur, et pluſieurs perſonnes y ont été trompées.

a) Il y eut en effet, le 15 Avril 1768, une déclaration faite par devant notaire, d'une prétendue profeſſion de foi que des poliſſons inconnus diſaient avoir entendu prononcer. Les fauſſaires qui rédigèrent cette pièce, écrite d'un ſtile ridicule, ne pouſſèrent pas leur inſolence, jusqu'à prétendre qu'elle fût ſignée par l'auteur.

b) Ein berühmter Arzt in Lauſanne. — Was hier erzählt wird, ſcheint wirklich geſchehen zu ſeyn.

J'ai déjà paſſé l'âge où ton grand protecteur c),
Ayant joué ſon rôle en excellent acteur,
Et ſentant que la mort aſſiégeait ſa vieilleſſe,
Voulut qu'on l'applaudit lorsqu'il finit ſa pièce.
J'ai vécu plus que toi; mes vers dureront moins;
Mais au bord du tombeau je mettrai tous mes ſoins
A ſuivre les leçons de ta philoſophie,
A mépriſer la mort en ſavourant la vie,
A lire tes écrits pleins de grâces et de ſens,
Comme on boit du vin vieux qui rajeunit les ſens.

Avec toi l'on apprend à ſouffrir l'indigence,
A jouir ſagement d'une honnête opulence,
A vivre avec ſoi-même, à ſervir ſes amis,
A ſe moquer un peu de ſes ſots ennemis,
A ſortir d'une vie ou triſte ou fortunée,
En rendant grâce aux Dieux de nous l'avoir donnée.
Auſſi, lorsque mon pouls inégal et preſſé
Feſait peur à *Tronchin* d), près de mon lit placé,
Quand la vieille Atropos e), aux humains ſi ſévère,
Approchait ſes ciſeaux de ma trame légère,
Il a vu de quel air je prenais mon congé.

c) *Auguſt* ſagte ſterbend: Ich trete ab von der Bühne: klatſcht!

d) Berühmter Arzt in Genf.

e) Eine der drei Parzen.

Il ſait ſi mon esprit, mon coeur était changé.
Hubert f) me feſait rire avec ſes pasquinades;
Et j'entrais dans la tombe au ſon de ſes aubades.

Tu dus finir ainſi. Tes maximes, tes vers,
Ton esprit juſte et vrai, ton mépris des enfers,
Tout m'aſſure qu'*Horace* eſt mort en honnête homme.
Le moindre citoyen mourait ainſi dans Rome.
Là, jamais on ne vit monſieur l'abbé *Grizel* g)
Ennuyer un malade au nom de l'Eternel;
Et fatiguant en vain ſes oreilles laſſées,
Troubler d'un ſot effroi ſes dernières penſées.

Voulant réformer tout, nous avons tout perdu h).
Quoi donc! un vil mortel, un ignorant tondu,

f) Neveu de la célèbre mademoiſelle *Hubert*, auteur de *la religion eſſentielle à l'homme*, livre très profond. M. *Hubert* avait le talent de faire des portraits en caricatnre, et même de les faire en papier avec des ciſeaux.

g) Vielleicht hat dieſer Abt gerade Voltairen ſelbſt in ſeiner damaligen Krankheit beſucht. — Ein Katholik, der auf ſeinem Todbette nicht beichtete, könnte nicht ehrlich begraben werden.

h) Der Sinn iſt: Wir haben die Sorge für das Heil der Seele zu weit getrieben, indem wir den Geiſtlichen das Recht eingeräumt haben, uns ſogar auf dem Todbette läſtig zu werden.

Au chevet de mon lit viendra ſans me connaître
Gourmander ma faibleſſe, et me parler en maître.
Ne ſuis-je pas en droit de rabaiſſer ſon ton
En lui feſant moi-même un plus ſage ſermon?
A qui ſe porte bien qu'on prêche la morale:
Mais il eſt ridicule en notre heure fatale
D'ordonner l'abſtinence à qui ne peut manger.
Un mort dans ſon tombeau ne peut ſe corriger.
Profitons bien du temps; ce ſont-là tes maximes.

Cher *Horace*, plains-moi de les tracer en rimes.
La rime eſt néceſſaire à nos jargons nouveaux i),
Enfans demi-polis des Normans et des Goths;
Elle flatte l'oreille, et ſouvent la céſure
Plaît, je ne ſais comment, en rompant la meſure.
Des beaux vers pleins de ſens le lecteur eſt charmé.
Corneille, *Despréaux* et *Racine* ont rimé.
Mais j'apprends qu'aujourd'hui Melpomène propoſe k)
D'abaiſſer ſon cothurne, et de parler en proſe.

i) Die neuern Sprachen, als franzöſiſch, italiſch u. ſ. w.

k) *Diderot*, unter andern, war dieſer Meinung, die aber *Voltairen*, wie er anderswo noch deutlicher äuſsert, nicht behagen wollte.

Epitre à un Homme. a)

1776.

Philoſophe indulgent, miniſtre citoyen,
Qui ne cherchas le vrai que pour faire le bien,
Qui d'un peuple léger, et trop ingrat peut-être,
Préparais le bonheur et celui de ſon maître,
Ce qu'on nomme disgrâce a payé tes bienfaits.
Le vrai prix du travail n'eſt que de vivre en paix.
Ainſi que *Lamoignon* b), délivré des orages,
A toi-même rendu, tu n'inſtruis que les ſages;
Tu n'as plus à répondre aux discours de Paris.

Je crois voir à la fois Athène et Sibaris c)
Transportés dans les murs embellis par la Seine:
Un peuple aimable et vain, que ſon plaiſir entraîne,
Impétueux, léger, et ſur-tout inconſtant,
Qui vole au moindre bruit, et qui tourne à tout vent;
Y juge les guerriers, les miniſtres, les princes;

a) *Turgot*, als er ſeiner Miniſterſchaft entlaſſen war.

b) *Malesherbes*, der daſſelbe Schickſal gehabt hatte.

c) Ehmals eine Stadt in Unter-Italien, deren Bewohner durch ihre Ueppigkeit noch izt bekannt und zum Sprichwort geworden ſind.

Rit des calamités dont pleurent les provinces;
Clabaude le matin contre un édit du roi,
Le ſoir s'en va ſiffler quelque moderne, ou moi;
Et regrette à ſouper, dans ſes turlupinades,
Les divertiſſemens du jour des barricades i).

Voilà donc ce Paris! voilà ces connaiſſeurs
Dont on veut captiver les ſuffrages trompeurs!
Hélas! au bord de l'Inde autrefois *Alexandre*
Diſait ſur les débris de cent villes en cendre:
Ah! qu'il m'en a coûté quand j'étais ſi jaloux,
Railleurs Athéniens, d'être loué par vous!

Ton eſprit, je le ſais, ta profonde ſageſſe,
Ta mâle probité n'a point cette faibleſſe.
A d'éternels travaux tu t'étais dévoué
Pour ſervir ton païs, non pour être loué.
Caton, dans tous les temps gardant ſon caractère,
Mourut pour les Romains ſans prétendre à leur plaire.
La ſublime vertu n'a point de vanité.

C'eſt dans l'art dangereux par Phébus inventé,
Dans le grand art des vers, et dans celui d'*Orphée*,

i) *Le jour des barricades* war in dem bürgerlichen Kriege 1648 der Tag, an dem das Volk von Paris, um ſeinen Vertheidiger *Brouſſel* vom Arreſt frei zu machen, die Straſsen und die Thore ſperrte. Viermalhunderttauſend Stimmen ſchrieen: *Freiheit und Brouſſel.*

Que du désir de plaire une muse échauffée
Du vent de la louange excite son ardeur.
Le plus plat écrivain croit plaire à son lecteur.
L'amour propre a dicté sermons et comédies.
L'éloquent *Montazet* k), gourmandant les impies,
N'a point été fâché d'être applaudi par eux.
Nul mortel en un mot ne veut être ennuyeux.
Mais où sont les héros dignes de la mémoire,
Qui sachent mériter et mépriser la gloire?

k) Cet Archevêque de Lion venait de publier une instruction pastorale contre l'incrédulité : les incrédules en dirent beaucoup de bien, parce qu'il n'y avait mis aucune de ces injures qu'un évêque qui a du gout ne doit jamais se permettre; et que d'ailleurs il n'y assurait pas que tout magistrat qui ne brûle pas les philosophes de leur vivant est éternellement brûlé après sa mort: ce que la sorbonne et les évêques de séminaire ne manquent jamais de dire dans leurs libelles sacrés.

Avis à tous les orientaux [a]).

Toutes les nations de l'Afie et de l'Afrique doivent être averties du danger qui les menace depuis long-tems. Il y a dans le fond de l'Europe, et furtout dans la ville de Rome, une fecte qui fe nomme les *chrétiens catholiques*: cette fecte envoie des espions [b]) dans tout l'univers, tantôt fur des vaiffeaux marchands, tantôt fur des vaiffeaux armés en guerre. Elle a fubjugué une partie du vafte continent de l'Amérique, qui eft la quatrième partie du monde. Elle-même [c]) avoue qu'elle y maffacra dix fois douze cents mille habitans pour prévenir les revoltes contre fon pouvoir despotique et contre fa religion. Il s'eft

a) Cette espèce de manifeste n'a jamais été imprimé; il s'est trouvé dans les papiers de l'auteur, et l'on ignore s'il en avait fait quelque usage.

b) Sonst *Missionarien* genannt.

c) In den spanischen Schriftstellern, die von der Unterjochung Amerika's geschrieben haben.

écoulé environ cent trente révolutions du soleil d) depuis que cette secte, soi disant catholique chrétienne, ayant trouvé le moyen de s'établir dans le Japon, autrement Nipon, elle voulut exterminer toutes les autres sectes, et causa une des plus furieuses guerres civiles qui aient jamais désolé un royaume. Le Japon nagea dans le sang; et depuis cette affreuse époque, les habitans ont été obligés de fermer leur païs à tous les étrangers, de peur qu'il n'entre chez eux des chrétiens.

Les espions appelés jésuites, que le prêtre prince de Rome e) avait envoyés à la Chine, commençaient déjà à causer du trouble dans ce vaste empire, lorsque l'empereur *Yontchin*, d'heureuse mémoire, renvoya tous ces dangereux hôtes à Macao f), et maintint la paix dans son empire.

Ces mêmes jésuites se sont soumis en Amérique un païs de quatre cents soixante

d) D. i. Jahre. — Von diesem Anfange der Christen in Japan s. Fortsetzung der Campischen Reisen für die Jugend, 2ter Band.

e) Der Papst.

f) Eine Stadt auf der Grenze von Schina an der Mündung des Flusses Kanton.

milles de circonférence g); on dit qu'ils ont civiliſé les habitans; ces peuples en effet ſont civils h) au point d'être esclaves des bonzes et faquirs catholiques, connus ſous le nom de jéſuites.

Ces mêmes catholiques ont fait plus d'une tentative pour ſubjuguer le royaume d'Abyſſinie.

Le nom de catholique ſignifie univerſel; ce nom leur ſuffit pour perſuader aux idiots qu'on doit dans tout l'univers croire à leurs dogmes, et ſe ſoumettre à leur pouvoir; ces dogmes ſont le comble de la démence: et ils diſent que c'eſt préciſément ce qui convient au genre-humain. Non-ſeulement ils annoncent trois dieux qui n'en ſont qu'un, mais ils diſent qu'un de ces trois dieux a été pendu. Ils prétendent le reſſusciter tous les jours avec des paroles; ils le mettent dans un morceau de pain; ils le mangent, et le rendent avec les autres excrémens. C'eſt à cette doctrine qu'ils veulent que tous les hommes ſe

g) Paragual.

h) V. ſpielt hier mit dem Doppelſinn des Worts *civil*, welches *geſittet* im Gegenſatz von *roh*, und *höflich* im Gegenſatz von *grob* bedeutet.

ſoumettent; et quand ils ſont les plus forts, ils font mourir dans les tourmens tous ceux qui oſent oppoſer leur raiſon à cet excès de folie.

Ces tyrans extravagans ſe vantent d'être descendus i) d'un ancien peuple qu'on appelle hébreu, Juif, ou israélite. Ils perſécutent avec férocité ces juifs dont ils ſe diſent les enfans: ils en font des ſacrifices k) à leurs trois dieux, et ſur-tout à celui qu'ils changent en un morceau de pain, et pendant ces ſacrifices de chair humaine, ils chantent les hymnes l) compoſées autrefois par ces mêmes Juifs qu'ils immolent. S'ils ont traité avec tant de barbarie toutes les nations étrangères, ils ont exercé mutuellement les mêmes fureurs contre toutes les petites ſectes dans lesquelles leur religion eſt diviſée. Il n'y a point de province en Europe que la religion chrétienne m)

i) Geiſtlicher Weiſe nämlich, weil der chriſtliche Glaube auf den jüdiſchen gepfropft iſt.

k) Im uneigentlichen Sinn, indem ſie nämlich Gott zu Ehren die Juden haſſen und verfolgen.

l) Die Pſalmen.

m) Wo V. *religion chrétienne* ſagt, muſs man nicht den chriſtlichen *Glauben*, ſondern den chriſtlichen *Aberglauben* verſtehen, denn nur auf dieſen paſſen die Vorwürfe, die

n'ait remplie de carnage. Cette barbare égorge chez elle ſes propres enfans de la même main qui a porté la déſolation aux extrémités du monde.

Il eſt donc néceſſaire qu'on faſſe paſſer ces excès dans toutes les langues, et qu'on les dénonce à toutes les nations.

V. der *religion chrétienne* macht. Der chriſtliche Glaube beſteht darin, daſs man Gott im Geiſt und in der Wahrheit anbete, ihn über alles und ſeinen Nächſten als ſich ſelbſt liebe. Dieſen Glauben hat weder V. noch ſonſt ein vernünftiger Menſch jemals lächerlich und verhaſst machen wollen noch können,

De l'horrible danger de la lecture.

Nous *Jouſſouf Cherébi*, par la grâce de Dieu, mouphti [a]) du St. Empire ottoman, lumière des lumières [b]), élu entre les élus, à tous les fidelles qui ces préſentes verront, ſottiſe et benédiction.

Comme ainſi ſoit [c]) que *Saïd Effendi* [d]), ci-devant ambaſſadeur de la ſublime Porte, vers un petit Etat nommé *Frankrom*, ſitué entre l'Espagne et l'Italie, a rapporté parmi

a) Oberhaupt der muhamediſchen Kirche, alſo was der Papſt für die chriſt-katholiſche Kirche iſt, nur nicht Landesherr wie dieſer.

b) Dieſer pomphafte Titel kömmt mit unſerm *Allerdurchlauchtigſter* überein.

c) Eine Redensart aus dem Kanzleiſtil, die ungefähr unſerm: *da bekanntermaſsen* gleich kömmt.

d) *Saïd* iſt der Name und *Effendi* ein Titel, welcher gewöhnlich den Gelehrten gegeben wird; alſo könnten wir es etwa überſetzen: *der Doctor Saïd*.

nous le pernicieux uſage de l'imprimerie, ayant conſulté ſur cette nouveauté nos vénérables frères les cadis e) et imans f) de la ville impériale de Stamboul g), et ſurtout les faquirs connus par leur zèle contre l'esprit, il a ſemblé bon à *Mahomet* et à nous de condamner, proscrire, anathématiſer la dite infernale invention de l'imprimerie, pour les cauſes cideſſous enoncées.

1) Cette facilité de communiquer ſes penſées tend évidemment à diſſiper l'ignorance, qui eſt la gardienne et la ſauve garde des Etats bien policés.

2) Il eſt à craindre que parmi les livres apportés d'Occident, il ne s'en trouve quelques-uns ſur l'agriculture et ſur les moyens de perfectionner les arts mécaniques, leſquels ouvrages pourraient à la longue, ce qu'à Dieu ne plaiſe, réveiller le génie de nos cultivateurs et de nos manufacturiers, exciter leur induſtrie, augmenter leurs richeſſes, et leur inſpirer un jour quelque élévation d'ame, quelque amour du bien public, ſentimens abſolument oppoſés à la ſaine doctrine.

e) Die Richter.

f) Die Prieſter.

g) Konſtantinopel.

3) Il arriverait à la fin que nous aurions des livres d'hiſtoire dégagés du merveilleux, qui entretient la nation dans une heureuſe ſtupidité; on aurait dans ces livres l'imprudence de rendre juſtice aux bonnes et aux mauvaiſes actions, et de recommander l'équité et l'amour de la patrie, ce qui eſt viſiblement contraire aux droits de notre place.

4) Il ſe pourrait dans la ſuite des temps que de miſérables philoſophes, ſous le prétexte ſpécieux mais puniſſable, d'éclairer les hommes et de les rendre meilleurs, viendraient nous enſeigner des vertus dangereuſes dont le peuple ne doit jamais avoir de connaiſſance.

5) Ils pourraient, en augmentant le reſpect qu'ils ont pour Dieu, et en imprimant ſcandaleuſement qu'il remplit tout de ſa préſence, diminuer le nombre des pélerins de la Mecque [h]), au grand détriment du ſalut des ames.

6) Il arriverait ſans doute qu'à force de lire les auteurs occidentaux qui ont traité des maladies contagieuſes, et de la manière de les

h) Andächtige Muhameder wallfahrten bekanntlich nach Mekka, Muhameds Geburts- und Begräbniſsort, wie andächtige Katholiken ehmals nach dem Grabe Jeſu in Jeruſalem und izt noch zu den Gräbern anderer Heiligen.

prévenir, nous ferions assez malheureux pour nous garantir de la peste, ce qui ferait un attentat énorme contre les ordres de la Providence.

A ces causes et autres, pour l'édification des fidelles, et pour le bien de leurs ames, nous leurs défendons de jamais lire aucun livre sous peine de damnation éternelle. Et de peur que la tentation diabolique ne leur prenne de s'instruire, nous défendons aux pères et aux mères d'enseigner à lire à leurs enfans. Et pour prévenir toute contravention à notre ordonnance, nous leur défendons expressement de penser, sous les mêmes peines; enjoignons à tous les vrais croyans de dénoncer à notre officialité quiconque aurait prononcé quatre phrases liées ensemble, desquelles on pourrait inférer un sens clair et net. Ordonnons que dans toutes les conversations on ait à se servir de termes qui ne signifient rien, selon l'ancien usage de la sublime porte.

Et pour empêcher qu'il n'entre quelque pensée en contrebande dans la sacrée ville impériale, commettons spécialement le premier médecin de sa hautesse i) né dans un marais de

i) *Van Swieten*, premier médecin de l'impératrice reine, voulut se mêler de la médecine des ames, et se fit donner l'emploi d'empêcher les bons livres français de pé-

l'Occident ſeptentrional [k]); lequel médecin ayant déjà tué quatre perſonnes auguſtes de la famille ottomane, eſt intéreſſé plus que perſonne à prévenir toute introduction de connaiſſances dans le païs: lui donnons pouvoir, par ces préſentes, de faire ſaiſir toute idée qui ſe préſenterait par écrit ou de bouche aux portes de la ville, et nous amener la dite idée pieds et poings liés, pour lui être infligé par nous tel chatiment qu'il nous plaira. Donné dans notre palais de la Stupidité, le 7 de la lune de Muharem, l'an 1143 de l'hégire [l]).

nétrer dans la ville de Vienne *). Perſonne n'eût pu prévoir alors que Vienne donnerait vingt ans après **) à l'Europe catholique l'exemple de la tolérance, de la liberté, de la preſſe, de la deſtruction des abus, de l'autorité eccléſiaſtique, enfin de la réforme du clergé

Les ouvrages de M. de *Voltaire* étaient le principal objet de la ſévérité de *Van Swieten*, qui haïſſait l'inoculation encore plus que la philoſophie. Cependant pluſieurs perſonnes de la famille impériale étant mortes entre ſes mains de la petite vérole, il ne put empêcher que l'inoculation ne s'introduiſit ſous ſes yeuz dans le palais de Vienne, ainſi que les lumières, qui ont produit une ſi étonnante révolution.

*) (Er war Präſident der Bücher-Zenſur-Kommiſſion)

**) (Unter Joſef II.)

k) In Holland.

l) Die Muhameder zählen bekanntlich ihre Jahre von Muhameds Flucht (Hegira) von Mekka nach Medina an, welche im Jahr 622 nach Chr. Geb. erfolgte.

Stances ou Quatrains

pour tenir lieu de ceux de *Pibrac*, qui ont un peu vieilli.

Tout annonce d'un *dieu* l'éternelle exiſtence;
On ne peut le comprendre, on ne peut l'ignorer:
La voix de l'univers annonce ſa puiſſance,
Et la voix de nos coeurs dit qu'il faut l'adorer.
Mortels, tout eſt pour votre uſage;
Dieu vous comble de ſes préſens.
Ah! ſi vous êtes ſon image,
Soyez comme lui bienfaiſans.

Pères, de vos enfans guidez le premier âge,
Ne forcez point leur gout, mais dirigez leurs pas.
Etudiez leurs moeurs, leur talens, leur courage:
On conduit la nature, on ne la change pas.
Enfant, crains d'être ingrat; ſois ſoumis,
doux, ſincère;
Obéis, ſi tu veux qu'on t'obéiſſe un jour.

Vois ton *Dieu* dans ton père; un *Dieu* veut
ton amour.
Que celui qui t'inſtruit te ſoit un nouveau père.
Qui s'élève trop, s'avilit;
De la vanité nait la honte.
C'eſt par l'orgueil qu'on eſt petit;
On eſt grand quand on le ſurmonte.
Fuyez l'indolente pareſſe;
C'eſt la rouille attachée aux plus brillans métaux.
L'honneur, le plaiſir même eſt le fils des travaux;
Le mépris et l'ennui ſont nés de la molleſſe.
Ayez de l'ordre en tout; la carrière eſt aiſée,
Quand la règle conduit Thémis Phébus et
Mars;
La règle auſtère et ſûre eſt le fil Théſée
Qui dirige l'esprit au dédale des arts.
L'esprit fut en tout temps le fils de la nature.
Il faut dans ſes atours de la ſimplicité;
Ne lui donnez jamais de trop grande parure:
Quand on veut trop l'orner, on cache ſa beauté.
Soyez vrai, mais discret; ſoyez ouvert,
mais ſage;
Et ſans la prodiguer, aimez la vérité.
Cachez la ſans duplicité;
Oſez la dire avec courage.

Reprimez tout emportement;
On ſe nuit alors qu'on offenſe;
Et l'on hâte ſon châtiment,
Quand on croit hâter ſa vengeance.
La politeſſe eſt à l'eſprit
Ce que la grâce eſt au viſage;
De la bonté du coeur elle eſt la douce image;
Et c'eſt la bonté qu'on chérit.
Le premier de plaiſirs eſt la plus belle gloire,
C'eſt de prodiguer les bienfaits.
Si vous en répandez, perdez-en mémoire;
Si vous en recevez, publiez-le à jamais.
La diſpute eſt ſouvent funeſte autant que vaine,
A ces combats d'eſprits craignez de vous livrer.
Que le flambeau divin qui doit vous éclairer,
Ne ſoit pas en vos mains le flambeau de la haine.
De l'émulation diſtinguez bien l'envie;
L'une mène à la gloire, et l'autre au déshonneur;
L'une eſt l'aliment du génie,
Et l'autre eſt la poiſon du coeur.
Par un humble maintien, qu'on eſtime et qu'on aime,
Adouciſſez l'aigreur de vos rivaux jaloux.
Devant eux rentrez en vous-même,

Et ne parlez jamais de vous.
Toutes les paſſions s'éteignent avec l'âge;
L'amour-propre ne meurt jamais.
Ce flatteur eſt tiran, redoutez ſes attraits;
Et vivez avec lui ſans être eſclavage.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY